

CHANOINE D. GOSSELIN

FIGURES

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

A TRAVERS

SAINTE-LAURENT, I. O.

Premier volume

QUÉBEC

IMPRIMERIE FRANCAISSE MISSIONNAIRE

1919

FIGURES
D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

FIGURES

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

A TRAVERS

SAINTE-LAURENT, I. O.

PAR

LE CHANOINE GOSSELIN

BRUNO
Premier volume

QUÉBEC

IMPRIMERIE FRANCISCAINÉ MISSIONNAIRE

1919

Québec, 2 janvier 1919.

NIHIL OBSTAT :

L.-A. PÂQUET, ptre.
Censor.

Québec, 6 janvier 1919.

IMPRIMATUR :

L.-N. CARDINAL BÉGIN,
Archevêque de Québec.

Tous droits réservés.

DÉDIÉ

A

GABRIEL GOSSELIN

MON PREMIER ANCÊTRE CANADIEN

A SES INNOMBRABLES DESCENDANTS

ET PARMI EUX

A MON PÈRE ET A MA MÈRE

AINSI QU'AUX

VIEILLES FAMILLES DE SAINT-LAURENT, I. O.

Chanoine Gosselin.

DU MEME AUTEUR

- Manuel du pèlerin à la Bonne Sainte-Anne-de-Beaupré, 1879.*
- Abrégé complet de l'Histoire Sainte, 1887.*
- Tablettes chronologiques et alphabétiques des principaux événements de l'Histoire du Canada, 1887.*
- Histoire populaire de l'Eglise du Canada, 1887.*
- Catéchisme populaire de l'Encyclique sur la condition des ouvriers, 1891.*
- Code Catholique ou Commentaire du catéchisme de la province de Québec, 1896.*
- Histoire du Cap-Santé, continuée de 1830 à 1887 : 1899.*
- Généalogie de la famille Gosselin, 1902.*
- Pages d'histoire ancienne et contemporaine de ma paroisse natale, 1904.*
- Dictionnaire généalogique des familles de Charlesbourg, 1906.*
- Les Etapes d'une classe au Petit Séminaire de Québec, 1908.*
- Neuvaine au Saint-Esprit, 1909.*
- Refonte du Manuel des parents chrétiens, 1909.*
- Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent, I. O. 1919.*

Figures

d'hier et d'aujourd'hui

A TRAVERS

Saint-Laurent, J. O.

PAR

le Chanoine Gosselin



*“ Oh! pour revoir les êtres chers qui ne sont plus,
“ Pour les revoir groupés sous la lampe de cuivre,
“ Près de l'âtre, oh! combien je voudrais vous revoir
“ Beaux soirs de mon enfance à jamais révolus ! ”*

INTRODUCTION

La pensée première qui a inspiré ces pages, ma "Dédicace" la souligne suffisamment.

Mon intention prédominante, la citation suivante la résume en partie du moins : " Populariser les détails, attacher les familles au coin de terre sur lequel elles ont établi la pierre de leur foyer, fixer plus solidement les individus au sol natal, par l'amour du clocher ; puis, apprendre à tous indistinctement l'histoire de la petite et de la grande patrie ; chaque coin, en effet, reflète la vie locale du peuple tout entier, et la fait revivre à plusieurs siècles de distance. "

D'ailleurs, si l'histoire n'était pas écrite, l'acquis de chaque génération serait perdu au fur et à mesure qu'il se gagne. Les caravanes humaines qui ne cessent de sillonner la terre en tous sens, comme les vagues qui viennent expirer sur le rivage, ne laisseraient aucun souvenir de leur passage.

Les mobiles accessoires, les principaux du moins, je puis ainsi les détailler : Aligner dans cette galerie historique limitée une équipe d'artisans de

notre édifice national, de plébéïens qui n'en sont pas moins les vrais fondateurs du Canada-Français ; rappeler les noms d'insulaires presque tous plus ou moins apparentés ; ressusciter des faits et gestes qui permettent de refaire le visage et le corps d'une famille paroissiale tout entière, de mettre à nu sa mentalité ; causer même avec ses morts, " qui parlent encore, " faire toucher du doigt ce qu'on a appelé avec raison le " miracle canadien " ; en un mot, évoquer le passé inoubliable d'un demi-siècle et plus.

" Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent, I. O. " tel est le titre que j'ai choisi. Il précise assez nettement, je crois, que ces pages sont de l'histoire vécue, la photographie d'un monde auquel j'ai été intimement mêlé, qui a longtemps évolué sous mes yeux, avec lequel je suis toujours resté en communion. Si le titre ne m'eût semblé prétentieux, je les aurais probablement intitulées " Mémorial de ma paroisse natale. " Bien ou mal choisi, il n'eût certainement pas été un trompe-l'œil puisque je n'avais à ma disposition d'autres archives que ma mémoire. Ces souvenirs ont été coordonnés et rédigés sans fiches, sans notes, sans le moindre bout de papier griffonné d'avance et déposé au fur et à mesure au fond d'un tiroir. C'est pourquoi la plupart de ces pages sont vierges d'exposants et de références en honneur dans les

mœurs littéraires de l'époque actuelle ; qui s'imposent parfois, mais dont on abuse souvent. Plus d'un lecteur le remarquera sans doute et sera peut-être tenté de me le reprocher. Les deux excuses à mon arc sont que cet étalage d'érudition serait pure vanité dans une résurrection de faits dont j'ai été le témoin oculaire et auriculaire ; et que, de plus, il m'était impossible, puisque je n'ai songé à cette esquisse qu'après mes " *Etapes d'une classe,* " éditées en 1908.

D'ailleurs, sans nier l'importance du document historique, il n'a pour moi qu'une valeur relative. Il reste toujours un témoignage purement humain, discutable par conséquent. Sa valeur est essentiellement contingente et proportionnelle à celle de l'auteur.

Quoiqu'il en soit, sauf les millésimes que je n'ai pu tous contrôler " *de visu,* " je garantis l'authenticité et l'exactitude des moindres faits relatés dans ces deux volumes de souvenirs, révisés, précisés et rectifiés parfois par une sœur qui connaît Saint-Laurent aussi bien que moi, et dont la mémoire, malgré ses soixante-dix-sept ans, est encore presque impeccable.

En outre, la lecture de ces pages, à part leur accent de sincérité, convaincra le lecteur qu'elles ont été écrites sans la moindre prétention littéraire. Je n'en avais ni le loisir ni le droit. Elles ne sont,

en réalité, qu'une conversation familière, en bon français autant que possible, mais une conversation, je l'avoue, que j'aurais voulu intéresser le lecteur, l'amuser même, piquer son attention, sinon sa malice, surtout le faire sourire, et lui faire admirer ces figures d'ancêtres qui sont notre noblesse rurale, et qui ont si bien mérité de l'Eglise et de la Patrie canadiennes.

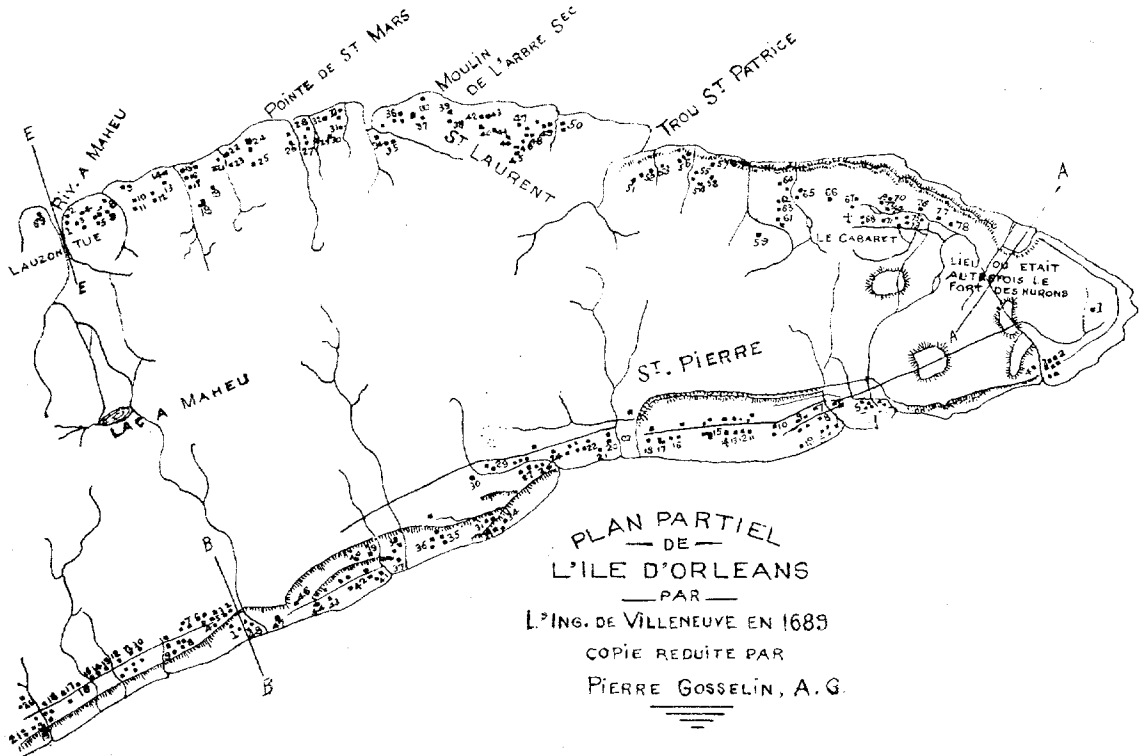
Mes concitoyens de Saint-Laurent savent " combien j'ai douce souvenance du joli lieu de ma naissance, " que je ne l'ai jamais oublié, et qu'il m'est toujours agréable de le revoir. Sans douter que leur mentalité et la mienne sont à l'unisson, il me plaît, en terminant, de mettre sous leurs yeux l'éloquente et pressante supplication d'un écrivain français qui, lui aussi, aimait sincèrement son village natal.

" Plusieurs ont là-bas un foyer héréditaire, une maison où ont vécu les grands-parents, un lieu de prédilection où la famille s'est développée, où se sont aligné les berceaux, où se retrouvent peut-être sur les murailles les traces qui ont marqué les tailles grandissantes des enfants, où les jours heureux et les jours sombres ont gravé leur empreinte, où tout répète les novissima verba des vieillards et les premiers vagissements des nouveau-nés, où chaque génération a laissé quelque chose d'elle-même, comme un fleuve en coulant dépose sur ses bords ses alluvions. Oh ! si vous avez le grand bonheur de possé-

der un coin qui soit bien le vôtre, je vous en supplie, ne l'abandonnez pas ; revenez-y, ne soyez pas volontairement des transplantés, des déracinés. Dans notre société démocratique à outrance, ne grossissez pas le nombre de ces petits grains de sable que le vent soulève et qui vont s'abattre au hasard, n'étant bons que pour être broyés. On aime aujourd'hui invoquer ceux qu'on appelle les " morts qui parlent. " Il me semble que s'ils pouvaient parler, ils nous diraient : Restez près de nous ; nous vous communiquerons notre force ; nous en avons une même du fond de notre tombe, celle de nos exemples, celle de la solidarité qui unit dans une même famille les vivants et les disparus. Oui, si vous avez cette fortune de plus en plus rare de garder dans la grande patrie une petite patrie, revenez-y.

CHANOINE GOSSELIN.

Charlesbourg, 1919.



PLAN PARTIEL DE L'ILE D'ORLÉANS

SAINTE-LAURENT

A VOL D'OISEAU

CETTE jolie paroisse, baignée par son homonyme, adossée à Saint-Pierre, regarde Beaumont et Saint-Michel installés sur la falaise sud du Saint-Laurent. Elle est bornée : au nord par Saint-Pierre ; à l'est par la rivière Maheu ; au sud par le Fleuve ; à l'ouest par Sainte-Pétronille.

Son étendue est de deux lieues et un quart de longueur, et de une lieue de profondeur.

Saint Paul a été son premier titulaire jusqu'en 1696. Alors on lui substitua saint Laurent, probablement, dit Turcotte, à la prière du seigneur de l'île et comté de Saint-Laurent.

Bien qu'érigée, en 1675, sous ce dernier nom, l'île d'Orléans n'en a pas moins gardé sa première appellation.

Le premier acte des registres de l'état civil est de l'année 1679. Originellement, le chemin du roi, — du sommet au pied des coteaux, — au lieu d'être la diagonale actuelle d'un triangle dont le fleuve est la base, faisait un angle aigu près de la villa des " Quatre-

Vents", descendait au rivage en ligne droite, et aboutissait un peu à l'ouest de la villa des "Bosquets". Sauf ce changement et une légère courbe sur la terre de François-Horace Gosselin son tracé n'a pas varié d'un iota.

De même, à part deux ou trois déplacements, l'alignement primitif des "Habitations" d'un bout à l'autre de la paroisse n'a pas été modifié. Les sites choisis, du reste, s'imposeront toujours.

Outre le Saint-Laurent agricole, il y a ce que je puis appeler, au sens large du mot, le Saint-Laurent industriel. Il compte des représentants de tous les métiers d'utilité publique, naturellement installés en grande partie du côté sud du chemin du roi, de la villa des "Bosquets" à la rivière Maheu. Actuellement ces groupes d'emplacitaires, à l'état embryonnaire en 1800, égalent presque celui des cultivateurs. Sans ces maisons, plus ou moins âgées, qui bordent le grand chemin et qui dépayseraient ceux qui n'y font que de rares apparitions, on aurait sous les yeux un Saint-Laurent du dix-septième siècle, mais un peu moins enchanteur si cette bordure lui manquait.

Il n'y a guère plus d'un demi-siècle, abstraction faite de l'hiver qui relie l'île d'Orléans par un pont de glace, le canot en décembre et janvier, les chaloupes d'occasion en été, étaient le seul mode de communication de cette paroisse avec Québec. Cet isolement donna lieu, un jour, à une jolie boutade d'un ancien paroissien en route pour Chicago. Sa promenade terminée, rendu à Québec, il prétendait qu'il était déjà à mi-

chemin entre les deux villes. Je me hâte d'ajouter que les bateaux d'été et d'hiver, tant que le pont de glace n'est pas solide, ont amélioré le sort de ces insulaires.

Aussi, le Saint-Laurent de mon enfance, on aurait pu, sans obnubiler la couleur locale, le surnommer "Place sans-bruit." L'auteur des pages "Au foyer de mon presbytère" s'y serait sûrement ennuyé, car entendre coucher le soleil l'énervait. Cette paroisse, en ce temps-là, était vraiment une jumelle de celle de Saint-Antoine, sur l'île aux Grues. Le passage d'un étranger y était un événement presque sensationnel. Certains jours même, pas une voiture ne traversait le village. Seules, pendant la saison d'hiver, les silhouettes des cultivateurs de Saint-Jean et de Saint-François, montant au marché de Québec le vendredi et redescendant le lendemain, rompaient la monotonie. Sans le cinéma du fleuve, en été bien entendu, Saint-Laurent eut été un coin de terre aussi endormi que son voisin nord. Dix mois sur douze son ancienne physionomie est encore substantiellement la même ; mais l'affluence des promeneurs en juillet et août, surtout les dimanches, la rend presque méconnaissable et moins belle, pour parler franchement. Cet isolement, je l'ai constaté maintes fois depuis que j'ai gagné la haute mer, a naturellement influé sur la mentalité de ce petit peuple de six à sept cents âmes au plus, mais sauf cette différenciation secondaire, son portrait en raccourci peut assez facilement être crayonné comme suit : Normand comme le sang qui coule dans

les veines de la plupart des familles souches ; héritier des qualités et des défauts de sa race, conformément aux lois de l'atavisme.

Cette famille paroissiale, ni riche ni pauvre, mais contente de son sort, continue d'être une pépinière de prêtres, de religieuses et de professionnels. Le total de ces trois groupes n'est pas loin de la centaine, si toutefois il ne la dépasse pas. Sous ce rapport, elle brille indiscutablement au premier rang, étant donné que le chiffre de sa population n'est que de sept cents âmes. Ce capital, elle l'apprécie plus que tout autre ; cet honneur, elle en est orgueilleuse ; ce privilège, elle espère bien continuer d'en mériter la jouissance. Il en sera ainsi, avec la grâce de Dieu, si elle reste fidèle aux traditions ancestrales.

La première chapelle paroissiale de Saint-Laurent, dont on m'a montré une partie des fondations, il y a trois ou quatre ans, était située sur l'ancien emplacement d'Isidore Labrecque, à quinze ou vingt pieds du rivage. Aucun document ne permet de préciser l'année de son érection, mais la tradition rapporte qu'elle était longue de cinquante pieds, et large de vingt.

On ne connaît pas davantage la date de la construction de la deuxième église. Cependant il semble indiscutable qu'elle existait en 1697. Longue, à l'origine, de cinquante-cinq pieds et large de vingt-deux, elle fut allongée de vingt-deux pieds en 1702. Malgré cet agrandissement et, plus tard, l'installation de quatre jubés, elle fut toujours beaucoup trop petite. Son site au nord du chemin du roi était plus judicieux

que ses dimensions. Son vaisseau, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, était identique à celui de l'ancienne église de Sainte-Anne-de-Beaupré : deux minuscules chapelles latérales, clocher à double lanterne, surmonté du coq traditionnel, toiture en bardeau, murs crépis, portail avec œil-de-bouc et grande porte, petite porte latérale par laquelle on entraît et l'on sortait habituellement. Quant à la nef et au chœur, sauf quelques détails, ils étaient semblables à l'intérieur des églises de Sainte-Anne et du même âge.

Les ouvriers Filion et Leclerc la démolirent un an ou deux après que son utilité eût cessé. La sacristie seule resta debout, fut restaurée et servit de salle publique jusqu'à ce qu'elle fût rasée, elle aussi, il y a une dizaine d'années.

L'église actuelle, longue de cent treize pieds et large de trente-huit, en pierre taillée et couverture en fer-blanc, est en ligne droite avec le couvent.

Les entrepreneurs étaient : Antoine Pampalon pour la maçonnerie, Frs Gosselin pour la charpente, et les frères Breton pour la menuiserie.

La bénédiction solennelle, présidée par Mgr Bailargeon, eut lieu dans l'automne de 1862. Bien qu'elle n'ait aucun caractère architectural, elle plaît néanmoins, parce qu'elle est baignée de lumière et brillante de propreté.

Le presbytère a été construit en même temps que l'église, à côté de la vieille maison curiale. D'après le plan primitif, il devait être placé au sud de l'église actuelle. Mais la superficie du terrain ne le permet-

tant pas, on dut bon gré mal gré l'installer près de l'ancien. Conséquence, le voyage du presbytère à la sacristie est une corvée, surtout en hiver.

En sortant de la maison du bon Dieu, il convient d'entrer un instant au presbytère, saluer les trente-neuf curés de Saint-Laurent : MM. Basset, 1679-1680 ; Lamy, 1680-1683 ; de Francheville, 1683-1689 ; Tremblay, 1689-1692 ; d'Erbery, 1692-1693 ; Dauriac, 1693-1696 ; Frécourt, récollet, 1696-1700 ; Poncelet, jésuite, 1700-1712 ; Le Riche, 1712-1729 ; Chambon, jésuite, 1729-1731 ; Martel, 1731-1764 ; Martel, frère du précédent, 1764-1767 ; de Kerbério, 1767-1769 ; de la Brosse, jésuite, 1769-1770 ; Chartier de Lotbinière, 1770-1772 ; Mgr d'Esglis, 1772-1774 ; Compain, 1774-1775 ; Pinet, 1775-1777 ; Deschesneaux, 1777-1778 ; Huot, 1778-1781 ; Ducouvray, 1781-1783 ; Hamel, 1783-1786 ; Duchouquet, 1786-1787 ; Gatien, J.-B., 1787-1788 ; Ducoudu, 1788-1791 ; Mgr Burke, 1791-1794 ; Boissonnault, 1794-1798 ; de Borniol, 1798-1818 ; Fortin, 1818-1822 ; le Courtois, 1822-1827 ; Gingras, Ls, 1827-1829 ; Gauvreau, 1829-1833 ; Naud, 1833-1859 ; Bonneau, 1859-1865 ; Forgues, 1865-1882 ; Blais, 1882-1901 ; Gouin, 1901-1903 ; Labbé, 1903-1907 ; East, 1907.

Cette nomenclature terminée, il est naturel que je souligne les noms de ceux qui sont mes anciens curés, et que je m'attarde un peu à rappeler leur souvenir. Passer outre, sans plus de détails qu'un millésime, étonnerait et désappointerait peut-être les anciens paroissiens.

M. LE CURÉ NAUD

MON premier curé a été M. Naud : né à Deschambault en 1801 ; ordonné en 1826 ; missionnaire des Acadiens en 1829 ; curé de Saint-Laurent en 1833 ; démissionnaire en 1859 ; décédé en 1889, à l'âge de quatre-vingt-sept ans et dix mois, après un séjour de cinquante-six ans à Saint-Laurent.

Sommairement, je puis le définir ainsi : Une âme virile dans un corps débile. Sa personnalité, elle se dessinera toute seule au cours de ce *Memento*.

Je n'ai gardé aucun souvenir de ma première vision de cet ancien curé, qui eut lieu le 22 novembre 1846. J'ai appris plus tard qu'il m'interpella à plusieurs reprises, en latin et en français. Heureusement, mon parrain et ma marraine, au fait du cérémonial, s'empressèrent de répondre pour moi. Mon unique prénom lui plut, et l'audience fut cordiale du commencement à la fin.

Quand je retournai le voir sept ans après, je m'acheminai — pour parler franchement — presque à reculons. C'était le jour fixé pour la confession des gamins de mon village, alors bi-annuelle seulement.

Tant pis pour ceux qui rechutaient avant les six

mois écoulés ! Avec, par surcroît, la première communion retardée jusqu'à dix et onze ans, le levain originel, que le baptême n'expulse point, pouvait aisément faire fermenter la pâte. En ce temps-là, pratiquement, on était janséniste sans le savoir. Ce monstre avait couvé même dans notre Canada. Sans parrain ni marraine cette fois, j'étais naturellement un peu inquiet. Mais bientôt rassuré, le dialogue s'engagea entre le curé et son petit paroissien, et je sortis convaincu que l'épouvantail était plus imaginaire que réel. Toutefois, je ne me suis familiarisé avec pareil tête-à-tête qu'après mon entrée au Petit Séminaire. Alors seulement, le bain spirituel qu'on prend au confessionnal m'a paru infiniment plus délicieux que le bain de vapeur, pourtant si réconfortant. En vérité, ma connaissance de cet ancien curé date de l'époque de ma prise de soutane. J'étais un timide, et cet homme de Dieu manquait du magnétisme qui enhardit et fait approcher les enfants. Ce don que possédait à un si haut degré M. Laliberté, ancien curé de Saint-Michel, n'est le privilège que du petit nombre.

Quoiqu'il en soit, le supérieur de M. Naud fut bien inspiré en le nommant curé d'une paroisse aussi facile à desservir, et dont les rapports annuels de l'époque mentionnent, en moyenne, vingt-cinq baptêmes, quatre ou cinq mariages et une dizaine de sépultures. Sans doute, à Saint-Laurent comme ailleurs, il y avait cinquante-deux dimanches par année ; mais la distance et les chemins permettaient de chanter la messe

paroissiale à huit heures et demie en hiver, et huit heures en été.

Malgré cela, il ne fut pas resté vingt-six ans sur la brèche s'il n'avait pas su distribuer sa besogne et se choisir des auxiliaires. Ainsi, il mobilisait les communions pascales par groupes de cinq familles dont le jour d'audience était annoncé au prône. Mais malheur à qui violait l'arrêté ministériel ! Son Jeannotte remplissait – au sens large du mot – les fonctions de vicaire général, et lui rendait au chœur et ailleurs tous les services qu'un pieux laïque peut rendre à un curé. Il avait aussi deux vicaires honoraires : Pierre Lapierre chargé de présider la Prière du carême, et Guillaume Cinq-Mars récitant le chapelet à haute voix pendant les vêpres des dimanches de mai. Il s'était même adjoint un répétiteur féminin de théologie populaire, veillant à la discipline des enfants, interrogeant sur la lettre du catéchisme, et risquant même des commentaires qui accusaient plus de bonne volonté que de savoir. Cette organisation du service paroissial, combinée avec le régime alimentaire d'un cénobite, n'empêchait pas les accès de mauvaise humeur de son estomac, mais elle lui permettait du moins de chanter la grand'messe paroissiale, de monter en chaire assez régulièrement, en un mot de faire face à la corvée dominicale. Elle le fatiguait, mais sans l'abîmer, et le repos hebdomadaire qui la suit suffisait à le remettre.

D'ailleurs, le vaisseau de sa petite église lui permettait de chanter et de prêcher sans s'époumonner, et ses aptitudes naturelles l'aidaient singulièrement.

Un cerveau vif, souple et délié lui fournissait à bon marché la pâture qu'il distribuait à son peuple. Son parler facile et correct le dispensait, non pas de méditer, mais de rédiger une prose que ses paroissiens comprenaient et goûtaient. En chaire, il était français autant que son ami M. Besserer, curé de Sainte-Famille, était allemand. Bref, il n'ennuyait personne, surtout dans ses prênes, spirituels souvent, piquants parfois, et n'oubliait pas de redescendre en son temps. Si je me rappelle bien, sa prédication, comme celle du clergé de cette époque, — morale plutôt que dogmatique, — était entremêlée d'offensives contre le parasol, la crinoline et la forme des chapeaux. Etant donné que la mode est un tyran à sept têtes, l'intervention privée, — si elle est justifiable, — a plus de chance d'aboutir que les dénonciations publiques. Lorsqu'une fantaisie féminine est réellement trop suggestive ou même provocante, il incombe à l'évêque, le premier curé du diocèse, d'élever la voix. Autrement, faute d'unité dans l'action, on bataille en vain. Je crois que le clergé ancien a parfois exagéré en pareille matière et s'est même battu contre des moulins à vent. Une formation théologique insuffisante par suite du malheur des temps en a été la cause première. Si l'on veut juger impartialement les actes de ce passé, il ne faut pas oublier le fait historique de 1760, et la position difficile qu'il a faite au clergé et aux professionnels du siècle qui a suivi. Les événements sont les seuls vrais coupables, à mes yeux du moins.

Pauvre de santé, M. Naud, ne l'était pas moins de

fortune. Il était donc doublement pauvre et s'en réjouissait. Je puis même dire, sans exagération, qu'il desservit Saint-Laurent vingt-six ans durant presque gratuitement. Une lettre à M. Pilote, en date du 25 mars 1843, en fournit la preuve : " trois cents minots d'avoine à trente sous, voilà ma dîme. " S'il ne mentionne pas son casuel, c'est qu'il était nominal. Les grand'messes étaient rares à cette époque, et l'honoraire des messes basses n'était que de vingt sous. En somme, son revenu ne dépassait guère celui des vicaires actuels. Néanmoins, non seulement il faisait honneur à ses dépenses de maison, mais son budget annuel se soldait invariablement par un excédent de recettes. La preuve, c'est qu'il compte parmi les bienfaiteurs insignes du Collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière. M. Pilote se rappela en temps opportun un premier don fait en 1841, et sut diplomatiquement le " pomper " pour son cher collège. Ce sont précisément ses relations désintéressées avec mon ancien curé, qu'il venait saluer tous les ans, qui me l'ont fait connaître alors que je n'étais qu'un enfant. J'étais — lorsqu'il passait à Saint-Laurent — son servent de messe, qu'il gratifiait chaque fois d'une fort jolie image. Ce disparu de 1884, qui fut l'une des personnalités marquantes du clergé de son époque, aura sûrement sa biographie quand tous les acteurs seront en sommeil. Elle ne sera pas banale, mais elle exigera un doigté souple et délicat.

Les conditions imposées par le donateur n'étaient pas onéreuses, et se résumaient aux deux suivantes :

“ Secret absolu et pas d'intérêt, du moins tant qu'il pourrait s'en passer. ” La lettre suivante à M. Pilote, en date du 26 mars 1847, démontre qu'il ne donnait pas de son superflu.

“ Puisque vous êtes pauvre, je veux bien partager votre pauvreté et je vais vous envoyer tout ce qui me reste. J'ai retiré les petits crédits que je faisais profiter et vous les envoie ; à présent il ne me reste plus que quelques piastres dans ma bourse pour la dépense journalière de la maison, laquelle dépense n'est pas forte, je vous assure. Si j'avais encore quelque chose à vendre ce printemps ! Mais, non ; trois cents minots d'avoine à trente sous, voilà ma dime. N'importe ! Dieu la bénira et aura pitié de moi. Je vendrai, à la place, des gadelles, des melons, des herbes salées, des oignons, de la ciboulette, des pommes de choux, des glands, des cerises à grappes, car voilà ce que j'ai fait jusqu'à présent ; mais c'est un manège qui commence à me dégoûter, je suis las de tant de minuties. Cependant il fallait faire quelque chose pour mon âme, et voilà comment je m'y suis pris.

“ Quant à l'intérêt dont vous parlez, n'en parlons pas pour le présent. Tant que je ne le demanderai pas pour quelque pressant besoin, il sera par là même censé donné.

“ Ah ! si j'avais les revenus de la plupart des curés de votre côte, je ferais bâtir un collège à moi seul.

“ Je désirerais bien qu'il y eût dans votre collège un professeur d'agriculture adaptée à notre climat.



M. LE CURÉ NAUD

Ce serait à mon avis un des plus signalés services rendus au pays. ”

Dans cette lettre M. Naud se peint lui-même bien mieux que je ne saurais le faire. Donner ainsi, c'est la charité héroïque, poussée jusqu'à la folie pourrais-je dire ; c'est monter au niveau de la pauvre citée à l'ordre du jour dans une page de l'Évangile. Le montant de ces infiniment petits représente, je crois, un capital d'une dizaine de milliers de piastres en faveur d'un collège qui n'était même pas son *Alma Mater*.

S'il n'est pas le fondateur de l'École d'agriculture du collège Sainte-Anne, le *desideratum* qu'il exprime prouve du moins qu'il en a été l'inspirateur alors que personne n'y songeait. On a fait plus que ne le souhaitait ce passionné de l'agriculture. Au lieu du professeur qu'il suggérait on a fondé une École qui fait honneur à ses directeurs. Je comprends maintenant le chagrin qu'il éprouva en 1871, convaincu que la crise financière du Collège était irréparable.

On soupçonne sans doute que son potager n'était pas l'unique facteur des largesses vraiment princières qui sont à son crédit. Il exploitait sur la même échelle une autre mine d'or : l'économie sur tous les terrains. Sa table — lorsqu'il était seul — était garnie comme celle d'un ermite du désert. Son mobilier était superlativement ecclésiastique, et sa garde-robe aussi vide que celle du curé d'Ars. Toujours convenablement vêtu, bien que le chapeau, le manteau et la soutane fussent substantiellement les mêmes. C'est un fait que je n'ai pas souvenir de l'avoir vu étrenner un drap

neuf quelconque. En tout cas, il s'est rarement payé ce luxe. Mais je puis certifier qu'il a vécu sa carrière sacerdotale à Saint-Laurent avec le même "buffalo." De plus, il n'a peut-être pas dépensé dix piastres pour frais de voyages. Lorsqu'il est décédé en 1889, il n'était pas allé à Québec depuis 1846, et n'est jamais retourné dans sa paroisse natale après son ordination. Il s'absentait seulement un instant pour causer avec son confesseur, de sorte que personne n'a pu dire qu'il était partout, excepté dans sa paroisse.

Ces détails suffisent à expliquer des libéralités qui, de prime-abord, semblent incroyables. Quoiqu'il en soit d'un genre de vie plus aisé à critiquer qu'à imiter, il justifie la définition que j'ai donnée de M. Naud tout à l'heure ; "Une âme virile dans un corps débile." Ce renoncement de tous les jours pendant une vie entière est de l'héroïsme, et seules les âmes viriles sont capables d'héroïsme. Le populaire, dont les jugements n'ont d'autre *criterium* que les apparences, a pu classer ce grand aumônier parmi ceux qu'un certain monde qualifie de "mesquins". C'est pourquoi je suis doublement heureux de venger la mémoire de mon ancien curé qui, comme tous les bienfaiteurs, n'a été un mesquin que pour lui-même.

Il était trop consciencieux pour ne pas administrer les affaires de la fabrique aussi économiquement. Bien que le casuel annuel fut presque nul, il la laissa riche de quelques milliers de piastres, amassées sou par sou. Aussi, il céda "*ad duritiam cordis*," lorsque Mgr Baillargeon, en tournée pastorale, insista pour

que Saint-Laurent donnât ou prêtât sans intérêt, à Beauport, une somme de quatre cents piastres. L'évêque n'avait pas tort puisque Beauport était en vilaine posture financière, mais le curé de Saint-Laurent avait raison.

Il légua aussi à la fabrique, mais pour le bénéfice de ses successeurs, un lopin de terre voisin de l'ancien bien de Louis Huot. Cette transaction est la preuve qu'il n'était pas seulement économe, mais aussi un homme d'affaires avisé, qui sait prévoir l'avenir. Comme je l'ai dit plus haut, M. Naud était un passionné de l'agriculture. S'il en avait eu le pouvoir légitime, il eût décrété la conscription agricole obligatoire, dans sa paroisse du moins. Mais plus respectueux des droits individuels de son peuple que les politiciens, il se contenta de prêcher le volontariat, directement et indirectement. Le mouvement de 1845-50, qui embrigada pour Saint-Féréol bon nombre de paroissiens de Saint-Laurent, est partiellement son œuvre, je crois.

Les attributs essentiels d'un curé sont la piété et la science, dans l'ordre que je les mentionne. Bien que d'inégale valeur, ils sont tous deux indispensables. M. Naud — comme le clergé de cette époque — possédait surtout le premier, qu'il enseignait par l'exemple plus que par la prédication. Ainsi, sa dévotion à la sainte Vierge était l'apanage de ses paroissiens, et cependant la récitation du chapelet pendant les vêpres de mai était le seul exercice du mois de Marie. C'est le témoignage spontané que lui rendait un ancien paroissien décédé à Chicago en 1917. " Si j'aime la

sainte Vierge, me disait-il, je le dois à M. Naud."

L'érudition du clergé canadien, pendant le siècle qui a suivi la cession du Canada, était nécessairement limitée. Le cours théologique marchait de pair avec des fonctions qui empiétaient trop sur l'étude. De plus, les livres et les manuels manquaient par suite de l'absence de relations commerciales avec la France. La bibliothèque d'un curé était réduite à sa plus simple expression, et il était forcément *vir unius libri*. Quoiqu'on en dise, l'homme d'un seul livre est rarement redoutable. En tout cas, ce livre doit être bien au point, un conducteur sûr, et suppose que son courtisan est assez intelligent et judicieux pour en extraire la moëlle. Or, ce témoignage je puis le rendre sans flatterie à mon premier curé.

Un dernier trait qui met bien en évidence l'esprit ecclésiastique de M. Naud. S'il ne s'absentait jamais de sa paroisse, il ne sortait guère de son presbytère que pour aller à l'église et causer parfois avec ses deux voisins immédiats, François Gosselin et Louis Godbout.

M. Naud démissionna en 1859. Une santé toujours chancelante et la perspective d'une nouvelle église dont la construction s'imposait le décidèrent à déposer les armes. Les paroissiens ne furent ni étonnés ni tentés de lui dire : *Cur quæris quietem, cum natus sis ad laborem ?* Il cessait, il est vrai, d'être leur curé, mais il leur fit plaisir en continuant de séjourner au milieu d'eux.

Tout était prévu. En sortant de son presbytère il alla s'installer chez son vieil ami Louis Godbout, qui lui

céda la moitié de sa grande maison. C'est là que, quarante ans durant, il a vécu heureux, assisté par son fidèle Jeannotte et par une religieuse sans cornette, Vitaline Lapointe. A partir de ce moment il ne fut plus que l'homme de la prière, indifférent à tout ce qui passe. Ces quarante ans de vie cachée, je puis ainsi les résumer : lever à la même heure, méditation à la sacristie où il avait son prie-dieu, assistance et communion à la messe qu'il ne célébrait plus, par scrupule ou crainte de gêner, suivie d'une longue action de grâces. Puis, dans l'après-midi, entre deux heures et quatre, il revenait à l'église réciter son bréviaire devant le Saint-Sacrement et causer longuement avec Notre Seigneur. Cette vie sacerdotale que je viens de retracer ne m'est jamais apparue aussi belle et aussi édifiante qu'en ce moment. Franchement, si je n'avais toujours été un admirateur de l'ancien clergé, je me le reprocherais.

M. Naud économisa tellement son maigre capital de santé qu'il lui permit de survivre à deux de ses successeurs, et de vivoter quatre-vingt-sept ans, neuf mois et vingt jours. Son vieux médecin, le Dr Lachance, parti avant lui, avait été bon prophète en lui prédisant une longue vie s'il parvenait à doubler le cap de la cinquantaine. Lorsqu'il mourut, il était un parfait inconnu pour les neuf-dixièmes du clergé de Québec, et bon nombre n'apprirent que ce jour là qu'il comptait encore parmi les vivants

Son service, chanté par le vicaire général, Mgr Legaré, eût lieu le 30 août 1889, et son corps, suivant le désir

qu'il en avait exprimé, fut inhumé près de l'autel de la sainte Vierge et de la madone dont il avait doté l'église.

On remarquait au chœur : Mgr Benjamin Paquet, Mgr Méthot, et les abbés Fortier, supérieur du collège de Lévis, C.-A. Collet, Chs. Trudelle, Eug. Frenette, D. Pelletier, Arthur Belleau, L.-N. Lessard, L. Mayrand, J.-B. Blouin, Ad. Michaud, Clovis Laflamme, D. Gosse-
lin, T.-G. Rouleau, H. Bouffard, Henri Paquet, J.-E. Leclerc, Arthur Lemieux, Ad. Simard, Emile Dionne, S. Simard, N. Grégoire, J.-A. Bigaouette, J.-A. Myrand, et le nouveau curé de Saint-Laurent, M. W. Blais.

M. LE CURÉ BONNEAU

Lorsque le nouveau curé de Saint-Laurent fit son apparition ses paroissiens le saluèrent au cri de "vive le roi," supprimant "le roi est mort," puisqu'il n'était que démissionnaire. La Renommée aux cent bouches leur avait tout appris, et sa biographie verbale circulait dans toutes les familles. On savait qu'il était un insulaire, né en 1826, au bout de l'île d'Orléans, aujourd'hui Sainte-Pétronille ; fils de Pierre Bonneau reçu pilote en 1820 ; ordonné en 1849, et vicaire à Saint-Patrice, Québec, depuis 1850. Il suffit d'un simple coup d'œil sur sa photographie pour soupçonner qu'il a dû être un curé populaire. Ce n'est pas assez dire. Il a été jusqu'à présent du moins, je ne crains pas de l'affirmer, le curé le plus populaire qui soit passé à Saint-Laurent.

Jeune, moderne sans être moderniste, courtois, affable et distingué à la fois, délicieusement poli, étranger à rien de ce qui intéressait son peuple, un passionné des âmes, bel homme par surcroît, son emprise sur ses paroissiens n'a pas lieu d'étonner. Sous ce rapport, il ressemblait à l'archevêque de Regina et n'était pas moins riche de magnétisme. Aussi son passage à

Saint-Laurent fut une lune de miel ininterrompue.

Ses paroissiens attendaient impatiemment le premier dimanche d'octobre, anxieux de voir le nouveau titulaire monter à l'autel et en chaire. Ils furent plus ou moins désappointés, mais leur curé ne fut pas dépopularisé. La messe à peine finie, les circonstances atténuantes étaient sur presque toutes les lèvres. Un gosier de rossignol, disait-on, n'est l'apanage que du petit nombre. C'est une vérité de la Palisse. Ça ira mieux, opinaient quelques-uns, quand il sera déshabitué de chanter la messe en anglais. Cet argument, que j'ai entendu, partait d'un bon naturel, mais ne me paraissait pas décisif. Pas un paroissien, en tout cas, ne voulait avouer que M. Bonneau avait un pauvre gosier musical. On n'en démordit jamais, et seul les plus frondeurs s'amusaient, avec mesure toutefois, des impayables *ite missa est* qu'il improvisait chaque dimanche. Son allocution, sans être éloquente, fut religieusement écoutée et leur plut. Il est encore, pensaient-ils, trop familier avec l'anglais pour donner sa pleine mesure. En définitive, ils étaient convaincus que son bilinguisme le desservait dans un milieu exclusivement canadien-français. Cette impression n'était pas tout à fait fausse. Quoiqu'il en soit, dans mon humble opinion, leur nouveau curé était un catéchiste remarquable et un prédicateur presque médiocre. Sa phrase, grammaticalement correcte, n'avait pas la plus légère teinte littéraire. Heureusement la parole de Dieu n'a pas besoin de ce supplément pour faire son œuvre. Ses sermons étaient



M. LE CURÉ BONNEAU

à la portée de son auditoire. Seulement, au lieu de ramasser en quelques phrases substantielles l'instruction précédente, il débutait invariablement par une trop longue série de " je vous ai dit, dimanche dernier ". Cette remarque faite, je m'empresse de plaider indulgence en faveur du curé canadien condamné à monter en chaire tous les dimanches, mais pourvu qu'il sache en descendre. Sinon, je le livre à ses juges.

Au reste, les défauts que je viens de souligner sont chose tout à fait secondaire pour un curé. Sans doute, aucun don n'est quantité négligeable ; mais l'amour des âmes, le plaisir de les pétrir et de se dépenser pour elles doit être sa caractéristique. Elle prime tout, et sans elle, un curé n'est qu'un pasteur d'âmes nominal, une cymbale retentissante s'il est éloquent, un ténor qui plaît s'il chante bien. Or, cette caractéristique, M. Bonneau la possédait à un rare degré. Il était un médecin spirituel recherché, paternel mais sans faiblesse. Son confessionnal, je le sais, était aussi populaire que la piscine de Siloé. Si ma paroisse — ce que j'ignore — comptait quelques renards lors de son arrivée, il sut vite les apprivoiser, car son emprise sur les âmes était encore plus irrésistible que dans ses relations extérieures. Aussi, lorsqu'il quitta Saint-Laurent il laissait à son successeur un jardin paroissial vierge de ronces et d'épines, dans lequel les mauvaises herbes étaient clairsemées.

Il me plaît aussi de rappeler — à l'honneur de sa mémoire — qu'il n'oublia pas le recrutement du clergé, et qu'il ne désirait rien tant que susciter des vocations

ecclésiastiques. Lors de sa prise de possession, en 1859, Saint-Laurent ne comptait qu'un seul écolier : Mgr Gosselin, entré au Petit Séminaire depuis quelques semaines seulement. En 1860, M. Bonneau y poussait Edouard Labrecque, décédé élève en droit, et Frs Cinq-Mars, ancien curé de Lyon's Mountains ; puis, en 1861, j'y entrai à mon tour. Il m'a efficacement aplani les voies, et il a droit à la reconnaissance de celui qui était alors son lecteur pendant le dîner et le souper. Les prémices de mon ministère lui appartenaient donc, et je fus heureux de le remplacer chez les Sœurs de la Charité, en juillet 1872, au cours d'un voyage de santé dans le golfe Saint-Laurent, où il missionna en même temps. Ses successeurs ont favorisé et même grossi ce courant d'entrées au Petit Séminaire, à tel point que, abstraction faite des professionnels, Saint-Laurent compte actuellement dix-huit ouvriers travaillant à la vigne du Seigneur. Sauver ses paroissiens et préparer de nouvelles générations de sauveurs sont le programme de tout vrai pasteur d'âmes. Remplir et agrandir même les cadres du clergé diocésain est une œuvre qui lui incombe et que personne ne peut accomplir avec un égal bonheur.

Un autre souvenir se présente en ce moment à mon esprit, et je le mentionne immédiatement. La première procession solennelle de la Fête-Dieu que présida M. Bonneau, en 1860, est restée inoubliable. La paroisse entière se mit à sa disposition ; cultivateurs, ouvriers et pilotes. Les premiers fournirent la matière première aux décorateurs chargés de l'érection des re-

posoirs et des voûtes habillées de branches de sapin. Les pilotes empruntèrent aux capitaines des navires en rade de Québec leurs multiples drapeaux qui variaient avec leur nationalité. Anglais, Danois, Suédois, Norvégiens et Américains, pour ne mentionner que les principaux, fraternisaient ensemble, et jamais le petit village de Saint-Laurent ne fut mieux pavoisé. Un mousquet installé sur la colline qui domine la chapelle de l'est, et grondant à intervalles réguliers, donnait à la marche triomphale du Saint-Sacrement un cachet inusité de grandeur et de solennité. Toutes les processions religieuses se ressemblent plus ou moins, mais la plus belle, la plus impressionnante sera toujours celle de la Fête-Dieu dans une paroisse rurale canadienne-française. Cette scène, aussi grandiose que simple, tentera peut-être le talent poétique du R. P. Chaussegros, s. j.

Si l'ancien curé de Saint-Laurent avait été architecte autant que médecin spirituel, il eut doté ma paroisse d'un temple plus artistique et mieux situé. Grâce à sa popularité que j'ai déjà soulignée, la majorité hostile au site qu'il préférait s'inclina respectueusement, et il n'y eût pas de bruit dans Landerneau.

D'ailleurs, cette erreur de perspective, sur laquelle je ne veux pas insister, ne contraria les paroissiens qu'en matière de goût, tandis qu'elle ennuie leurs curés chaque fois qu'ils s'acheminent vers la sacristie.

Ce curé bilingue pouvait être mieux utilisé dans un autre milieu. Aussi, en janvier 1865, il fut rappelé à Québec où il avait débuté, et nommé aumônier

militaire en remplacement de l'abbé J.-B.-A. Ferland, avec résidence à l'Archevêché. Cette nouvelle produisit l'effet d'un coup de tonnerre dans un ciel serein, car la popularité de M. Bonneau était encore à son zénith. Son départ fut — plusieurs mois durant — l'unique thème des conversations, et je puis dire, sans exagération, que la paroisse entière était endeuillée. Une preuve, c'est que paroissiens et paroissiennes de Saint-Laurent ne montaient jamais à Québec sans aller saluer leur ancien curé. Pareil pèlerinage est un témoignage d'estime plus éloquent et plus sincère qu'une adresse avec présentation d'une bourse pleine de pièces d'or.

Lorsque la garnison anglaise quitta définitivement la citadelle de Québec, M. Bonneau fut nommé aumônier des Sœurs de la Charité, où il est décédé en 1882, à l'âge de cinquante-six ans. Sauf les cinq ans et demi passés à Saint-Laurent, il a donc fait sa carrière à Québec.

M. LE CURÉ FORGUES

SUCCÉDER à un curé presque trop populaire est affaire délicate et périlleuse. M. Forgues l'expérimenta en acceptant la succession de M. Bonneau. Plus que cinquantenaire, grave et presque froid, penseur plutôt que causeur, sans magnétisme, chantre médiocre, prédicateur solide, il est vrai, mais s'exprimant difficilement, cet ancien procureur du Séminaire de Québec, on le conçoit sans étonnement, fut respectueusement accueilli, mais sans enthousiasme. Saint-Laurent ignorait à ce moment la valeur du don qui lui était fait. Aussi, le nouveau curé laissant croire à son peuple que sa mentalité lui échappait, se mit à l'œuvre avec le même entrain que s'il eût été *persona grata*, sûr que l'avenir mettrait les choses au point. C'est précisément ce qui arriva. On ne tarda guère de l'apprécier, à tel point qu'il est actuellement moins oublié que celui qu'il a remplacé. L'explication de ce fait apparemment paradoxal, c'est que la popularité du prédécesseur était plutôt sentimentale, et celle du successeur uniquement rationnelle, si je puis m'exprimer ainsi. La première, de trempe ordinaire, est nécessairement plus éphémère. C'est un fait d'expérience qu'il suffit

d'énoncer. Si les paroissiens de Saint-Laurent avaient été mieux informés, ils eussent applaudi à la nomination de l'un des prêtres les plus distingués du diocèse de Québec: ancien curé de Sainte-Marguerite, de Sainte-Marie, Beauce ; de Sainte-Monique, de Rimouski, et procureur du Séminaire de Québec, de 1849 à 1859. Ils ne sont pas légion, en effet, les curés expérimentés à la fois dans les affaires et dans le *regimen animarum*. Or, cette double qualification, les positions qu'il avait remplies pendant vingt-huit ans de prêtrise avaient permis à M. Forgues de l'acquérir.

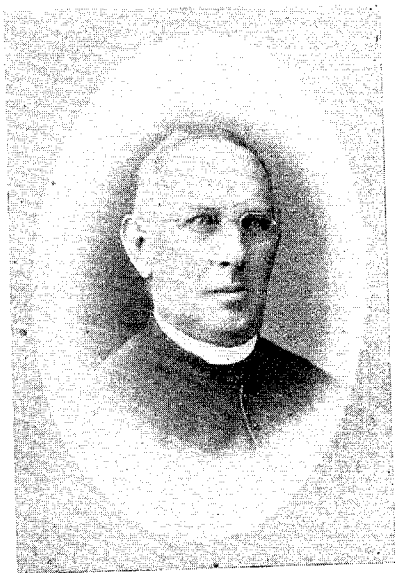
On lui offrit le portefeuille des finances lorsque la fondation de Laval fut décrétée. Il accepta sans peut-être se rendre exactement compte de la tâche gigantesque qu'il assumait. Il est heureux que la Providence nous dérobe la connaissance de l'avenir, parce qu'on reculerait invariablement devant la vision nette des futurs contingents. Comme il fallait de l'argent et beaucoup d'argent pour mener l'entreprise à bonne fin sans compromettre l'œuvre du Petit Séminaire, on demanda à M. Forgues s'il croyait à la possibilité de faire sortir de terre les capitaux indispensables, et sur sa réponse affirmative les Directeurs lui donnèrent à peu près carte blanche. Je dis "à peu près", car le Supérieur ne pouvait abdiquer sans réserve, en principe du moins. Seulement, il lui restait — pour prévenir une cassure — le privilège peu populaire de céder. Il s'y résigna un jour que la malle du procureur attendait sur le perron de pierre de la cour des jeunes la voiture qui devait la déménager.

M. Ls-Jacques Casault apparut à ce moment psychologique, dit un mot à M. Forgues et la crise ministérielle prit fin. Un procureur est faillible comme tout autre mortel, mais la présomption est en sa faveur tant qu'on n'a pas prouvé qu'il a tort. En tout cas, à mes yeux du moins, une démission grandit généralement celui qui sait la donner en temps opportun.

Le Séminaire entrait dans une ère nouvelle. Il lui fallait dorénavant un procureur plus moderne, débrouillard, clairvoyant et visant juste, "se couchant tard et se levant matin," suivant l'expression des hommes d'affaires ; en un mot, un financier et non un simple régistiaire des recettes et dépenses. Le nouveau titulaire justifia *et amplius* la confiance de ceux qui l'avaient induit en tentation et prouva qu'il n'avait pas trop présumé de soi-même. De plus, il était trop avisé pour ne pas soupçonner, malgré les apparences, qu'on lui présentait un calice. Un procureur vit généralement plongé dans le matériel, dans la pénombre du personnel qui l'entoure, est la victime journalière d'une foule d'ennuis, assaisonnés parfois de critiques imméritées et, dans la circonstance que je rémémore, il lui fallait en outre révolutionner le drainage fiscal. L'œuvre universitaire séduisait M. Forgues, et les difficultés qu'elle comportait étaient — pour un caractère de cette trempe — quantité négligeable. Il s'installa donc dans le bureau que le procureur actuel a rafraîchi et agrandi, et s'attela à la besogne. Lorsqu'il en sortit en 1859, il avait tout rénové : modernisé la comptabilité, refondu censiers, terriers, cartes et plans,

mobilisé les débiteurs en panne dans les seigneuries de l'île Jésus, de la côte Beaupré et autres lieux, enregistré ses conscrits territoriaux, assuré le paiement des créances par une obligation notariée, et réglé les affaires en litige, en cour ou hors de cour suivant les circonstances ; en un mot, il avait mis les choses au point autant qu'il est humainement possible. Je l'ai constaté "de visu" pendant mon passage à la Procure, de 1868 à 1872. Dieu seul sait exactement les moitiés de nuits passées sur un dossier sans parvenir à débrouiller le chaos ! Au bas d'une page d'un livre de comptes il remarqua un jour le mot *cave* mis en vedette. Il songea naturellement à la règle de la grammaire latine : *cave ne cadas*, comprit sans plus d'explications que le mot était un avertissement, et que la clef du mystère resterait peut-être introuvable. Ces jouissances, je le sais, ne lui manquèrent pas.

Cet ancien procureur ne se désintéressa jamais du département avec lequel il s'était identifié pendant une décade. Il était intéressant de l'entendre causer sur ce thème inépuisable en souvenirs et anecdotes de tout genre. Ainsi, je me rappelle en particulier son appréciation des deux Dorion, alors les procureurs légaux du Séminaire, à Montréal. Du point de vue professionnel, il préférait à Sir Aimé son frère Wilfrid, pourtant moins primesautier, ajoutait-il, et comme justification de sa préférence me citait une cause dont celui-ci se chargea sans tenir compte de l'opinion de son frère, et qu'il gagna. Il est de fait que M. Forgues fut presque toujours — sinon toujours — un plaideur



M. LE CURÉ FORGUES

chanceux. Doué d'un sens légal que n'ont pas tous les avocats, il commençait par étudier sous toutes ses faces le point en litige, scrutait le pour et le contre, et rédigeait lui-même le sommaire de la cause que revisait ensuite son avocat.

Sans approuver tous les coups de barre du gouvernement ministériel, il resta jusqu'à la fin un ami franc et loyal du Séminaire de Québec. C'est dire qu'il ne compta jamais parmi les courtisans, qui ne sont sûrement pas les meilleurs amis.

Sachant discerner — comme une foule d'autres — entre les hommes qui passent et l'œuvre qui ne passe pas, ceux-là, il les a inégalement estimés, mais celle-ci, il l'a toujours aimée de tout son cœur et de toute son âme. Citer des faits comme preuve serait une injure à sa mémoire.

La Bibliothèque de Laval possède, je crois, une collection presque complète de "l'Univers," dont mon ancien curé est le donateur. Sans être un militant, ni même un partisan proprement dit, il savourait cette prose inimitable, qui enchantait ou faisait grimacer et même rager, suivant la mentalité d'un chacun. Son nom figura jusqu'à la fin sur la liste des abonnés. C'est ce qui m'a valu la bonne fortune de faire connaissance avec le fougueux polémiste catholique et de l'apprécier plus équitablement. Comme tous les convertis il aimait passionnément l'Eglise, et c'est l'explication du fait qu'il fouettait jusqu'au sang les mécréants qui osaient insulter sa Mère. Quoiqu'il en soit de la mesure de ses coups, j'admiraï Louis Veillot tel qu'il était,

avec ses qualités que d'autres prétendaient être des défauts. Jamais écrivain ne fut plus discuté dans tous les milieux, en Canada aussi bien qu'en France. C'est pourquoi M. Forgues ne manquait jamais — lecture faite — de déposer son journal à la salle de récréation de ses confrères. C'est peut-être pour expier ce malin plaisir qu'il en fit cadeau en quittant le Séminaire après avoir failli y laisser ses os. Pendant la construction du Pensionnat universitaire, m'a-t-il raconté lui-même, il tomba dans le vide alors qu'il était huché au troisième. Grâce à la Providence des imprudents, il en fut quitte pour quelques jours de repos, et il échappa aux chirurgiens qui apprirent trop tard sa mésaventure.

Lors de sa nomination, M. Forgues était — depuis quatre ans — en repos à Saint-Michel, sa paroisse natale. Il y soignait sa santé en besognant toujours, et consacra ses loisirs à la réorganisation du bureau du registraire des hypothèques, dont le titulaire était alors son frère Pantaléon. Bien que Saint-Michel et Saint-Laurent se regardent presque par-dessus le fleuve, il dut se rendre à son poste par le chemin des écoliers, parce qu'on était en plein hiver.

La prise de possession eut lieu le premier dimanche de février 1865, et l'abbé Edouard Chabot, de passage à Saint-Laurent, chanta la messe. Ce premier contact impressionna favorablement et fit bien augurer de l'avenir. Les paroissiens, en effet, ne furent pas lents à estimer leur nouveau curé : réservé, digne, courtois, discret, ponctuel, prompt à l'appel, et surtout *vir boni consilii*.

Quelques-unes de ces notes étaient évidentes *a priori* ; et il ne fallait pas longtemps causer pour saisir les autres et, en particulier, la rectitude d'un jugement infaillible autant que le comporte la nature humaine. Aussi il devint bientôt le conseiller de son peuple et, en matière litigieuse, l'arbitre de la paix.

Ses consultations, toujours *ad rem*, nettes, concises et motivées faisaient généralement loi. Son passage à la Procure du Séminaire avait naturellement affiné ce don inné chez lui. Heureuse la paroisse dirigée par un cerveau de cette trempe ! Je suis par tempérament plutôt un antipanégyriste, et néanmoins M. Forgues, dans mon humble opinion, était un curé idéal. Il pilotait sa paroisse comme son ancien collègue le cardinal Taschereau gouvernait son diocèse. La ressemblance de ces deux personnages, dans les grandes lignes du moins, est indiscutable, je crois, et un court parallèle la mettrait en évidence. Ainsi, pour ne rappeler qu'un mince détail, ces deux ecclésiastiques on savait — sans information — où les rejoindre à n'importe quelle heure de la journée.

Le couvent de Saint-Laurent rappelle d'une manière plus sensible le souvenir de M. Forgues. Il est doublement son œuvre puisqu'il est sorti de terre à son commandement, en 1875, et grâce à des capitaux qu'il avait réussi à faire rentrer au giron. C'est dire qu'ils étaient des biens paroissiaux, mais Saint-Laurent ne lui en doit pas moins de reconnaissance. Voici la genèse sommaire de ce que nous appelons la " Fondation Couture. "

Elle porte le nom du donateur, un ancien négociant installé sur l'emplacement du couvent actuel. Le legs devait être affecté à l'instruction des jeunes gens et jeunes filles de la paroisse. Les curés successifs de Saint-Laurent en étaient les administrateurs légaux.

M. Naud, pour d'excellentes raisons, je présume, confia à l'Archevêché de Québec la gestion de la succession Couture. M. Bonneau agréa et continua l'arrangement. Mais son successeur, M. Forgues, convaincu que l'ancien procureur du Séminaire de Québec pouvait se passer d'un tuteur ne tarda pas à réclamer. Son droit, en l'espèce, était tellement évident que la collection se faisait au nom du curé de Saint-Laurent. Mgr Taschereau, alors supérieur du Séminaire, auquel il soumit son *factum*, déclara qu'il était incontestablement l'administrateur légal. Néanmoins, il ne gagna pas son point immédiatement, et dut attendre des temps meilleurs. Aussi, en 1871, lorsqu'il apprit que son ancien collègue était archevêque élu de Québec, il songea aussitôt à sa réclamation. "Si, me dit-il, on ne change pas d'opinion en devenant évêque, j'entrerai en possession du capital de la succession Couture." Il n'en doutait guère, car son séjour au Séminaire lui avait maintes fois permis de constater que le nouvel archevêque de Québec ne cassait pas volontiers ses jugements, et répondait à ceux qui faisaient instance : *Quod scripsi, scripsi*. C'est même un reproche que lui faisaient ses pairs, et qu'il me plaît de ne pas discuter. Mais je ne crains pas d'affirmer qu'il eût été un juge incomparable. M. Forgues attendit donc le moment

propice de présenter son plaidoyer écrit, et fut cette fois encore plaideur heureux. Il dut, il est vrai, consentir quelques concessions secondaires, car un archevêque même n'est pas tout-puissant, mais il eût gain de cause sur le principe en jeu. Grâce à ces munitions, il commença sans tarder l'érection du couvent projeté, et il accentua en même temps la poussée au Séminaire de ses petits paroissiens. Ce mouvement s'est continué depuis, et ne cessera que le jour où les paroissiens de Saint-Laurent ne fourniront plus à leurs curés les contingents d'enfants mobilisables pour le Séminaire. La plupart des prêtres et professionnels actuels de cette paroisse doivent donc à M. Forgues leur position sociale, et le marbre qu'ils lui ont érigé, en juin 1904, dans le chœur de l'église, est l'humble témoignage de leur reconnaissance. On peut lire le compte-rendu du Conventum de 1904 dans une brochure publiée sous le titre : " Pages d'histoire ancienne et contemporaine de ma paroisse natale. "

Bien que Saint-Laurent fasse des loisirs à ses curés, M. Forgues ne chôma jamais. La corvée dominicale terminée, sa prochaine instruction était mise sur le métier dès le lendemain. *Raineri* était son guide préféré. Il en méditait d'abord une page ou deux, puis après s'être bien assimilé la matière et avoir mentalement tracé son canevas, il le développait la plume à la main, et lui imprimait son cachet personnel. Ce premier jet, il le résumait sur une ribambelle de papier qu'il consultait en chaire. Le débit n'avait rien d'oratoire, sa phrase était correcte mais sans

élégance, et néanmoins on l'écoutait attentivement et on aimait l'entendre. L'écouter, dira-t-on, passe ; mais aimer l'entendre paraît exagéré. C'est pourtant vrai. On aimait l'entendre parce que ses allocutions n'étaient pas un composé de mots vides et plus ou moins sonores, mais instructives, et que chaque point était logiquement démontré. Un auditoire écoute toujours si l'on a le tact de se mettre à sa portée et de parler raison. M. Forgues payait la rançon de son séjour à la Procure. Nulle besogne, je crois, ne rend plus inapte à certaines fonctions du ministère. M. Adolphe Legaré, l'un des successeurs de M. Forgues, en a fait l'expérience après avoir été dix-sept ans le procureur du Séminaire.

Les journées de cet ancien curé n'étaient pas encore suffisamment pleines, à son gré du moins, puisqu'il est l'auteur d'un " Dictionnaire généalogique des familles de l'île d'Orléans, " fort bien fait. Evidemment, le temps ne manque jamais à qui sait l'économiser. Je sais ce que cette œuvre lui a coûté de patientes recherches et qu'elle a même abrégé sa carrière. Le volumineux manuscrit qu'il a laissé, il l'a copié et recopié deux ou trois fois. Seule la dernière transcription a été faite sous sa direction par trois copistes : mon ami Frs Cinq-Mars, ecclésiastique, mon frère Jean, alors écolier, et moi. Les inexactitudes de ce dictionnaire, il y en a quelques-unes, sont plutôt le fait des typographes qui l'ont imprimé. Je l'ai trop souvent vu à l'œuvre pour m'étonner que ce travail l'ait usé. Penché sur son bureau, ses yeux, au fond desquels s'était

concentrée toute sa vie, semblaient vouloir défoncer le verre de ses lunettes. A table, il mangeait en compagnie des époux dont il s'obstinait à déterrer le lieu et le millésime du mariage. Il se rappelait qu'il avait un estomac seulement lorsque la migraine envahissait son cerveau congestionné à l'avance. Après avoir dîné à la vapeur, il chargeait sa pipe de plâtre qu'il avalait précipitamment en arpentant son bureau, et se remettait à la besogne. Si Mgr Tanguay se fut ainsi surmené, il ne fut pas mort presque octogénaire. Peut-être aussi son Dictionnaire compterait-il moins d'inexactitudes ? Quoi qu'il en soit, M. Forgues est disparu en 1882, sans soupçonner que son manuscrit aurait les honneurs de l'impression et qu'il circulerait à travers la province de Québec. On peut m'en croire, il n'a pas travaillé pour la gloriole humaine.

M. Forgues me paraissait bien vieux lorsqu'il est décédé, et cependant il n'avait que soixante et onze ans, comme il appert par son acte de sépulture : " Le trente novembre mil huit cent quatre-vingt-deux, nous, Elzéar-Alexandre Taschereau, archevêque de Québec, avons inhumé dans l'église de cette paroisse, du côté de l'évangile, le long du mur de refente, le corps de l'abbé Michel Forgues, curé de cette paroisse, décédé l'avant-veille à l'âge de soixante-onze ans neuf mois et quelques jours.

Présents : C.-E. Legaré, V. G. ; M. E. Méthot, supérieur ; F.-N. Fortier ; Ed. Bonneau ; Aug. Beaudry ; F. Morisset, ; D. Gosselin ; Ant. Gauvreau ; A.-O. Godin ; M. A. Forgues ; Nap. Laliberté ; J.-P. Sexton ;

Chs Hallé ; F.-X. Plamondon ; L.-J. Gagnon ; F. Pilote ; Henri Paquet ; Geo. Fraser ; J.-B. Gosselin ; J.-A. Bureau ; A. Pelletier ; W. Blais ; T. G. Rouleau ; Ben. Paquet ; Geo. Drolet ; Ed. Hallé ; Chs Trudel ; Arthur Belleau.

Après le dîner, préparé au couvent, prêtres et laïques remontèrent à Québec par le bateau que j'avais nolisé en ma qualité d'exécuteur-testamentaire.

Tout avait été si bien prévu et si clairement exprimé qu'il me fut aisé de remplir cette fonction que trop de confiance en moi l'avait incliné à me confier.



M. LE CURÉ BLAIS

M. LE CURÉ BLAIS

MA première entrevue avec ce nouveau curé de Saint-Laurent eut lieu le 30 novembre 1882, immédiatement après les funérailles de M. Forgues. Il insista fortement pour me faire ajourner mon retour à Québec. Mais, craignant de rester emprisonné sur l'île, je fis la sourde oreille, et nous nous séparâmes plus ou moins enchantés l'un de l'autre. Il me semble encore que nous avons également raison tous deux. Heureusement un léger désaccord, purement accidentel, ne brouille que les imbéciles. Sans être précisément deux amis du Monomotapa nos relations ont toujours été très cordiales.

M. Blais ne ressemblait pas plus à M. Forgues que celui-ci ne ressemblait à M. Bonneau. C'est un fait providentiel autant que psychologique : successeur et prédécesseur se ressemblent rarement. Aussi, la rondeur de leur nouveau curé, en paroles et en action, publiquement et privément, ses boutades, délicieuses parfois, son sans-gêne en tout temps et en tout lieu déconcertèrent d'abord ses paroissiens.

Ils lui reprochaient de ne guère chercher le mot académique dans ses prêches et ses causeries. Ce genre

auquel ils n'étaient pas habitués, pourvu qu'il ne dégénère pas en licence, ne manque pourtant pas d'un certain charme ; mais il faut savoir tenir compte du milieu. Ils oubliaient trop que les tempéraments diffèrent comme les visages, et que le " naturel revient au galop " à la moindre tentation. Ce qui de leur point de vue était défaut, finit par les amuser, et il trouva définitivement grâce à leurs yeux lorsqu'ils constatèrent que leurs enfants étaient la portion privilégiée de son troupeau. Non seulement il les aimait et les cultivait intensément, mais aucun de ses prédécesseurs n'a été autant que lui populaire parmi ce petit peuple. Il possédait le don rare et précieux de le faire approcher sans gêne. Son ton jovial et familier lui permettait de l'appivoiser au premier contact. Le marbre érigé à sa mémoire en 1904, bien que M. Blais n'ait pas les mêmes états de service que son prédécesseur, est précisément un hommage rendu à son zèle pour l'instruction religieuse de l'enfance, et à son intelligente administration de la fondation Couture. Ce fut ma réponse à celui qui me demandait un jour ce qu'il avait fait pour mériter cet honneur.

Les deux notes que je viens de souligner m'inclinent à croire que M. Blais eût été un excellent prêtre-éducateur, et, au besoin, un bon procureur. C'est d'ailleurs comme professeur qu'il débuta au collège Sainte-Anne, et j'ai des raisons de croire que la vie collégiale lui plaisait. Mais il fut victime des événements, et quitta son *Alma Mater* en 1863. Il était à l'époque de sa sortie, procureur dans le cabinet Lagacé. Malheureu-

sement pour lui, le vieux dictateur fut rappelé au pouvoir, et les jeunes ministres démissionnèrent en bloc. Cette crise ministérielle n'était ni la première ni la dernière. Si tous les membres de ce ministère — qui dura seulement le temps des vacances — étaient qualifiés autant que M. Blais, ce que j'ignore, on pourrait sans être hérésiarque regretter sa culbute prématurée. Bien que j'aie fréquemment causé avec le curé de Saint-Laurent, il n'a jamais fait allusion à cette page d'histoire qui m'eût certainement intéressé. Après un court vicariat à Saint-Jean, I. O., M. Blais fut nommé curé de Saint-Raymond, dont le territoire est presque un petit diocèse. Aussi, dix-sept ans d'un surmenage qui s'imposait lui suffirent pour dépenser sa superbe santé. Alors il accepta sans enthousiasme le chapelinat du Bon-Pasteur ; puis en 1882, il fut invité à succéder à M. Forgues. Saint-Laurent lui souriait, je crois, et il s'y est plu ; mais il était évident qu'il avait laissé son cœur à Saint-Raymond.

M. Blais est décédé à l'âge de soixante et onze ans, emporté par l'angine qui le minait sournoisement depuis quelques années. Je puis dire qu'il est tombé les armes à la main. L'archevêque de Québec, en visite pastorale à Saint-Laurent, le força en quelque sorte de monter à l'Hôtel-Dieu suivre un traitement. Il partit à contre-cœur, bien qu'il n'eût pas le pressentiment de redescendre couché dans un cercueil. Il ne fut pas surpris lorsqu'on lui déclara que tout espoir était perdu, car il ne s'était jamais illusionné sur le dénouement.

Ses funérailles eurent lieu le 25 juillet 1901, en présence d'une nombreuse assistance ecclésiastique et laïque. Après le service, qui fut chanté par l'archevêque Bégin, son corps fut descendu dans la crypte, et inhumé au pied de l'autel du Sacré-Cœur.

On lit au pied de l'acte de sépulture les noms suivants: Mgr Hamel, Mgr Dugal, MM. Dominique Pelletier, supérieur du collège Sainte-Anne, Ludger Blais, Antoine Gauvreau, N. Sirois, P.-H. Delisle, J.-A. Rainville, A. Rhéaume, Edm. Paradis, Jos. Sirois, Ed.-Pagé, J.-A. Tourangeau, O. M. I., C. A. Pelletier, F. Dupuis, J. E. Beaulieu, H. Bouffard, Théo. Délagrave, J. A. Bureau, Eug. Frenette, Chs Hallé, Ls Gagnon, P.-Eug. Roy, Eug. Pelletier, J. Mercier, Louis Gosselin, Et. Roy, Ed. Leclerc, Camille Roy, H. Cinq-Mars, P. Leclerc, Ph. Fillion, J.-E. Pichette, Eug. Laflamme, suivis des noms de cinq ou six paroissiens.

Il m'a plu de citer au long cette nomenclature, parce qu'elle est un témoignage de l'estime dont jouissait M. Blais, et qu'elle a presque l'intérêt d'une page d'histoire.

TITULAIRES

de

L'ÉCOLE DU VILLAGE SAINT-LAURENT

Professeurs ambulants

1804—1842

ILS ont sûrement droit à l'honneur d'un *memento*. Les passer sous silence, dans un ouvrage qui a pour titre " Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent ", serait une lacune inexcusable et qu'on serait justifiable de reprocher à l'auteur.

Avant de faire défiler les titulaires qui, de 1842 à 1896, ont pétri les jeunes cerveaux de ma paroisse, un coup d'œil sur la période qui a précédé ce que je puis bien appeler la renaissance scolaire. Il me permettra de rappeler les précieux services et les noms de quelques-uns de ces maîtres d'école improvisés, et ambulants parfois, que comptaient alors un certain nombre de paroisses canadiennes. Sans doute, ils n'étaient pas des puits de science, mais ils pouvaient du moins

enseigner à lire et écrire convenablement, ainsi qu'à compter. Or, quoiqu'on en pense, ces connaissances élémentaires suffisaient à cette lointaine époque, et n'ont pas empêché notre peuple d'être heureux et moral. Ce *minimum* n'est pas l'idéal, mais il est l'essentiel et lui suffit encore. De plus, son acquisition est presque toujours possible "aux hommes de bonne volonté," en supposant même l'impossibilité de fréquenter une classe régulièrement organisée.

Une preuve, c'est que nombre de paroissiens de Saint-Laurent n'ont pas attendu la fondation de la première école pour apprendre à lire et à écrire. Ainsi, mon père — comme plusieurs de ses contemporains — possédait ce léger bagage indispensable, bien qu'il n'y eût pas d'écoles à cette époque. J'ai encore en mains un ancien cahier de comptes, bien relié, qui en est la preuve écrite. L'orthographe est inévitablement défectueuse, mais la mention des divers items alignés est parfaitement compréhensible ainsi que les chiffres tout élégants qu'ils soient.

Cette science élémentaire, il la devait à un matelot français nommé Pierre Descombes, dont je suis heureux de rappeler le souvenir. Il passa un hiver dans les familles Gosselin et Maranda. Lorsqu'il était pensionné par la première, les jeunes Maranda s'y rendaient pour la soirée scolaire, et vice versa.

Saint-Laurent, et Saint-Jean en particulier, sa paroisse adoptive, ont longtemps bénéficié des services de ce maître d'école ambulante, dont le nom est encore bien vivant. Prisonnier à bord d'une frégate anglaise

en rade de Québec, ce Bordelais avisé se laissa glisser à l'eau pendant que John Bull ronflait, et manœuvra si bien des pieds et des mains qu'il aborda heureusement à l'île d'Orléans. Il est décédé — je ne sais en quelle année — à Saint-Jean, où il avait épousé, en 1813, Marie Demeule.

Cette instruction élémentaire n'était pas le monopole exclusif des jeunes gens. Les jeunes filles de cette époque étaient même sur un pied de supériorité, car les portes du vieux couvent de la Sainte-Famille leur étaient toutes grandes ouvertes. Ainsi, ma mère y passa une partie de l'année de sa première communion. Cependant, elle savait lire et écrire à son entrée, grâce — je crois — à Mlle Madeleine Roberge, qui a rendu le même service à plusieurs paroissiennes. J'ai bien connu cette bonne vieille fille décédée à un âge avancé, après une vie riche de mérites. Plus de loisirs, je suppose, avaient permis à ma mère d'arriver à mieux lire et écrire que mon père.

J'ai mentionné assez longuement, au cours de la page consacrée à la famille Pelletier, que le fondateur de la branche insulaire, le pilote Michel Pelletier, a l'honneur d'avoir été le deuxième maître d'école ambulante de ma paroisse. Cette fonction gratuite était l'une de ses distractions favorites pendant le chômage forcé de l'hiver.

Pour être complet, il me reste seulement à rappeler qu'une tante de l'archevêque Baillargeon, une paroissienne de Saint-Laurent, l'a également initié à la lecture, sans autre auxiliaire que son livre de prières. Il est

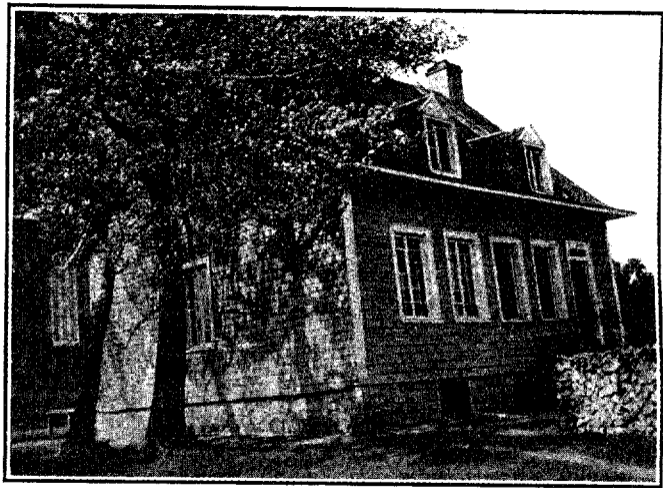
donc évident que l'on apprenait à lire — vite et bien — avant l'invention de la méthode phonétique, qui passera comme les modes féminines.

Professeurs titulaires

1842 — 1848

Aussitôt que la loi scolaire de 1842 fut en vigueur, les paroissiens de Saint-Laurent s'empressèrent d'en bénéficier. Une commission fut élue, et la maison d'école que l'on voit au sud de l'église, presque sur le bord du rivage, fut immédiatement construite. Elle est bien la même, sauf qu'elle était autrefois en ligne droite avec l'avenue du quai. C'est là que, depuis soixante-quinze ans environ, les jeunes de Saint-Laurent font leur stage scolaire. L'historique des faits et gestes des générations qui s'y sont succédé serait la matière d'un intéressant volume qui ne sera probablement jamais écrit. A part les vocations sacerdotales et professionnelles qu'elle a suscitées et qui fussent restées à l'état latent, dresser le bilan du bien qu'elle a fait est presque impossible. Aussi, chaque fois que je remonte l'avenue du quai, je la regarde affectueusement, en même temps que le souvenir de mes anciens camarades d'école se présente à mon esprit.

Je ne puis préciser l'année de l'ouverture des classes, parce que les archives scolaires sont muettes sur ce point comme sur beaucoup d'autres. Mais mes ren-



MAISON D'ÉCOLE DU VILLAGE

seignements me permettent de mentionner les premiers titulaires, sans toutefois certifier l'ordre chronologique dans lequel je les cite.

Le premier, je crois, fut un M. Doncourt, grand-père maternel de M. P. Bouffard avocat de Saint-Joseph, Beauce. On m'a dit qu'il mourut en office peu de temps après, et qu'il fut temporairement remplacé par une demoiselle Reid. Je dis temporairement, car les paroissiens ont toujours été assez avisés pour comprendre que leur école modèle réclamait des professeurs masculins. D'ailleurs, des institutrices compétentes, il n'y en avait guère à cette époque.

Le successeur de Mlle Reid fut un M. Chamberland. Il ne fut pas longtemps maintenu à son poste, et fut remplacé par un M. McDonald.

J'ai souvent entendu mentionner le nom de ce quatrième titulaire que mon père, en particulier, estimait fort érudit. S'il en était ainsi, pourquoi avait-il accepté la direction d'une école rurale, à cette époque de salaires de famine ? Parce que les circonstances l'y avaient forcé en attendant une meilleure position. Saint-Laurent, où il a laissé un excellent souvenir, eût été heureux de le retenir plus longtemps, mais il démissionna pour accepter la position de rédacteur du "*Canadien*". Turcotte, dans "*l'Union des deux Canada*", mentionne le fait que Mme McDonald fut l'une des victimes de l'incendie du théâtre de la rue Saint-Louis.

Malgré la bonne volonté des intéressés, leur école n'était pas encore au niveau désirable. Les tâtonnements inévitables du début, le passage trop rapide des

titulaires en étaient la cause principale. Elle attendait encore le professeur émérite que la Providence lui ménagca en 1848, car il sera toujours vrai de dire : tel professeur, telle école.

Professeur Toussaint

1848 — 1852

Ce titulaire était un ancien élève du Séminaire de Québec, sorti en 1841, après sa première année de philosophie. Ses professeurs furent : en Huitième, M. Bonenfant ; en Septième, M. Baillargé ; en Cinquième, M. Lemoine ; en Troisième, M. Forgues ; en Seconde, M. B. O'Reilly ; en Rhétorique, M. C. Tanguay ; en Philosophie junior, M. Demers. On remarquera sans doute qu'il sauta deux classes.

En 1848 mon père était l'un des membres de la commission scolaire, et je souligne naturellement avec complaisance le fait qu'il collabora au choix de M. F.-X. Toussaint. Le contrat d'engagement fut même signé chez lui. Si j'étais à la maison paternelle je retrouverais probablement ce document encore intact il y a quelques années, spécifiant un salaire annuel de trois cents piastres seulement. Bien que modique en soi, il était alors le *summum pretium*. D'ailleurs le village de Saint-Laurent n'était pas encore considérable. Le nouveau titulaire était donc un ancien élève du Séminaire de Québec qu'il quitta, je crois, après sa première année de philosophie. Après avoir manifesté des vellétés pour

la médecine, il opta définitivement pour l'enseignement. Si cette carrière eût été plus rémunératrice, ses hésitations auraient lieu d'étonner, tant étaient évidentes sa vocation et ses aptitudes. Comme la plupart des paroissiens actuels de Saint-Laurent n'ont pas connu le professeur Toussaint, je le leur présente immédiatement.

Petit, trapu, portant lunettes, verbe bref et impératif, poumons infatigables, tête de bouledogue au ras des épaules, tel était le physique du maître d'école incomparable, dont la personnalité n'avait rien de banal. Il était écouté dès qu'il parlait. Sous sa direction l'école de mon village monta à un niveau qui n'a jamais été dépassé ni même égalé. Professeur dans l'âme, martelant les cerveaux jusqu'à ce que la lumière fut faite, prolongeant habituellement les heures de classe, indépendant des programmes indigestes de l'heure actuelle, uniformes pour tous les milieux, qui ne sont "ni mâles ni femelles", il n'est pas étonnant que l'école de ce passionné de l'enseignement ait été presque l'équivalent d'un petit collège.

Il est vrai que les bons cerveaux ne lui manquèrent pas car, sans la matière première, il lui eût fallu être sorcier pour atteindre cet idéal. Comme preuve, il me suffira de citer quelques-uns de ses plus brillants élèves : les trois frères Zéphirin, Pierre et Bellarmin Lapierre ; Georges Lapierre, qui était peut-être *primus inter pares*, bien qu'il n'ait pas grimpé haut après sa sortie ; Bruno Pelletier, le quatrième successeur de Toussaint ; les deux cousins Jean et Georges

Labrecque, entrés plus tard dans la congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes ; mes frères Joseph et F.-Régis, ancien protonotaire de Chicoutimi ; mes trois sœurs Adéline, Henriette et Soulanges ; Philomène Noël, épouse de Adelme Pouliot, James Donnelly, et quelques autres dont les noms m'échappent. A part cette douzaine, le contingent scolaire en comptait une trentaine qui n'étaient pas non plus sans valeur intellectuelle. J'ai bien connu ceux que je viens de nommer, tous disparus sauf trois, et je puis certifier qu'ils écrivaient le français plus correctement même que la plupart des collégiens au sortir de leur cours.

Sauf les variantes qui s'imposaient dans le milieu bigarré d'un peuple scolaire de soixante à soixante et quinze enfants, Toussaint copiait ses anciens professeurs du Séminaire. Il bénéficiait ainsi d'une science pédagogique pratique, expérimentale, qui suffit amplement même sans la théorie.

Il était à son poste sitôt le dernier tinton sonné, et récitait le *Veni Sancte* du moment que tous les élèves étaient alignés près de leurs bancs sans dossier. L'appel terminé, il cueillait les copies des élèves de cinq ou sixième année, puis une quinzaine de minutes plus tard chaque "moniteur" réunissait son groupe de jeunes. Pendant ce temps-là, le professeur circulant à travers ces groupes, surveillait, entendait tout et corrigeait, si besoin en était, la manière dont chacun s'acquittait de sa tâche. De cette façon, il économisait un temps considérable qu'il consacrait à ses lieutenants. Ce service de cuisine, indispensable dans une école popu-

leuse, et sans lequel un professeur ne peut aboutir à un résultat appréciable, fut continué par ses successeurs. L'exercice de calligraphie suivait immédiatement, puis il se donnait tout entier à ses philosophes, causant familièrement avec eux sur chaque matière qu'il leur mâchait. Sobre de principes qui ennuiet, il multipliait les exemples et les problèmes. Alors, il jouissait sincèrement, et les heures passaient trop vite pour le professeur et ses élèves même.

Bref, il entraînait son jeune monde de gré ou de force : l'avant-garde par l'émulation et l'éloge, l'arrière-garde à coups de férule. Il n'adressait pas, le jour de la rentrée, le boniment du maître d'école allemand, qui commence, paraît-il, par la salutation amicale. "mes petits amis" et qui finit en les prévenant que s'ils manquent à leur devoir il ne manquera pas au sien.

Mais tout de même, pratiquement, il ressemblait bien un peu au maître d'école allemand. Ce rapprochement ne déplairait probablement pas à quelques-uns de ses anciens élèves s'il leur tombait sous les yeux, bien que — dans mon for intérieur — il soit purement élogieux.

Cette dernière page n'en est pas une de réminiscences personnelles, car je n'ai pas l'honneur de compter parmi les anciens élèves de Toussaint. J'ai cependant été son hôte une fois, à l'âge de cinq ans, grâce à mes deux frères aînés que j'accompagnais. Cette multitude d'enfants, silencieux à tel point que j'entendais glisser les plumes pendant la demi-heure de calligraphie, m'impressionna grandement. C'est le seul souvenir qui me reste

de cette visite qui n'ennuya personne. J'en atteste la timidité naturelle à cet âge.

Les examens annuels du professeur Toussaint, publics comme au Séminaire de Québec, qu'il aimait copier, étaient un événement paroissial. Soigneusement préparés, précédés d'une série d'examens privés, il était sûr que ses élèves lui feraient honneur. C'est ce qui arrivait invariablement. Le plus solennel, je crois, fut celui auquel assistaient entr'autres le notaire Chs Cinq-Mars, et les avocats Casault et Langlois, confrères de classe de Toussaint.

Ces examens étaient couronnés par une distribution de prix, et tous les conviés s'en retournaient enchantés.

A propos de prix, j'ai souvenir d'un incident que j'ai plusieurs fois entendu relater. On sait que les écoliers se pèsent mutuellement avec une extrême précision, et sont autant de balances sensibles à la moindre partialité, consciente ou inconsciente. Si l'on demande, par exemple, à la fin du catéchisme préparatoire à la communion solennelle, à un élève intelligent de mentionner ceux qui ont mérité les notes : excellent, très bien, assez bien, passable et mal, il se trompera rarement. Or, Toussaint comptait dans son élite un élève pour lequel il avait des préférences trop manifestes et auquel il attribua un jour le premier prix d'excellence. Je conçois pareille faiblesse, car le sujet était vraiment primesautier, hardi, prompt à répondre, un charmant boute-en-train, tout en étant plus brillant que solide. Ils sont rares les professeurs qui échappent à la séduction en pareille occurrence. Son ver-

dict ne fut pas ratifié cette fois et, au cours de la consultation populaire qu'il tenta pour le choix des autres lauréats, à la question : Qui a mérité le premier prix en telle matière ? ses élèves répondirent unanimement chaque fois : " Phirin." Il crut d'abord à un excès de galanterie de la part des jurés, et les pria à plusieurs reprises de reconsidérer leur verdict. Mais, nenni ! Ils répétaient invariablement le même prénom. Lorsque Toussaint réalisa la mystification vengeresse, la série des questions et des réponses était épuisée. J'aime, je l'avoue, ce procédé très parlementaire et le seul possible à l'inférieur, de protester dans un cas de partialité évidente. J'ai intimement connu une classe de bons lurons qui, au semestre d'hiver, furent honorés des mêmes mauvaises notes qu'au semestre d'été de l'année précédente, malgré leur amendement incontestable. Mécontents mais prudents à la fois, ils organisèrent la conspiration du silence, plus pénible pour le professeur que pour les élèves. Au bout de quinze jours l'erreur, consciente ou inconsciente, fut confessée et les muets volontaires recommencèrent à bavarder. Si l'incident que j'ai relaté plus haut amoindrissait la personnalité de Toussaint je l'eus certainement passé sous silence. Il n'en reste pas moins vrai qu'il était un professeur incomparable, bien que rude parfois. Je suis même convaincu que ses anciens élèves de l'Ecole normale Laval jugeront impartial et fidèle le portrait que je viens d'esquisser.

Pêcheur à la ligne passionné, aimant les pèlerinages sous les grands bois et les courses sur le fleuve, Tous-

saint se plaisait à Saint-Laurent. Mais l'ambition légitime d'améliorer sa position lui fit accepter, en 1852, la direction du collège commercial de Saint-Michel. Il s'acheminait — sans s'en douter — vers l'École normale qui allait être fondée cinq ans plus tard. Il fut appelé à faire partie de la première équipe des professeurs de cette institution, et sa nomination fut l'une des plus populaires. C'est là qu'il a donné sa pleine mesure, et dix ans plus tard ses manuels d'*Histoire du Canada*, d'Arithmétique et de Géographie circulaient dans la presque totalité des écoles de la province de Québec. Grâce au privilège d'ubiquité que lui valaient ses opuscules scolaires, je puis dire qu'il façonnait à la fois tous les jeunes cerveaux canadiens-français. Ce simple fait est plus éloquent que les pages consacrées à sa mémoire.

Professeur Couture

1852 — 1855

Ce successeur immédiat de Toussaint était, lui aussi, un ancien élève du Séminaire de Québec, entré en septembre 1846. Il eut pour professeurs : en Sixième, M. Lahaye ; en Cinquième, M. Georges Drolet ; en Quatrième, M. Georges Drolet ; en Troisième, M. Nicolas Audet ; en Seconde, M. Nicolas Audet ; il sortit en mai 1857.

Son passage dans cette maison d'éducation lui valut

d'être choisi bien qu'il n'eût pas encore enseigné. On présuma qu'il était suffisamment saturé de pédagogie pratique pour continuer Toussaint. C'était bien raisonner. Mais il fut inférieur à son prédécesseur, parce que la vocation lui manquait totalement. Il faisait la classe en attendant une position plus en harmonie avec ses goûts, de même que la plupart des jeunes filles sont institutrices avec l'arrière-pensée que l'on sait. Je puis l'affirmer sans témérité, car j'ai été son élève pendant son triennat, de 1852 à 1855. Ce déficit se trahissait par maints faits et gestes. Il n'était pas moins enchanté que son peuple scolaire lorsque la corvée journalière prenait fin ou que sonnait l'heure des vacances. Néanmoins il sut maintenir l'école sur un excellent pied, malgré un désavantage appréciable. L'élite dont j'ai parlé plus haut était sortie de l'école en même temps que Toussaint démissionnait. Sauf quelques exceptions, le "matériel intellectuel," sans lequel tout professeur est impuissant, était surtout représenté par les bambins. Il faut avouer que l'idéal, dans ces conditions, est un point inaccessible. Si le professeur Couture a relativement réussi, c'est grâce à sa méthode identique à celle de son prédécesseur, et empruntée aux professeurs du Séminaire. Il fit donc acte de sagesse en n'innovant rien. Plût à Dieu qu'il eût également imité leur discrétion dans la distribution des punitions ! Malheureusement, le manque de mesure attira parfois des ennuis à celui qui, me disait un malin, eût été un fameux professeur de boxe, et n'aboutissait en définitive qu'à dépopulariser l'école.

En tout cas, il importe en pareille matière de doser la quantité, d'être homéopathe. La fêrûle, "sacro-sainte" en ce temps-là, était en honneur dans la plupart de nos écoles, trop allemandes sous ce rapport : fillettes et garçonnetts étaient sur le même pied et, s'il me plaisait, je pourrais citer des noms. C'était la mise en pratique du principe de l'égalité des sexes, si follement préconisé aujourd'hui par des légions de cerveaux malades. La fêrûle pour l'élément masculin, *transeat!* Pour l'élément féminin, non, non ! Ce genre de punition, surtout lorsqu'il est infligé par un "Poilu," choque et répugne. C'est l'impression que j'éprouvais alors que j'étais sur les bancs de l'école. Quoiqu'on fasse, il restera toujours vrai que la femme a été formée d'une côte d'Adam, qu'elle lui plut telle que Dieu la lui présenta, et qu'elle est l'inférieure de l'homme, qui, comme dit saint Paul, *caput est mulieris*. Plus elle se "masculinise" *verbo et opere*, moins elle sera aimée et respectée. Ce que Dieu a fait est bien fait. Tant pis pour celles qui prétendent révolutionner le plan providentiel ! Elles auront la même amère déception que celle qui a cédé à la fantaisie de goûter du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. En se faisant hommes, elles nous autorisent implicitement à les traiter comme tels.

Ces ombres, auxquelles je me suis peut-être trop attardé, ne sont en réalité que peccadilles, et n'empêchent pas mon premier magister d'avoir été un excellent professeur. Il ne faut pas s'y méprendre : le classer au-dessous de Toussaint n'est sûrement pas le déprécier.

Il démissionna en 1855, après avoir accepté la direction de l'école du Sault Montmorency. Puis il revint à Saint-Laurent, une couple d'années plus tard, pour y vivre et y mourir. Cette seconde partie de sa carrière, je la relate dans les pages consacrées à la deuxième branche de la famille Couture, et que j'aurais pu intituler : Onésime Couture en dehors de l'école.

Professeur Côté

1855 — 1859

Ce successeur de Couture était un insulaire de l'île Verte. On ne pouvait dire de lui : *Nihil præter ossa et pellem*. Mais, malgré ces apparences, il n'avait pas les poumons d'acier indispensables à un maître d'école. Une présomption, c'est qu'il est mort dans l'hiver de 1859, après quatre ans d'enseignement.

On m'a dit qu'il avait fait son cours au collège de Saint-Michel, alors sous la direction de Toussaint. Je le crois sans peine, car sa méthode était calquée sur celle de ce professeur. Evidemment, Toussaint n'a pas attendu la fondation de la première Ecole normale pour pétrir des instituteurs.

Sans avoir la culture de ses prédécesseurs, il possédait bien ses matières scolaires, et fut un excellent professeur, parce qu'il avait une réelle vocation, qu'il aimait l'enseignement et s'y donnait tout entier. Il est même possible qu'il se soit dépensé *ultra vires*.

Je lui rends volontiers témoignage, car ses élèves étaient porteurs d'un joli bagage de connaissances lorsqu'il est disparu. Ils l'estimaient, bien qu'ils ne l'aient pas suffisamment regretté. Ils s'imaginaient naïvement que l'école allait être fermée, et furent bien attrapés puisque l'interrègne ne dura que quelques jours.

On trouvera à la page réservée à la famille Côté les autres détails sur ce professeur qui épousa une paroissienne de Saint-Laurent.

Professeur Lapierre

1859 — 1872

Comme Toussaint et Couture ce nouveau titulaire était un ancien élève du Petit Séminaire de Québec, entré le 23 février 1852, et sorti en juillet 1856. Il eut pour professeur : en Cinquième, M. Blouin ; en Quatrième, M. Grenier ; en Troisième, M. Ed. Guilmet ; en Seconde, M. Laverdière ; en Rhétorique, M. Méthot.

L'ancien élève de Toussaint rentrait donc — en 1859 — comme directeur de l'école qu'il avait quittée en 1852. Un an ou deux plus tôt, il y eût probablement retrouvé les plus jeunes des camarades qu'il avait autrefois coudoyés. Il valait mieux que leur stage fut terminé. Son ascension — car c'en était une — avait été rapide, mais inégale à ses ambitions. Cette position, je le sais, n'était pas l'idéal qu'il avait rêvé, mais en tronquant son cours classique il s'était condam-

né à ne pas monter plus haut. Boudier la fortune eut été une seconde maladresse pire que la première. La carrière de l'enseignement, il est vrai, n'était pas encore lucrative, mais elle n'en était pas moins honorable. D'ailleurs, le disciple n'était pas plus que son ancien maître Toussaint qui l'avait embrassée sans déchoir. La seule pierre d'achoppement possible était sa qualité de paroissien, car on est rarement prophète dans son pays. Sa position était sans doute plus délicate, mais son emprise sur ceux qui l'approchaient, et qui l'avait rendu justement populaire, était plus que suffisante pour contrebalancer un inconvénient dont il se rendait parfaitement compte. Aussi, lorsqu'il démissionna en 1872, sa popularité n'avait guère baissé.

Sous sa direction l'école du village Saint-Laurent revécut presque les beaux jours d'autrefois. Conscient de sa compétence, trop légitimement ambitieux pour être un professeur médiocre, Lapière mit en œuvre tous ses dons intellectuels pour égaler—sinon éclipser—ses prédécesseurs. Arriver bon premier, prendre la place de son ancien maître était probablement son objectif. Pour le réaliser, il se dépensa, il mobilisa les multiples facteurs de l'émulation, solennisa les examens publics, organisa des fêtes scolaires, en un mot, il fit tout ce qui était humainement possible. Il nous gratifia même, le 25 novembre 1860, d'une fête à la tire dont il fit les frais, qui se termina par une danse tout à fait orthodoxe. Chaque élève, à tour de rôle, dansait ou gambadait suivant le cas, au son du violon, sous les yeux de la maisonnée scolaire. Sur

ce terrain, les derniers furent les premiers, car Zotique Pouliot démontra que ses jambes étaient plus souples que son cerveau. Les fillettes brillèrent en général, et je me rappelle parfaitement que Anatalie, fille de Jean Labrecque, remporta la palme. Grâce à ces procédés peu dispendieux, le professeur se popularisait auprès de ses élèves, qui craignaient davantage de lui déplaire ou de l'ennuyer. Ces relations cordiales, presque familières, entre un professeur et ses élèves, cimentent plutôt qu'elles n'amoindrissent son autorité.

Si mon dernier maître d'école n'a pas éclipsé Toussaint c'est pour cause de force majeure, car il savait entraîner son monde, faisait une classe intéressante, très vivante, jamais banale ni monotone, l'image, en résumé, de son tempérament. Seuls les élèves que P.-E. Lamarche appelle irrespectueusement mais spirituellement des "culs-de-jatte," pouvaient se plaindre d'être délaissés. Ils ont assez vécu, j'en suis persuadé, pour ne pas lui garder rancune du minimum qui a été leur partage.

Ils comprennent maintenant la banqueroute scolaire que ferait un instituteur qui traiterait sur un pied d'égalité les traînants et l'avant-garde qui lui manque rarement.

Sous ce rapport, le professeur Lapierre fut presque un enfant gâté de la Providence. Il tomba dans ce nouveau milieu au moment psychologique, juste à temps pour récolter ce que Couture et Côté avaient semé. Un groupe de finissants, ambitieux de reculer les bornes de leur horizon intellectuel, l'attendaient

pour parfaire ce qu'ils avaient commencé. Je puis bien — comme pour certains élèves de Toussaint — citer quelques noms, sûr qu'on me pardonnera les omissions involontaires. Ce groupe comptait entre autres : Ed. Labrecque, décédé élève en droit ; le notaire C. Labrecque ; le docteur H. Labrecque ; D. Bouffard, paroissien de Saint-Laurent ; le curé de Lyon's Mountain, M. Frs Cinq-Mars ; le curé actuel de Charlesbourg ; Lumina, fille de Paul Pouliot ; l'institutrice Séraphine Lapointe et Arthémise, fille de Paul Langlois.

A ce premier groupe d'oiseaux scolaires, qui s'en-vola en 1860, succéda une série ininterrompue d'autres groupes d'élèves aussi bien doués, et que je mentionne immédiatement au fil de la plume dans l'ordre que ma mémoire me les présente :

Louis Gosselin, arpenteur-géomètre ; T. G. Rouleau Principal de l'École normale Laval ; Arthur Bouffard, pilote ; Stanislas Maurice ; Jean Gosselin, avocat ; Francis Hince ; Pierre Gosselin, arpenteur-géomètre ; Jean Bouffard, avocat ; H. Bouffard, curé de Saint-Malo ; F. X. Gosselin, protonotaire de Chicoutimi ; le notaire Valère Gosselin ; le Dr Joseph Côté ; le Dr Samuel Pouliot ; Edouard Bouffard, avocat.

Ce recensement de la onzième heure, probablement incomplet, démontre suffisamment que le matériel intellectuel ne manqua pas au professeur Lapierre. Il sut l'exploiter et le mettre en pleine valeur. J'en appelle sans crainte au témoignage des anciens élèves qui n'ont pas encore enjambé la frontière du monde invisible. Pourquoi, et c'est par cette suggestion que

je termine, ne feraient-ils pas ériger, près de la maison d'école, un marbre portant les noms des anciens instituteurs qui s'y sont succédé dans l'ordre suivant :

Toussaint : 1848-52 ; Couture : 1852-55 ; Côté : 1855-59 ; Lapiere : 1859-72 ; Pelletier : 1872-92.

Mon cousin Lapiere, je l'ai écrit plus haut, démissionna en 1872. Quitter le poste où il vivait heureux, et, ce qui plus est, renoncer à l'enseignement, fut — à mon sens — l'erreur capitale de sa vie. Il était trop tard pour commencer une nouvelle carrière. S'il l'ignorait, il l'apprit à ses dépens.

J'ai dû nécessairement pour ne pas sortir de mon cadre, me limiter, ici, au portrait de l'instituteur. Il manque donc — pour connaître cette figure de face et de profil — un complément que l'on trouvera dans les pages consacrées à la famille Lapiere.

Professeur Pelletier

1872 — 1892

Grand, mince, bien découplé, ce titulaire avait plutôt la mine d'un hussard que d'un maître d'école. Il était — comme son prédécesseur — un ancien élève de Toussaint. Je puis même dire qu'il l'était doublement, car il le suivit au collège commercial de Saint-Michel où il obtint son diplôme d'école élémentaire. Puis, après avoir enseigné deux ou trois ans, il entra à l'Ecole normale Laval en 1857, et en sortit en 1859 porteur

d'un diplôme d'école modèle. Il avait trouvé sa voie et ne devait jamais la quitter. Lorsqu'il est décédé en 1892, il était encore à son poste.

Ce que je viens de rappeler permet de présumer que le professeur Pelletier fut — en somme — l'imitateur de l'exemplaire professionnel qu'il avait longtemps eu sous les yeux.

Le disciple copia M. Toussaint, son maître, mais sans dépouiller sa personnalité. Ainsi, il comprit qu'il devait — en plus — être un éducateur et cultiver cette spécialité négligée jusqu'alors. Il a donc prêché à ses élèves, par la parole et l'exemple, la politesse qu'il estimait presque une vertu. Mieux que cela, il fit sonner la note religieuse à peu près muette sous ses prédécesseurs. Notre école, à base religieuse en principe, était pratiquement neutre. A part le *Veni Sancte* à l'ouverture de la classe, le *Sub tuum* à la fin, et la récitation en perroquet de la lettre du catéchisme, jamais un mot de religion. Conséquence : notre stage terminé, nous étions en cette matière vitale aussi ignorants que certains députés. J'ai dûment constaté cette infériorité lors de mon entrée au Petit Séminaire.

Ce fait est malheureusement si vrai, qu'un des meilleurs élèves de Toussaint, interrogé par M. Naud au catéchisme dominical, resta muet bien que la réponse fut aisée.

“ Si je parlais grammaire, reprit le curé, la réponse ne tarderait guère. ” Deux heures après, cette remarque était arrivée aux oreilles de Toussaint. Piqué, il riposta que son élève ne serait pas ferré en grammaire

plus qu'en catéchisme si la " petite Madeleine " était son professeur.

Cette fois, tout le monde avait raison. Sans cette grosse lacune l'école du village Saint-Laurent eût été incomparable. Il est pourtant aisé de concilier la mise en pratique de ces deux facteurs de toute école catholique. La solution de ce problème fait honneur à celui qui, le premier, entra dans cette voie.

Une autre preuve qu'il ne fut pas un imitateur servile, c'est que la férule — sauf de rares exceptions — chôma sous son règne. Son tempérament répugnait à ce genre de punitions corporelles dont on a tant abusé dans le passé. Cependant, ce régime de douceur ne fit par baisser le niveau de l'école. Au contraire, son recours presque invariable à l'argument de raison lui valut, avec l'obéissance et le respect, la conquête du cœur de ses élèves. De plus, ce qui ne surprendra personne, il obtint peut-être une plus grande somme de travail que s'il les eût fait marcher à la baguette. En résumé, il fut à la fois éducateur et instituteur. C'est la note qui le différençiait de ses prédécesseurs. Il n'est donc pas étonnant que le professeur Pelletier ait fait sa marque, et que sa popularité, au bout de deux décades, fut la même qu'au début. Ce paroissien, vingt ans durant, a fait l'école dans son village natal, indemne pour ainsi dire de toute critique. Ce fait est le plus éloquent des éloges, car on sait qu'il est difficile, sinon impossible, de contenter tout le monde et d'être prophète dans son pays. Il est malheureux que Bruno Pelletier ait été le dernier du quatuor de

professeurs dont je viens de rappeler le souvenir, et qui — de 1848 à 1872 — ont maintenu l'école de mon village sur un si haut pied.

Ses principaux élèves sont : Napoléon Dallaire, pilote ; Louis Noël, professeur dans l'Ouest canadien ; Jos. Emond, fonctionnaire du bureau de poste de Québec ; Gaudiose Dallaire, organiste de l'église Saint-Pierre, de Saint-Jean, N.-B. ; Philéas Fillion, secrétaire de l'Université Laval ; Ovide Fillion, gérant du chantier maritime de Saint-Laurent ; Adélard Fillion, de la Compagnie Lemieux et fils, quincailliers ; Hector, professeur au collège de Sainte-Anne ; Joseph, missionnaire dans l'Ouganda ; Napoléon Pouliot, curé du Cap-Santé ; Louis Gosselin, rédemptoriste ; Joseph Labrecque, curé de Sainte-Sophie ; Joseph Godbout, négociant aux Trois-Rivières ; Eudore Gobeil, professeur à l'école Archambault, Montréal ; Joseph Pelletier, chanoine titulaire ; Bruno Pelletier, assistant-procureur au Séminaire de Québec ; Alphonse, membre de la Congrégation des Oblats, et professeur à l'Université d'Ottawa ; Arthur Gobeil, enrôlé dans la marine militaire ; Adélard Maranda, ancien comptable ; Joseph Lapointe, aspirant-capitaine de long cours, noyé accidentellement au cours de l'un de ses voyages ; Léon Delisle, vicaire à Saint-Jean-Baptiste, Québec ; Valère Pouliot, vicaire à Saint-Malo ; Hermogène Chabot, avocat pratiquant au Lac Noir ; Azilda Bouffard, ancienne religieuse du Bon-Pasteur, Québec ; Odile Vallée, décédée à Saint-Laurent en 1888.

Pour être complet, il me reste à mentionner qu'il

eût pour successeurs : Arsène Tremblay, de 1892 à 1894, et Alfred Mercier, de 1894 à 1896.

Depuis cette époque, cette école est dirigée par le Bon-Pasteur, de Québec. Je ne dirai pas qu'elle est tombée en quenouille. Non certes ! Parler ainsi serait une injure imméritée à l'adresse d'une congrégation enseignante dont je sais la haute valeur; mais, à mon humble avis, passé dix ans, il faut aux garçonnets un maître et non une maîtresse d'école.

GALERIE HISTORIQUE

DES

FAMILLES

DE

SAINT-LAURENT, I. O.

BAILLARGEON

LA famille Baillargeon a vécu deux cents ans à Saint-Laurent, mais à l'état plus ou moins stable. Il n'est donc pas étonnant qu'elle n'y soit plus représentée. Ainsi, en 1689, elle occupe la première terre du bas de la paroisse, sur les bords de la rivière Maheu. En 1725, elle réside à proximité de l'église, sur la terre cédée ensuite à la famille Campeau. Puis, en 1850, à la veille de disparaître du calendrier paroissial, on la retrouve, presque à son point de départ, sur une terre dont la famille Curodeau est actuellement propriétaire.

Son premier ancêtre, Jean, né en 1612, était fils de Louis et de Marthe Fourier, de Londigny, en Angoumois, dit Tanguay. Il épousa, en 1650, à Québec, Marguerite Guillebourday, et mourut un peu avant 1683. Il ne tarda guère, je crois, à devenir un paroissien de Saint-Laurent, si toutefois il n'en était pas un, même avant son mariage. Ce détail importe peu, du reste. Le fait est certain, puisque sa fille Anne—appelée Jeanne par Tanguay—alors âgée de neuf ans environ, fut enlevée par des rôdeurs iroquois, embusqués dans les broussailles qui bordaient la rivière Maheu.

Dans une lettre aux Ursulines de Tours, au cours de 1652, la Mère de l'Incarnation relate dans les termes suivants, la capture de cette enfant, déjà iroquoise de cœur et d'âme lorsqu'elle fut rapatriée. " Elle fut emmenée dans leur pays, où elle demeura près de neuf ans, écrit la Supérieure des Ursulines de Québec. Elle se plût tellement aux coutumes de ces sauvages, qu'elle avait résolu de passer avec eux le reste de sa vie. M. de Tracy ayant obligé cette nation de rendre tous les Français qu'ils tenaient captifs, elle se retira dans les bois de crainte de retourner en son pays. Lorsqu'elle se croyait en assurance, une religieuse lui apparut et menaça de la châtier si elle ne retournait pas avec les Français. La crainte la fit sortir du bois et se joindre aux captifs que l'on mettait en liberté. M. de Tracy lui donna cinquante écus pour se marier ; mais il voulut qu'elle fût premièrement mise aux Ursulines pour reprendre l'esprit du christianisme qui s'était fort affaibli parmi les Iroquois. Quand elle vit le tableau de la Mère Marie de Saint-Joseph, elle s'écria : " Ah ! c'est celle-là qui m'a parlé, et elle avait le même habit. "

Si je calcule bien, ces cinquante écus représentaient cent cinquante francs, ou pour être mieux compris, trente piastres en monnaie canadienne actuelle. Le trousseau d'une mariée coûte plus cher de nos jours, même dans le cas d'un mariage *in formâ pauperis*. Le chapeau seul fondrait les trente piastres. Ce cadeau, je l'avoue, était modeste ; mais à cette époque, il suffisait pour une toilette convenable et ce lieutenant-général

le savait bien. Il ne faut pas oublier non plus qu'il était vice-roi du Canada, et non pas du Pérou. D'ailleurs, nous écrit l'annaliste des Ursulines de Québec, " la charité de M. de Tracy se manifeste également par le paiement de pensions en faveur d'enfants sauvages qu'il veut bien habiller à ses frais, afin qu'elles aient l'avantage d'être instruites de la religion chez les Ursulines et devenir de bonnes chrétiennes."

La Mère de l'Incarnation ajoute que la petite Anne Baillargeon fut visiblement protégée du ciel durant son séjour chez les Iroquois, étant restée pure, bien qu'elle eût besoin d'instruction sur les vérités de la religion qu'elle avait plus ou moins mises en oubli. Il n'est pas moins évident que ce séjour ne compromit pas son avenir car elle se maria trois fois. Seulement, elle n'était pas, lors de son premier mariage, une fillette de treize ans, comme l'indiquent les dates données par Tanguay. Calculons : née en 1651, dit-il, enlevée à neuf ans environ, écrit la Mère de l'Incarnation, et captive le même laps de temps, elle ne pouvait avoir moins de dix-huit ans lorsqu'elle épousa Jean Labrecque, au Château-Richer. Une autre pierre d'achoppement surgit immédiatement, et ce fait historique présente autant de difficultés que le passage des Dardanelles. Si Jean Baillargeon ne s'est marié qu'en 1650, comment la protégée de M. de Tracy peut-elle avoir dix-huit ans en 1652, année au cours de laquelle écrit la première supérieure des Ursulines ? Je crois bien que la date de son mariage est exacte, mais il me semble que le colon a beaucoup temporisé puisqu'il avait déjà

trente-huit ans. Il est vrai qu'il connaissait son affaire mieux que moi, et qu'il lui était difficile de me consulter. Ce n'est pas tout, comme je l'ai indiqué plus haut. La Mère de l'Incarnation, dans son récit, écrit Anne, de manière à ne pas s'y méprendre, et Tanguay substitue à ce prénom celui de Jeanne. Contredire—deux cents ans plus tard—un témoin oculaire et auriculaire, suppose la certitude absolue que l'ancienne élève des Ursulines a été baptisée sous le prénom Jeanne. Notre ancien généalogiste a dû lire l'acte de son baptême, puisqu'il en indique le jour, l'année et le lieu. S'il en est ainsi, il a raison ; mais Mère de l'Incarnation n'a pas tort. Anne, dans le cas présent, peut être une corruption vulgarisée du prénom primitif. En tout cas, elle écrit Anne, parce qu'on la lui a probablement présentée sous ce nom, et que tout le monde l'appelait ainsi. Quoi qu'il en soit, ceci n'infirmé en rien le fait principal et démontre qu'il est plus aisé d'écrire l'histoire vécue que l'histoire ancienne.

Nicolas, fils de Jean, succéda à son père. Son nom apparaît sur le recensement officiel de 1689, comme franc tenancier de la paroisse Saint-Laurent. Il épousa, en premières noces, en 1683, Marie-Anne Crépeau ; et en secondes noces, en 1707, Jeanne Rouleau. Deux de ses enfants, Nicolas et Paul, ont été inhumés à Sainte-Anne-de-la-Pérade où ils résidaient lors de leur décès.

Louis, fils de Nicolas et de Jeanne Rouleau, continua son père. Il épousa à Saint-Laurent, en 1739, Marie Dumas, et devint le père de dix enfants. Il a l'honneur

d'avoir donné à l'Hôtel-Dieu, Québec, la seconde religieuse dont la famille était de Saint-Laurent :

Mère Saint-Jean, baptisée en 1741, par le P. de la Brosse, missionnaire jésuite, sous le nom de Marie-Joseph, fit profession en 1771, et mourut en 1790.

Nicolas fils de Louis et de Marie Dumas, épousa en 1777, à Saint-Laurent, Thérèse Létourneau. Plus riche de filles que de garçons, car le bon Dieu semble ne lui en avoir donné qu'un seul, il faillit mourir tout entier.

Nicolas

Ce dernier représentant, à Saint-Laurent, de la famille Baillargeon, portait le même prénom que son père et son grand-père. Une foule de familles ont ainsi un prénom privilégié qu'elles perpétuent de génération en génération. Cette tradition est louable, mais la suivre invariablement présente des inconvénients quand les branches d'une famille sont nombreuses.

Ce paroissien était le doyen des chantres de Saint-Laurent, à cette époque lointaine. Il occupait la première stalle de la rangée nord. Ce vieillard, blanc comme neige, grand, mince et maigre, que je remarquai la première fois que j'assistai à la grand'messe paroissiale, m'est toujours resté dans les yeux. Il me parut d'autant plus vieux que je n'étais alors qu'un bambin de quatre à cinq ans. C'est le seul souvenir qui me reste de celui que nous appelions le bonhomme Baillargeon.

On conçoit aisément que je sois incapable de classer ce chantre. Tout ce que je puis dire, c'est que sa voix n'avait qu'une parenté éloignée avec celle de l'archevêque Baillargeon, qui chantait — si bien et si naturellement — une Préface. Après s'être plus ou moins effacée, cette figure s'est réimprimée dans ma mémoire une dizaine d'années plus tard, lorsque j'ai entrevu, à Québec, l'ancien chirurgien dentiste, de la rue Sainte-Ursule, son cousin du troisième degré. Il est indéniable que la ressemblance physique des deux cousins était frappante.

Nicolas Baillargeon épousa à Saint-Laurent, en 1811, Marie Delisle. Si cet ancien paroissien, après en avoir écrit la dernière page, a fermé le livre qui contient l'histoire de sa famille pendant deux cents ans, ce n'est pas que la mèche fût éteinte. Il était, je crois, le père de sept enfants au moins : Marguerite mariée avec Bruno Létourneau, en 1850 ; Marcelline avec Cyprien Beaudoin, en 1853 ; Soulanges avec Adolphe Pepin, en 1851 ; Angèle, en religion Sainte-Luce, née en 1827, entrée aux Ursulines de Québec en 1849, professe en 1851, transférée plus tard au monastère de Stanstead où elle vivait encore en 1908 ; Benjamin marié avec Geneviève Turgeon, en 1849 ; Joseph avec Rose de Lima Pepin, de Saint-Jean, en 1850 ; Gilbert avec Marthe Chatigny, de Saint-Pierre, en 1847.

Après son décès, le bien de famille a donc été vendu, probablement parce que ses garçons n'aimaient pas la charrue, ou préféraient courir leur chance ailleurs.

BONNEAU

Joseph

J'ÉCRIS Joseph, mais on l'appelait couramment Jos. Ce prénom amputé ressuscite un monde de souvenirs évanouis, tandis que le premier ne rappellerait pas grand'chose aux paroissiens. Il évoque une figure qui — vingt ans durant — amusa et fit rire son Saint-Laurent, de la rivière Maheu à la Roche Maranda. Il fut, sans conteste, l'acteur le plus comique et le plus populaire du théâtre paroissial de son époque.

Jos Bonneau était fils unique et naquit même après la mort de son père reçu pilote en 1835 et noyé accidentellement en 1836, au cours d'un pilotage. C'est peut-être l'explication du fait qu'il était beaucoup plus Bouffard que Bonneau. Blond, mince, de taille moyenne, souple comme un acrobate, visage souriant, mobile et assoupli à toutes les grimaces, observateur des manies individuelles, qu'il savait railler sans blesser, le mot pour rire arrivant aisément, plaisantant hommes et choses, tel était cet ancien paroissien, sans souci du lendemain et dont le seul devoir d'état semblait être d'amuser et de s'amuser.

ser. Impossible de se surmener davantage en ne faisant rien ou presque rien. Invité ou non, beau ou mauvais temps, quelle que fût la distance à parcourir, il ne manquait jamais une soirée, une fête quelconque. Son calendrier comptait autant de fêtes d'obligation que de jours dans l'année. Même les veillées mortuaires perdaient leur cachet naturel s'il était mêlé au groupe des pleureurs. Abstraction faite de la récitation du chapelet, d'heure en heure, on riait, paraît-il, plus qu'on ne pleurait. Ce vive-la-joie, on le conçoit, était toujours le bienvenu. Une seule fois, le maître de céans s'avisa de lui réclamer un passeport qu'il n'avait pas, mais il fut vite désarmé. D'ailleurs, les invités l'auraient bouddé s'il n'eût pas laissé entrer leur Jos Bonneau. Minuit était sonné depuis longtemps lorsqu'il rentrait chez lui, énervé et exténué. Comme tous les violateurs de l'ordre naturel, il lui fallait forcément dérober au jour le sommeil perdu durant la dernière nuit. Le reste de la journée, il le passait — en partie du moins — sur son banc de cordonnier, mais comme l'écureuil dans sa cage ; allant et venant, hanté par la pensée de s'évader au bon moment. Le soir arrivé, il poussait du pied les savates qui l'entouraient presque aussi nombreuses que le matin, et partait en quête de nouveaux plaisirs. Les clients maugraient tout bas, et faisaient bien de ne pas s'exposer au feu. Ce genre de vie aurait dû le ruiner physiquement, le conduire prématurément au cimetière, mais il restait quand même jeune de corps et d'esprit.

Un jour cependant, il sembla réaliser sa position et

vouloir se ressaisir. Il frisait la quarantaine ; ses contemporains d'âge étaient mariés, partis ou trépassés ; le désert se faisait autour de lui ; ses nouveaux amis n'étaient guère que des enfants ; il résolut donc de rattraper le temps perdu, et monta à Québec. Déménager lui fut facile. Son actif comprenait vingt-cinq ans de souvenirs déjà imprécis, qui — en tout cas — n'ont pas de cours sur le marché monétaire, et sa valise portait la balance de sa fortune. Il était presque au même point que la Cigale du fabuliste. Le mode d'amusement seul était différent. Elle avait chanté tout l'été, et lui, avait ri toute sa jeunesse. Il ne devait pas faire mentir le poète et rattraper le temps perdu, mais il comprit que le dicton " Aide-toi, le Ciel t'aidera, " n'était pas un vain mot. Le succès répondit si bien à ce premier effort, qu'il put se mettre dans ses meubles et se marier. Malheureusement, l'envie de rire le reprit ; le naturel — qui n'était qu'assoupi — revint à la charge et emporta la place d'assaut. Ce fut le commencement de la fin, car les capitulations, à l'heure où il ne reste plus que quelques onces d'énergie active et passive, sont presque toujours fatales. L'ancien genre de vie amena le chômage, puis la gêne. A partir de ce moment, il vivota plutôt qu'il ne vécut. Heureusement, la jeune fille qu'il avait élevée, bien mariée, le fit monter à Montréal. C'est chez elle qu'il a vécu ses dernières années et qu'il est décédé dans la paix du Seigneur après s'être bien amusé.

Si l'on avait usé de représailles à son égard, les cloches auraient annoncé son décès avant sa mort réelle. Les

anciens paroissiens de Saint-Laurent se rappellent sans doute qu'il sonna un jour les glas d'une bonne vieille qui n'était pas encore morte, et qui vécut même plusieurs années après l'incident. Ses mâchoires avaient si bien divorcé en bâillant, qu'il fallut l'intervention du médecin pour leur faire renouer leurs anciennes relations. On la crut morte, comme si l'on ne pouvait vivre la bouche ouverte. Bonneau en sa qualité de neveu du bedeau, je présume, court à l'église et sonne les glas de celle qui était vivante. Le malentendu amusa beaucoup le village.

Lors du mariage de sa mère avec Michaud, il hérita de la maison que les paroissiens lui avaient bâtie après la mort de son mari. Mais il la céda peu après. Son titulaire actuel est Napoléon Bissonnette. Il hérita une seconde fois, lors du décès de son beau-père. Comme il lui aurait fallu démolir la maison qu'il occupait à Saint-Sauveur, pour introduire la couchette monumentale léguée, il choisit le parti le plus économique. L'exécuteur testamentaire fut informé qu'il se désistait de son droit. Il n'était pas banal de l'entendre commenter cette clause.

Ce rejeton de Joseph Bonneau et de Geneviève Bouffard, mariés en 1835, a été à Saint-Laurent le dernier représentant de cette vieille famille. Si elle a quelque chose à lui reprocher, ce n'est sûrement pas d'avoir été un saule-pleureur. Son premier ancêtre canadien, Joseph, marié en secondes noces à la Sainte-Famille, en 1664, avec Marie Duchesne, était fils de Pierre et de Marie Lambert, du diocèse de Poitiers.

Il a été inhumé en 1701, à Saint-François, à l'âge de cinquante ans.

Sans avoir l'intention de mettre les deux carrières en parallèle, je puis bien rappeler que le dernier Bonneau de Saint-Laurent était le cousin-germain de l'abbé Edouard Bonneau, le plus populaire, à ma connaissance du moins, des anciens curés de cette paroisse. Ils étaient tous deux fils de deux frères pilotes. Naturellement, le curé s'intéressa à son cousin, et s'efforça surtout de lui faire contracter des habitudes et adopter un genre de vie plus sérieux. Il fit beaucoup de bien à ce caractère malléable, mais il ne l'empêcha pas longtemps de rire et de faire rire.

BOUGHER

Michel

IL était fils de Jean et de Marie Labrecque, natif de Saint-Henri, "chaloupier", et marié en 1832 avec Louise Noël, qui ne lui a pas donné d'enfants. Sa longue maison dont le propriétaire jusqu'à dernièrement, à été Adelme Pouliot, pilote pensionné, était divisée en deux parties inégales : celle de l'est était sa boutique, celle de l'ouest son *at home*. Un plus honnête homme ne se rencontre guère. Ainsi, convenu de payer son forgeron au fur et à mesure qu'il vendait une chaloupe, il n'y manqua jamais. "Tondu" — c'était son mot favori — je me croirais déshonoré si je remettais au lendemain de faire honneur à ma parole." On a progressé depuis, et ceux qui professent de pareils principes — si toutefois il s'en trouve encore — sont sûrs de passer pour des arriérés et des imbéciles même. Sauf la rangée d'arbres qui bordent le chemin, et la maison qui a été restaurée et modernisée, son emplacement n'a pas changé de physionomie : les dépendances, le sentier et le jardin, dont les primeurs étaient pour les passants attardés le soir, occupent le même site.

Ce brave homme était son propre médecin et contrôlait assez bien les indispositions dont il était coutumier. Les tisanes, en particulier, étaient son spécifique préféré. Je me rappelle lui en avoir fourni une dans ma prime enfance, qu'il buvait pour calmer sa toux. Il croyait plus que moi à la vertu médicinale de ce "précipité" plus ou moins azoté et que, d'ailleurs, je n'ai jamais goûté. Un jour cependant, il fit appeler le médecin, ou plutôt, on l'appela pour lui, et malgré lui probablement. Il ne devait pas survivre à cette visite. C'était en 1867 : il était souffrant, plus gravement malade qu'à l'ordinaire, et la dose de morphine l'endormit si bien que rien ne put la neutraliser.

On eut beau le promener au grand air, le secouer, le masser, il dormait toujours et ne se réveilla que dans l'autre monde. Cet accident médical devait malheureusement se répéter trois ans plus tard, mais avec des conséquences plus graves encore. La vie si paisible, si uniforme de cet excellent paroissien s'est donc terminée par une tragédie imprévue.

C'est dans cette maison que Madeleine Noël, sa belle-sœur, alias "la petite Madeleine," eut longtemps sa cellule. Fluette, grande à peine comme une fillette de douze ans, il n'est pas étonnant qu'elle portât ce petit nom. Sacristine plus d'un demi-siècle, catéchiste adjointe, du moins sous le règne des curés Naud et Bonneau, elle menait presque la vie d'une religieuse non cloîtrée.

Sacristine, elle l'était jusque dans les moëlles : toujours sur pied, de l'aube au coucher du soleil, épous-

setant, frottant, et surtout soignant comme des bébés la lingerie et les ornements. Je me rappelle qu'elle me montra, quelques années avant sa mort, un surplis parfaitement conservé, presque neuf encore, qui avait été à l'usage de M. C. Gauvreau, curé de Saint-Laurent en 1829. Ce surplis, maintenant centenaire, a été donné à son neveu, Mgr Gauvreau, ancien curé de Saint-Roch. Aussi l'église et la sacristie reluisaient comme un boudoir. Il est certain que cette " benoïste " valait cent fois le salaire qu'on lui donnait. Bien que tout entière à sa besogne, personne n'entrait saluer le bon Dieu sans qu'elle le vît. S'il fallait pour cela inspecter pour la vingtième fois la lampe du sanctuaire, la monter ou la descendre d'une ligne, revenir immédiatement sur ses pas, elle n'hésitait jamais. Cette inoffensive curiosité, bien naturelle à la femme, et qu'elle dissimulait assez habilement, était d'ailleurs son unique distraction. Aussi je ne la mentionne nullement pour la lui reprocher.

Catéchiste, elle ne l'était pas autant que sacristine, et même, pour être franc, elle ne l'était pas du tout. Il lui manquait une compétence qu'elle n'avait pas eu l'avantage d'acquérir, et à son défaut, un commentaire populaire du texte du petit catéchisme en usage. Il n'est donc pas étonnant que ses rares explications fussent maigres, imprécises, presque nulles. Sa bonne volonté était son unique avoir, insuffisant en pareille matière. Je me rappelle, par exemple, sa dissertation sur la Pentecôte, avec accompagnement d'une mimique ineffable et inoubliable. La simple lecture de cette page de l'Evan-

gile eût sûrement été plus goûtée et mieux comprise. Son rôle aurait dû se limiter à la surveillance des enfants, à la répétition du mot à mot, et à les faire prier. Ces fonctions, elle les remplissait parfaitement. Mais le curé exigeait davantage parce que la santé lui faisait défaut. Il apparaissait sans doute à chaque séance du catéchisme préparatoire à la première communion, mais pas assez longtemps. Aussi, en ce temps-là, les aspirants étaient peu lestés, et les plus savants d'entr'eux ne savaient guère que la lettre du catéchisme. Or, un texte incompris parce qu'inexpliqué, tout bien appris par cœur qu'il soit, s'efface vite, et ne peut engendrer des convictions religieuses. C'est pourquoi tant de catholiques se laissent aller à la dérive, varient suivant le milieu dans lequel ils vivent, n'ont pas le courage de parler comme ils pensent et d'agir comme ils parlent. On peut donc affirmer que l'enseignement catéchistique au couvent, au collège, dans le ministère paroissial, doit occuper la première place, être donné autant que possible, par un prêtre. Sans une certaine science religieuse la foi ne repose sur aucun fondement solide. J'affirme seulement un principe incontestable, car je sais que les circonstances de temps et de lieux ne permettent pas toujours de l'appliquer dans la mesure désirable.

La " petite Madeleine " a été mon premier professeur de théologie. Lorsque j'ai fait ma première communion, un dimanche de juillet 1856, elle donnait ses cours dans le jubé nord de l'ancienne église. Qu'il faisait donc chaud dans ce poulailler, surtout l'après-

midi ! Comment ne pas somnoler un peu ! Aussi lorsque je suis devenu curé, j'ai rompu immédiatement avec la routine d'autrefois, et je me suis bien gardé d'infliger aux enfants pareil martyre. Leur cerveau, pour bien fonctionner, réclame un certain bien-être ou du moins l'absence de tout malaise. D'ailleurs, ce qui fait l'affaire des enfants favorise également les catéchistes. Juillet et août doivent être des mois de vacances pour tout le monde, et le temps n'est plus heureusement, où la routine des collèges licenciait les écoliers lorsque les plus fortes chaleurs de l'été étaient passées.

Au cours de la retraite préparatoire à la première communion, le curé nous confessait en arrière du maître-autel, sans la grille obligatoire en règle générale, et il n'avait pas tort. De cette façon, le curé et l'enfant se comprenaient mieux, la causerie était plus facile et moins fatigante pour le premier. J'ai toujours, sur ce point, suivi l'exemple de mon ancien curé et je m'en suis bien trouvé, ainsi que les enfants, autant que je puis en juger. Quoi qu'il en soit, les deux modes sont libres, s'il s'agit des petits enfants, et je ne sache pas que la discipline ecclésiastique interdise celui que j'ai toujours préféré. A l'époque de ma première communion cette cérémonie, dans ma paroisse du moins, était très simple, tout en étant solennelle. Les petits garçons ne portaient ni le brassard ni l'habit noir ; la robe blanche et le voile de même couleur étaient permis aux petites filles, mais sans fleurs ou autres ornements. En un mot, la toilette des enfants était simplement convenable.

Je ne me rappelle plus si, le matin de ce beau jour, l'heure de la réunion à la sacristie nous avait été fixée, mais les futurs communians arrivèrent plus à bonne heure qu'il n'était nécessaire. En attendant, la cause-rie commença, " piano " d'abord, haussa le ton bientôt et se généralisa presque. Les petites filles avaient ouvert le bal et les petits garçons emboîtèrent le pas. Ce beau tapage était à son apogée lorsque le curé entra soudainement et nous salua en nous mettant tous à genoux. Ce fut notre unique cadeau de première communion. Il fut donné de bon cœur, mais il faut avouer qu'il ne coûtait pas cher au donateur. N'importe ! Nous allions enfin communier pour la première fois. Au bout d'un mois on nous appela une seconde fois, puis ensuite, nous fûmes laissés à notre initiative. Il devait s'écouler un demi-siècle avant la promulgation du décret *Quam singulari*, qui a fait cesser l'ostracisme des petits enfants et les a mis avec les adultes sur un pied d'égalité. S'ils savaient ce que vaut ce décret libérateur !

Lorsque la nouvelle sacristie fut terminée en 1862, la " petite Madeleine " prit ses appartements dans le soubassement. C'est bien, pour une sacristine, le nid le plus naturel. Elle ne le quitta qu'en 1888 pour l'Hospice des Sœurs de la Charité, lorsqu'elle fut presque incapable de bouger. Plus tard, elle prit pension dans une famille de Saint-Roch. C'est là que cette ancienne novice, qui a bien mérité de sa paroisse, s'est endormie dans le Seigneur, en 1890 ou 1891.

BOUFFARD

MON Saint-Laurent, il y a cinquante ans, ne comptait pas moins d'une demi-douzaine de familles Bouffard ; actuellement il ne lui en reste plus que trois, et même la survivance de l'une d'elles n'est plus qu'une question d'années. J'espère bien toutefois qu'aucune secousse ne pourra complètement déraciner cette vieille famille dont l'histoire se confond avec celle de la paroisse. Quoi qu'il advienne, cet accident ne pourra être imputé à Frédéric, l'un des représentants des branches actuelles. J'ignore le nombre exact de ses enfants, mais je sais qu'il dépasse la douzaine.

Les familles Bouffard de Saint-Laurent descendent de la même souche. Une preuve, c'est que leurs représentants actuels, David, Pierre et Frédéric sont trois cousins issus de germains. Leur premier ancêtre canadien, Jacques, était fils de Jean et de Marie Laferrière, de Rouen, Normandie, dont les archevêques s'arrogeaient trop longtemps sur la Nouvelle-France une juridiction simplement colorée. Baptisé à Rouen, en 1655, il épousa en 1680 à Sainte-Famille, Anne Leclair, fille de Jean. Evidemment, il n'y séjourna guère puisque la plupart de ses enfants ont été faits

chrétiens et enfants de l'Eglise à Saint-Laurent, où lui-même dort son dernier sommeil depuis 1727. Le recensement de 1689 le mentionne parmi les censitaires de Saint-Laurent. Sa terre, dont le propriétaire actuel m'est inconnu, était située dans le haut de la paroisse, entre celles de Thomas Rousseau à l'ouest et de François Noël à l'est.

Jacques Bouffard n'avait pas émigré seul à Saint-Laurent. Il y comptait un frère, dont le prénom était Martin. Il est mort d'apoplexie en 1715, sans laisser de postérité.

François, fils de Jacques, épousa M. Anne Fournier.

Tanguay ne mentionne ni le lieu ni la date de son mariage qui, il est permis de le supposer, eut lieu en 1726. Une présomption, à défaut du millésime, c'est que son premier enfant est né en 1727. Ce deuxième ancêtre, père d'une famille de dix enfants, est mort en 1746, âgé seulement de quarante-cinq ans. Dix-huit mois après, sa femme épousa en secondes noces Alexis Couture.

PREMIÈRE BRANCHE

Ignace

Ignace, fils de François, épousa en 1762, à Saint-Pierre, Françoise Pouliot, et en 1775 Marie Gendreau, de Saint-Laurent. Grâce à sa première femme, m'a-t-on dit, il devint propriétaire, en plein village, d'une terre

sur laquelle se sont succédé quatre générations de Bouffard. Bernard Chabot, le titulaire actuel, en a notablement modifié la physionomie. Ainsi, l'ancienne maison a été rasée et remplacée par une plus moderne sur un site bien préférable. La descente au chemin public en droite ligne autrefois, et longeant une grande cave à patates, creusée au pied de la côte, débouche maintenant plus à l'est, et à partir du sommet de la côte oblique à l'ouest. De cette façon la montée est moins raide et jamais enneigée. C'est là, à quelques pas seulement, presque en ligne droite avec la chapelle des processions, que glissaient, — il y a soixante ans — les galopins de mon village. Quelle superbe glissoire naturelle ! L'éperon de cette côte, au tiers du sommet, en faisait le charme. Dès l'instant qu'on le dépassait le traîneau, comme un aéroplane, glissait dans l'air quatre ou cinq secondes avant de reprendre contact avec la couche de neige. La sensation n'était pas banale. Mais malheur aux pilotes inexpérimentés ou que la peur paralysait ! Ils risquaient de se casser les reins ou, du moins, de rester en chemin les quatre fers en l'air, comme l'on dit en style populaire. *Infandum !*

Ignace premier est le fondateur de la dynastie de sacristains que compte cette branche. Détrônée le 31 décembre 1914, à la suite de malentendus, il est permis de croire que le temps finira par les dissiper et verra la réinstallation du cinquième titulaire. Quoi qu'il advienne, elles sont rares, je crois, les familles qui, cent cinquante ans durant, ont fourni à leur église paroissiale les sacristains chargés de faire sa toilette,

de convoquer les fidèles aux offices, de sonner l'arrivée des nouveau-nés, la fondation d'un nouveau foyer et les glas des trépassés, dont ils préparaient ensuite le lit mortuaire sur lequel ils jetaient la dernière pelletée de terre. Cette fonction, héréditaire comme le bien de famille, honore la famille Bouffard. Elle suppose chez elle, non seulement la vocation mais de multiples qualités, qui seules expliquent un si long monopole. Le temps pourra peut-être finir par effacer ce vieux nom de famille, le faire disparaître du milieu où on le prononce depuis deux cents ans, mais il a été trop intimement mêlé à la vie paroissiale pour tomber dans l'oubli. Quel dommage que cette famille, dont les chefs ont successivement coudoyé les vingt-huit derniers curés de Saint-Laurent, n'ait rien noté. Ces souvenirs, enregistrés au jour le jour, seraient une mine historique inappréciable, la charpente de mémoires palpitants d'intérêt, agrémentés de jolies anecdotes. Toutefois, on ne saurait s'en étonner car, aujourd'hui encore, les annalistes sont rares dans nos paroisses. D'ailleurs, plusieurs anciens curés, s'ils pouvaient parler, me diraient probablement qu'ils n'éprouvent pas les mêmes regrets, et qu'ils remercient plutôt le Ciel que leurs bedeaux n'aient su manier cette arme à deux tranchants. Ils n'ont peut-être pas tort ; tout de même, si jamais il paraît un volume intitulé : " Curés et bedeaux canadiens, de 1608 à 1908, " je prédis à l'auteur ce qu'on appelle un succès de librairie, s'il sait exploiter cette mine.

Ce troisième ancêtre de la première branche, je l'ai

dit plus haut, se maria deux fois. Chacun de ses mariages, si j'en crois le dictionnaire Forgues, lui donna une fille et un garçon. Cette répartition permet de présumer qu'il dût être un bedeau méthodique. Du premier mariage lui naquirent M.-Françoise, mariée en 1789 avec Jean Godbout, et Ignace qui épousa en 1798, Véronique Maranda, fille de Charles et de Cécile Leclair. Encore un mariage qui prouve ma thèse que plus des neuf-dixièmes des familles de Saint-Laurent sont parentes. Elles ne devraient donc jamais se chicaner. Du second mariage lui naquirent Marie, mariée en 1802 avec Ls-Abraham Delisle, et Louis qui fut son héritier et son successeur en office.

Louis

Il était déjà un vicillard authentique lorsque je suis arrivé sur la machine ronde. Mais il vieillissait si lentement que j'ai eu le temps de grandir et de le connaître. Né en 1776, il n'est parti qu'en 1862, âgé par conséquent de quatre-vingt-six ans. Le voici tel qu'il s'est imprimé dans mes yeux il y a plus d'un demi-siècle : forte carrure, grandeur un peu au-dessus de la moyenne, teint clair et coloré. Sa meilleure photographie est son petit-fils Elzéar. Ce portrait vivant lui ressemble singulièrement. Ceux qui les ont connus tous deux n'y contrediront pas, je crois. Quant à moi, je n'ai jamais entrevu le petit-fils sans penser immédiatement au grand-père. Son verbe lent et sa démarche me rappellent également le souvenir de ce dernier.



PRÉSENTS AU CONVENTUM DE 1904

(Lire de gauche à droite)

L'abbé B. Pelletier — le Dr Guécard — l'arpenteur P. Gosselin

*F.-X. Gosselin, P.C.S. — l'abbé J. Labrecque — le Dr Côté — l'abbé N. Pouliot — J. Bouffard — P. Bouffard —
l'abbé Th. Fillion — Valère Gosselin — Chan. Pelletier — le R. P. Ls Gosselin*

*l'abbé J.-E. Rouleau — Mgr F.-X. Gosselin — Mgr Mathieu — Chan. D. Gosselin — l'abbé R. Labbé — Mgr Rouleau —
Cyprien Labrecque — Jean Gosselin — l'abbé H. Bouffard*

les futurs abbés Delisle et Pouliot

Ils ne se différenciaient en réalité que par la force physique. Bien que le grand-père ne fut pas classé parmi les Samsons de Saint-Laurent, tels que Pierre-à-cheval, Michaud, notre ancien voisin, et Louison Prisquet, il n'en a pas moins droit à une mention honorable. Ainsi, lorsque le soc de sa charrue était ébréché, grignotait plutôt qu'il ne labourait le sol, il empoignait celle-ci sans cérémonie, l'installait sur son épaule droite et descendait allègrement à la boutique du forgeron. Le traitement terminé, il répétait le même geste et retournait chez lui. Son cheval, — un privilégié s'il en fut jamais, — ne se plaignait pas du régime de faveur sous lequel il vivait. A part les loisirs que lui faisait son maître, il arrangeait sa vie presque à sa guise. Au travail, à la promenade, il cheminait sur " le train de la blanche. " En réalité, il aurait pu dire : " Le maître, c'est moi. " Il n'était donc pratiquement qu'un hippomobile nominal. Ce qui plaît à l'un déplaît à l'autre. Une preuve c'est qu'un bon dimanche matin, en route pour Saint-Pierre avec son fils François, celui-ci descendit de voiture à mi-chemin et se rendit à pied. Grâce à ses jambes, il arriva juste au dernier coup de la grand'messe, un peu avant son père. Il y en a trop qui sont les bourreaux de leur cheval, pour que je sois tenté de lui reprocher cette espèce d'idolâtrie.

Je regrette de n'avoir connu que la dernière décade de sa vie. Cette longue carrière m'eût sans doute fourni la matière d'un bon nombre de pages. Tout ce que je sais de son passé antérieur, c'est qu'il comptait parmi

les paroissiens chargés de baliser le pont de glace en 1794. A cette époque, les paroisses de l'île, à tour de rôle, étaient tenues de baliser le pont. Or, cette année-là, la corvée incombait à la paroisse Saint-Laurent. Je mentionne ce fait parce que le pont de glace vive qui reliait l'île à Québec, grâce à une vague de froid venue du pôle, avait pris ses quartiers d'hiver alors qu'il n'y avait encore ni battures ni un centimètre de neige. Il paraît que le balisage, cette fois, fut particulièrement difficile. Faute d'un renchaussage impossible, le vent couchait les balises à peine plantées. On m'a assuré que le jeune Bouffard n'avait alors que dix-huit ans. Ce fait extraordinaire a donc dû se passer en l'année 1794. Il est évident que nos hivers actuels sont souvent calomniés. Leur tort principal est d'être trop longs.

Lorsque j'étais enfant de chœur, ce vieux bedeau était encore à son poste. Mais sa besogne dominicale se résumait à découper le pain bénit, dont il rangeait les petits morceaux dans un panier identique à celui des anciens colporteurs. Il n'en différait que par la nappe blanche qui en tapissait le fond. Au milieu du *Credo* le bedeau apparaissait avec son panier au bras, descendait dans la nef, et s'arrêtait à chaque banc. Après l'élévation, un enfant de chœur faisait les honneurs du pain bénit au clergé laïque, en commençant par le doyen des chantres.

Le jour de Noël de je ne sais quelle année, cette distribution faillit provoquer un incident. Aux fêtes de première classe, suivant la rubrique en usage,

le pain bénit préparé par un confiseur était plus succulent. Or, ce jour-là, le servent de messe, — qui se porte encore bien — passa au nez de l'un des chantres de la rangée sud en lui disant : “ Tu n'en auras pas, tu chantes trop mal. ” Heureusement, sa tournée finie, l'espiègle revint à résipiscence, et l'affaire fut oubliée.

On conçoit que la table d'opération était souvent visitée par les servants en office. Cette antique coutume, dont l'abbé Charles Trudel a longuement parlé dans la *Semaine Religieuse* d'antan, a été rayée du cérémonial par le cardinal Taschereau. L'étonnement relatif causé par cette ordonnance étonne à son tour, car elle n'avait que trop sa raison d'être. Ma fabrique possédait encore lors de mon arrivée à Charlesbourg, l'instrument de la Paix requis pour cette cérémonie. Comme il n'était plus qu'une relique plus ou moins précieuse, je l'ai expédié, il y a quelques années, au musée de l'Université Laval.

Pour leur bonheur ou pour leur malheur, je ne sais trop, peut-être pour les deux à la fois, les bedeaux peuvent se marier si le cœur leur en dit. Ils ne font aucun vœu avant d'entrer en fonctions, mais promettent seulement de ne pas oublier que l'église est la maison du Bon Dieu. Aussi à l'âge de 22 ans, le jeune Louis Bouffard épousa, en 1798, Françoise Godbout. De ce mariage huit enfants lui naquirent : Louis, en 1800 ; Joseph en 1802 ; Ignace en 1806 ; Geneviève en 1807 ; Jean en 1809 ; François en 1810 ; Magloire en 1814 et David en 1818.

La date de leur baptême indique suffisamment qu'ils sont tous disparus. Le plus jeune même serait actuellement un centenaire. La vie humaine dure si peu longtemps qu'un tiers de leurs neveux comptent déjà parmi les disparus, un autre tiers parmi les vieillards, et les moins âgés les rejoindront bientôt. Bon gré mal gré, il faut marcher de l'avant bien que chaque pas rapproche du cimetière.

L'aîné qui portait le prénom de son père ne devait cependant pas lui succéder. Il alla planter sa tente en plein golfe Saint-Laurent, sur la principale des îles Madeleine. Il était commis à Québec. Possédant la confiance de ses patrons, parlant les deux langues officielles, ceux-ci lui offrirent d'aller y représenter leur maison commerciale. Il lui en coûta bien un peu de quitter son milieu accoutumé, mais, pensait-il, la fortune l'attendait peut-être là-bas. Il partit donc, trouva probablement que ces îles ressemblaient à l'île d'Orléans; il s'y plut et s'y fixa. C'est ainsi qu'il est devenu le fondateur de la dynastie des Bouffard de cet archipel. Bien qu'il ait vécu pour ainsi dire en plein océan, les poumons toujours gonflés d'air pur et vivifiant, il n'avait que 63 ans lorsqu'il est décédé. Je crois que ses visites à Saint-Laurent étaient rares, car je n'ai pas souvenir de l'avoir entrevu.

En ce temps-là, les îles Madeleine étaient presque aussi loin de Québec que les Philippines. Elles sont, il est vrai, sur la route des navires et des transatlantiques qui fréquentent le port de Québec. Mais ils passent et repassent sans s'y arrêter et même sans ralentir leur

vitesse, à moins de force majeure. C'est ce qui arriva un jour à Arthur Bouffard, ancien pilote de Saint-Laurent. Il revenait d'Angleterre au printemps de je ne sais quelle année, lorsque son navire fut immobilisé par la glace en plein golfe. Pendant qu'il jonglait et soupirait après la débâcle, un parti de chasseurs aux marsouins passa en cet endroit. En causant avec eux, il apprit qu'ils étaient des insulaires des îles Madeleine, et que le groupe comptait plusieurs Bouffard. C'est ainsi qu'il fit connaissance avec des cousins-germains qu'il n'a jamais revus. Cette rencontre agréable lui fit voir d'un autre œil le champ de glaces qui l'emprisonnait.

Les familles Bouffard de ces îles descendent toutes de Louis, car son frère Jean qui, un peu plus tard, alla le rejoindre est décédé sans laisser de postérité. A part ce détail, je sais seulement que ce fondateur est né en 1809, qu'il s'est marié en 1840, et qu'il est mort en 1880. Il ne me déplairait pas de causer plus longuement de cet insulaire, de noter ses ressemblances avec ses frères, mais impossible pour le moment. Je me reprendrai si jamais je visite les îles Madeleine. En attendant, qu'il dorme en paix, car cette promenade n'est pas sur mon programme.

Joseph

La meilleure portion de son héritage a été une longue vie. Bien que Louis seul fût son aîné, tous les membres de sa famille — sauf deux — sont partis avant lui.

Lorsqu'il est mort en 1888, il comptait quatre-vingt-cinq ans. Je n'en suis pas étonné car il avait le tempérament qui favorise l'accumulation des années.

Ce paroissien était cultivateur. Sa terre, voisine, à l'est, de celle de Frs Coulombe, et de celle de Edouard Maranda à l'ouest, ne lui avait pas coûté cher. Il lui avait suffi de marier une fille adoptive élevée par Jean Dumas, pilote, pour en devenir propriétaire. C'était la dot de celle qu'il avait épousée. C'est là qu'il a vécu une moitié de sa vie, et que sont nés ses enfants, mais non pas tous dans la maison actuelle âgée seulement d'une soixantaine d'années. J'étais si jeune lorsque le feu rasa celle qu'elle a remplacée, que le souvenir en était presque effacé. C'est pourquoi je l'ai fait contrôler. Cet accident ne le déracina pas, car dans nos paroisses on rebâtit aussi aisément qu'on replante. Il resta donc à son poste et ne céda sa terre que plus tard. Alors, il alla tenter fortune à Québec, revint à Saint-Laurent où il fut l'hôte de la vieille sacristie je ne sais combien d'années. Puis, un bon jour, il repartit pour ne plus revenir et s'en alla mourir chez son fils Paul, paroissien de Saint-Sauveur, si je me rappelle bien.

Ses dix enfants ne s'attardèrent pas plus qu'il ne faut à la maison paternelle et songèrent de bonne heure à leur avenir. Alexis battit la marche, apprit le métier de "chaloupier", épousa, en 1864, Adèle Pouliot, fille de Paul ancien pilote, quitta Saint-Laurent pendant la crise ouvrière et s'en alla planter sa tente à Chicago. Emigré temporaire, il l'espérait bien; il a

cependant fini par compter parmi les permanents. Il s'y est remarié plus tard avec une Mlle Bourgelas. Louis, charpentier, épousa, en 1866, Mathilde Côté. Peu après son mariage, célébré à Québec, il gagna Montréal où il est mort après y avoir fait souche.

Paul, marié avec une veuve Petitclerc, réside à Québec, et David, qui désirait voir du pays, était rendu dans l'Etat de Michigan lorsqu'il se noya accidentellement.

Ses filles, à part Philomène morte célibataire, se ménagèrent des mariages assez avantageux dans les milieux qu'elles avaient choisis.

Mathilde devint Mme Joseph Lagacé ; Geneviève devint Mme Ferdinand Bertrand ; Sophie épousa Edouard Harper ; Elizabeth épousa, en premières noces, Pierre Noël, et en secondes noces France Gros-Louis, du village des Hurons de Lorette.

François

Il a passé sans objectif, insouciant même du lendemain, ne demandant que le pain quotidien mentionné par l'Oraison dominicale, et amusant son village. Il était sans contredit l'un des plus jovials et des plus spirituels de ses contemporains de Saint-Laurent. Je pourrais ajouter sans exagérer qu'il possédait ce que Daudet appelle " le sens de la farce ". Ce don lui a conquis dans son milieu une immortalité au moins temporaire. Le temps n'effacera que lentement les

bons mots et les réparties de son répertoire verbal. C'est l'unique bénéfice de ces amuseurs qui, grisés par la popularité, vieillissent généralement sans avoir utilisé leur vie.

Sa première école fut la chaloupe d'un pilote de Saint-Laurent. A bord de ces chaloupes de pilotes, alors au nombre de quinze à vingt dans ma paroisse, les mobilisés apprenaient tout, sauf à lire et écrire. Quelques-uns se faisaient mousses pour devenir pilotes et les autres gaspillaient leur jeunesse. Sans métier, sans goût pour la culture et sans économies, lorsqu'ils débarquaient définitivement ils étaient condamnés à n'être que des journaliers errants. Tel fut le sort du jeune Bouffard. Mais je puis dire qu'il fut le journalier le plus populaire de ce temps-là, au service seulement de ses amis et de ceux qu'il estimait gens d'esprit. Les imbéciles, à ses yeux du moins, le réclamaient vainement. Il savait s'amuser et amuser les autres tout en travaillant sans faire acception des besognes.

Une fois cependant, il songea sérieusement à son avenir. La preuve c'est qu'il devint, lui aussi, concessionnaire d'un lot dans la jeune paroisse de Saint-Féréol.

Ce songe ou ce rêve, pour parler plus exactement, dura à peu près ce que durent les résolutions prises à la fin d'une retraite. Son domaine en bois debout resta vierge tant qu'il en fut le propriétaire. Il n'eut même pas, je crois, la curiosité de faire une descente sur les lieux. Il oublia pratiquement son titre de propriétaire,

et à *fortiori* les charges qui en découlent. Mais le procureur du Séminaire n'a pas le droit d'oublier les censitaires confiés à sa sollicitude. D'ailleurs le censier de la côte Beaupré est toujours là pour rafraîchir sa mémoire. Aussi, un bon jour, il expédia suivant la coutume traditionnelle le compte des rentes seigneuriales échues. Le débiteur — qui ne savait ni lire ni écrire — s'en alla trouver le secrétaire général des paroissiens de cette époque Zéphirin Lapière, qui rédigea sa réponse. Cette lettre que j'ai lue en 1869, en dépouillant la correspondance du casier affecté à la paroisse de Saint-Féréol, m'amusa probablement plus que le procureur. Piquante, maligne même, et bien tournée, je compris que mon ancien instituteur dont je reconnus la grosse écriture était bien aise de tenir la plume en cette circonstance. Les faits et articles naturellement lui avaient été fournis par Bouffard. Cette lettre que je n'ai pas en mains, j'ai dû la déguster tranquillement, car je me rappelle encore passablement son contenu. La première phrase était presque conçue comme suit : M. le Procureur, " Si vous m'aviez prévenu que sur ce lopin de terre on ne pouvait circuler qu'en bac, je n'en eus sûrement pas fait l'acquisition. " Un débiteur qui répond à son créancier est presque toujours un honnête homme. Aussi, il terminait sa réponse en disant : je n'ai ni or, ni argent, mais la terre que je possède je vous la rétrocède sans compensation, en paiement des quelques piastres que je vous dois. Vous me rendrez même service en m'en débarrassant, car je reste paroissien de Saint-Laurent. Peu après il réussit en-

fin à revendre son lopin. Dans son allégresse il oublia, paraît-il, de remercier l'acquéreur. Alors il partit en toute hâte, le rejoignit au pont Campeau, et s'excusa de ne l'avoir pas remercié. Cet incident démontre bien à quel point il manquait de vocation pour être colon.

Avant de commencer une autre page, j'aime relater un incident qui démontre bien la tournure originale de cet esprit que rien ne pouvait désorienter. Un mien cousin, passionné pour les choses d'église, avait érigé un minuscule oratoire dans un coin de l'atelier de son père. Rien n'y manquait : Autel, parement, chandeliers, calice, burettes, encensoir, un clergé de bois comprenant tous les représentants de la hiérarchie ecclésiastique : prêtres, diacres, sous-diacres, cérémoniaires, thuriféraires et acolytes ensoutanés. Les jours de congé, cet enfant les passait là en partie et s'amusait à sa façon. Un jour que François Bouffard travaillait chez cet oncle, ennuyé probablement des allées et venues du desservant, il ravagea l'oratoire et sans se préoccuper de l'excommunication, il lança au grenier le mobilier et le personnel. Déjà, il n'y pensait plus lorsque l'enfant arrive et commence à sangloter en constatant qu'il ne reste plus rien de ce qui l'amusait tant. Alors l'iconoclaste se ressaisit aussitôt, et lui dit pour le consoler : ne pleure pas, mon petit, car l'évêque est le coupable. Il vient justement de partir emmenant tous ses prêtres chargés d'aller missionner ailleurs. Ce baume n'eût peut-être pas la vertu de sécher les larmes de la victime, mais on ne peut le classer comme incolore et inodore.

Ce paroissien, né en 1810, est décédé subitement en 1888. Il n'était que légèrement indisposé, apparemment du moins, mais on oublie souvent que l'âge est une maladie. Après avoir pris un gruaud dans la soirée, il fut emporté par une syncope. Le coup fut si instantané qu'il ne put être administré, bien que la vieille sacristie dont il était le gardien ne fût qu'à soixante secondes du presbytère. Il a vécu soixante-dix-huit ans sans être jamais malade. C'est le meilleur parti à prendre dans une paroisse où il n'y a pas de médecin. En tout cas, sa longue vie, il ne la doit sûrement pas à un régime alimentaire souvent réduit à sa plus simple expression et improvisé. S'il fut parti moins vite sa fin, je crois, eût été aussi gaie que sa vie.

Ses contemporains étaient presque tous disparus, il n'avait jamais eu que les *victui necessaria*, en sorte que le départ ne pouvait guère lui causer de regrets. Son suprême désir avait toujours été de mourir paroissien de Saint-Laurent, de dormir avec ceux qu'il avait aimés, et il était réalisé.

Je mentionne ici l'unique fille de cette famille, Geneviève, parce qu'elle ressemblait surtout à ce frère dont je viens de parler. Même humeur gaie, même tempérament spirituel et jovial. Ces deux caractères s'associaient si bien que le frère et la jeune veuve ont longtemps vécu ensemble.

Née en 1807, elle épousa en 1840 Joseph Bonneau, pilote. Moins d'un an après elle était veuve et mère de ce type dont j'ai longuement causé ailleurs. Elle se remaria en 1858 avec Michaud, alias François Cinq-

Mars, et décéda en 1875. Elle ne me l'a jamais dit, mais je sais bien que—la seconde fois—elle fit un mariage de raison.

Magloire

Sa vie a été pour ainsi dire un cours de philosophie chrétienne à l'usage des gens du monde. Mais, comme le portier actuel du Séminaire de Québec, il n'a jamais soupçonné qu'il fût — pratiquement — un professeur de philosophie. Aussi il a vécu plus heureux qu'une foule de paroissiens qui l'estimaient trop peu idéaliste. Il n'a quitté sa maison paternelle que pour aller mourir chez une nièce, à Saint-Joseph de Lévis. Il n'a pas bougé, même quand le bien de famille a été vendu. Ce célibataire aima — à l'égal d'un père — les enfants de son frère Ignace. Il s'imaginait presque qu'il n'était pas seulement leur oncle, et cette illusion suffisait à son bonheur.

Le métier de scieur de long n'exigeait aucun apprentissage, c'est probablement pour cette raison qu'il le choisit. Il passait donc la saison d'été sur la grève, transformant en planches minces les longues billes que l'on voyait autrefois devant la boutique de chaque "chaloupier." Le toisé de ces blocs, il le faisait lui-même, mentalement et en un clin d'œil, car il était né mathématicien. Ces calculs, — sans plume ni crayon — dont il n'aurait su que faire, étaient pour lui jeux d'enfants. Mieux que cela, il solutionnait — toujours

mentalement — n'importe quel problème d'arithmétique et, en particulier, ce que les anciens manuels scolaires intitulaient : Règles de fausse position simple et de fausse position double. Le titre, il faut l'avouer, était bien mal choisi, mais ce n'est pas ma faute. En réalité, ces problèmes étaient des équations, et c'est le nom qu'on aurait dû leur donner. Quoiqu'il en soit, je suis sûr d'être compris de ceux qui ne sont plus jeunes, et qui ne sont pas des savants comme les écoliers actuels. La solution de ces problèmes par les formules algébriques est relativement facile et peu compliquée, mais longue et ardue par l'arithmétique. Il faut accumuler des colonnes de chiffres, avec le péril constant de s'égarer dans ce maquis. Eh bien ! ce maître ès mathématiques, plusieurs fois soumis à l'épreuve, ne fit jamais faillite. L'énoncé du problème bien compris et gravé dans sa mémoire, le cerveau entraînait en fonction, le problème s'élaborait sur un tableau invisible. Puis, à un moment donné, la solution exacte et précise était donnée comme la réponse à une devinette. Les cerveaux rebelles même aux opérations les plus simples de l'arithmétique auront peut-être peine à me croire, mais le fait que je relate n'est pas une légende. S'il n'était pas authentique, il ne serait pas au bout de ma plume. D'ailleurs, je ne fais que constater un fait psychologique dont je laisse à d'autres l'explication.

Ce don — qui ne lui rapporta ni or ni argent — était si bien inné, qu'il raisonnait presque mathématiquement. L'expression de sa pensée, concise, nette

et exacte ressemblait souvent à l'un de ces théorèmes qui ne laissent pas d'échappatoire. Aussi, toute discussion avec lui exigeait de la prudence. Malheur à ceux qui le jugeaient d'après les apparences ! Ils ne tardaient pas à s'en repentir. Heureusement ! le bon Dieu lui avait si bien accroché la langue que, le moment psychologique arrivé, on avait le temps de filer ou d'opérer une diversion. Abstraction faite du physique et de la différence de culture, comme mathématicien, dialecticien et bègue, il me rappelle l'abbé Maingui, ancien prêtre du Séminaire de Québec. Sans cette dernière infirmité, celui-ci — autant que le premier — eût été un redoutable debater.

Je n'oublierai jamais sa remarque à un avocat qui s'excusait d'un échec en cour d'appel. " Ces bons juges, disait-il, siègent alternativement à Québec et à Montréal. Puis, à leur retour, ils rendent jugement alors qu'ils n'ont plus souvenance de nos arguments. " Incapable, cette fois, d'avalier pareille couleuvre, M. Maingui répliqua : " Comment se fait-il que ces bons juges de la cour d'appel se rappellent si bien les arguments de M. B. ? " Cette interlocution inattendue resta sans réponse *ad rem*. Témoin de l'incident, je n'osais même regarder du coin de l'œil l'infortuné évidemment désarçonné par ce coup de massue.

Ce paroissien, né en 1814, est décédé en 1887. Con vaincu que la vie est trop courte pour défricher une terre, bâtir une maison et se marier, il a préféré rester en dehors du courant qui entraîne l'humanité et mourir tout entier.

Ignace

Il continua son père sur le bien de famille et comme bedeau. Ses aptitudes et un long apprentissage lui permirent même d'être un sacristain plus moderne. Un peu moins viril que ses frères, portant lunettes à l'époque où je l'ai connu, nerveux, inquiet à temps et à contre-temps, désarmé par des vétilles et des contrariétés dont d'autres n'ont cure, scrupuleusement honnête, conscience délicate et timorée même, très pieux, tel était, en somme, ce paroissien que tout le monde estimait. J'ai beau analyser ce caractère, il m'apparaît toujours sans tache. J'ai dit qu'il était pieux, et je le soupçonne d'avoir beaucoup aimé la sainte Vierge. Il comptait parmi les bons chantres de la rangée sud, et aussitôt la bénédiction du Saint Sacrement donnée, à la suite des vêpres, il entonnait très souvent le cantique : " Je mets en vous toute ma confiance. " Il semblait l'affectionner spécialement, et une preuve, c'est qu'il le chantait avec âme et avec un air de bonheur que trahissait sa physionomie. Ce bon voisin que la Providence avait donné à mon père, né en 1806, épousa, en 1837, Angèle Pouliot, et mourut en 1875.

Il n'est donc pas étonnant que Dieu l'ait béni, et lui ait fourni le pain quotidien nécessaire pour nourrir les dix-huit enfants qu'il lui a donnés. Ceux qui connaissent cette famille aimeront, sans doute, lire cette litanie de prénoms :

Célanire, née en 1838, mariée en 1858 avec Ferdinand

Labrecque, et décédée en 1907. Elle était la mère de l'abbé Joseph Labrecque, curé de Sainte-Sophie.

Achille, né en 1839, marié en 1877 avec Cédulie Cinq-Mars, émigré à Qu'Appelle en 1882. Il fut, je pourrais dire, un colon circonstanciel, et peut-être étonné d'être rendu si loin. En tout cas, il était parti de Saint-Laurent sans songer à le quitter définitivement. Marié, dépassant la quarantaine, sacristain, héritier d'une moitié du bien de famille, aimant follement son village, il semblait naturel qu'il dût y vivre et y mourir. Mais la Providence disposa les choses autrement. La seconde moitié du bien de famille lui échappa à la mort de sa mère. Or, cette terre était incapable de faire la fortune de deux propriétaires. On ne tarda pas à le constater, et la terre Bouffard changea de nom peu après. S'il eût été l'unique héritier il est probable qu'il serait encore un paroissien de Saint-Laurent. Cette circonstance fut la cause première d'un départ qu'il ne doit pas regretter. Il a peut-être eu peine à s'acclimater là-bas, il a dû s'ennuyer au début, mais sa persévérance a été récompensée. En arrivant, il tomba dans un guépier de lurons qui n'étaient pas précisément des académiciens. Ecœuré de leur langage, il leur déclara que les coudoyer était dur pour lui qui, pour ainsi dire, avait été élevé au pied de l'autel. Sa protestation ne changea rien pratiquement, mais elle ne fut pas inutile. On retint les derniers mots, et lorsque le missionnaire de passage en cet endroit les questionna sur la possibilité d'avoir un servent de messe, ils lui répondirent : Il y en a un parmi nous qui prétend

avoir été élevé au pied de l'autel. S'il dit vrai, il doit être un bon servent de messe. C'est ainsi que l'ancien bedeau de Saint-Laurent entra en relations avec ce missionnaire, causa, raconta son histoire et finalement entra au service des Oblats chargés de la mission de Qu'Appelle.

Il n'y a donc pas de sot métier. Cet incident le fixa définitivement là où le vent l'avait poussé et assura son avenir. Il apprit les méthodes agricoles de cette région, fut favorisé par les Pères, devint propriétaire à son tour et acquit une aisance fort enviable. Il laissera pour lui succéder, car il est encore bien portant, une fille et deux garçons : Albert, Arthur et Marie.

Poursuivons la litanie :

Marie-Louise, née en 1840 et décédée en 1842.

Luce, née en 1842, décédée en 1846.

Georges, né en 1843, marié à Québec, en 1871, avec Françoise Laroche, et décédé en 1908.

Joseph, né en 1845 et décédé en 1846.

Jean, né en 1846 et décédé en 1857.

Marie, née en 1847 et décédée à l'Hôpital Général de Québec, en mars 1919.

Pierre, né en 1849, marié d'abord avec Félixine Vailancourt, en 1883, et en 1900 avec Maria Lapointe ; assistant-bedeau à la Basilique de Québec, de 1869 à 1877, ancien bedeau de Saint-Laurent, directeur actuel du bureau de poste et secrétaire municipal et scolaire.

Adélaïde, née en 1850 et décédée en 1852.

Nathalie, née en 1857, mariée en 1884 avec William Slattery, et décédée en 1888.

Elzéar né en 1852, marié en 1882, avec Liza Miller. J'ai dit plus haut qu'il était le portrait vivant de son grand-père.

Caroline, née en 1854, mariée en 1884 avec Pierre Dumas, de Lévis.

Angèle née en 1855.

Délina, née en 1856, mariée en 1896 avec Flavien Savard, de la Rivière du Loup.

Godfroy, né en 1857, décédé en 1903.

Joseph, né en 1859, marié en 1884 avec une Mlle Mingot, réside à Détroit.

Jean né en 1860 ; reçu avocat en 1884 ; greffier en loi du Dept. des Terres de la Couronne ; professeur de droit forestier à Laval, marié en 1888 avec Emma Campbell.

David

Comme il était arrivé après ses frères il jugea bon de repartir le dernier : c'est dans l'ordre. Bien plus, il se paya le luxe de mourir octogénaire. Né en 1818, il est décédé en 1899. Evidemment les longues vies sont le privilège des optimistes.

Optimiste, il l'était. Heureux de faire son tour du monde, il l'était également. Son prochain, il l'aimait tel que Dieu l'a pétri, sans envier ses qualités ni lui reprocher ses défauts, souriant toujours, s'il ne riait pas. Sur les lèvres, un bon mot ou une anecdote qu'il savait narrer, et rendant service avec un visible plai-

sir. Les croix n'ont pas dû lui manquer puisqu'elles sont inhérentes à toute vie humaine, cependant il a toujours été, comme dit l'*Imitation*, *una æquali facie interprospera et adversaria*. Je l'ai entrevu en tout temps et à toute heure, sans jamais surprendre une variation de son système nerveux toujours à l'état stable. Sauf de légères variantes, ce paroissien ressemblait beaucoup à ses deux amis, François-Antoine Gosselin et Michel Campeau. Ces trois caractères étaient tellement identiques qu'ils semblaient avoir été coulés dans la même matrice.

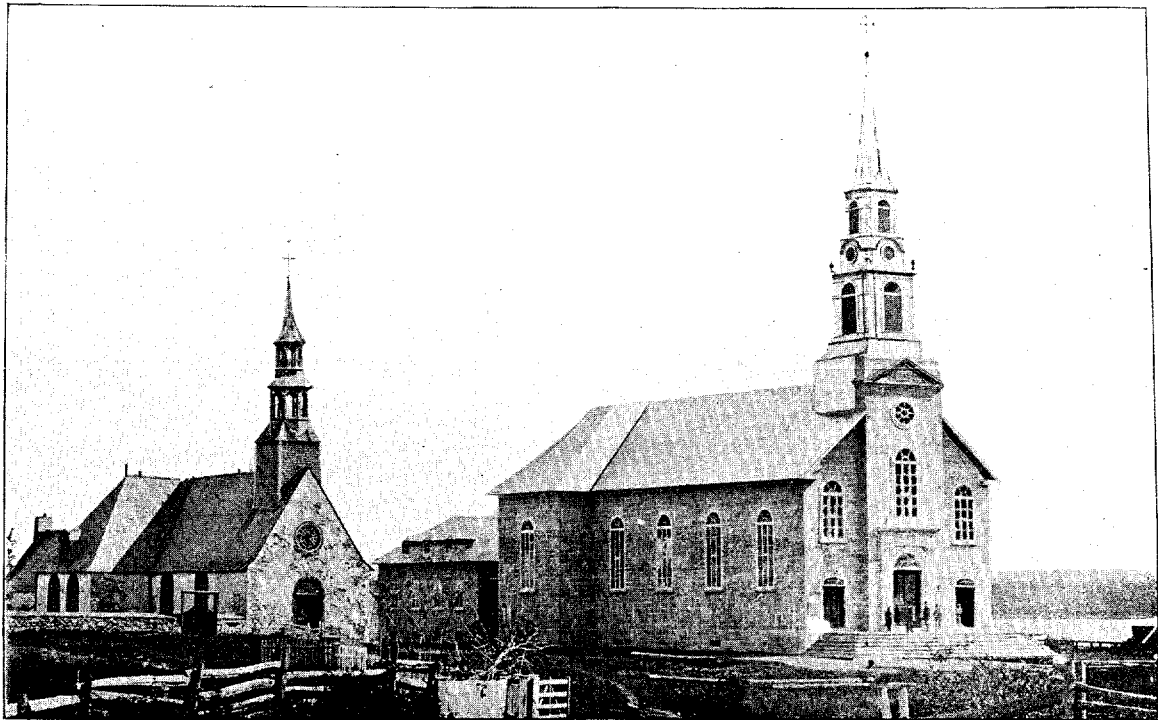
Son avenir le préoccupa de bonne heure. Son objectif était d'être pilote, et il le réalisa à ses frais et dépens. A peine âgé de treize à quatorze ans, il offrit ses services à son curé, M. Naud. Refusé d'abord parce qu'on le trouvait trop jeune, il ne tarda guère toutefois d'être agréé. Cette modeste position, il ne la quitta qu'au moment de commencer son apprentissage de pilote, au grand regret de son curé. Sept ans après son nom était inscrit sur la liste des pilotes du bas Saint-Laurent, et il ne lui restait plus qu'à se marier.

Sa carrière fut longue et heureuse. Il cessa de piloter — quelques années avant sa mort — uniquement pour faire plaisir à sa famille. Ses yeux étaient encore excellents et son pied solide. Mais la souplesse déclinant avec les années, on redoutait ce qui avait été fatal à d'autres. Prudent, il n'eut jamais d'accidents, sauf un, insignifiant en réalité. Remontant le fleuve par une journée ensoleillée, il passa deux ou trois heures, en pleine après-midi, sur ce que nous appelons " la

chaîne de Beaumont", signalée maintenant par une bouée. Ce banc de roches, il le connaissait aussi bien que le perron de sa maison. La marée montante remit à flot son brik qui entra dans le port de Québec sans avoir subi aucun dommage. L'accident s'explique très naturellement. Pendant qu'il échangeait force signaux avec celle qu'il devait épouser, Mlle Françoise Chabot, il laissa son bâtiment froler de trop près l'ilôt rocheux, et lorsqu'il songea à prendre une autre bordée il était trop tard. Peu après, en 1852, l'abbé Edouard Chabot descendait bénir son mariage avec cette jeune fille intelligente et jolie, décédée en 1907 à l'âge de 85 ans. Les enfants issus de ce mariage sont :

Elmire, née en 1852 et actuellement gouvernante du presbytère de Saint-Malo.

Arthur, né en 1854 et décédé accidentellement le 16 novembre 1908. Il était à causer sur le quai auquel était accosté le *Nataskouan*, lorsqu'il glissa et tomba à l'eau. Il s'assomma probablement dans sa chute. Il était pilote et célibataire. Il était bien aussi marin que son père, mais téméraire et imprudent. " Il n'y a pas de danger ", telle était sa réponse habituelle, et pas de réplique, bien entendu. C'est pourquoi il ne fut pas aussi chanceux que son père. Ainsi il lui prit fantaisie, un jour, de descendre par le chenal nord, qui supplantera le chenal sud, quand la navigation d'hiver sera un fait accompli. La traversée ne coïncidant pas suffisamment avec la marée haute, il échoua sur la longue pointe ouest de l'île-aux-Coudres. Il lui arriva aussi, vis-à-vis le village Saint-Laurent, un autre ac-



ANCIENNE ET NOUVELLE ÉGLISE

cident dû je ne sais trop à quelle cause. En tout cas, je le répète, je trouve étrange que les pilotes n'aient pas comme les médecins, les juges et les théologiens, la liberté de se tromper.

M. l'abbé Herménégilde, né en 1855, est curé de Saint-Malo depuis 1900, et le sera longtemps encore si l'on en juge par les apparences.

Frédéric est pilote, lui aussi. Jusqu'à présent, il est indemne de tout accident. Je n'en suis pas étonné. Il est si peu téméraire qu'il est presque craintif, pour son plus grand bien évidemment. Né en 1857, il épousa d'abord Marie Coulombe, et en secondes noces Eugénie Beudet. Riche d'enfants; la maison dont il est le propriétaire est plus bruyante que du temps du pilote David Cinq-Mars.

Edouard, né en 1858 ; reçu avocat en 1884 ; marié en 1902 avec Marg. Anna Bennett ; décédé en 1903, repose dans le cimetière Saint-Charles. Je m'en tiendrais à ces maigres détails s'il vivait encore. Mais puisqu'il est mort, il m'est permis d'en causer un peu plus longuement. J'aimais ce tempérament combatif, indépendant, un peu trop frondeur parfois, franc et loyal, désintéressé, indemne de tout égoïsme. Au sortir du Petit Séminaire il hésita sur le choix du train sur lequel il devait monter. Alors il prit le bon moyen d'en avoir le cœur net et vécut douze mois le régime du Grand Séminaire. Ce laps de temps expiré, il était irrévocablement fixé. Il quitta la soutane le dernier samedi des vacances de 1879, et le lendemain il apparaissait bravement à l'église "tout de neuf habillé." La gêne et

le respect humain lui étaient complètement étrangers. Il n'était sûrement pas façonné pour l'ermitage d'un presbytère, pour être l'esclave d'un règlement minutieux dont la résidence permanente est la clause la plus importante. Mais il y a aussi le clergé régulier. Un tel peut bien être appelé à en faire partie, sans avoir la vocation requise pour être curé. Si j'avais été son aviseur je lui aurais peut-être conseillé d'aller plutôt frapper à "la Maison carrée d'Alger", car à cette époque les Pères Blancs n'avaient pas de postulat à Québec. Il eût peut-être été l'une des meilleures recrues de cette Légion étrangère de missionnaires dont le code disciplinaire est nécessairement moins formaliste et plus élastique que celui du curé. Cette terre d'Afrique eût été, il me semble, un champ d'apostolat en harmonie avec cette nature généreuse, exubérante et avide de se dépenser. C'est un beau rêve, dira plus d'un. L'hypothèse est loin d'être invraisemblable, penseront plusieurs de ceux qui l'ont bien connu.

Il étudia donc le droit et suivit les cours de Laval jusqu'au jour où, je ne sais plus à quel propos, il eût un démêlé avec l'un des professeurs qui lui intima l'ordre de sortir de la salle. Convaincu qu'il ne perdrait rien, il en prit gaiement son parti et ne revint plus. Il continua sa cléricature au bureau Drouin et Gosselin, et suppléa personnellement aux cours qui lui étaient interdits. Après tout, disait-il, les professeurs n'inventent rien. Les commentaires qu'ils nous mâchent avec un bonheur inégal sont dans des volumes que je puis consulter comme eux. C'est ce qu'il fit. Avocat

en 1884, il eût le sort de tous ses confrères, perdant parfois ses meilleures causes et gagnant les plus risquées. Il était écrit qu'il goûterait à tout, et il représenta le comté de Montmorency, de 1896 à 1900. Lorsque Lamartine entra pour la première fois à la Chambre des députés, ses amis lui demandèrent à quelle place il irait s'asseoir. " Au plafond " répondit le poète, " car je ne vois de place pour moi dans aucun groupe. " Les amis du député de Montmorency — qu'il serait ridicule de mettre en parallèle avec Lamartine, — mais qui eût parfois des succès oratoires, ne lui posèrent pas la même question. Ils savaient que sa place serait dans les rangs du parti conservateur. Toutefois, si sa carrière politique eût été plus longue, il serait peut-être allé s'asseoir temporairement au plafond de la Chambre provinciale. Sa carrière politique prit fin en 1900. Trois ans plus tard, comme il me le disait quelques jours avant sa mort, il prenait son billet pour s'embarquer sur l'océan infini.

Pour être complet, il me reste à mentionner sa sœur Azilda, en religion sœur Sainte-Candide : née en 1861 et décédée au Bon Pasteur de Québec en 1903. Si tous ses frères et sœurs étaient disparus, je dirais probablement qu'elle était la perle de la famille.

DEUXIÈME BRANCHE

La première et la deuxième branche ne se sont séparées qu'après la troisième génération. Leurs représentants actuels sont donc parents au troisième degré.

Jacques

Je ne serais pas compris de tous si je ne disais immédiatement qu'il s'agit de ce paroissien que tout le monde appelait Johnny. Ce fils de Ignace et de Véronique Maranda mariés en 1798, et petit-fils de Ignace, l'ancêtre commun des deux branches, résidait dans le village ouest de l'Eglise. Sa maison, sur le bord du rivage, comme il convenait à un "chaloupier," comprenait deux étages : l'un pour la famille et l'autre pour les chaloupes en construction. Son fils a eu raison de la raser et de la remplacer par une plus moderne. De son mariage avec Marie Pedack, en 1840, il a eu, je crois, trois filles et deux garçons. Le populaire lui avait donné un surnom dont le fils a naturellement hérité. Pourquoi ce surnom, dont j'ai abusé autrefois comme tout le monde ? Je n'en sais rien. J'ai essayé dernièrement d'en retracer l'origine, mais personne n'a pu me renseigner. Quoi qu'il en soit, j'ai bien connu le premier porteur, et ce surnom n'a assurément rien de symbolique. Heureusement, il avait assez d'esprit pour ne pas s'en formaliser.

David

Cet ancien camarade d'école succéda à son père et continua la même besogne. Il avait du talent et comptait parmi les bons élèves de sa classe. Mais,

fil unique, nullement désireux de s'instruire davantage, il ne quitta pas son village natal. Ce paroissien, qui épousa en 1870 Philomène Labbé, n'a pas d'enfants. Cette seconde branche est donc condamnée à s'éteindre. Si son histoire n'est pas plus longue ni plus mouvementée, la faute en est à la première branche qui l'a complètement éclipsée.

TROISIÈME BRANCHE

Bien que cette dernière branche ne soit plus représentée à Saint-Laurent, je ne puis la passer sous silence. Ses derniers descendants ne sont plus parents qu'au cinquième degré avec ceux des deux premières branches. Seuls les deux premiers ancêtres de la famille Bouffard, Jacques et François, leur sont communs. Pierre, fils de François, épousa Angèle Cauchon; Pierre, fils de Pierre, épousa en 1801 Madeleine Noël; Pierre, fils de Pierre, épousa en 1829 Marguerite Crépeau; Louis, fils de Pierre, épousa en 1858 Marie Doncourt; Alexis, fils de Louis épousa Rose Rouleau.

Louis

Le propriétaire actuel de sa terre est Onésime Plante. Il l'avait acquise à coups de varlope et d'herminette, car il était menuisier. La belle et grande maison de Frs-Michel Gosselin, sur le chemin qui conduit au bout

de l'île, dit suffisamment qu'il était excellent menuisier. Cette terre acquise à la sueur de son front, son légataire s'en est débarrassé pour aller se faire journalier, en 1906, au Sault Montmorency.

Ce paroissien épousa, en 1858, Marie Doncourt qui, pendant trente ans, a été l'institutrice de l'arrondissement du haut de la paroisse. Enseigner trente ans avec un salaire annuel de soixante piastres frise l'héroïsme. Elle aurait bien mérité dans le local de l'école un marbre rappelant sa mémoire. Fille de Ignace Doncourt, l'un des premiers instituteurs du village Saint-Laurent, elle était née maîtresse d'école, enseignait par goût et par vocation. Les élèves qu'elle a éduqués possédaient une excellente instruction élémentaire. Elle les poussait même plus loin, le cas échéant. Ainsi Mlle Rose Leroux qui vint compléter son cours à l'école du village, en est une preuve. Si je me rappelle bien, elle entra de plain-pied dans la première ou la seconde classe. Sa prononciation du mot "qualificatif" ne l'empêchait pas d'en savoir presque aussi long que ceux qu'elle amusa tant, la première fois qu'ils l'entendirent. Elle est décédée en 1898.

Je puis dire que ce paroissien a toujours été malade, bien qu'il n'ait jamais perdu de temps. Aussi, lorsqu'il est mort en 1893, il n'était pas encore sexagénaire. Il laissa quatre enfants.

Pierre, né en 1867, reçu notaire en 1891, et avocat en 1898. Il pratique depuis cette époque, à Saint-Joseph, Beauce. Il épousa, le 7 mai 1894, Emilia Vachon.

Alexis, héritier du bien de famille, épousa Rose

Rouleau, et depuis 1906, il réside au Sault Montmorency.

Philomène épousa en premières noces Pierre Chabot, et en secondes noces Célestin Lapierre.

Delvina épousa un fils de Thomas Labbé.

Bien que ces deux femmes demeurent à Saint-Laurent, je puis dire, en un certain sens, il me semble, que cette branche n'y est plus représentée.

BROUSSEAU

Pierre

IL a été à Saint-Laurent le dernier représentant des trois générations qui s'y sont succédé.

Son premier ancêtre canadien, fils de Damien et de Marguerite Omelet, de la ville de Nantes, s'appelait Julien Brosseau, dont on a fait Brousseau. Il épousa, à Québec, en 1668, Simone Chalifour. Il me semble avoir été un paroissien de Charlesbourg. Une preuve, c'est que la plupart des enfants nés de ses deux mariages y ont été baptisés et inhumés, qu'il s'y est remarié, en 1699, avec Elisabeth Bédard, et qu'il y est mort en janvier 1713.

Le cas de son fils Pierre, second ancêtre de la branche de Saint-Laurent, est moins facile à dessiner. Il se maria à Québec, en 1698, avec Marie-Thérèse Bernard ; se remaria, en 1734, avec Marie Françoise Laroche, au Cap-Santé où il a été inhumé en 1748. De plus, il a fait baptiser des enfants à Québec, au Cap-Santé et à Charlesbourg. S'il y avait lieu, trois paroisses pourraient donc prétendre à l'honneur de l'avoir compté comme paroissien.

Son troisième ancêtre Pierre, fils du précédent, s'est marié à Beauport, en 1727, avec M.-Geneviève Parent, mais tous ses enfants ont été baptisés à Québec. Il est donc permis de présumer qu'il était un québécois.

Le premier insulaire de cette branche a été le quatrième ancêtre, Simon, fils du précédent. Il épousa à Saint-Laurent, en 1773, Marie Rouleau.

Son fils Joseph fut, lui aussi, un paroissien de Saint-Laurent. Il épousa, en 1804, Geneviève Dumas, et hérita des enfants suivants : M.-Geneviève, épouse de Antoine Noël ; Geneviève, épouse de François Gosselin, l'un de mes oncles ; Marguerite, épouse de Edouard Dumas ; Simon, fixé à Saint-Roch, Québec, et père de l'abbé Gaudiose Brousseau, ancien curé aux Etats-Unis ; Magloire, marié avec Marie-Anne Nadeau ; Joseph marié avec M.-Josephte Labrecque, et Pierre, surnommé Pitre, le seul de ses frères qui ait vécu à Saint-Laurent la plus grande partie de sa vie.

Ce paroissien, de moyenne taille, trapu, remuant et actif, était "chaloupier." Sa maison, seule avec celle de Marc Dufresne, était située sur le bord du rivage, côté est du Trou Saint-Patrice. Cet endroit aurait pu, avec à propos, être appelé l'Ermitage. Sur la fin de son séjour à Saint-Laurent, il occupa l'ancienne maison de Frs Pouliot — aujourd'hui le bureau du registraire, puis il monta à Chicago où il est mort au sein de la famille née de son mariage, en 1855, avec Rose Gendreau.

CAMPEAU

LA famille Campeau menacée, elle aussi, de disparaître du calendrier paroissial, est un rameau détaché de celle de Montréal et transplanté à Saint-Laurent dans la personne de Paul, comme le prouve son arbre généalogique.

En 1663 Etienne, fils de Léonard, épousa, à Montréal, Catherine Paulo.

En 1698 François, fils d'Etienne, épousa, à Montréal, Mme Brassard.

En 1734 Paul, fils de François, épousa, à Saint-Jean, I. O., Madeleine Fortier.

En 1778 Ls-Célestin, fils de Paul, épousa, à Saint-Laurent, Marie Crépeau.

En 1811 Michel, fils de Ls-Célestin, épousa, à Saint-Laurent, Josephte Coulombe.

En 1853 Michel, fils de Michel, épousa, à Saint-Laurent, Marie-Angèle Terrien.

En 1855 Louis, fils de Michel, épousa, à Saint-Laurent, Céline Lapierre.

En 1858 François, fils de Michel, épousa, à Saint-Laurent, Céline Lapierre.

Etienne, premier ancêtre canadien de cette famille,

était fils de Léonard et de Françoise Maugé, et fut baptisé en 1638.

Le dictionnaire Tanguay ne mentionne ni la province ni la paroisse d'où il était originaire.

Deux petits-fils d'Etienne, Paul et Claude, émigrèrent de Montréal à l'île d'Orléans et s'y marièrent : le premier en 1734 et le dernier en 1732. C'est celui-ci qui, d'après Forgues, est la souche des Campeau de Saint-Laurent, tandis que Tanguay les fait descendre de Paul. Il a peut-être raison cette fois, car au bout d'un an de mariage Claude perdait sa femme, Madeleine Audibert, et à partir de ce moment on ne voit plus apparaître son nom.

Le bien de la famille Campeau est borné au sud par la falaise au pied de laquelle commence le terrain irrégulier de la fabrique paroissiale. Bien que la résidence familiale et l'église soient sur la même terre, presque en ligne droite, il ne faut pas moins de dix à quinze minutes pour franchir l'espace qui les sépare. Cette maison, en effet, est la dernière d'un groupe de cinq, réduit à trois depuis quelques années — et qui n'est en quelque sorte que le prolongement du groupe à l'ouest du chemin public, sur le haut des côteaux. Ce site a sans doute l'avantage lorsqu'on va à l'ouest, de supprimer une longue montée et d'abrèger la distance, mais il a aussi le grave inconvénient d'être éloigné de l'église et de l'école du village. Aussi lorsqu'il lui a fallu rebâtir en 1886, si je me rappelle bien, Edouard Gosselin a eu le bon esprit de descendre s'installer sur le bord de la colline, à quatre minutes de l'église.

Il n'a rien perdu, puisque ce site est aussi beau, et qu'il vit réellement à l'ombre du clocher de son village.

La famille Côté aurait pu, elle aussi, il y a une cinquantaine d'années, déménager dans les mêmes circonstances, et transporter son nid dans un bocage enchanteur, voisin de l'emplacement de l'église, mais, traditionaliste intransigeante, elle n'a pas même songé à bouger et la nouvelle maison en pierre, solide comme une forteresse, a été construite au même endroit.

Michel, premier

Les deux derniers héritiers du bien sur lequel la famille Campeau a vécu près de cent-cinquante ans portaient le prénom Michel. A l'époque où j'ai connu Michel premier, il était blanc comme neige, un vieillard authentique, mais le teint encore rose, la démarche sautillante, portant canne, plus par mode que par nécessité, rentier au moins sur son acte de donation, veuf malgré lui, je présume, car il rêva indéfiniment de convoler en secondes noces. Cependant, son apparence plus ou moins juvénile n'était qu'un trompe-l'œil. Il était bel et bien au soir de la vie, et le bedeau — avec le flair des gens de son métier — était sûr de ne jamais sonner son mariage et de le coucher bientôt dans la rangée des fosses déjà commencée.

Au reste, il pouvait partir sans inconvénient, s'en aller reposer dans le cimetière paroissial, car il avait rempli ses devoirs envers sa famille, composée seu-

lement de trois garçons et une fille. Michel avait accepté de veiller sur la vieillesse de son père. Louis était installé sur la terre acquise de Edouard Dumas, et François était propriétaire d'une terre — presque au troisième ciel — sur la montagne de Saint-Féréol. Sa portion d'héritage n'était pas aussi enviable que celle de ses deux frères, mais son tempérament et ses goûts s'en accommodaient parfaitement. Marie-Joséphite avait épousé Pierre Lapointe, forgeron.

Evidemment le Saint-Esprit, consulté ou non, avait inspiré le père Michel. Il s'était réservé la perle de sa famille, un héritier comme en ont peu de donateurs, qui rendit à son père, au centuple, les soins et les prévenances qu'il en avait reçus dans son enfance. Ce père de famille savait également que son fils Louis ne se serait jamais acclimaté ailleurs, et qu'il serait revenu à Saint-Laurent avant son père, si celui-ci eut tenté de le faire citoyen d'une autre paroisse. François, au contraire, était par excellence l'homme toujours content de son sort, un Roger-Bontemps pur sang, un philosophe sans le savoir. Saint-Féréol, puisque son père l'avait réglé ainsi, était pour lui presque une terre promise, et il y vécut heureux.

Le chef de la famille connaissait bien la mentalité de ses enfants.

La famille Campeau était du même niveau intellectuel, moral et religieux que ses cousines de Saint-Laurent, mais supérieure par un vernis de politesse de bonne marque, qui reluit encore un peu chez les neveux. On me pardonnera cette naïveté mais, dans

ma première enfance, je pensais que cette politesse était innée chez les jeunes Campeau, et qu'il en était de cette vertu naturelle comme du teint et des traits physiques.

Cette formation, comme toujours, était l'œuvre de leur mère, qui avait eu l'avantage d'aller à bonne école. Une tante, qui l'aimait beaucoup, était la ménagère d'un vieux prêtre français, M. de Borniol, alors curé de Saint-Laurent. Comme elle songeait à le quitter parce qu'elle ne pouvait vivre sans sa petite-nièce, il la retint à son service en permettant à l'enfant de venir habiter le presbytère. Ce contact n'en fit pas une savante, mais il fut sous le rapport de la piété, de la réserve et de la politesse chrétienne, une leçon de choses qu'elle utilisa pour l'éducation de ses enfants.

Michel, second

Chaque fois que son souvenir se présente à mon esprit, je le revois invariablement au chœur, chantant à sa manière les louanges du Seigneur. C'est probablement là que je l'ai vu pour la première fois, et remarqué en tout cas, car il attirait invinciblement l'attention, et il fallait être grand dévôt pour ne pas se laisser distraire par sa mimique.

Sitôt qu'il apparaissait au coin sud de l'autel, le surplis décollété jusqu'au ventre, toutes les têtes se tournaient dans cette direction. Après une demi-génuflexion s'il était en retard, il gagnait sa stalle en souriant aux chantres arrivés avant lui, s'agenouillait

trois secondes puis, après un premier coup d'œil dans la nef, il feuilletait son graduel en quête de l'office du jour, et commençait à chanter. Au son de cette voix mâle, vibrante, agréable, bien que manquant un peu de souplesse, et dont le timbre emplissait sans effort toutes les oreilles de la nef, les gosiers du groupe qu'il dirigeait et dominait se faisaient moins craintifs et égrenaient les notes plus couramment. Ils étaient sûrs d'être remis sur la piste par leur chef qui la perdait lui aussi, mais qui pouvait improviser jusqu'à ce qu'il la retrouvât. Il la perdait, non par incompetence, mais par inattention plutôt. Sa modulation, en effet, tout en respectant les règles fondamentales du plain-chant, était un peu fantaisiste, trop indépendante des détails. Cependant, elle n'était ni agaçante ni désagréable, non plus que son cérémonial que les étrangers seuls trouvaient original. Ainsi lorsqu'il entonnait, le bras droit tendu comme s'il eût tenu en main un poids de cinquante livres, un œil dans son livre et l'autre dans la nef, les premières notes jaillissaient lorsqu'il était encore assis, il continuait en se levant debout, et finissait assis comme au début. Cette mise en scène avait bien amusé le R. P. Resther en tournée pastorale avec l'archevêque de Québec. Doué d'un sens aigu du comique que présentent les hommes et les choses, et d'un goût insatiable à le savourer, sa toilette, ce jour-là, fut vite faite et il s'arrangea de façon à ne manquer aucun office chanté.

Ces inoffensives manies qui amusaient les étrangers de passage à Saint-Laurent, les paroissiens les voyaient sans les voir. Ils ne savaient qu'apprécier les services

de cet excellent chantre, toujours à son poste chaque dimanche, et même sur semaine si besoin en était. On pouvait toujours compter sur sa présence, malgré la perte de temps qui en était la conséquence ou du moins l'occasion. En effet, une fois rendu au village, la tentation aidant, il faisait une première station chez le marchand, une deuxième au bureau de poste, puis une troisième dans une maison amie, en sorte qu'il était presque midi lorsqu'il rentrait chez lui. Complaisant serviteur des paroissiens, il l'a été sans compter, payé par un simple merci, qui n'était même pas toujours déboursé. Dans le bon vieux temps, les chantres ne connaissaient du casuel que le nom. J'ai, ainsi que tous mes frères, longtemps servi les messes sur semaine, sans autre rémunération qu'une petite image, mais seulement lorsqu'il passait un prêtre étranger. Autre temps, autres mœurs ! A Saint-Laurent, comme ailleurs du reste, chantres et clercs sont maintenant indemnisés.

Cependant ils ne sont pas moins susceptibles ni moins grévistes qu'autrefois. Michel Campeau a vécu assez longtemps pour bénéficier du nouveau régime, mais je le soupçonne fort de s'y être plutôt résigné. Il aimait tant rendre service, obliger tout le monde !

Aussi chacun estimait ce paroissien bienveillant, dont la physionomie était pleine de contentement, poli, avançant et rendant les coups de chapeau, souriant à tous, ne discutant avec personne, et qui semblait trouver la vie si bonne. Il la prenait telle que Dieu l'a ordonnée, avec ses joies et ses peines, toujours content de son lot. Cette mentalité est le secret du bonheur,

et bienheureux ceux qui la possèdent par vertu, s'ils ne l'ont par tempérament.

On a déjà deviné, j'en suis sûr, qu'il cultivait en amateur, réclamant à sa terre juste ce qu'il fallait pour un ménage sans enfants. Si elle eût à se plaindre ce fut seulement de porter toujours la même robe usée et jaunie, de ne pouvoir suivre les nouvelles modes agricoles, et de n'être protégée que par des clôtures branlantes qu'un léger coup de corne couchait à terre. Aussi les troupeaux du voisinage, de concert avec le sien, ne manquaient pas, au bon moment, d'aller faire la noce dans ses champs d'avoine. Il les traitait comme des invités presque, laissait faire un certain temps, et les congédiait doucement lorsqu'il estimait que le bal avait assez duré.

Pareil désintéressement, on le comprend aisément, n'emplit guère les greniers d'un cultivateur, et n'est pas à conseiller, surtout s'il a des enfants. Cependant Michel Campeau sût garder sa terre. Lorsqu'il la céda, moyennant une rente viagère, à Siméon Thivierge qui en est le propriétaire actuel, elle était bien telle que son père la lui avait donnée : même superficie, mêmes subdivisions, vierge de toute amélioration, mais non pas d'hypothèques, avec maison et dépendances aux mêmes couleurs, mais à demi effacées. Qu'importe ! Cette modeste aisance suffisait à ses exigences, et ne l'avait pas empêché d'être peut-être le plus heureux des paroissiens de Saint-Laurent. Il était assez riche pour être suffisamment indépendant, et même trop pour ses enfants puisque Dieu ne lui en avait

pas donné. C'est la raison d'Etat qui força ce bien de famille d'échanger un nom qu'il portait depuis cent cinquante ans, et dont il n'avait jamais eu à rougir. Il aurait pu, il est vrai, emprunter celui d'un neveu, mais le nom est peu de chose, presque rien, s'il ne comporte la vocation du métier. Actuellement, il s'appelle donc "Thivierge", mais longtemps encore, par suite de l'accoutumance, les gens diront Campeau comme autrefois.

Son ancien titulaire abdiqua en temps sa principauté. Il avait de l'âge, il avait perdu son Angèle, la compagne de sa jeunesse, il était seul autant qu'un ermite. En homme avisé, il comprit qu'il devait descendre du train sur lequel il était monté cinquante ans auparavant. Il inventoria donc ses bagages, signa sans regret son acte d'abdication et commença sans quitter la maison où il avait toujours vécu, à filer ses dernières années dans une oisiveté qu'il savait distraire et amuser en causant, riant et en chantant, plaignant probablement les fous en nombre infini qui s'arrêtent seulement lorsqu'ils tombent. Encore vert, bien qu'il fut presque octogénaire, gardant sa taille et son teint, on pouvait supposer qu'il serait longtemps rentier lorsque soudainement il fut rayé de la liste des vivants. Voulant faire plaisir une fois de plus, il était monté à Québec à l'occasion de l'exposition provinciale. Sorti dans l'après-midi en assurant les gens de la maison qu'il rentrerait à bonne heure, il ne revint pas, et le lendemain on trouvait son corps inanimé sur la berge sud de la rivière Saint-Charles. Que s'était-il passé ? On ne l'a jamais

su, car l'enquête ne révéla rien, et se termina par le verdict banal :

“ Mort accidentelle. ”

Cette fin tragique impressionna péniblement les paroissiens. Ils vinrent en foule au quai recevoir la dépouille mortelle de celui qui était l'ami de tous. Son service fut chanté en présence d'une assistance dominicale et par un chœur auquel il ne manquait qu'une voix, celle que la mort avait rendue muette. Puissent les paroissiens de Saint-Laurent ne pas oublier l'âme de celui qui a chanté le service de presque tous les disparus depuis un demi-siècle !

Louis

Moins solidement charpenté que son frère aîné, il lui ressemblait au moral plutôt qu'au physique. Poli comme lui, mais plus maniéré, également prodigue des coups de chapeau, affable, serviable, se hâtant lentement ; en lui comme en Michel tout respirait la joie de vivre.

Il est mort octogénaire, en septembre 1913, presque subitement. Mais une légère attaque de paralysie, une couple de mois auparavant, l'avait prévenu que le cœur cesserait bientôt de battre. Il a dû entendre ce premier coup de cloche et en comprendre la leçon.

A peine installé sur la terre de Edouard Dumas, en homme pratique, il entama les négociations qui devaient aboutir à son mariage avec Céline Lapière.

Cette jeune fille, de bonne mine, intelligente, causant bien, préparée à présider au foyer domestique mieux, je crois, qu'au rôle de fermière, appartenait à l'une des meilleures familles de la paroisse. Je suis heureux de rappeler le souvenir de cette cousine-germaine qui, fillette de 15 ans à peine, m'a tenu sur les fonts baptismaux, et qu'en retour, depuis 1901, je recommande chaque matin à la miséricorde de Dieu. Je pourrais bien ajouter, pour compléter son portrait, qu'elle avait un gosier de rossignol. A ce beau piano sans vernis, il n'a manqué qu'un séjour de quelques années au conservatoire de Paris pour être une musique délicieuse. Son mari, lui aussi, était un chantre passable, mais bien inférieur à son frère Michel. Il avait une voix de salon plutôt que d'église ; aussi lorsqu'il sortit du chœur, quelques années après son mariage, personne ne s'en aperçut.

Il fit avec sa femme meilleur ménage qu'avec sa terre, pourtant pétrie du même limon et aussi bien disposée que ses voisines. Son sol, il est vrai, n'était pas un composé d'alluvion, mais elle tenterait tout de même de se justifier si elle pouvait parler. Une terre, en effet, est une mine dont le rendement varie avec les méthodes de culture. Il importe surtout de lui rembourser en monnaie d'engrais les dons qu'elle fait annuellement à son maître. Sinon, elle se montre forcément revêche, et son maître la sollicite vainement. Lassé d'attendre un surcroît d'aisance, constatant que ses enfants n'aimaient pas la charrue, déjà sur le seuil de la vieillesse, Louis Campeau se sépara de la terre

qui le faisait vivre depuis plus de trente ans, la céda à Paul Lachance, de Saint-Jean, I. O., et alla résider dans l'ancienne maison de François Grenier, village à l'ouest de l'église. Ses enfants, tous célibataires, sauf le jeune Louis, veuf de Marie-Eudore Pouliot, décédée en octobre 1912, lui survivent tous, sauf Ferdinand, décédé en 1914.

François

Plus sauvageon que maniéré, ce frère de Michel et de Louis ne l'était que par le sang qui coulait dans ses veines. De haute taille, la poitrine large, le visage éclairé par deux magnifiques yeux de taureau, ce Gaulois d'apparence était cependant timide comme une jeune fille. Ainsi il avait, paraît-il, une très belle voix, mais il ne chantait que lorsqu'il croyait n'être entendu que de son ange gardien. La promesse même d'une seigneurie ne l'aurait pas décidé à endosser un surplis et à figurer au chœur. Sa place habituelle à l'église était sous le jubé du portail, à côté de la colonne sud. C'est là que, dimanches et fêtes invariablement, il causait avec le bon Dieu, disant peu de chose et toujours la même chose, mais écoutant religieusement. C'est la bonne manière de prier, la plus efficace et, en réalité, la plus éloquente malgré les apparences. Cependant elle reste toujours l'apanage des simples, des humbles qui se font plus rares. Cette colonne, il aurait bien voulu la déménager lorsqu'il quitta Saint-Laurent, mais il comprit que le jubé avait besoin de ses deux jambes

et que, d'ailleurs, l'amputation ne serait pas permise par les marguilliers. Il partit donc seul car il n'était pas encore marié, réconforté par l'espoir de se retrouver à Saint-Féréol près d'une colonne semblable. C'est ce qui arriva. La petite église de sa paroisse adoptive était pourvue d'un jubé reposant, comme celui de l'église Saint-Laurent, sur deux béquilles. Il réussit bientôt, grâce à ses habitudes matinales, à monopoliser la colonne sud. C'est là que je le revis un dimanche de novembre 1875 passé à Saint-Féréol en remplacement du curé. Il confirmait ainsi la vérité du proverbe que l'habitude est une seconde nature.

Le départ de François Campeau attrista les gamins de l'époque. Adieu dorénavant, se dirent-ils, ces promenades qui ne nous coûtaient que la peine de nous inviter, lorsqu'il descendait au village avec son bœuf portant harnais et bride, et comme l'on disait alors : "attelé en cheval." Du moment que l'équipage apparaissait, le traîneau était envahi, le propriétaire refoulé et serré comme dans un étau. Le pauvre coursier, dont je ne me rappelle plus le nom, gourmandé et aiguillonné par les bolchévistes qui, comme tous ceux de leur espèce, s'empressent d'abuser de leur pouvoir temporaire, n'en continuait pas moins à marcher d'un pas tranquille et lent, se doutant probablement qu'on n'avait pas juridiction, et habitué d'ailleurs à n'obéir qu'à la voix de son maître.

François Campeau était parti seul, sans enlever aucune des Sabines de Saint-Laurent, mais tout pacifique qu'il fût, ce n'était que partie remise. Du moment

que son habitation, rudimentaire comme celle de tout colon, fut prête, portes, châssis et tête de cheminée en place, il ne fut pas lent à réaliser l'arrière-pensée qui le hantait. Colon et célibataire sont, en effet, deux mots qui jurent d'être associés !

Bien que son frère Louis eût épousé une Céline Lapierre, il en restait une seconde qui, sans être parente avec la première portait les mêmes nom et prénom. Il pouvait donc l'aimer sans dispense, la parenté du nom n'étant pas un empêchement de mariage, et il l'épousa en 1858.

Il retourna à Saint-Féréol où son séjour ne révolutionna ni les hommes ni les choses.

De cet original, il ne reste plus que le souvenir. Il revint à Saint-Laurent où il est mort, ainsi que sa femme, au milieu des siens, suivi de près par l'unique fille qu'il y avait laissée.

CHABOT

L'ORTOGRAPHE du nom de cette vieille famille n'a jamais varié, mais sa prononciation a été modernisée, de même que celle du nom de la famille Pouliot. Les générations qui ont précédé la mienne ne faisaient jamais sonner la dernière lettre, et l'on prononçait Chabot et Pouliot comme les Français prononcent Veillot. Aujourd'hui, presque tous prononcent ces deux noms de famille comme le prénom Charlotte. Ce n'était pas la peine de changer un mode de prononciation conforme à la tradition, encore en usage en France, pour en adopter un plus dur, et qui laisse supposer qu'il ne s'écrit plus de la même manière. Bien que ce modernisme linguistique n'affecte ni la foi ni les mœurs, il serait plus logique de revenir à l'ancienne prononciation que les premières générations de ces deux familles remettraient sûrement en honneur si elles pouvaient protester. Conservons non seulement l'orthographe primitive des noms de famille, mais aussi leur prononciation.

Ceci dit, je passe à l'arbre généalogique de la famille Chabot, de Saint-Laurent qui, comme les familles Pouliot, Gosselin, Cinq-Mars et Bouffard serait en

peine de compter toutes celles dont elle est la mère.

En 1661 Mathurin épousa, à Québec, Marie Mésange.

En 1692 Jean, fils de Mathurin, épousa, à Saint-Pierre, I. O., Eléonore Enaud.

En 1718 Jean, fils de Jean, épousa, à Saint-Laurent, Marie Dufresne.

En 1773 Joseph, fils de Jean, épousa, à Saint-Laurent, Thérèse Gosselin.

En 1794 Joseph, fils de Joseph, épousa, à Saint-Laurent, Victoire Audet.

En 1839 Bernard, fils de Joseph, épousa, à Saint-Laurent, Nathalie Labrecque, sœur de Jean Labrecque.

En 1897 Pierre, fils de Bernard, épousa à Saint-Laurent, Philomène Bouffard.

Mathurin, — un prénom qui n'a jamais été populaire dans nos familles canadiennes, — mais qui sonne aussi bien qu'une foule d'autres, né en 1639, à Saint-Hilaire, évêché de Poitiers, était fils de Jean et de Jeanne Rodé. Je ne sais rien autre chose de lui avant son arrivée à Québec, où son mariage, à l'âge de vingt-deux ans, fut sa première transaction. Evidemment, il n'attendit pas la fortune pour prendre femme, et compta sur la Providence, toujours bienveillante à ceux qui se fient à elle. A cette époque le Château-Richer était recommandé aux jeunes colons et Mathurin s'y dirigea. Il s'y arrêta assez longtemps pour y faire baptiser trois enfants, puis il traversa à la Sainte-Famille, paroisse reliée, l'hiver bien entendu, par un pont de glace qui fait que la rive nord de l'île d'Orléans n'est que le prolongement de la côte Beaupré. Cependant il n'était

pas encore au terme de ses pérégrinations. Là encore, il fit baptiser cinq ou six enfants et, entre autres, celui qui devait être le premier curé résident de Sainte-Anne-de-Beaupré. Il ne devait définitivement camper qu'à Saint-Laurent, sur une terre agréablement située, à quinze minutes de l'église et restée la propriété de ses descendants directs jusqu'en 1906. Si le dernier propriétaire ne fut pas mort si jeune, il compterait parmi les médaillés de 1908. C'est là que le premier ancêtre des Chabot est décédé, après avoir bien mérité de sa patrie et de l'Eglise, puisqu'à la première il avait donné une douzaine d'enfants et à la seconde un bon curé ! Bien que le capital d'une ribambelle d'enfants ne paie rien à l'impôt sur les successions, il n'en est pas moins le plus riche héritage qu'un citoyen puisse léguer à son pays. C'est pourquoi, fut-il le plus modeste des travailleurs, je l'inscris sans scrupule au-dessus des personnages purement historiques, ou de ceux que leur fortune a mis en évidence, mais qui sont morts sans enfants.

Mathurin Chabot n'avait donc pas lieu de regretter de s'être mis en marche sans autre malle que celle des premiers apôtres. Vingt-cinq ans après, il était riche d'enfants et même d'argent, assez du moins pour placer au Petit Séminaire de Québec le petit Antoine, un curé en herbe, dont il était facile de tirer l'horoscope. Ce finissant de l'année 1701 comptait huit condisciples : Pierre Hazeur, Michel Descormiers, Charles Rageot, Jean Ménage, Charles Plante, qui devinrent prêtres comme le jeune Chabot, et Antoine

Angers, Pierre Collas, Pierre Lalande, qui restèrent dans le monde. M. Rageot a été le premier curé du Cap-Santé, et M. Ménage, curé de Deschambault. Ce dernier ne ménageait ni les personnes ni les choses lorsque la morale était en péril. Ainsi, un dimanche, après avoir dénoncé le démon de l'ivrognerie en train d'alcooliser sa paroisse, il termina ainsi sa philippique : "C'est le maudit Groleau, avec son rhum et son tonneau, qui est la première cause de tous ces scandales." Le chef de la confrérie du tonneau poursuivit M. Ménage qui n'en fut guère affecté, puisqu'il est mort à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Cette apostrophe était certainement trop violente, mais il n'en est pas moins vrai que ce chenapan de Groleau ne méritait pas un autre traitement.

Ordonné en novembre 1702, après douze mois d'études théologiques, M. Chabot était immédiatement nommé curé de Sainte-Anne-de-Beaupré, sans même goûter du vicariat. Comme on le voit, longtemps avant le siècle de la vapeur et de l'électricité, on savait marcher à grande vitesse. Sans doute, ce jeune prêtre ne connaissait que de nom le monde des sciences sacrées ; mais à cette époque, la pénurie de prêtres était telle que l'enseignement théologique était forcément limité à l'étude de la Morale. Les clercs contemporains, qui passent actuellement quatre et cinq ans au Grand Séminaire, seraient mal avisés d'envier le sort de leurs confrères du dix-huitième siècle. Ils en savent trop pour ne pas soupçonner tout ce qu'ils ignorent. Les plus intelligents ne sont pas lents à le constater après leur sortie du Séminaire. D'ail-

leurs, notre peuple a vieilli de deux cents ans, et le milieu dans lequel il évolue est radicalement changé.

Malgré cette formation hâtive, le jeune curé administra habilement sa paroisse. Le long et solide presbytère qu'il fit bâtir en 1703 a été près de deux cents ans la résidence de ses successeurs. Il serait encore debout si la transformation de ce lieu de pèlerinage n'avait exigé sa démolition en 1877. Le rétable du maître-autel de l'ancienne église, encore visible dans la chapelle commémorative, est à son crédit. C'est aussi sous son règne que la fabrique a arrondi son domaine actuel. Il n'avait qu'à sortir de son presbytère pour se promener sous les arbres du verger qu'il avait plantés du côté est, et qu'il céda à ses successeurs moyennant dix-huit messes annuelles, à perpétuité. Il fut bon prince, pensera-t-on ? Oui ; mais non moins homme d'affaires. Un verger, en effet, exige des soins assidus, est sujet, comme un simple mortel, aux maladies et à la mort, même à la mort violente. Ce fut précisément le sort du jardin que l'ancien curé de Sainte-Anne pensait peut-être éternel. Pruniers et pommiers ont été rasés avec le presbytère qu'ils ombrageaient. Le massacre s'imposait, je le veux bien, mais la rente court encore, et courra jusqu'à la fin du monde. Je laisse à d'autres, bien entendu, le calcul du montant que représente cette rente capitalisée jusqu'au jugement général. Ce genre de donation, que la routine a maintenu en honneur, commence à se dépopulariser. Ses multiples inconvénients, longtemps à l'état latent, deux siècles ont tellement changé l'ancien état de choses, qu'ils

ennuient déjà et embarrassent. Donations, fondations de pensions ou de messes, il n'importe, devraient, sauf de rares exceptions, expirer au bout de quatre-vingt-dix-neuf ans ou du moins les charges stipulées être réduites de moitié si, ce laps de temps écoulé, le legs ne tombe pas dans la masse. L'œuvre est faite et Dieu a récompensé le donateur à son entrée dans l'autre monde. Il est bien naïf si, pour sortir plus tôt du purgatoire, il escompte le souvenir et les suffrages des générations qui suivront la sienne. Son nom ? il est complètement oublié des bénéficiaires. On se rappelle seulement l'existence du legs, juste assez parfois pour en réclamer une part. Ceci est bien humain après tout, puisque des petits-fils ignorent même le nom de leur grand-mère. Ces réflexions n'incriminent point la coutume traditionnelle des legs pieux, des fondations de messes et de pensions, mais le mode, le temps illimité d'obligations restant indéfiniment les mêmes.

Si M. Antoine Chabot pouvait sortir de la crypte de la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, où il dort depuis 1728, et jeter un coup d'œil sur le village actuel, il serait sans doute émerveillé, mais non pas, je crois, "laudator" de toutes ses transformations. Il ne pleurerait ni le massacre de son verger, ni la démolition de son presbytère, mais il serait inconsolable de la disparition de sa vieille église, qu'il aurait sûrement restaurée et conservée comme église paroissiale si, en 1877, s'il eût encore été curé de Sainte-Anne-de-Beaupré. Cet acte de vandalisme, il n'eût jamais voulu le commettre. C'en est pas non plus au sud du chemin du roi qu'il au-

rait situé la basilique, mais sur l'emplacement du monastère des Rédemptoristes, et plus haut peut-être. Puis, il aurait ouvert à chaque extrémité du terrain deux larges avenues qui, après avoir, en serpentant, grimpé jusqu'au sommet de la colline, auraient débouché au pied du portail. Qu'il aurait été ravissant, certains soirs, de contempler le défilé de milliers de cierges voltigeant dans les lacets des avenues, comme les étincelles montant légères d'un brasier, les uns descendant cependant que les autres montent, et se réunissant, comme au départ, sur la place de la basilique illuminée, embrasée comme le buisson ardent, et visible d'un côté, jusqu'à Québec, et de l'autre, jusqu'à l'Île-aux-Grues ! Sur le haut de ce promontoire, le coup d'œil n'est pas moins grandiose que sur la terrasse de Québec.

Convaincu, comme nous le sommes tous, que rien n'est trop beau pour la patronne de la province de Québec, il ne lui eût pas élevé une simple église paroissiale, mais un monument qui aurait pu contenir à la fois vingt-cinq mille pèlerins. Ce monument, la générosité des fidèles l'eût enrichi, le temps l'eût parachevé comme il a fait pour les vieilles cathédrales médiévales d'Europe. Non seulement il eût ainsi pensé et agi, j'aime à le croire, mais beaucoup mieux que je ne saurais le dire.

En revanche, les foules de Sainte-Anne-de-Beaupré remplissant la basilique, l'unique rue du village, les hôtelleries et les maisonnettes accrochées aux flancs de la colline, l'auraient grandement consolé. Ce qu'il

avait sans doute rêvé, souhaité et prévu même s'était réalisé. Il en avait la preuve vivante sous les yeux : les pèlerins n'étaient plus de simples unités, mais des centaines et des milliers, quelques détachements de Québec, de la côte Beaupré, de l'île d'Orléans, mais des caravanes accourues de tous les points de l'Amérique du Nord. En ce lieu de pèlerinage, la bonne sainte Anne saura bien, en tout cas, à l'heure marquée par la Providence, avoir un monument digne d'elle, dominant le village resserré entre le fleuve et la falaise.

Je saute les trois générations qui ont suivi la première, et dont l'histoire serait sans doute fort intéressante. J'en sais peu de chose, presque rien, sinon qu'une arrière-petite-fille de Mathurin, Catherine Chabot, épouse de Jean Cazeau, était la mère de Monseigneur Cazeau, ancien vicaire général du diocèse de Québec. Celui-ci — qui devait parler en connaissance de cause — assurait que sa mère était née, non sur la terre de Mathurin, mais là où réside encore la famille Gendreau. Un fait certain, c'est que les deux familles Chabot et Gendreau étaient parentes, puisqu'en 1728, Marie-Anne, petite-fille de Mathurin, avait épousé le premier de la dynastie des Julien Gendreau. C'est probablement grâce à ce mariage qu'elle est devenue propriétaire de cette terre.

Il me plairait également de signaler et de suivre les membres de la famille Chabot, qui essaimèrent de la première à la cinquième génération. Il est permis de naître et de se faire inhumer à Saint-Laurent, mais y passer sa vie n'est le privilège que du petit nombre. C'est la même loi inexorable dans toutes les paroisses

de l'île d'Orléans, pour la même raison : les maisons, pleines d'enfants après vingt ans de ménage, se vident dans le même laps de temps. L'héritier du bien de famille a beau continuer consciencieusement la même tâche patriotique, le chiffre de la population ne varie guère. Il baisse plutôt qu'il ne monte. On émigre pour apprendre un métier, se créer un avenir, puisque ce coin de terre enchanteur est vierge d'industries et de terres à coloniser. Depuis deux siècles les cultivateurs sont restés en égal nombre. Alors, bon gré mal gré, il faut dire adieu à la paroisse natale, et partir en quête d'une position.

C'est ainsi que Laurent et Julien Chabot, fils de François et de Françoise Lachance, allèrent vers 1810, se fixer à Lévis, où tous deux firent fortune. Leurs débuts, plutôt modestes, n'exigeaient pour capital que des bras de fer, car ils commencèrent par être simples canotiers sur la petite mer glaciale bornée au nord par Québec ; au sud par Lévis ; à l'ouest par N.-D.-de-la-Garde ; à l'est par Lauzon. Plus tard, le canot, — pendant la saison d'été, — fut remplacé par un " horse-boat ". Puis enfin, la vapeur supplanta ce cheval, et " cheval-vapeur " est aujourd'hui l'expression consacrée pour exprimer la capacité de cette nouvelle puissance et de sa sœur l'électricité. C'est ainsi que le cheval continue de rendre service. Laurent et Julien Chabot, avec leur concitoyen J.-B. Beaulieu, ont donc été les pionniers du service régulier de bateaux qui font la navette entre Québec et Lévis. Ces deux braves citoyens, bienfaiteurs insignes de leur paroisse, sont

décédés, le premier en 1893, à l'âge de 94 ans, et le second en 1864. Julien seul a fait souche.

Combien d'autres membres de la famille Chabot ont fait leur marque là où les a poussés le vent. Il descendait également de Mathurin ce Louis Chabot qui, en 1775, à la tête d'une poignée, non pas d'Anglais, mais de Canadiens-français, repoussa Montgomery tentant la prise des deux barrières de Près-de-ville, qui l'empêchaient de grimper sur le cap, à l'ouest de la citadelle. Ce brave est décédé en 1810, à Saint-Antoine-de-Richelieu.

La famille Chabot, — cinquième génération, — représentée à Saint-Laurent par Joseph et Victoire Audet, comptait six garçons et une fille : Bernard, Jean, Joseph, Pierre, Régis, mort élève du Petit Séminaire de Québec, Edouard, prêtre du diocèse de Trois-Rivières, et Françoise.

Je n'ai pas connu leur père mais je me rappelle bien leur mère, que je voyais passer avant et après les offices du dimanche, " tout de noir habillée, " et, si le temps était beau, drapée dans un riche châle de soie noire.

Bernard

Il succéda à son père sur le bien de famille, conjointement avec son frère Jean. Légalement, cette terre était coupée en deux moitiés. Cet arrangement fut, de la part du donateur, une erreur de jugement. Il exposait ses deux fils à vivoter misérablement, et même

à "fondre" les deux legs, insuffisants à nourrir une double famille d'estomacs. D'ailleurs, la portion d'héritage de celui qui est le bâton de vieillesse de ses parents doit raisonnablement être plus grosse que celle des autres enfants. Il convient que sa maison reste la maison paternelle des frères et sœurs qui en sont sortis, les hospitalise parfois, les réunisse de temps à autre, le jour de l'an en particulier, avec leurs petits-enfants. Il faut donc qu'il soit solidement établi, pour perpétuer les traditions et transmettre intact l'héritage ancestral dont il a la garde.

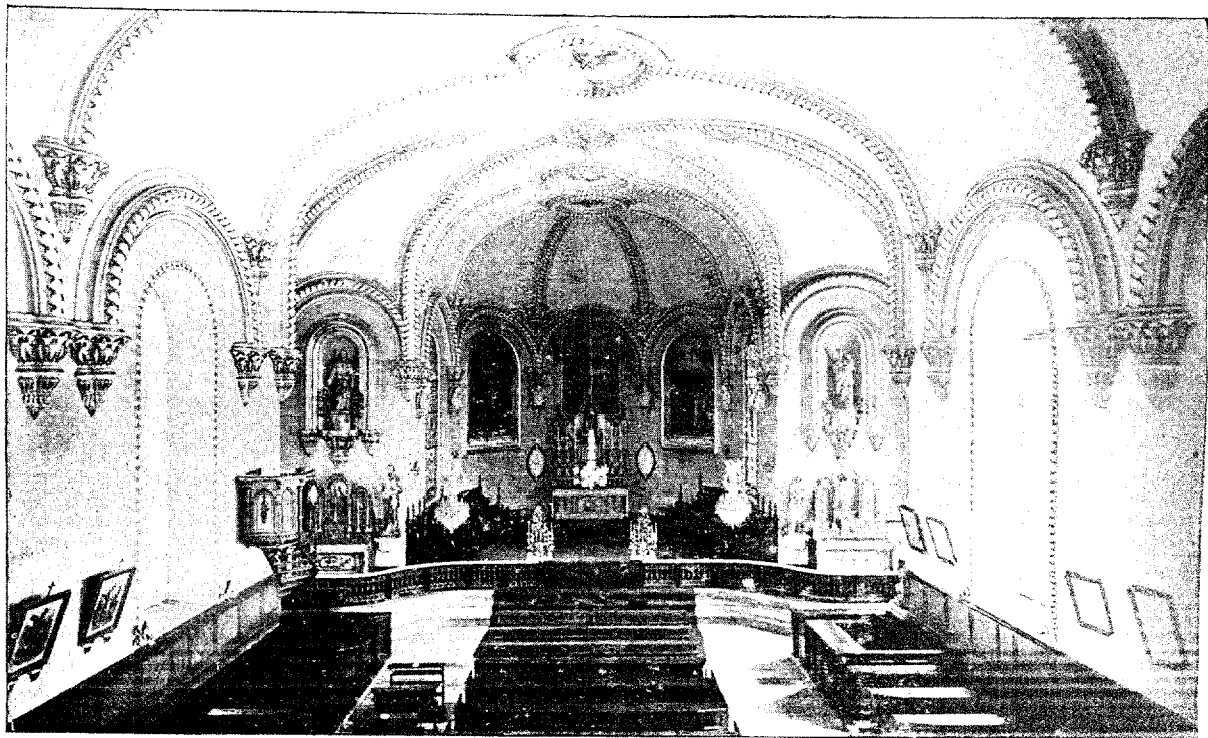
Heureusement, le conjoint de Bernard, prédestiné par vocation au célibat, préoccupé du mariage des autres plus que du sien, n'ambitionna — sa vie durant — que d'être l'aide-de-camp de son frère et l'auxiliaire de sa belle-sœur. Il représentait le premier dans les réunions familiales et sociales, et les courses hebdomadaires au marché de Québec lui étaient dévolues. Les temps libres, il les passait volontiers à la maison, secondant la maîtresse du logis. Grâce à ce concours désintéressé, son frère, sans être un richard, fit toujours honneur à ses affaires et put même acquérir l'ancienne terre de Joseph Bouffard, voisine de celle de Edouard Maranda. Il n'était pas né pour les premiers rôles, et plus avisé que d'autres, il le comprit et se consacra tout entier à sa famille.

Lorsque sa tâche fut presque terminée, l'avenir de ses enfants était assuré : Pierre, marié en 1897 avec Philomène Bouffard, lui succédait ; Eugina était mariée à Cyrille Lapointe, pilote ; Elmina à Bellarmin

Lapierre, cultivateur, Sainte-Germaine, et Bernard héritait de la terre de Joseph Bouffard. Cependant il n'en prit jamais possession, car elle fut cédée à Edouard Maranda, et avec le prix de vente on fit l'acquisition de l'ancienne terre de Ignace Bouffard. Par ce nouvel arrangement, les deux frères avaient l'avantage de rester voisins, et de pouvoir s'entr'aider au besoin. Je crois même qu'une lisière du bien paternel fut annexée à celui de Bernard. Depuis il est devenu le propriétaire du bien de famille.

Si le père Bernard eut été au moins un petit prophète, il aurait certainement préféré celui qui portait son prénom, à Pierre, dont le décès, en 1904, a fait passer en mains étrangères la terre ancestrale sur laquelle se sont succédé, sans interruption jusqu'en 1906, sept générations de Chabot. En effet, le jeune Bernard, de ce temps-là, encore vert, père de vingt-deux enfants, n'aurait pas manqué de successeurs sur le bien de famille, et compterait parmi les médaillés de 1908. Il a sans doute regretté de ne pouvoir en devenir le propriétaire, lors du décès de son frère ; mais les pistoles lui manquaient. La meilleure bonne volonté est incapable de transporter les montagnes. Il a commencé par améliorer sa terre. Les vingt-deux bouches qu'il lui a fallu nourrir ont démontré sa prudence. La vieille maison de la famille Bouffard, cachée dans un pli du terrain, a été remplacée par une autre plus moderne, assise comme une reine sur le côteau qui la met en évidence, et semblant dire aux passants : regardez comme j'ai bonne mine. C'est beaucoup pour un cultiva-

teur ordinaire, et cependant il a fait davantage. Il n'a reculé devant aucun sacrifice pour l'instruction de ses enfants. L'un est avocat. Son père avait probablement espéré qu'il serait prêtre. Pourvu qu'il soit un bon catholique, il n'aura perdu ni son temps ni son argent. Deux de ses filles sont religieuses au Bon-Pasteur, de Québec. Il les aurait volontiers toutes données, si Dieu les avait réclamées, sachant bien qu'elles lui appartiennent plus qu'à leurs parents. Ces choses — presque merveilleuses, — accomplies avec un nombre bien limité de gerbes d'avoine, de sacs de pommes de terre, et de fraisiers, supposent un travail intelligent, dur, tenace, et que le mari a été secondé par une ménagère incomparable. Autrement, il aurait travaillé en vain. Je ne la connais que de nom, mais je suis sûr que cette petite-fille de Mme Prisque Plante a hérité des talents économiques de sa grand'mère, et qu'elle en est un exemplaire parfait. C'est pourquoi il est juste de l'associer à l'éloge que je fais de son mari. Pour terminer, ce dernier, entre bon nombre d'autres que je mentionnerai en son temps, est un des beaux types de la génération actuelle, et fait honneur à sa paroisse. Cependant, lorsqu'il partira pour le cimetière, son décès sera peut-être annoncé — sous la rubrique ordinaire — dans un ou deux journaux, des parents et amis le suivront, et il sera oublié comme tant d'autres qui ont pourtant mérité de survivre et qui, en réalité, ont plus fait pour leur nationalité que plusieurs de ceux auxquels on dresse des statues.



NEF ET CHOEUR DE L'ÉGLISE

Joseph

Bernard, aîné, est toujours resté dans la pénombre. Son frère Joseph, au contraire, s'est tenu au premier plan. Grand, mince, nez des Chabot, remuant, avide de tout voir et entendre, devinant ce qu'il n'avait pu "pomper," affairé même lorsqu'il ne faisait rien, plus familier que le registraire officiel avec le répertoire des immeubles hypothéqués, pouvant à la fin de la journée nommer tous ceux qu'il avait vus passer, timide ni d'esprit ni de nerfs, parlant facilement et raisonnant généralement bien, tels sont les traits principaux de cette physionomie non pas précisément originale, mais qui s'imposait à l'attention. Plus instruit, — car sa plume sur l'oreille droite n'était qu'un trompe-l'œil, — il eût brillé au barreau et au parlement.

Je me rappelle l'avoir entendu plaider, en 1859, dans une assemblée paroissiale convoquée pour statuer définitivement sur le site de l'église actuelle, et présidée par Mgr Cazeau, alors vicaire général. Deux paroissiens, — sans-gêne pur sang, — Clément Rouleau et Joseph Chabot, adressèrent la parole au nom de la majorité. Le premier parla sur le ton grave et froid d'un sénateur ; le second, avec la maîtrise, la chaleur et la conviction d'un avocat qui a bien étudié sa cause et qui la croit bonne. Curieux comme un gamin de treize ans, je m'étais faufilé à travers la foule pour tout voir et entendre, mais — on peut m'en croire — sans l'arrière-pensée d'écrire en 1919 cette page d'histoire,

dont les faits principaux sont restés bien ancrés dans ma mémoire.

Après avoir fait l'éloge du curé précédent, rendu justice à son talent administratif, il rappela le premier jugement de Mgr Cazeau sur la même question, basé sur le principe " qu'on ne rapproche jamais une église du rivage, " mit en relief la supériorité du site nord, et termina en exprimant l'espoir que le sentiment de la majorité serait respecté, et que, rien n'étant changé, sauf le curé, le délégué ne casserait pas le jugement qu'il avait lui-même rendu quelques années auparavant. Le spectacle des deux cousins argumentant l'un contre l'autre était d'autant moins banal que le plus logique, cette fois, était celui qui ignorait même la définition de ce mot. Cependant la cause était jugée, ou mieux, préjugée. Mgr Cazeau répliqua brièvement, en invoquant comme suprême argument les préférences du nouveau curé, et suivi d'un certain nombre de paroissiens, il alla planter une croix là où est l'église actuelle.

On avait si bien mesuré la superficie du terrain qu'il se trouva insuffisant pour le bloc entier des édifices projetés, à moins de les juxtaposer. C'est pour cette raison que l'église est seule sur le rivage, veuve de son conjoint le presbytère, rebâti à côté de la vieille maison curiale. Un avocat en toge n'aurait pas manqué de constater que le terrain ne pouvait loger tant et de si gros personnages, et de réclamer un nouveau mesurage. Les intéressés se contentèrent de maugréer et de critiquer cette volte-face. Un demi-siècle a dé-

montré que le site au nord du chemin était infiniment préférable. De cette façon, tous les édifices eussent été à l'aise sur un même plan : l'église, avec portail au sud ; à l'arrière, la sacristie, reliée au presbytère et faisant avec lui angle droit ; puis à une distance convenable, les dépendances. C'est sur cette légère élévation que devrait être l'église. Un simple coup d'œil le démontre. D'ailleurs, s'il y a des incroyables, ils n'ont qu'à consulter les curés qui se succèdent à Saint-Laurent. Une saison d'hiver suffit à les convaincre.

Si ce grand parleur n'a jamais été député, ce n'est pas qu'il détestât la politique. Au contraire, elle était son pain quotidien. Il était l'un des cinq ou six abonnés que comptait à Saint-Laurent l'ancien *Journal de Québec*, rédigé par M. Cauchon. C'est dans cet évangile profane qu'il apprenait son catéchisme politique, qu'il puisait ses arguments, et se préparait à polémiquer avec ceux qui ne partageaient pas ses croyances. Cette lecture permettait au lieutenant local du représentant de Montmorency, whip des conservateurs de sa paroisse, de rester en communion avec son prophète et de préparer ses voies. C'est chez lui qu'il descendait en tournée politique. Grâce à ce " médium, " vrai télégraphe sans fil enregistrant tout ce qui se passait sur l'île, il connaissait le pouls électoral de chaque paroisse aussi bien que s'il eût vécu au milieu de ses électeurs.

C'est dans la maison de ce fidèle croyant que le bureau de votation était invariablement installé, à quelques perches de celle de mon père. Assister à ce que

je puis bien appeler un bal électoral était donc chose aisée pour moi, aussi je n'y manquai jamais. Le va-et-vient fiévreux des électeurs, l'animation qui régnait à la porte du bureau de votation, les voitures partant et revenant au grand trot, les conciliabules où la causerie était sur le même ton qu'au confessionnal, les gros messieurs — pour mes jeunes yeux du moins — de passage dans la paroisse, mettaient en liesse les enfants de mon village, silencieux en temps ordinaire comme son petit cimetière. Rien ne manquait à la fête si nous pouvions servir de messagers, car ce jour-là, tout commissionnaire — grand ou petit — émergeait au budget des candidats. C'est en cette qualité que, lors des élections générales de 1856, j'empochais ma première pièce de monnaie blanche, prix d'une course chez Ambroise Pouliot. Le résultat du scrutin ne me préoccupa plus guère, et j'estimai même que je n'avais rien à envier au candidat élu, bien que la pièce blanche ne fut qu'un douze pence. Les impressions sont chose essentiellement relative, chacun en fait à son tour l'expérience.

S'identifier avec les affaires d'un chacun, s'instituer, en quelque sorte, le tuteur d'une paroisse n'a jamais enrichi personne. On sert mal deux maîtres à la fois, ou encore, "qui court deux lièvres à la fois, a dit le bonhomme Lafontaine, n'en attrape aucun." Aussi, ce paroissien intelligent pourtant, qui n'avait pas fait vœu de pauvreté, a vieilli et blanchi sans que la fortune lui ait souri. Le bureau de poste, dont il a été le premier titulaire en 1852, année de l'inauguration d'une malle

par semaine, on le sait, lui a rapporté plus d'ennuis que d'argent. Son magasin ne débuta pas mal. Il se vidait et se remplissait à mesure. Mais, un bon jour, on remarqua que ses tablettes vides se multipliaient, que la grosse chaloupe à quatre voiles montait plus rarement à Québec. C'était le signe précurseur de la débâcle dont j'ai été le témoin. Le magasin ferma ses portes, et sa dernière vente, présidée par un huissier, eut lieu en décembre 1859. Cette râfle judiciaire de statuts poudreux, de pipes et d'allumettes qui ne valaient pas quatre sous, fit comprendre aux créanciers que de nouvelles descentes sur les lieux ne feraient que grossir le déficit, et on laissa vivre en paix l'infortuné débiteur. D'ailleurs, deux marchands à Saint-Laurent, ne peuvent que vivoter.

Il n'était plus jeune, ne pouvait encore compter sur ses enfants, et cependant tout était à recommencer. Il recommença donc bravement, et réussit à surnager jusqu'à ce qu'il fut nommé gardien du phare érigé sur la pointe Saint-Laurent, vers 1865.

Ce phare, originairement une simple barre de fer rond, plantée dans le roc, sur la grève de la terre de Bernard Chabot, a fait de la politique plus de dix ans. Comme aujourd'hui, hier et demain, le député promettait et repromettait chaque fois qu'une élection était en perspective. Le "Baby," un ancien steamer du gouvernement, descendait le fleuve, stoppait à Saint-Laurent, et restait sous vapeur cependant qu'une chaloupe s'en détachait et gagnait la rive. Une couple de fonctionnaires, pince-sans-rire, s'approchaient de la légendaire

barre de fer, l'empoignaient comme pour la saluer, puis le porteur d'une masse en fer lui assénait sur la tête deux ou trois coups, pour lui ôter, je suppose, la tentation de bouger. Cela fait, la chaloupe regagnait le steamer qui reprenait sa course. J'ai plusieurs fois assisté à cette comédie qui ne manquait jamais d'amorcer les toujours crédules électeurs. Je ne sais si le premier site avait été choisi par diplomatie politique, mais lorsque le temps des promesses fut passé on lui préféra avec raison le site actuel. Le phare reposa d'abord sur une cage entourée d'eau, même à marée basse, et maltraitée chaque printemps par les glaces. C'est grâce à cela, plus qu'à la générosité du gouvernement, que la paroisse de Saint-Laurent possède maintenant un quai auquel accoste tous les jours le petit vapeur qui voyage entre Québec et Berthier. Bien que le salaire reste au même niveau, la dynastie des gardiens du phare s'allonge vite et compte déjà quatre titulaires : Joseph Chabot, Edouard, fils du premier, Joachim Godbout et Trefflé Coulombe.

Après avoir démissionné en faveur de son fils Edouard, Joseph Chabot s'institua maître de pension dans l'ancienne maison de Joseph Plante, où il est décédé en 1881, laissant, de son mariage avec Louise Lapierre en 1840, les enfants suivants : Athanaïse, épouse de Zéphirin Lapierre, résidant à Chicago ; Joseph, marié en 1872 avec Cédulie Lachance ; Edouard et Eugène célibataires ; Bernard, mort en 1888 ; Eliza, Célestin et Luce, mariée en 1876 avec Malcolm Blackburn, du Château-Richer, décédée en 1912. A ceux que je viens

de mentionner, je dois ajouter — pour compléter la liste — deux autres enfants morts du croup, en 1850. Je me rappelle ce détail, parce que je faillis partir avec eux. Je restai parmi les vivants grâce à un sérum que personne n'a inventé, qu'on ne trouve dans aucune pharmacie, bien qu'il soit partout en abondance, et qui guérit malgré les médecins. Il est moins scientifique que le sérum Koch, mais aussi efficace et jamais nuisible. D'ailleurs, à cette époque, ce bienfaiteur de l'humanité, s'il était né, n'était qu'un enfant comme moi.

L'emplacement de la famille Chabot, entre celui de Jean Coulombe à l'est, et celui de Célestin Lachance à l'ouest, n'a pas encore changé de nom.

Pierre

Si je mentionne ce membre de la famille Chabot, c'est par impartialité, car pour en parler pertinemment il me faudrait descendre à l'île Verte, où il a passé sa vie. Je me rappelle l'avoir entrevu dans ses rares apparitions à Saint-Laurent, et c'est à peu près tout. Au physique il était bien un fac-similé de ses frères : même regard, même démarche, nez familial, parler lent et sentencieux de Bernard. J'ai dit nez familial, parce que cette génération de Chabot aurait pu — avec vérité — être appelée la tribu des grands nez. Cette caractéristique était telle qu'elle permettait de les reconnaître entre mille. C'est ce signe sensible que l'on avait donné à M. Marcel Chabot, sous-pro-

tonotaire de Québec, lorsqu'il alla rendre visite à ses cousins de Saint-Laurent qu'il n'avait jamais vus. Au sortir de l'office, il jeta un coup d'œil sur les groupes d'hommes qui causaient à la porte de l'église, puis il piqua droit sur Jean Chabot, auquel il s'introduisit après lui avoir demandé s'il n'était pas un M. Chabot. Seul le nez princier du notaire Chs Cinq-Mars avait la palme sur celui des Chabot. Je me hâte d'ajouter que les nez des générations actuelles, à Saint-Laurent du moins, ne sont ni plus longs ni plus courts que ceux de leurs contemporains. J'espère ne blesser personne en mentionnant ces minuties. D'ailleurs, même en cette matière, surplus vaut mieux que déficit.

Quel coup de vent avait poussé Pierre Chabot sur cette petite île, perdue dans le fleuve, à cent vingt milles de Québec ? Je l'ignore. Mais le fait qu'à cette époque les relations entre l'île d'Orléans et l'île Verte étaient plus fréquentes qu'aujourd'hui, l'explique jusqu'à certain point. Quoiqu'il en soit, il y a fait souche, et il repose dans le cimetière de cette paroisse. Il avait épousé Marguerite Petitgrew, sœur d'un ancien pilote, Edouard Petitgrew, qui aimait venir se promener à Saint-Laurent où il comptait beaucoup d'amis, et qui s'est tué raide, en tombant à fond de cale d'un vaisseau qu'il avait conduit à la Grande-Baie, Saguenay.

Edouard

Si son frère ne fut pas mort à la fin de ses études, Edouard ne serait probablement pas entré au Petit

Séminaire de Québec, car il avait près de vingt ans lorsque ses parents décidèrent qu'il remplacerait leur cher défunt.

Elève finissant de 1843, il comptait dix condisciples : John Burroughs, ancien protonotaire de Québec ; Ferdinand Bélanger, ancien jésuite ; Etienne Hallé, ancien curé de Sainte-Marguerite ; Louis Dostie, ancien curé du diocèse de Trois-Rivières ; Jean Langlois, ancien député de Montmorency ; Napoléon Casault, ancien juge-en-chef ; P. Sax, ancien curé de Saint-Romuald ; Lazare Marceau, ancien curé du diocèse de Rimouski ; J. Matte, ancien curé de Somerset ; N. Kérouac, ancien curé de Saint-Guillaume d'Upton.

Ordonné en 1846, M. Chabot passa par la filière ordinaire à tout jeune prêtre, et était curé de Sainte-Getrude, lors de l'érection du diocèse de Trois-Rivières en 1852. Ce démembrement l'arracha à son diocèse d'origine, et il devint même doublement trifluvien car, en 1854, il renonçait à sa cure pour être procureur de l'évêché. On peut dire qu'il a été l'artisan principal, l'âme même de la cathédrale épiscopale qui, après l'avoir fait mourir, est devenue son tombeau. Il avait rêvé faire sortir de terre un monument, et cependant les capitaux manquaient pour une simple cathédrale. A cette époque, en effet, cette moitié du diocèse primitif de Trois-Rivières était pauvre de paroisses, le budget de la mense insignifiant, le Séminaire de Nicolet était le favori des donateurs, et pardessus le marché, rien n'annonçait la résurrection de la vieille ville encore somnolente. La construction

d'une belle et grande cathédrale, malgré sa raison d'être, était donc périlleuse, comme l'évènement le prouva. Quoiqu'il en soit, les trifluviens n'ont rien à envier sous ce rapport aux autres petites villes épiscopales, et M. Chabot a l'honneur et le mérite de les avoir dotés de ce temple. Il ne survécut pas longtemps à son œuvre, car il est décédé en 1866, à Saint-Pierre-les-Becquets, quatre ans après son départ des Trois-Rivières.

Trois-Rivières, il y a un demi-siècle, n'était guère plus loin de Québec qu'aujourd'hui. Aussi M. Chabot y descendait de temps en temps, et se rendait à Saint-Laurent au moins une fois l'an, en hiver généralement. Ses concitoyens étaient toujours heureux de le revoir, et surtout de l'entendre chanter la messe, si sa promenade coïncidait avec un dimanche. Il possédait une superbe voix frôlant le sol quelques secondes à peine, puis s'envolant au-dessus des têtes, souple et harmonieuse, assez puissante pour emplir jusqu'à la voûte dix nefs comme celle de l'église de Saint-Laurent. Une préface et un *Pater* chantés par ce gosier valaient — pour moi du moins — un beau concert. Quelques critiques lui reprochaient de ne pas ignorer qu'il chantait admirablement. C'est, il me semble, être un peu exigeant. Quant à moi, ce jour-là, l'office me paraissait toujours trop court. En revanche, cette voix qui chantait si bien prêchait médiocrement. Les paroissiens de Saint-Laurent l'ont entendu chanter pour la dernière fois, en 1865, alors qu'il était descendu pour marier sa nièce Eugina à Cyrille Lapointe. Ce dimanche était précisément le premier que M. Forgues, successeur

de M. Bonneau, passait dans sa nouvelle paroisse.

M. Chabot faillit, en 1857, compter parmi les victimes de l'incendie du "Montréal," en plein fleuve Saint-Laurent. Il longeait hâtivement la rue Saint-Pierre en route pour le bateau qui allait quitter Québec, lorsqu'il rencontra son beau-frère, David Bouffard. Le "Montréal" n'attendit pas la fin de la causerie et partit à son heure, portant quatre cents passagers. Il doublait déjà le rocher de la citadelle lorsque M. Chabot déboucha sur le quai de la compagnie. Désappointé d'abord, il ne tarda pas à se consoler, car une heure plus tard, le "Montréal" rendu vis-à-vis l'église de Saint-Augustin flambait comme une manufacture d'allumettes; les moyens de sauvetage faisaient défaut et lorsque le capitaine lança le vapeur vers le rivage, il était trop tard. Affolés, les passagers, pour ne pas être brûlés vifs, se précipitèrent à l'eau, tentèrent de gagner la rive, et près de trois cents de ces infortunés furent engloutis. L'un des tambours portant le nom du "Montréal," en lettres hautes de trois à quatre pieds, fut repêché intact par Jean Lapierre, chaloupier de Saint-Laurent, et conservé un certain temps comme souvenir de cette lamentable catastrophe. Grâce à ce retard vraiment providentiel, M. Chabot avait échappé au péril de mourir tragiquement. Conclusion, dirait mon ancien ami, l'abbé Collet, manquer le train ou le bateau n'est pas toujours un mal, est même parfois un bien. Oui, pourvu que cet accident ne dégénère pas en habitude.

CINQ-MARS

GOBELIN est le nom authentique de cette vieille famille, et Cinq-Mars un simple surnom qui, depuis longtemps, a supplanté Gobelin. De plus, si l'on désire faire connaissance avec le premier ancêtre canadien de cette famille, il ne faut s'adresser ni à Gobelin ni à Cinq-Mars, mais à Marc Anthoine. C'est sous ces nom et prénom que s'est marié, en 1663, le premier Cinq-Mars. Heureusement, lors du baptême de l'unique fils que lui attribue le dictionnaire Tanguay, il s'est rappelé — s'il l'avait oublié — qu'il était un Gobelin. Quel est l'âge du surnom ? Dans quelles circonstances est-il venu au monde ? Je n'en sais rien. Tout ce que je puis dire sans consulter les registres, c'est qu'il est plus que centenaire. Les Cinq-Mars que j'ai connus à Saint-Laurent, et qui — presque tous — seraient actuellement centenaires, ignoraient même, je crois, que le fondateur de leur famille était un Gobelin. Quoi qu'il en soit, l'un vaut l'autre. Mais si j'étais un Cinq-Mars, j'écrirais Saint-Mars. Cette manière d'orthographier me paraît plus logique. Le nom serait ainsi sanctifié et, surtout, cesserait d'être l'équivalent d'une date ordinaire.

Marc Anthoine — que je mentionne sous ce nom pour la première et dernière fois — était fils de Pierre Gobelin et de Madeleine Lebel, du bourg de Savigny, diocèse de Beauvais. Il épousa, à Québec, une française comme lui et normande par-dessus le marché, Catherine de Bois-André, née à Caen, sur la paroisse Saint-Jean. Elle mourut sans lui avoir donné d'enfants, et il se remaria en 1692, à Saint-Laurent, avec Françoise Chapelain.

Pierre, fils de Marc et de Françoise Chapelain, épousa en 1727, à Château-Richer, Geneviève Bélanger.

Guillaume, fils de Pierre et de Geneviève Bélanger, épousa en 1765, à Saint-Laurent, Elisabeth Ruel.

Les représentants des branches dont je vais rappeler le souvenir, et qui sont disparues sauf une, descendent tous de ces trois premiers ancêtres.

Guillaume

Ce deuxième Guillaume, fils de Guillaume et de Elisabeth Ruel, je ne l'ai pas plus connu que le premier. Ce n'est pas sa faute, et encore moins la mienne, si nous ne nous sommes pas rencontrés. Il était parti pour le monde invisible quand je suis arrivé à Saint-Laurent, et ses noces d'or tombaient justement cette année-là. Il hérita du bien de famille et épousa, en 1796, M.-Anne Godbout. Cinq enfants naquirent de ce mariage : Elisabeth, qui épousa Ambroise Coulombe ; M.-Anne, épouse de Charles Gosselin ; M.-Louise, épouse de Frs Chouinard ; Pierre et Guillaume.

Il n'avait que deux fils et néanmoins, il ne put en garder qu'un seul à Saint-Laurent. En ce temps-là comme aujourd'hui, les garçons — sauf l'héritier — n'avaient d'autre alternative que d'aller tenter fortune ailleurs. Pierre quitta donc Saint-Laurent pour devenir un paroissien de Sainte-Claire. L'échange dut lui être un sacrifice, car sa paroisse adoptive était loin du grand fleuve dont les vagues viennent expirer à quelques perches de la maison paternelle. Il songea sans doute que la portion d'héritage de son frère était plus enviable. Mais la Providence lui ménageait des compensations. Dieu ne lui donna même que l'aisance au sens strict du mot, mais parmi ses enfants, nés de son mariage avec Marguerite Fournier, fille du major Fournier, il se réserva deux ou trois religieuses et un prêtre, le curé actuel des Grondines. Ma tante Pierre Lapierre, qui était sa cousine-germaine, fut l'instrument providentiel et inconscient d'abord de cette vocation. Elle rapprocha cet enfant de Québec en le prenant comme commissionnaire *ad omnia*. La position était excessivement modeste, mais elle était tout de même un pas important. Elle sut comprendre et apprécier des aspirations dont l'enfant ne faisait pas mystère, et facilita son entrée au Petit Séminaire de Québec. C'est ainsi que les vocations arrivent toujours à terme, quand les sujets ne les font pas avorter. Le curé des Grondines a dû célébrer ses noces d'argent le 26 mai 1917, puisqu'il a été ordonné en 1892. Ces vocations religieuses sont les compensations auxquelles je faisais allusion tout à l'heure, et que Dieu n'a pas

octroyées à son frère Guillaume, qui n'a jamais quitté sa maison paternelle.

Guillaume

Ce cinquième représentant de la première branche comptait parmi les paroissiens que je puis appeler les patriciens, tant ils étaient honorables. A l'époque où je l'ai connu il avait l'âge actuel du neveu dont je viens de parler, et le même physique, sauf qu'il était un peu plus grand et plus robuste, en apparence du moins. L'oncle et le neveu, le fait est certain, se ressemblaient plus que le père et ses enfants.

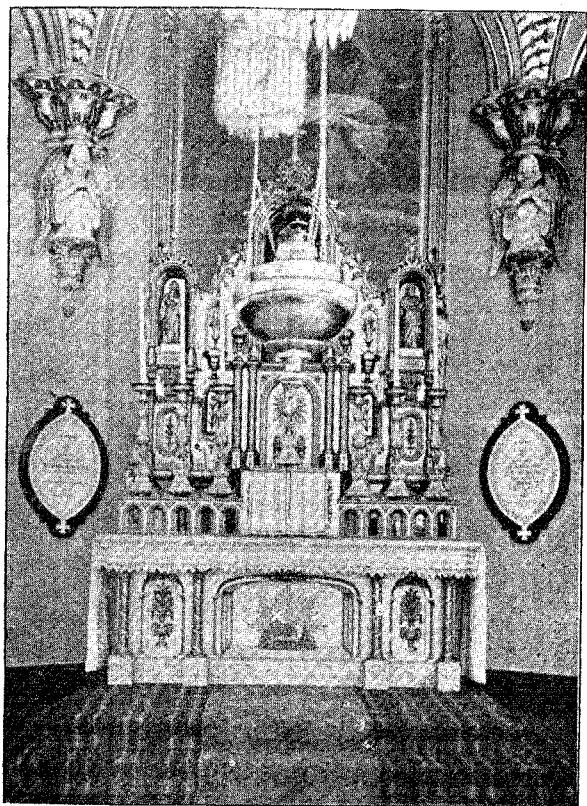
L'honneur d'être l'un des deux vicaires honoraires de mon premier curé, M. Naud, fait suffisamment son éloge au point de vue moral et religieux. Mais, comme il convient à un vicaire non salarié, sa juridiction était limitée et temporaire. Tous les ans, au retour du mois de Marie, il était chargé de la récitation publique du chapelet pendant les vêpres. A un moment donné, les chantes se taisaient et la grosse voix de ce paroissien, que je pourrais comparer à un trombone-basse, descendait du jubé sud où était son banc en égrenant sans précipitation les *Ave*, et invitait la nef à faire sa partie. Il était un vicaire fortuné, car le mois terminé, ses vacances commençaient et se prolongeaient jusqu'à mai de l'année suivante.

Ce ministère inspira une réponse typique à un élève du catéchisme préparatoire à la première communion.

La question n'était pourtant pas embarrassante puisque le curé lui demandait : " où est Dieu ? " " Dans le banc de Guillaume Cinq-Mars, " répondit-il sans broncher et avec un accent de conviction dépareillé... S'il vivait encore, ce théologien en herbe me prierait sans doute de taire son nom. Je laisse donc aux paroissiens de Saint-Laurent la tâche de l'identifier, si la curiosité les y pousse.

Honnête, ce paroissien l'était à un degré inconnu aux générations actuelles. Un fait qui le démontre amplement : il avait vendu et livré à mon père, qui était en affaires avec lui, un certain nombre de cordes de bois de chauffage. Un simple coup d'œil, en passant, lui permit de constater que la mesure n'était pas tout à fait exacte. Bien que le déficit fût insignifiant, il s'obstina à le combler. Il n'avait pas la science de " farder " les cordes de bois, comme disent et font parfois les cultivateurs des alentours de Québec.

Le seul reproche que je sois tenté de lui faire, c'est d'avoir parfois apporté à son forgeron des bandages de roues usés et presque aussi minces que des lames de couteaux. Il fallait les ressouder cinq ou six fois au moins avant de réussir à les ajuster définitivement. Au moment de donner à la roue le bain d'eau froide indispensable, crac ! une nouvelle cassure qui forçait de tout recommencer. J'admirais mon père, qui ne s'impatientait que superficiellement. Si j'avais été le maître en pareille circonstance, la roue serait repartie veuve du bandage que j'aurais rué dans le département des vieilles ferrailles. Une réparation de quinze minutes



LES DEUX MARBRES INSTALLÉS EN 1901

durait ainsi deux heures. J'en sais quelque chose, puisque j'étais parfois le collaborateur de mon père, car il fallait nécessairement un assistant pour manœuvrer le cercle de fer et l'enrouler. Mon rôle était facile. Aussi je m'en suis toujours bien tiré. En tout cas, je n'ai jamais eu la malhance d'un jeune homme qui eut des velléités de se faire forgeron. Il débuta avec un oncle qui, par la gaucherie du neveu, s'asséna un jour, sur les doigts, un violent coup de marteau. On devine aisément le reste. L'amateur sortit de la boutique sous la poussée d'un ouragan de sacres et d'imprécations et ne revint plus. On peut bien dire : Heureux coup de marteau ! car l'ancien apprenti est aujourd'hui forgeron d'âmes dans la Compagnie de Jésus, et un excellent artisan.

Il ne me reste plus qu'à rappeler le souvenir de la dizaine d'enfants nés du mariage de Guillaume Cinq-Mars, en 1824, avec Judith Rouleau.

Julie épousa, en 1854, Pierre-Célestin Lefrançois, de Château-Richer.

Salomé épousa, en 1854, mon oncle Pierre Lapierre. Elle a tenu, près d'un quart de siècle, No 20, je crois, de la rue Saint-Pierre une pension, où mieux une vraie maison de famille, qui était le quartier général des pilotes, jeunes professeurs, étudiants, employés de magasin et du clergé même. Tous deux sont décédés à Québec, mais ils ont été inhumés à Saint-Laurent.

Célanire épousa, en 1855, Joseph Plante, marchand. Elle est morte et inhumée à Saint-Paul, Minnesota.

Marie-Louise épousa, en 1866, Julien Gravel.

Cédule, la plus jeune de cette famille, épousa, en 1877, Achille Bouffard. Elle est décédée et a été inhumée à Qu'Appelle, Saskatchewan.

Damase, l'aîné des garçons, épousa en 1870 Philomène Curodeau, de Saint-Jean, I. O. Le propriétaire actuel de sa terre est François Hébert, entre Gédéon Coulombe et J.-B. Coulombe. Il a laissé les enfants suivants : Emile, Philomène, Lucien, Sara et Adélaré.

Xénophon est mort célibataire, il y a bien une quinzaine d'années. Il était paroissien du village Montmorency lorsqu'il fut foudroyé par l'apoplexie sur le seuil de la maison où il pensionnait, au moment où sonnait l'angelus de midi. Il aurait raison d'être mécontent et saurait me le dire spirituellement, si je me contentais de mentionner son décès comme un fait divers banal. Il n'a pas, il est vrai, joué un rôle marquant, mais il a certainement été une figure paroissiale remuante et intéressante même. Sans être un "papillon du Parnasse," comme celui du fabuliste, il aurait pu dire en toute vérité, "je suis chose légère, et vole à tout sujet." Intelligent, jovial, hardi comme un page, jamais déconcerté, retors en diable, cet insulaire, canadien-français de race, grec de prénom et un peu aussi de mentalité, ne ressemblait guère à ses frères, beaucoup plus sérieux et positifs que ce type. Il est disparu sans avoir réussi à se créer même un modeste "chez soi." Je pourrais apprécier et résumer sa carrière en disant qu'elle fut manquée, parce qu'il passa son temps à courir après les papillons. Tout le fascinait excepté les mancherons de la charrue.

Bien qu'il n'ait plaidé qu'une fois, je pourrais ajouter qu'il était un peu normand, comme tous les canadiens. S'il l'ignorait, il apprit à ses dépens la vérité du proverbe français : "Celui qui gagne un procès revient en chemise, et celui qui le perd revient tout nu." Ce dernier accident fut son partage.

Les contemporains qui liront ces lignes reconnaîtront aisément, je crois, leur ancien ami Xénophon.

Bellarmin, un vieillard hier encore plein de santé, n'était ni le plus vieux ni le plus jeune de ses frères. Cependant son père, bien inspiré, abdiqua en sa faveur, lui confia le soin de ses dernières années et l'honneur de continuer les traditions de famille. Il n'eut qu'à se féliciter de son choix, car son fils préféré a traversé les différents âges de la vie sans cesser d'être identique à lui-même. Il est resté ce qu'il était à l'école, où il achevait son stage à l'époque de mes débuts. Il se rappelle sans doute un incident, indifférent en soi, qui n'infirme en rien ce que je viens d'écrire. Il ne m'en voudra pas de le remémorer. Pendant l'hiver, un groupe masculin et féminin lunchait à l'école. L'intervalle entre les deux classes ne lui permettait pas d'aller dîner à la maison. Mais chaque groupe, en récréation comme pendant la classe, devait rester cantonné sur le territoire officiellement délimité. "La prudence est la mère de la sûreté," surtout quand la sentinelle n'est pas à son poste. On sait, en effet, que les courants magnétiques sont plus redoutables que les simples courants d'air. Or, un midi, que les deux heures semblaient plus lentes à s'écouler et que le peuple sco-

laire s'ennuyait probablement, le jeune Bellarmin franchit la frontière. Puis, immédiatement commença un bal inoffensif. Les petites filles, debout sur le siège longeant les pupitres, en descendaient à tour de rôle la main dans la main du téméraire. Ce manège amusait si bien tout le monde qu'on finit par perdre la notion du temps. Aussi le bal battait encore son plein quand le professeur apparut. La dérobaude était impossible, et les acteurs restèrent cloués à leur place. L'élève qui avait osé franchir la ligne 45^e, galant jusqu'à la fin, paya pour toutes les invitées l'indemnité imposée. La seconde partie du bal commença donc. Le boute-en-train continua de tendre la main, mais l'épiderme de la fêrule était moins agréable que celui d'une main de fillette. Je me félicitais, comme beaucoup d'autres, de n'être pas à sa place. Cependant il devait m'arriver — je ne sais combien de temps plus tard — d'être "fêrulé" presque aussi impitoyablement par le même professeur. Seulement, je n'ai jamais su pourquoi, tandis que ce camarade, tout en étant châtié trop sévèrement, savait du moins qu'il avait péché contre la discipline. C'est un sujet que j'ai exactement souligné dans les pages consacrées aux anciens maîtres d'école du village de Saint-Laurent. La fêrule a parfois sa raison d'être, mais il ne faut jamais oublier le principe *est modus in rebus*.

Le jeune Cinq-Mars d'autrefois épousa, en 1869, à Château-Richer, Adéline Plante, devint le père de plusieurs enfants et vivait heureux quand, pour des motifs que j'ignore, il céda sa terre à Barthélemi Pouliot

et émigra à Québec où il est décédé subitement en février 1919. Alors, le bien de famille qui—au cours de six générations—s'était appelé Cinq-Mars, changea définitivement de nom. J'étais si habitué à l'appeler ainsi, qu'il est resté et restera pour moi le bien de Guillaume Cinq-Mars. Il en est de même du pont Campeau, en particulier, que je ne puis appeler autrement. D'ailleurs, la Pointe-à-Cinq-Mars restera inscrite sur les anciennes cartes marines, et rappellera aux futures générations le nom de cette vieille famille, même lorsqu'elle n'aura plus de représentants à Saint-Laurent.

Albert, qui aimait la charrue plus que son frère Xénophon, est allé vivre et mourir à Saint-Raphaël, comté de Bellechasse. Je ne l'ai jamais revu après son départ.

Séverin, tout jeune, caressait un idéal qu'il a réalisé. Il rêvait d'un capital capable de le faire vivre en rentier. Il alla d'abord sonder le terrain au Lac Saint-Jean, mais il comprit vite que c'était y chercher la pierre philosophale. Alors il fila droit au Nord-Ouest canadien. Il y spécula, je suppose ; en tout cas, il est revenu à Saint-Laurent, il y a quelques années, transformé en rentier. Il est actuellement, dans sa paroisse natale, l'unique représentant de ce vieux nom de famille. Comme il n'a pas d'enfants, on peut prédire sans témérité que, dans une dizaine d'années au plus, il n'y aura plus de Cinq-Mars dans une paroisse qui en était peuplée il n'y a pas même un demi-siècle.

DEUXIÈME BRANCHE

Pierre

Ce fils de Guillaume et de Elisabeth Ruel, je ne l'ai pas plus connu que son frère Guillaume second. Le millésime 1776 de son mariage avec Marie Audet l'explique suffisamment.

Les tabellions, sans être légion, ne manquaient pourtant pas à cette époque ; cependant ce père de famille — comme une foule d'autres — décéda sans dispositions testamentaires. On m'a dit qu'il avait toutefois désigné son successeur. Tout de même le partage s'imposait. Heureusement l'entente cordiale des enfants remédia au mal. Comme le successeur désigné ne plaisait guère à ses sœurs, on le désintéressa par des compensations et le gouvernail passa aux mains d'Edouard, auquel les héritiers aplanirent également les voies. C'est ainsi que l'ancien esprit familial réglait même les questions d'argent. Plût à Dieu qu'il ne fût pas en baisse.

La famille de ce paroissien mort "intestat" comptait quatre filles et trois garçons : Geneviève, épouse de Louis Labrecque ; Marie, épouse de Laurent, alias Lauriche Audet ; Julie et Thècle, François, alias Michaud, Pierre et Edouard.

Pierre épousa en 1838, Marie Noël, s'attarda à Saint-Laurent une douzaine d'années sur un emplacement dont la succession de Boucherville est le titulaire actuel, et devint un paroissien de Saint-Féréol, vers

1850. Il y a fait souche, mais j'ignore s'il y compte encore des descendants.

Michaud

Il ne lui restait plus qu'à compter sur la Providence puisqu'il s'était effacé devant son frère Edouard. C'est ce qu'il fit. Il attendit patiemment, en s'aidant bien entendu, et un bon jour, les circonstances lui permirent de vivre la vie des petits rentiers.

La Providence se présenta à lui sous la forme d'une bonne vieille, Mme Jean Dumas, dont le mari s'était noyé. Sauf son cœur, qu'elle ne voulut pas reprendre après la mort de celui-ci, elle lui donna tout le reste, l'instituant son légataire universel moyennant certaines obligations. Il justifia ce témoignage de confiance qui fixait et assurait son avenir. Il fit alors un mariage de raison avec la veuve du pilote Joseph Bonneau. Son train de vie jusque-là réglé comme un papier de musique, uniforme jusqu'à la monotonie resta le même. Il était conforme à ses goûts. Ce paroissien, je le sais, vivait heureux, content de la position qu'il s'était faite. Somme toute, c'était un réel succès du moins pour un homme qui ne savait ni lire ni écrire.

Michaud n'était donc pas un intellectuel. D'ailleurs, ce qualificatif n'était même pas dans le vocabulaire de cette époque. J'ignore jusqu'à quel point il est responsable mais ses contemporains étaient inexcusables de ne savoir, la plupart, ni lire ni écrire. Natu-

rellement, son horizon intellectuel — sans qu'il s'en doutât — était nécessairement limité. Sa mémoire était bonne, je crois, mais pas aussi infaillible qu'il le pensait. Je l'ai entendu plusieurs fois proclamer "ex cathedrâ" que tel paroissien était né en telle année, que tel autre s'était marié ou était décédé en telle autre année. D'autres, avant et après lui, ont été aussi affirmatifs. Ceci est très humain. Mais ce qui l'est moins, c'est qu'il osait ajouter: "Les registres se trompent s'ils mentionnent une autre date." Ce refrain avait le don d'énerver mon père chaque fois qu'il l'entendait. Il était tellement sincère en parlant ainsi, que le parti le plus sage à prendre était de laisser pontifier cette mémoire infaillible. L'un de ses curés, M. Bonneau, l'eût peut-être convaincu d'erreur, mais non pas n'importe quel curé. Archaïque, sans instruction, voyant toutes choses sous le même angle obtus, il a naturellement passé sa vie dans la pénombre paroissiale. La plus haute position qu'il ait occupée, si me je rappelle bien, fut celle de connétable dominical. L'écharpe et le bâton professionnel, emblèmes de sa juridiction, pouvaient difficilement lui tourner la tête, puisque plusieurs assimilent irrespectueusement cette charge à celle de garde-chiens. Mais l'incident burlesque de 1878 se fût dénoué autrement s'il eût été à cette époque le fonctionnaire de la fabrique. La tourmente électorale était à son paroxysme et chavirait les cerveaux lorsqu'un ancien paroissien, Jean Godbout, tailleur, rue Saint-Joseph, arrive à Saint-Laurent un dimanche d'avril. Quinze minutes avant la grand'-

messe, il se rend à la sacristie et offre au curé une écharpe en remplacement de l'ancienne qui n'était plus qu'une loque. Préoccupé par sa préparation à l'office, et sans penser à mal, M. Forgues accepte et quelques instants après le connétable apparaît sur le perron de l'église avec une bandoulière qui n'était plus rouge mais bel et bien bleue. Le tour était joué. *Inde iræ!* Il provoqua un tolle libéral et des menaces telles que le curé, pour calmer les têtes folles, fit remiser l'insigne bleu. Il ne pouvait pourtant guère influencer sur le résultat de l'élection, et des gens d'esprit s'en seraient amusés et auraient félicité l'auteur de cette mystification. C'est dommage que Michaud ne fût pas encore le connétable officiel, car personne n'eût menacé de lui arracher l'écharpe de Jean Godbout. Même, abstraction faite de cette échauffourée, mes concitoyens de Saint-Laurent écrivirent ce printemps-là, une page d'histoire paroissiale qui ne leur fait pas honneur. S'il reste encore des acteurs mêlés à ces sottises je suis convaincu qu'ils en rougissent maintenant.

Au physique, Michaud était au premier rang si, toutefois, il n'était pas le coq de la paroisse. Pierre-à-cheval seul, ce Samson laurentien dont j'ai parlé ailleurs, pouvait lui disputer la palme. Gros plutôt que grand, "bâti comme une cathédrale," pour employer une expression familière à l'archevêque de Regina, solide comme la tour de David, avec jambes et bras d'acier actionnés par un estomac d'autruche d'une capacité et d'une puissance digestive presque illimitées, qui lui ont valu la réputation d'être, après Louison

Prisquet, la meilleure fourchette paroissiale. On peut me croire sur parole quand j'affirme qu'il était l'un des Samsons de sa paroisse et, de plus, un Samson qu'aucune Dalila n'eût réussi à apprivoiser. Il se méfiait trop du beau sexe pour s'exposer à pareille mésaventure, en supposant que sa chevelure eût été la source de sa force. D'ailleurs, ce don de force musculaire, il n'en parlait jamais et ne le manifesta pas souvent.

Deux faits permettront de la jauger assez approximativement. Jetez un coup d'œil, si vous en avez l'occasion, sur la pierre frontale de la porte principale du presbytère. Ce bloc de granit, il a fallu l'y monter puisqu'il y est, et sans machine par-dessus le marché. L'entrepreneur Thomas Pampalon comprit que Michaud seul pouvait mener à bonne fin cette ascension périlleuse, et le plaça à l'arrière du brancard. A un moment, à raison de l'inclinaison, il se trouva porter tout seul le poids de cette masse. S'il eût fléchi, il était broyé immédiatement sous ce bloc. Heureusement, il ne broncha pas, mais ses poignets étaient entamés et saignants quand il fut rendu sur l'échafaud.

La pirouette des quatre militaires anglais qui est à son crédit, mérite bien aussi d'être rappelée. Ce geste est maintenant de l'histoire ancienne, car il n'était alors qu'un jeune homme. La promenade favorite des officiers de la garnison de Québec était un tour de voiture sur le pont de glace de l'île d'Orléans. Naturellement, le chemin balisé et entretenu par les insulaires appartenait exclusivement à ces fils de Mars, puisque le Canada est possession anglaise. Le raisonne-

ment est un peu illogique, mais il est bien anglais. Les habitants devaient donc prendre la tangente, au risque d'embourber, du moment qu'ils voyaient poindre les casques aux houppebandes rouges. Que pouvait faire Jean-Baptiste, seul contre quatre John Bull ? Aussi, ces insolences avaient pratiquement fini par prescrire quand notre Samson paroissial jugea que la mesure était pleine. Montant un jour à Québec avec son frère Edouard, et voyant pointer une carriole d'habits rouges, il dit à ce dernier : " Rase la voiture et fouette à temps." Puis, il allonge le bras, empoigne la garde de la carriole anglaise, la chavire et envoie les tommies piquer une tête dans la neige. Ils n'avaient pas encore eu le temps de le ramasser que le petit coursier canadien avait franchi la distance d'un mille. Après cette culbute impériale la morgue anglaise fut tempérée. Chaque fois que cette scène me revient à l'esprit j'oublie aisément les manies de notre ancien voisin à Saint-Laurent. Cependant cette humiliation n'est que *parva res* comparativement à celle qui précéda de quelques années le départ définitif de la garnison de Québec. Tout se paie en ce monde.

Avant de me séparer de cet ancien paroissien, il me plaît de rappeler qu'il fut — avec mon oncle Nicolas Lapierre, Guillaume Cinq-Mars et Ambroise Coulombe — l'un des porteurs du poêle lors du service de l'abbé Le Courtois, prêtre français mort curé de Saint-Laurent, en 1828. Ce fait n'a rien d'extraordinaire en soi. Mais ce qui l'est un peu plus, c'est que les mêmes porteurs eurent le même honneur lors de la translation

des restes de cet ancien curé dans la crypte de la nouvelle église, en 1863 ou 1864.

Une preuve que les colosses aussi bien que les roseaux ne tiennent à la vie que par un fil, c'est qu'il fut terrassé en quelques heures par une hémiplegie apoplectique. Il fut frappé près de l'école du bas de la paroisse où il était descendu pour un voyage de bois. On le ramena chez lui, et malgré les soins du Dr Blouin il expira au bout de cinq à six heures. Comme il vivait en ermite depuis la mort de sa femme et qu'une longue maladie l'eût ennuyé, je crois que Dieu prévint ses désirs en l'emportant brusquement, après lui avoir donné la chance de recevoir les derniers sacrements. Il est mort "intestat" comme son père, et cet héritage est survenu fort à propos à sa sœur Geneviève.

Edouard

Ses deux sœurs avaient été bien inspirées en manifestant leurs préférences pour ce frère, en exprimant le désir de vivre sous sa houlette. Grâce à cet arrangement la physionomie de la maison paternelle resta presque la même, les figures seules avaient changé. Le fils remplaçait son père, et les sœurs remplaçaient leur mère.

Mieux que cela, il resta célibataire comme ses deux sœurs, en sorte que leur indépendance n'a jamais été affectée. Est-ce par manque de vocation ou par dévouement que ce paroissien ne s'est jamais marié ? Je n'en

sais rien. Peut-être pour ces deux raisons à la fois. Il n'ignorait pas que le titre de "grand vicaire" que lui donnaient les paroissiens ne l'obligeait pas au célibat. Ils s'avisèrent de l'appeler ainsi à l'époque où, n'étant encore qu'un jeune homme, il était le serviteur de l'abbé Gauvreau, ancien curé de Saint-Laurent. Physiquement, il était bien taillé pour faire honneur à ce titre. Grand, droit, longue redingote presque cléricale, toujours bien mis, digne et réservé, il avait réellement bonne mine. Mais toute sa science se bornait à savoir lire et écrire. Sous ce rapport il lui manquait évidemment quelque chose. Je crois que son passage au presbytère avait grandement contribué à le façonner ainsi. La politesse et les bonnes manières s'apprennent plus par l'imitation que par les préceptes. Il suffit, pour y réussir, de savoir observer et de n'être pas un serviteur irrémédiablement gauche.

Il n'est pas désirable que les célibataires soient légion, mais il est bon qu'il y en ait. Le célibat — si vocation il y a — est conseillé par saint Paul. A part la vie plus parfaite qu'ils peuvent mener, ils sont des pères adoptifs tout prêts pour les orphelins et les neveux que la mort a privés de leurs parents et réduits à l'état d'ilotes. Les regarder comme des citoyens inutiles qu'il faudrait taxer est de l'imbécilité pure. Ceux qui plaident la conscription matrimoniale sont des farceurs qui, souvent, violent la loi naturelle, des jouisseurs qui se moquent bien des obligations de cet état de vie. Laissons donc à chacun le libre usage du don qu'il a reçu.

Le célibat volontaire de ce paroissien a fait le bonheur des deux sœurs restées à la maison paternelle, et a été la Providence d'une autre qui n'était pas riche. Grâce à lui, elle a vécu sans s'inquiéter du lendemain. L'aîné de cette famille, qui était son filleul, il l'a adopté tout jeune, et en a fait son héritier en temps opportun. Le deuxième, Désiré, il l'a gardé chez lui un certain temps et lui a aidé à préparer son avenir. Ces libéralités, je les connais comme tout le monde parce qu'il ne pouvait les cacher. Mais qui sait le montant des aumônes que, sans être riche, il a dû faire ? Ne connaissant que l'enveloppe de ce paroissien auquel je n'ai jamais parlé, et ne songeant guère — il y a cinquante ans — à la résurrection du demi-siècle que j'évoque à temps perdu, à coups de demi-heures, comment pourrais-je photographier également bien toutes les figures de cette époque ? A propos des à-coups que je viens de mentionner, je suis, pour ainsi dire, dans la position de cette petite-cousine qui m'écrivait en janvier 1917 : " Ceux qui m'aiment, je ne les aime pas ; et ceux que j'aime, ne m'aiment pas. " De même, *mutatis mutandis*, quand ma plume est libre, mon cerveau est en panne, et quand il fonctionne bien, il me faut le faire travailler à autre chose. Peu importe ! Ce n'est pas chose nouvelle puisque j'ai toujours peiné dans ces conditions. Pourvu que mon manuscrit soit mené à bonne fin, il trouvera sûrement un bon correcteur d'épreuves, qui saura même rectifier et corriger au besoin.

La fin de Edouard Cinq-Mars fut paisible et chrétienne comme sa vie. Il est décédé, je crois, entre les

années 1875 et 1880, en pleine vigueur physique et intellectuelle, sans être encore un vrai vieillard. Ses exécuteurs-testamentaires Michaud et Pierre Lapierre, fils, lui firent chanter — comme il convenait — un service de première classe. Ils louèrent même le gosier de Marcoux, bien que le chœur des chantres de Saint-Laurent fût excellent. Après sa mort, son neveu Léon Labrecque prit la barre du gouvernail.

TROISIÈME BRANCHE

François

Ce troisième fils de Guillaume et de Elisabeth Ruel est le fondateur de la troisième branche, qui monta un peu plus haut que les deux premières. Je ne sais à peu près rien de ce paroissien que je n'ai pas plus connu que ses frères. Sa terre, presque à l'extrémité ouest du "Canton des cinq," a pour titulaire actuel Alfred Plante. Elle a changé de nom sous son petit-fils David, fils de Pierre. S'il revenait frapper à la porte, il n'aurait donc pas le plaisir d'être reçu par l'un de ses descendants. Mais il reconnaîtrait aisément son ancienne maison, dont le superbe site permet aux yeux de contempler le Saint-Laurent, de Saint-Michel à Lévis. C'est probablement ce panorama qui, aux alentours de 1800, séduisit un gouverneur anglais, et valut à la famille Cinq-Mars l'honneur de l'héberger plusieurs étés successifs. Je suppose que ce choix

ne fut pas une fantaisie capricieuse. Une rallonge en pierre, de même largeur que la maison et qu'il avait fait construire à ses frais, lui servait de studio et de chambre à coucher. Je me rappelle avoir eu l'occasion — il y a bien cinquante ans — de jeter un coup d'œil sur ce Rideau Hall passager dont la porte d'entrée était à l'intérieur de la maison. Nos gouverneurs actuels n'en voudraient peut-être pas même pour un camp de chasse et de pêche. Il est maintenant démolí et les propriétaires — tous gens d'esprit — n'ont pas songé à le transformer en oratoire ou en musée. Quel était ce gouverneur anglais ? L'histoire locale et la tradition sont muettes sur ce point. Evidemment il est passé à Saint-Laurent sans faire ni bien ni mal. Il n'était certainement pas un frère siamois de lord Elgin, car celui-ci n'eût pas manqué de nouer des relations avec le curé, et de laisser un souvenir de son passage dans ma paroisse. Lord Elgin d'abord, et lord Dufferin plus tard sont des noms restés populaires dans les milieux canadiens-français. Leur impartialité et leur niveau intellectuel les honorent et assurent leur immortalité, au moins dans notre pays.

François Cinq-Mars épousa, en 1803, M.-Anne Langlois, fille de Antoine. Sept enfants naquirent de ce mariage : François, Charles, Louis, David, Pierre, M.-Louise, épouse de Grégoire Labrecque, et Marianne. Trois devaient être pilotes, un quatrième, notaire, et le cinquième était le futur successeur de son père sur le bien de famille.



ABSENTS AU CONVENTUM DE 1901

1. Z. Lapiere, professeur — 2. P.-X. Gosselin, protonotaire —
 3. Honoré Labrecque, Dr — 4. l'abbé F. Rouleau — 5. l'abbé
 H. Fillion — 6. Le R. P. J. Fillion — 7. Gaudiose Guérard, N. P.
 8. Alphonse Pelletier

François

Son mariage avec Charlotte Pouliot, en 1836, ne le retint pas longtemps à Saint-Jean, bien que cette paroisse comptât à cette époque de nombreux pilotes. Peu après il monta à Québec et s'installa dans une maison acquise sur les bords de la rivière Saint-Charles, sur la rue qui longe la place de la gare du Pacifique. C'est là qu'est né, en 1840, son fils aîné, l'ancien curé de Portneuf. Le pilotage lui avait donné l'aisance, et le jeune ménage vivait heureux depuis une douzaine d'années environ, lorsque sa carrière, qui débutait pour ainsi dire, fut irrémédiablement brisée. Une maladie — sans cause apparente — le frappa soudainement, et rien ne put rétablir l'équilibre rompu. Alors il retourna vivre à Saint-Jean où est né son second fils, l'ancien curé de Lyon's Mountains. Mais il fut bientôt évident qu'il était perdu. La maladie continua de progresser malgré la température calme de cette paroisse et le milieu ambiant composé d'amis et de parents. Il succomba, je crois, aux alentours de 1851, laissant une veuve et deux orphelins qui sont devenus prêtres. Leur mère, j'en parle longuement au chapitre consacré à la famille Pouliot, avec memento de son fils aîné, M. Napoléon, comme tout le monde l'appelait. Mais il me plaît de causer encore de ces deux amis qui sont presque des enfants de Saint-Laurent. Les anciens amis morts ou vivants, je ne puis les oublier. On peut seulement m'accuser de négliger les derniers,

lorsque tout leur sourit et qu'ils peuvent aisément se passer de moi. Mais advienne un accident, ou que leur ciel terrestre s'assombrisse, je fais aussitôt acte de présence sous une forme ou sous une autre. Je mourrai avec cette mentalité, car à mon âge on ne s'amende guère.

M. Napoléon, je ne l'ai vraiment connu que pendant mon passage à Cap-Santé. Ce voisin immédiat que m'avait donné la Providence, un jour que je ne puis oublier pour plusieurs raisons, a été l'une des bonnes fortunes de ma vie. L'atmosphère tiède et douce dans laquelle j'ai vécu au Cap-Santé — douze années durant, — est restée un souvenir inoubliable. Sans doute, je l'ai connu alors qu'il n'était qu'un petit écolier, car jusqu'à sa prêtrise, il passa régulièrement ses vacances à Saint-Laurent, chez l'oncle David. Mais plus âgé que moi, puisqu'il a été mon maître de salle, il m'a fallu attendre que je fusse curé comme lui pour vivre dans son intimité. Pendant les années de pensionnat il brilla au premier rang dans une classe qui comptait plusieurs élèves bien doués, et durant les vacances, il chassait, pêchait, avec un accent circonflexe, et canotait. Ces trois passions, inoffensives pour l'âme, l'ont talonné jusqu'à la mort sans améliorer une santé toujours périlante. Aussi son pharmacien a perdu un excellent client. Sans ce déficit il eût pu être un professeur émérite de théologie. Mais incapable d'un effort intellectuel continu, on le mobilisa en 1864 pour le ministère paroissial. Il ne devait en sortir définitivement qu'en 1904. Vicaire ou curé, il sut être heureux n'importe où. A

Percé comme à Saint-Jean-Baptiste de Québec ; à Saint-Fidèle aussi bien qu'à Portneuf ; au Pensionnat Saint-Louis de Gonzague également, bien que les années qui suivent une démission pèsent à la plupart des prêtres et les assombrissent. C'est là qu'il est décédé le 12 mai 1912, et d'où il est reparti le dimanche après-midi pour aller dormir son dernier sommeil dans la crypte de l'église de Portneuf, à côté de son unique frère et de sa vieille tante Henriette. S'il eût vécu vingt-trois mois de plus, il eût assisté à l'érection du Chapitre de Québec qu'il a rêvé et réclamé *in petto* toute sa vie. Du moins, il a entrevu l'aurore du mouvement catholique, né cette fois pour ne plus mourir. Il aimait tant l'Eglise que ce desideratum ne cessa de le hanter. Sa vie militante — accident inévitable — n'a pas été exempte de quelques écarts de plume ou de parole, mais elle a toujours été loyale. Sans cette caractéristique je la mésestimerais. Quant à la querelle "des classiques" à laquelle il fut mêlé, les belligérants des deux camps sont coupables — à des degrés divers — d'avoir porté leur cause devant le tribunal incompetent de l'opinion publique. Il y a une procédure plus canonique à suivre à l'égard de nos maisons d'éducation qui, elles aussi, auraient tort de se croire infaillibles, de n'avoir jamais rien à réformer, et de confondre la routine avec les traditions. Le bilan des polémiques similaires, depuis une quarantaine d'années, démontre que leurs résultats ont été négatifs quand ils n'ont pas été dommageables. Une preuve entr'autres : la campagne stupide menée contre le Cercle catholique de Québec, de 1880 à 1885.

Aujourd'hui on relève les ruines semées par le vent de folie qui souffla alors. La guerre est parfois nécessaire, contre l'empoisonnement alcoolique, par exemple, contre les souteneurs et la traite des blanches. Très bien ! Mobilisons en pareil cas, courons au front, et ne déposons jamais les armes. Mais point de luttes intestines, surtout quand les intérêts catholiques sont en jeu.

Le tempérament heureux, optimiste, invariable de l'ancien curé de Portneuf était un proche parent de celui de mon ami le chanoine Huard. Les accidents fâcheux de la vie le laissaient indifférent, apparemment du moins, et le mot qui remet les choses au point arrivait aisément. C'est dire que la température de son humeur annonçait toujours le beau temps, que sa patience était pratiquement illimitée. Un souvenir ou deux qui le démontrent. Un soir de je ne sais quelle année, l'abbé Apollinaire Gingras arrive en tempête au presbytère de Portneuf, aux alentours de minuit, frappe à la porte comme un sourd et réclame le curé pour la victime d'un accident. Le cas était d'une extrême gravité puisque l'infortuné, les pieds accrochés à l'arrière du train et la tête sur les dormants, avait été ainsi cahoté sur la distance d'un demi-mille. M. Cinq-Mars se leva immédiatement et, tout en s'habillant, demanda au paysan d'occasion s'il était prudent de l'administrer. " Emportez tous les sacrements, " répond M. Gingras, et plus vite, M. le curé, ça presse. Savez-vous si le malade est conscient ? Je ne saurais dire, M. le curé. Tout ce que je sais, c'est qu'il répète

sans cesse : M. . . slippers ! Qu'il y en a des slippers ! Notre ancien curé, sans vous faire de reproche, était plus vif en pareil cas. En sortant du lit, il empoignait le sac des malades et s'habillait pendant le trajet. Ce dialogue agaçant pourtant, fut impuissant à impatienter M. Cinq-Mars. Enfin, il traverse le corridor qui conduit à la porte, et se trouve nez à nez avec l'abbé Gingras. Ce dernier avait bien mérité de coucher sous le poêle, mais M. Cinq-Mars lui donna un lit tel que les aiment les nerveux. D'ailleurs, cette mystification était un acte de représailles. M. Gingras en a commis bien d'autres, et tous ses faits et gestes ne sont pas contenus dans son in-douze : *Autour de mon presbytère*. Si jamais vous le rencontrez et qu'il soit en veine — ce qui arrive encore parfois — faites-lui rééditer ce drame nocturne joué par l'auteur, il est presque assez comique pour “ faire rire un cancéreux. ”

J'ai sur mon bureau un modeste souvenir de M. Cinq-Mars, qui me rappelle son pèlerinage en Terre-Sainte, dans l'automne de 1891. La traversée du “ Vancouver ” fut agrémentée d'une tempête suffisante à donner la chair de poule, même à un fils de pilote. Etre le spectateur d'une colère océanique, c'est précisément ce qu'il espérait. Les excursions accidentées, il les aimait par un goût inné et, cette fois, il en eut pour son argent. A un moment donné, les passagers crurent qu'ils étaient en route pour l'autre monde plutôt que pour l'Europe. Le paquebot, comme un homme ivre, un instant sur la crête de vraies montagnes d'eau, roulait ensuite au fond de l'abîme.

Les trois mâts gigantesques décuplaient la gravité du péril. Lorsque la tempête était à son paroxysme, les amis de M. Cinq-Mars courent à sa cabine, et le trouvent non pas appesanti par le sommeil comme le prophète Jonas, mais procédant tranquillement à sa toilette. Le " Vancouver " retourna à Québec, mais avec des mâts réduits à leur plus simple expression.

M. Cinq-Mars est parti pour le monde invisible muni d'un passeport qui a dû lui valoir une remise, au moins partielle des droits de douane. Le passeport auquel je fais allusion est un in-douze d'une centaine de pages sur la sainte Vierge, composé par l'auteur pendant son séjour au Pensionnat Saint-Louis de Gonzague. Chaque chapitre est la paraphrase d'un texte *ad rem* tiré de la Sainte Ecriture. Cet opuscule, autant que j'en puis juger, est bien fait, et une présomption en sa faveur c'est que la deuxième édition s'écoulait rapidement lorsque M. Cinq-Mars est décédé en 1912.

Le frère cadet ne ressemblait nullement à l'aîné, dont la beauté était exclusivement intellectuelle. Blond, figure ovale, teint rose, que son sourire faisait ressortir, bien taillé, mais un peu frêle, le jeune François avait réellement bonne mine, en clergyman surtout. En résumé, son enveloppe était plus artistique que celle de son frère, mais le cerveau n'était pas d'un métal aussi brillant. Il le savait bien. Aussi il lui a toujours suffi, sur n'importe quelle question, d'être le disciple de M. Napoléon. Pratiquement, il coulait et façonnait ses idées dans le moule de son frère, et professait le même *Credo*.

Cet ancien curé est né à Saint-Jean, I. O., en 1848. Jamais curé, je crois, n'a baptisé pareil infiniment petit, semblable, paraît-il, à ces minuscules poupées d'autrefois, avec un facies du même format qu'une piastre française, et pesant à peine une livre de douze onces. Mais " petit poisson deviendra grand, a dit le fabuliste, si Dieu lui prête vie. " Il n'était pas de la race des géants, mais il eut la chance de grandir et de survivre. Seulement, je pourrais dire qu'il fut toujours à peu près sans âge, et qu'il avait dans l'esprit un véritable ressort à badinages qu'un rien déclenchait. Il n'en était que plus aimable, en supposant même qu'il ait parfois abusé de cette disposition naturelle. Un jovial un peu excessif vaut mieux qu'un oiseau de nuit. D'ailleurs, il siérait mal à celui qu'il a tant de fois amusé et fait rire de lui en faire un crime. Son répertoire d'anecdotes, sans compter les boutades, était inépuisable et varié à l'infini. Il en avait pour tous les milieux et tous les goûts. Il les égrenait avec un brio apprécié de tous ceux qui faisaient cercle autour de lui. Sans être — comme Honoré Chassé, ancien rédacteur de *l'Avant-Garde*, — un maître dans l'art de contrefaire, il mérite au moins une mention honorable. Ainsi il imitait joliment bien l'évêque Persico, ancien curé de Sillery, chantant une Préface à l'italienne. Il ne se doutait guère que cette prononciation du latin serait un jour celle de son diocèse. Il imitait encore plus parfaitement le R. P. Braün, S. J., prêchant à la basilique les carêmes de 1862 à 1865, sur l'Eglise et le Mariage chrétien. Je ne me lassais jamais de l'entendre débiter le passage

qui commençait par les mots : " Quel dommage que ce bon M. Pothier ne fut pas présent au Concile de Trente pour ajouter ses lumières aux lumières du Saint-Esprit. " Cette ironique tirade, il la savait par cœur d'un bout à l'autre. Puis, pour reconstituer la scène jusque dans les moindres détails, il terminait en prenant une prise à la manière du P. Braün, qui ne manquait pas de saupoudrer copieusement sa soutane. Ces réminiscences corroborent bien mon assertion qu'il avait dans l'esprit un ressort à badinages.

Encore un souvenir que je puis bien rappeler sans abuser de la patience des lecteurs.

M. François était curé de Saint-Siméon lors de la fameuse élection de Charlevoix, en 1876. Je n'ai plus souvenance s'il compta parmi les curés mis en cause lors de la contestation pour influence indue présumée, mais il fut assigné comme témoin. La journée que dura son interrogatoire ne fut pas banale, paraît-il. Il amusa le procureur de sir Hector Langevin, M. Cyrias Pelletier, aça celui de Pitre Tremblay, M. François Langelier, sous l'œil bienveillant et impartial à la fois, bien entendu, du président du tribunal, le juge Routhier. Evidemment le témoin pesait ses mots, tournait sa langue plusieurs fois avant de répondre, puisqu'il exigea à plusieurs reprises avoir sous les yeux une question écrite. Cependant il fut moins heureux au cours de la deuxième séance. Les témoins, comme les avocats, ont le cerveau plus souple avant qu'après le dîner. Il me ferait plaisir de ressusciter ces deux audiences, mais il me faudrait faire œuvre d'imagination puisque je n'étais pas

présent. Le jugement de la Cour supérieure fut porté à la Cour suprême qui, par la bouche du juge Jean-Thomas Taschereau, le cassa et déclara nulle l'élection de janvier 1876. Cette fois, notre cour suprême se montra pressée ou empressée, je ne sais trop. Par un effort de seconde puissance au moins, le jugement mentionna le nom d'un " vicaire Gosselin, " qui n'était en cause ni directement ni indirectement. S'accrocher ainsi à un incident purement circonstanciel et très secondaire équivalait presque à l'aveu d'une disette d'arguments. En tout cas, le susdit " vicaire Gosselin, " — comme disent les notaires, — se moqua de cette inoffensive citation et ne s'en porta pas plus mal. Il en est encore la preuve vivante. Le jugement avait été prononcé par le juge Taschereau, et, si je suis bien informé, la teneur de la " Déclaration épiscopale " qui le censura a été rédigée par son frère, le futur cardinal Taschereau. Ce fait ne manque pas de piquant et il ne me déplait pas de le souligner. Le frère cadet de M. Napoléon a été ce qu'on peut appeler un mortel itinérant. Né à Saint-Jean, baptisé à Saint-Laurent, où il revient à l'âge de six ou sept ans, adopté par son oncle David, pilote. C'est ainsi qu'il est devenu mon voisin et mon ami d'enfance. Elève du Petit Séminaire de Québec en 1859, finissant en 1867, il prit la soutane, professa à Lévis et au collège de Sainte-Anne de-la-Pocatière, et termina son cours de théologie à Québec où il fut ordonné en 1873. Il n'avait pas fini de pérégriner, puisqu'il exerça le ministère dans le diocèse de Québec, dans le comté de Charlevoix, englobé aujourd'hui

dans le diocèse de Chicoutimi, puis dans celui de Rimouski, et en dernier lieu à Lyon's Mountains, d'où il est parti pour venir mourir à Portneuf. Les pulsations du cœur étaient tellement faibles et irrégulières que, sur la recommandation du médecin, le prêtre qui accompagnait le malade avait pris l'ampoule des Saintes Huiles pour l'administrer au besoin. Il succomba en mai 1902, et, pour faire plaisir à son frère, j'acceptai de prononcer l'oraison funèbre de cet ami dont la dépouille mortelle repose dans la crypte de l'église de Portneuf.

Charles

Il n'est guère besoin de dessiner la silhouette de cet ancien procureur de la fabrique de Québec. Une foule de québécois se rappellent encore, sans doute, cet ancien concitoyen tout en longueur. D'ailleurs, en dehors de son bureau, il était visible tous les dimanches, dans le banc immédiatement en arrière de celui du lieutenant-gouverneur.

Ce grand garçon tranquille, de santé débile parce qu'il avait poussé trop vite, ses parents songèrent à en faire un prêtre. Ils avaient été bien inspirés puisqu'en sortant du Petit Séminaire il sollicita l'autorisation de prendre la soutane. Cependant l'évêque n'osa pas l'agréer, pour raison de santé. Le postulant se vengea en homme d'esprit, et décida qu'il ne partirait qu'à l'âge de soixante-quinze ans. C'est pourquoi il

n'est mort qu'en 1886, dans sa maison de campagne de Charlesbourg.

Ce finissant de 1837 comptait treize compagnons de classe : J.-B. Côté, prêtre ; A.-D. Ross, ancien député du comté de Québec et ministre provincial ; Luc Letellier, ancien lieutenant-gouverneur jusqu'à ce que son utilité ait cessé ; F. Bardy, prêtre et le frère, je crois, de P.-Martial, ancien inspecteur d'écoles ; P. Chauveau, ancien premier ministre qui, encore écolier, ai-je lu quelque part, provoqua en duel nasal son camarade, le jeune Cinq-Mars ; P. Patry, ancien curé de Saint-Pascal ; M. de Lachevrotière, notaire et flutiste renommé, que j'ai entendu dans les concerts donnés à Laval, de 1861 à 1872 ; A. Marcoux, prêtre ; J. Maurault, prêtre ; W. Parent, notaire ; O. Campeau, notaire ; Elie Rinfret, médecin. Cette classe fut une pépinière de notaires, profession, il me semble, sympathique surtout à ceux qui ont eu des vellétés pour l'état ecclésiastique.

Cette époque n'était pourtant pas encore l'âge d'or du notariat. Sa sphère d'action circonscrite presque à la rédaction de contrats de mariage, testaments, donations, inventaires et mutations de propriétés était trop limitée pour enrichir. Les notaires n'étaient alors que des tabellions et non des courtiers et agents d'immeubles. Cependant ils aimaient leur profession tout de même, car lorsqu'ils passaient un contrat de mariage, ils s'octroyaient — lecture faite — le privilège d'embrasser non pas le marié mais la future mariée. Tel était le cérémonial traditionnel que tout notaire ob-

servait peut-être mieux que les commandements de Dieu et de l'Eglise. J'ai été — une fois — le témoin de cette cérémonie, gauchement exécutée parfois. Elle n'est pas encore tombée en désuétude. Tant mieux pour les notaires, je suppose !

Aussi, au cours de l'âge de fer du notariat les débutants perçaient lentement. Le jeune Cinq-Mars, si l'on est encore jeune à trente et un ans, n'échappa point à la loi générale. On m'a dit que sa première année professionnelle lui rapporta dix-sept louis et dix chelins, ce qui représente à peu près vingt sous par jour. Ce montant d'honoraires est modeste, je l'avoue. Mais il aurait eu tort de se décourager, puisque le chanoine Huard rédige le *Naturaliste canadien* depuis vingt-cinq ans moyennant le salaire de un sou par jour. Tout vient à point à qui sait attendre. La ponctualité et la probité finissent toujours par faire fonctionner la roue de fortune. Il attendit donc son tour et, en 1855, il était nommé procureur de la fabrique de Québec. Le long défilé de treize vaches maigres avait pris fin. Comme un bonheur arrive rarement seul, il héritait quelques années après de l'oncle François Langlois, ancien quincaillier. Cette fois, il était bien en selle.

Le notaire Cinq-Mars épousa — je ne sais en quelle année — Caroline-Félicité Legaré, fille de Joseph Legaré, un peintre dont on peut apprécier la valeur en visitant le musée de peinture de Laval. Le contrat de mariage ne stipulait pas que les époux — par sympathie ou pour d'autres motifs — devaient mourir en même

temps. Aussi l'épouse est décédée presque nonagénaire, plus d'un quart de siècle après son mari. De plus, elle est morte sans avoir jamais été malade pour ainsi dire. On voit encore dans sa maison de campagne, de Charlesbourg, avenue Beaumont, des dessins sur panneaux qui lui font honneur. Cette héritière du talent de son père excellait surtout comme paysagiste. C'est dommage qu'elle n'ait pas cultivé sérieusement cette spécialité. Artiste elle voulait bien l'être, mais à ses heures, quand son pinceau l'amusaient plus que l'ambiance.

La famille de ce demi-paroissien de Charlesbourg comptait, je crois, trois filles et deux garçons : Joseph médecin dans le comté du Lac Saint-Jean, et Charles cultivateur de Charlesbourg, dans le sens large du mot. Il ne semble pas devoir révolutionner l'agriculture et les progrès de cette science, si progrès il y a, il n'en est sûrement pas responsable et peut s'en laver les mains. Puisqu'il appartient à la caste des rentiers, il prétend ne pas être tenu de se morfondre, et sa plus lourde corvée consiste à collecter ses rentes. Les dispositions testamentaires du notaire Cinq-Mars accusent une prudence consommée. Ses héritiers peuvent manger les œufs d'or, mais la poule est assurée contre tous les accidents possibles et impossibles. C'est ce que l'on devrait toujours faire.

Encore un épisode drôlatique avant de laisser dormir en paix le vieux paroissien québécois que je viens d'exhumer. J'ai noté tout à l'heure le duel original auquel l'avait convié son camarade de classe, M. Chauveau.

M. Antoine Gosselin, ancien curé de Saint-Jean, s'amusa autrement. En route pour Sainte-Foy, un jour de je ne sais quelle année, en compagnie du notaire et de son neveu, M. Napoléon, M. Gosselin simula si bien un commencement de syncope, une demi-asphyxie, que ses deux compagnons tombèrent dans le panneau. Comme la voiture était presque rendue à l'église de Saint-Jean-Baptiste, M. Napoléon offrit à M. Gosselin de descendre au presbytère puisqu'il était indisposé. Merci, répondit ce dernier, ce n'est pas nécessaire. Il suffit de bien tenir ouvertes les deux portières, " car vous pompez tout l'air. " Un éclat de rire termina cette comédie enfantine et l'on continua gaiement la promenade. C'est ainsi qu'on savait s'amuser autrefois.

Louis

Sa jeunesse, il l'a passée à Saint-Laurent ; sa carrière de pilote s'est écoulée à Québec ; ses dernières années il est revenu les vivre dans son village natal, le " canton des cinq. " Ces trois étapes résument la vie de ce célibataire qui ne manquait pourtant pas de vocation. La vie facile et agréable qu'il menait à Québec, sous le même toit et à la même table que son frère, lui fit oublier l'heure de son mariage. Quand il y songea sérieusement il était presque trop tard. C'est l'histoire d'une foule de célibataires qui manquent le train matrimonial avec cependant le ferme propos de le prendre à temps.

Il redevint, tout de bon, paroissien de Saint-Laurent, s'intéressa aux affaires paroissiales, et sembla même vouloir reprendre le temps perdu. Après avoir fait l'acquisition de l'ancienne terre de Jean Labrecque, il remplaça la vieille maison par une plus moderne, et appela auprès de lui un fils de son frère Pierre, son homonyme en même temps et son héritier présomptif. L'entente ne fut que temporaire. Le neveu préféra courir ce qu'il appelait sa chance, et ce qu'il aurait dû plutôt appeler sa malchance. Conséquence : les œuvres pies furent substantiellement son légataire universel. C'est ainsi que ce paroissien — ancien et nouveau — compte parmi les bienfaiteurs de sa paroisse natale. Il a légué, je crois, au capital affecté par M. Joseph Couture pour l'instruction des enfants pauvres, une somme de plus de trois mille piastres. Cette liste s'allongera avec le temps. Si je suis bien renseigné, elle compte un troisième nom qui sera connu plus tard.

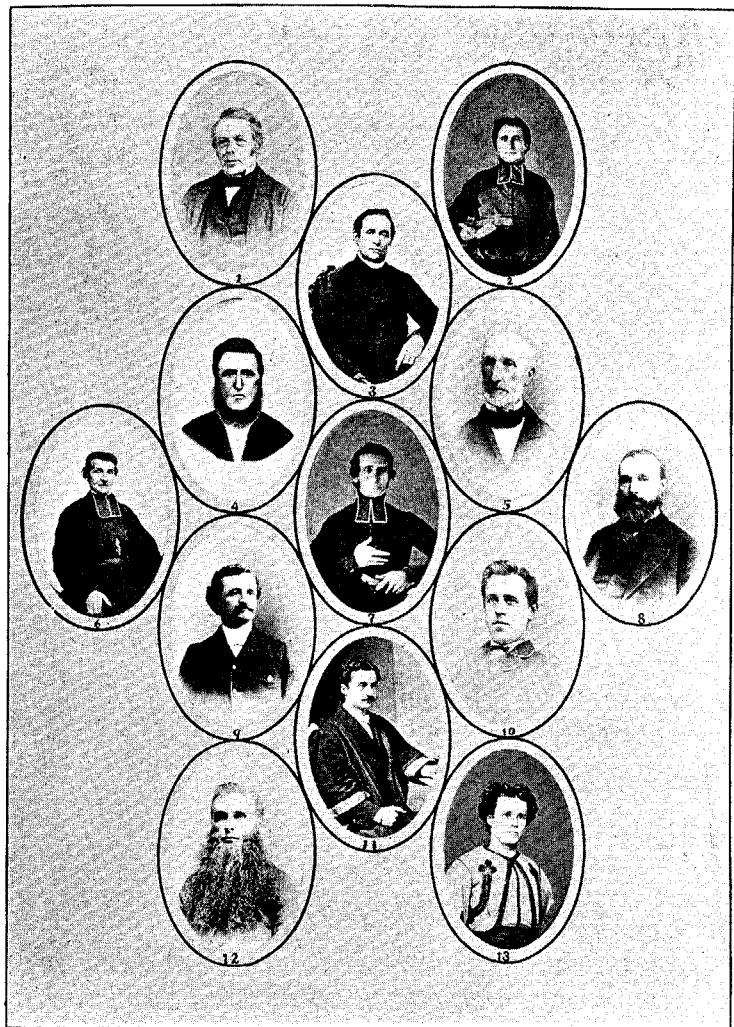
Le retour à Saint-Laurent de cet excellent citoyen fut donc une bonne fortune. Aussi les paroissiens furent assez avisés pour l'accueillir comme un frère, en faire un marguillier et lui témoigner leur confiance. D'ailleurs, il y comptait un bon nombre d'amis qu'il n'avait jamais oubliés ni même négligés. Si ce cultivateur improvisé eût vécu plus longtemps, son action eût été bienfaisante même sous ce rapport, car il était un antiroutinier. Un dernier témoignage en sa faveur, c'est qu'il sut apprécier son curé M. Forgues, qui le prépara à la mort, en 1872 ou 1873.

David

Cet ancien paroissien était le vis-à-vis de son cousin Michaud, et notre voisin sud-ouest. Cette figure m'est donc bien connue. Néanmoins, je crains de ne pas la photographier telle qu'elle était. La voix du sang ne me paralyse pourtant point, puisqu'il n'y a pas de parenté et, malgré cela, je suis un peu mal à l'aise. Cette impression, il n'est guère possible d'y échapper, je crois, quand on estime ou qu'on aime celui dont on parle.

Ce frère de Louis lui ressemblait beaucoup : physiologie, taille et stature presque identiques, spirituel, jovial et gouailleur même, amusant causeur, sérieux quand sa responsabilité était en jeu mais, abstraction faite de cette exception, un rieur permanent. En résumé, il était tout l'opposé du type crépusculaire. Aussi il était populaire dans son village, et les soirées de cartes sans lui n'avaient ni le même entrain ni le même charme. Mon père et ce voisin, partenaires habituels, se monopolisaient en quelque sorte, et ne cédaient jamais leur place qu'après une série de parties chanceuses, pour aller fumer à l'aise.

Quand je me représente ce paroissien et que je repasse sommairement sa carrière, j'arrive invariablement à la conclusion qu'il fut ce qu'on appelle un heureux mortel. Le bonheur humain compte sans doute avec les contingences, mais on ne peut nier qu'il est aussi affaire de tempérament. Beaucoup qui maudissent



PRÊTRES ET PROFESSIONNELS DÉFUNTS EN 1904

1. *Frs Rouleau* — 2. *L'abbé Maranda* — 3. *L'abbé Ant. Gosselin* —
 4. *Pierre Gosselin* — 5. *Chs Cinq-Mars* — 6. *L'abbé Chs Pouliot* —
 7. *L'abbé E. Chabot* — 8. *Jean Langlois* — 9. *Ed. Bouffard* —
 10. *Ed. Labrecque* — 11. *Sam. Pouliot* — 12. *Bruno Pelletier* —
 13. *Ls Gosselin.*

leur sort et vomiraient leur siècle, s'il était possible, sont mécontents ou malheureux par leur faute. La Providence n'est — pour personne — une marâtre impitoyable, mais il faut s'aider et savoir comprendre où est le bonheur. Un coup d'œil rétrospectif sur une vie humaine semblable à toutes les autres suffira à le démontrer.

Les années d'apprentissage du jeune Cinq-Mars, en compagnie d'un groupe de joyeux lurons, s'écoulèrent gaies et rapides. Ce noviciat, il faut l'avouer, était un peu moins monotone et rigide que celui du Sault-au-Récollet, sous le Père Saché en particulier. Il consistait en courses dans le bas du Saint-Laurent, en croisières du sud au nord à la recherche des voiliers, en cinq voyages outre-mer, séduisants à cet âge, avec pied-à-terre à la maison paternelle où les novices allaient se ravitailler en hardes et en munitions.

Une fois diplômé et inscrit sur le tableau officiel des pilotes, affranchi de toute tutelle, il ne tarda guère à faire le pas décisif. Il épousa donc, en 1848, Marcelline Noël, fille d'Antoine. Je n'ai jamais vu ménage plus uni et plus heureux. Les deux époux étaient bien prédestinés l'un à l'autre. Dès le premier jour ils montèrent habiter le troisième ciel et, *res miranda*, comme dit l'ancienne grammaire latine, ils n'en descendirent jamais. Les années ne purent même altérer cette entente cordiale. Au jugement de cette excellente Marcelline, son mari était la fine fleur des maris passés, présents et futurs, le meilleur et le plus aimable, presque un prophète. Cette conviction aidant, elle l'aimait —

après Dieu — par-dessus toutes choses, et l'admirait superlativement. Chaque boutade tombée de ses lèvres la pâmais, pour ainsi dire, ou du moins déclenchait un rire que je vois et entends encore, puisque des centaines d'exemplaires ont été édités en ma présence. Cependant cette candide admiration n'avait rien de choquant car, en conversation, elle n'abusait jamais du nom de son mari. Il la mystifia je ne sais combien de fois, et ne manquait jamais son coup, bien qu'elle se méfiait un peu. S'il descendait à la cave, il simulait une chute. Vite ! Sa Marcelline accourait après avoir passé par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. La folichonnerie constatée, elle lui adressait une remontrance à l'eau de rose, équivalant presque à l'invitation de récidiver, et le déclenchement d'un nouveau rire couronnait la scène.

Son ancien curé, M. Naud, tenta — une fois — de la mystifier, et crut y avoir réussi parce qu'elle fut trop respectueuse pour souffler sur cette illusion. Il arrive un jour chez elle, frappe à la porte et entre causer un instant. Sur le point de sortir, il emprunte un air simpliste de première classe, et fixant la galerie d'images encadrées qui ornaient le foyer familial, il lui demande les noms des saints qu'elles représentent, lui impose une espèce de cours d'iconographie, pour ainsi dire. Or il s'agissait de saints populaires, que connaissent même les petits enfants. Puis, à chaque réponse, il feignait apprendre quelque chose qu'il avait ignoré jusque-là. Il repartit content quand il eût épuisé la série. Mais il l'était moins que son ancienne paroiss-

sienne trop gênée pour brusquer la fin de cette comédie. Si elle a été connue, c'est parce qu'elle n'en a jamais fait mystère.

Je crois que ce pilote aimait son métier. Cependant il jubilait, la clôture de la navigation arrivée, et repartait au printemps sans enthousiasme. Rien d'étonnant que ses impressions fussent celles de l'écolier avant et après les vacances, car l'hiver est la saison privilégiée des pilotes. En réalité, le gros de leur besogne pendant ce temps-là se résume à manger, dormir, causer, rire et jouer aux cartes. En tout cas ce régime, en lui superposant l'assistance à la messe, au moins dans la période quadragésimale, était bien le sien. A part cela, sa distraction favorite était d'aller causer à la boutique de mon père, toujours enchanté de le voir. Si sa besogne commandait impérieusement, il l'écoutait et s'amusait tout en faisant résonner l'enclume. Puis, au premier moment libre, il faisait taire le soufflet, chargeait sa pipe qu'il allumait avec une baguette de fer chauffée au rouge-blanc et causait. Mais gare aux raseurs et aux insignifiants qui ne savaient que l'ennuyer ! Bien qu'il ne m'ait jamais renseigné sur ce point, je crois qu'il usait en pareil cas d'une procédure très parlementaire et sommaire par surcroît. Il frappait alors la barre rougie de telle façon que les mouches à feu qui s'en échappaient allaient trouver le vestimentaire des importuns et les faisait déguerpir. La tactique était licite puisqu'il était dans le cas de légitime défense.

Il manqua une bénédiction à ce ménage sans enfants.

Furent-ils désappointés ? C'est leur secret. Mais ils s'en consolèrent sûrement. Ils étaient trop intelligents pour croire que cet accident précipiterait la fin du monde, et trop bons chrétiens pour se plaindre de cette disette. La Providence avait ses vues et laissait la place libre pour le neveu qui allait devenir orphelin. Ce bambin fut donc pour ce foyer désert et un peu froid le rayon de soleil qui réchauffe et réjouit. On a dit qu'un enfant " sans gaieté est un papillon sans ailes. " Ce papillon, dont les parents adoptifs firent un prêtre, n'en manquait certainement pas, et le montra jusqu'à l'heure suprême.

J'ai dit plus haut que ce pilote jubilait quand il retournait au logis la saison terminée. Parfois le diapason de l'allégresse montait au point de lui faire danser une gigue en arrivant chez lui. Ses vacances commençaient. Le cinq novembre 1875, il revint chez lui, mais couché dans un cercueil. Pourtant, il était parti bien portant, gai comme pinson, se félicitant de faire son dernier pilotage, et se promettant de bien s'amuser pendant l'hiver qui pointait. Cependant il courait à sa mort, sans s'en douter, bien entendu, car s'il avait eu le moindre pressentiment de ce qui l'attendait, il n'eût pas bougé. Le 3 novembre il montait à bord de son navire, et quelques heures après, il glissait accidentellement et s'assommait presque. On le transporta à la pension Lapierre, rue Saint-Pierre, où il expira le lendemain en présence de sa femme accourue immédiatement.

Ce coup mortel l'endeuilla irrémédiablement et elle redescendit de son troisième ciel aussi brusquement

que l'avion qui a perdu son hélice. Son rire, qu'un rien déclenchait, resta définitivement accroché. Pendant les vingt-cinq ans de survie à son mari, il lui arriva parfois de sourire, mais le bon rire d'autrefois resta figé. Six mois avant sa mort elle alla prendre pension chez son beau-frère Adelme Pouliot, où elle est décédée subitement, aux alentours de 1902. Prise d'étouffements pendant la nuit, elle expira avant l'arrivée du curé, M. Gouin.

Pierre

Il succéda à son père sur le bien de famille. Ce choix s'imposait puisqu'il était le seul héritier disponible. Trois de ses frères étaient pilotes et l'aîné était notaire. D'ailleurs, il avait des qualités. Il était, je crois, le plus intelligent et le plus spirituel de ses frères, bien qu'il sût à peine lire et écrire, et qu'il n'eût jamais voyagé qu'entre Saint-Laurent et Québec. Cette assertion surprendra peut-être quelques-uns de ceux qui pensent l'avoir bien connu, mais j'ai conscience de donner la note juste.

Était-il un cultivateur par vocation ? Je l'ignore. Tout ce que je puis dire c'est qu'il cultivait à la mode de ce temps-là, ni mieux ni plus mal que les autres. Sa faute capitale fut de s'aviser un jour de tendre une pêche. C'était courir deux lièvres à la fois. Conséquences : il négligea sa terre et perdit le goût de la culture à la suite de ses voyages. L'aisance diminua.

au lieu d'augmenter, ainsi que la somme de bonheur qu'il avait goûtée jusque-là. On ne viole pas impunément le principe qu'un cultivateur se doit tout entier à sa terre. En affaires, les meilleures intentions ne sont pas un gage certain de succès ou, en tout cas, ne sont pas suffisantes.

Son mariage avec Angèle Labrecque, en 1837, fut béni plus que sa terre dont les cerisiers, sur le versant du côteau, à cent pas de sa maison, étaient justement renommés. Je puis en parler pertinemment car, avec ou sans passeport, je les visitais au moins une fois l'an. Ces cerises étaient délicieuses au suprême degré. J'espère bien que ces arbres vivent encore et régaleront les générations actuelles. En tout cas, ils ne méritaient pas le sort du figuier maudit.

Dieu donna à ce ménage huit enfants intelligents et assez jolis, cinq filles et trois garçons : Angèle, dont le nom populaire était Delphine, épousa en 1867 François Lapierre, encore vivant, et qui compte parmi les pionniers de Saint-Prime, Lac Saint-Jean. Rosalie une irlandaise véridique d'apparence, épousa, en 1869, un paroissien de Saint-Pierre, François Paradis, qui, pendant plus de vingt ans, promena le sac de la malle insulaire à travers les paroisses de l'île d'Orléans. Caroline épousa, en 1869, Cyrille Grenier, fils de François. Marie-Sophie, prénom qu'elle n'a jamais porté, épousa en 1876 Cyrille Roberge, fils de Pierre. Adélaïde épousa en 1876 Edouard Leclerc. Ces trois dernières familles quittèrent Saint-Laurent peu après leur mariage, et résident à Escanaba, village situé à l'extrémité nord

du lac Michigan. L'aîné des garçons, Louis, laissa échapper la boule que lui offrait son oncle Louis, et partit pour je ne sais quelle zone des Etats-Unis.

Le plus jeune, David, hérita du bien de famille, et épousa en 1875 M.-Adéline Godbout. Mais soit manque de vocation pour la charrue, soit manque d'énergie et de savoir-faire, il céda l'héritage paternel à Alfred Plante, et partit, pour le lac Saint-Jean. Il a été, à Saint-Laurent, le dernier représentant de la troisième branche. Il m'est bien permis de répéter encore, et c'est sur ces mots que je termine : *Non habemus hic permanentem civitatem.*

CIVADIER

LE premier ancêtre canadien de la famille Civadier, baptisé en 1645, était un Louis, de même que son dernier représentant à Saint-Laurent. Il était fils de Jean et de Jacques Desforges, de Dansac, évêché de Poitiers. Sa première station fut Sainte-Famille, où il épousa, en 1669, Agnès Olivier, baptisée en 1651 dans la paroisse de Notre-Dame-des-Champs, Paris. Une moitié de ses enfants fut baptisée à Sainte-Famille, et l'autre moitié à Saint-Laurent. Le recensement de 1689 le mentionne parmi les censitaires de cette paroisse. Il est donc évident que cette famille n'a fait que passer à Sainte-Famille.

Louis

Il a été le dernier titulaire du bien de famille qu'il céda à Prisque Plante, et actuellement occupé par Pierre Plante, fils d'Ignace. L'avenir de ses enfants ne le préoccupait guère puisqu'il était célibataire et possédait un capital suffisant pour lui permettre de vivre en rentier, c'est pourquoi il vint résider au village. Sa maison, sur l'emplacement actuel de Céles-

tin Lachance, marchand, alors sur le bord du chemin, est encore debout, mais refoulée un peu en arrière et déchuée de sa destination primitive. A cette époque, le côté nord du chemin — de l'ancienne sacristie, démolie en 1914, à la chapelle des processions — ne comptait que cinq maisons.

La vie de ce petit rentier de Saint-Laurent, pensera plus d'un, devait être monotone et ennuyeuse. En effet, en ce temps-là, ni journaux ni lettres, pas même, je crois, une malle par semaine, grosse au moins comme le sac de livres d'un enfant d'école. Pas d'autre musique que l'angelus ou le chant des oiseaux en été, pas d'autres attractions que le comptoir du marchand, la boutique du forgeron, du cordonnier et du chaloupier. Le jeu de cartes ou de dames le soir, la messe chaque matin, étaient les seules distractions possibles. Ajoutez à cela que l'île d'Orléans était alors sans communications régulières avec Québec.

C'est bien, je l'avoue, le portrait de l'ancien Saint-Laurent, que le progrès a déjà passablement défiguré. Mais, ne vous en déplaise, c'est précisément parce que le vieux moule paroissial était encore intact que Louis Civadier, comme les autres paroissiens, vivait heureux. Il ne manqua à son bonheur que de n'être pas un rentier même nominal. La suite va le démontrer. On le sait, en effet, les gens de cette caste passent ordinairement pour plus riches qu'ils ne sont. Ainsi la légende populaire prétendait que son bas de laine — autrefois l'unique succursale des petits capitalistes de la campagne — était bourré de pièces de monnaie. Vivre

sans travailler, et ne pas être un richard ne sont pourtant pas choses inconciliables, surtout dans le cas d'un célibataire. Il lui faut si peu pour nourrir un estomac ratatiné et vêtir un corps indifférent aux modes. Les exemples, au reste, ne manquent pas. Mais cette réflexion, la plupart oubliaient de la faire bien qu'elle soit tout à fait naturelle. La légende — comme les médisances et les calomnies — continua donc son chemin et finit par arriver aux oreilles du prince des cambrioleurs de cette époque. Cambray — nom de guerre sous lequel il était connu — flaira immédiatement une affaire d'or et comprit que la poire convoitée serait facile à cueillir. Le petit village de Saint-Laurent où il était descendu plusieurs fois, il le connaissait comme son vieux Québec. La maison du paroissien qui l'intéressait, il savait qu'elle n'était qu'à un arpent de la sacristie, la deuxième à l'est, et habitée seulement par le propriétaire et son chat. Il lui suffisait donc de se présenter à l'heure où dorment les honnêtes gens, escorté de son état-major, Waterworth, Mathieu et Charbonneau, d'enfoncer le chassis de la chambre à coucher, et de sommer le vieux garçon, comme il disait, de lui dévoiler la cachette de son trésor.

La première descente nocturne à Saint-Laurent eut lieu dans l'automne de 1834, mais elle échoua pitoyablement. Mathieu, poltron comme tous les coquins de son espèce et peu aguerri, s'apeura au bruit de la vitre qu'il avait lui-même cassée, prit ses jambes et ne s'arrêta qu'un demi-mille plus loin. Cependant il avoua aux complices qui l'avaient suivi n'avoir rien

vu, rien entendu. Le père Civadier fut éveillé, mais loin de réaliser le danger auquel il venait d'échapper, il crut simplement que son chat était la cause de ce tapage insolite. Il se rendormit donc consciencieusement pendant que les quatre bandits égorgeaient un mouton qu'ils emportèrent à Québec. Ils durent donc retourner sans avoir fait leurs frais, car cette banale capture ne représentait, pour chaque associé, qu'un quartier de mouton qu'ils pouvaient dérober plus aisément sur le marché Finlay ou dans les alentours de la ville. L'expédition ratée était à recommencer. Mais comme la saison était avancée, ils ajournèrent une seconde tentative à l'été suivant, espérant bien que, dans l'intervalle, les intérêts grossiraient le capital qu'ils supposaient être de trois cents louis.

Les mêmes apaches — sauf Knox qui remplaçait Charbonneau — redescendirent donc à Saint-Laurent sur la fin de mai 1835. Cette fois, le programme mentionné plus haut fut exécuté à la lettre et complété afin de réussir, si possible. La victime fut frappée, saisie à la gorge et sommée de déclarer immédiatement où était son argent. Or il n'en avait pas. Il est de fait que sa rente ne dépassait pas cent piastres. Seul contre quatre larrons dont l'un, Knox, était un géant de six pieds, surpris au lit, il eût volontiers payé n'importe quelle rançon pour être libéré sain et sauf. Nous aurions raisonné de la même manière en pareil cas. Chacune de ses dénégations était accueillie par un coup de bâton. Puis la bastonnade étant inefficace, on le fit asseoir sur un poêle qu'il n'avait sûre-

ment pas fait chauffer pour s'y faire rôtir. Il ne garda pas en cette posture le calme du titulaire de sa paroisse, et ne demanda pas la prolongation du supplice. Ses dénégations prirent alors un tel accent de sincérité, ses supplications se firent si pressantes qu'elles finirent par convaincre et désarmer ses bourreaux.

Comme disait l'un d'eux, " il n'avait point d'argent, et je l'en crois sur parole, après les épreuves auxquelles il fut soumis pour lui faire avouer où était son or. " La seconde expédition n'avait pas mieux réussi que la première, et ils remirent à la voile après avoir pillé les provisions et la garde-robe du malheureux vieillard.

Ces deux excursions à Saint-Laurent sont racontées en quelques lignes seulement dans la brochure qui a pour titre : *Cambray et ses complices*. Cette brochure — sans nom d'auteur — mais écrite, je crois, par le père de sir Réal Angers, fut plusieurs fois rééditée, bien qu'elle soit actuellement très rare. Ma famille en possédait un exemplaire que j'ai souvent parcouru quand j'étais enfant. Il disparut un jour et ne revint jamais. Les questions que nous fîmes souvent à ma mère au sujet de ce disparu restèrent à peu près sans réponse. J'ai toujours soupçonné qu'elle l'avait jeté au feu, estimant sans doute et avec raison que cette lecture n'était guère spirituelle pour des enfants. Tout en étant substantiellement conforme à celui de cette brochure, mon récit est plus détaillé, plus précis, grâce aux souvenirs des paroissiens.

Cambray était bien connu dans mon village natal où il est souvent descendu pour affaires. Ainsi il a fait

construire une chaloupe par Louis Godbout, un ancien "chaloupier" qui, à cette époque, était notre voisin, et propriétaire de l'emplacement de David Bouffard, ancien pilote. Elle ne lui fut cependant jamais livrée, parce que Sa Majesté, le roi Georges IV, comptait Cambray parmi ses pensionnaires lorsqu'elle fut mise à l'eau.

Par quelle fatalité ce québécois, d'abord marchand de bois, intelligent, aux allures de gentilhomme, appartenant à une famille respectable, est-il devenu un apache et même un assassin. Je n'en sais rien. Pour résoudre ce problème, analyser pareille mentalité, il faudrait — ce qui est présentement impossible — pouvoir en causer avec ses contemporains. On reste déconcerté en songeant à la voie dans laquelle il est entré lorsqu'il lui était si facile et si avantageux d'en suivre une autre.

Après avoir, cinq ou six ans durant, terrorisé le district de Québec, fait à la police je ne sais combien de pied-de-nez, il finit — "tant va la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se casse" — par être condamné à mort avec son ami Mathieu. Quelques jours avant l'exécution la sentence fut commuée, et la déportation à la Nouvelle-Galles, région sud-est de l'Australie, substituée à la pendaison.

"Le 29 mai 1837, dit l'auteur de *Cambray et ses complices*, vers dix heures du matin, trente-neuf criminels, enchaînés deux à deux, sont sortis de la prison. Cambray et Mathieu étaient à leur tête.

"Arrivés sous la potence, ils ont fait entendre tous ensemble des hourras répétés, et ils sont descendus tout joyeux vers le port, saluant celui-ci, appelant celui-

là, comme de vieux soldats qui partiraient pour l'armée. Ils sont montés à bord du brick "Cérès," capitaine Squire, et dès le même soir ils ont fait voile pour les antipodes."

Depuis, on n'entendit plus parler de cette légion de forçats dont l'Australie a été le tombeau.

Le bonhomme Civadier dût veiller, ce soir-là, pour voir passer le "Cérès," et se remémorer la fameuse nuit de mai 1835. Il est permis de présumer qu'il n'a recommencé à bien dormir qu'à partir de ce moment.

COMTÉ

PREMIÈRE BRANCHE

Honoré et Joseph

IL me répugne de séparer ces deux frères qui ont cheminé côte à côte jusqu'à la fin, et qui ont été, à Saint-Laurent, les derniers représentants de cette dynastie. Ils étaient fils de Joseph et de Marie Brisson, mariés à Saint-Gervais, paroisse natale de l'épouse, en 1820. Il ne me reste aucun souvenir de leur père, bien qu'il ne soit mort qu'en 1861. Mais je me rappelle bien leur mère, une belle vieille que je voyais passer lorsqu'elle allait visiter sa sœur, épouse de François Leclair. A part Honoré et Joseph, cette famille comptait trois autres enfants : Nicolas, Marie et Mathilde.

Nicolas, alors un tout jeune homme, s'est noyé accidentellement, dans l'anse Antoine Noël, à quelques verges du rivage. Il avait nolisé une chaloupe pour le traverser à Beaumont avec un cheval qu'il tenait par une corde enroulée à son bras. Ce colis fit son malheur. Du moment que l'embarcation s'éloigna de la rive, la bête affolée sauta à l'eau avec son gardien impuis-

sant à la maîtriser. Il fut probablement frappé mortellement, car il se laissa couler à pic, sans remuer un doigt pour saisir l'amarre qu'on jeta à portée de sa main. L'aînée des filles épousa, en 1846, Antoine Lapointe, pilote, alors un paroissien de Saint-Laurent. Plus tard, il monta à Québec où résident actuellement ses descendants. La plus jeune, Mathilde, épousa à Québec, en 1866, Louis Bouffard, lui aussi un ancien paroissien de Saint-Laurent.

Honoré était le titulaire du bien de famille. Cultivateur à l'aise, bon chrétien, il eut été un père de famille irréprochable. Mais il est mort célibataire. De cela, il est malaisé de le louer. Du moins, il n'était pas seulement un célibataire nominal. C'est le témoignage que lui rendaient les paroissiens qui, en pareille matière, ont le flair subtil et ne se laissent pas aveugler par les apparences ; on m'a dit qu'il avait aimé une fois, et rien qu'une fois. Si c'est vrai, il n'était pas trempé comme ceux qui se marient cinq ou six fois. D'ailleurs son célibat fut favorisé par les circonstances, car sa mère n'est morte qu'à un âge fort avancé.

A défaut d'héritier naturel il a légué sa terre et sa grande maison de pierre à son cousin-germain, Jacques Leclair, qui achève de l'emplir d'enfants. Elle, si tranquille autrefois, doit se répéter souvent que les temps sont bien changés ! Mais, du moins, elle sent qu'elle est vivante.

Joseph était en quelque sorte le commensal de son frère, ou encore, un associé volontaire, sans titre légal. Il n'ambitionnait rien de plus, car s'il eût tenu à dire :

ma terre, ma maison, mes meubles, il n'avait qu'à le vouloir. Il lui aurait suffi de rester le propriétaire de la terre qu'il avait acquise en plein Saguenay, non pas sur le fleuve qui porte ce nom, mais dans la paroisse du Grand-Brûlé. Tous les ans, pendant la belle saison, il y faisait acte de présence et finit par la céder. A cette époque, il est vrai, cette région était presque au bout du monde. D'ailleurs, pour s'y acclimater il lui aurait fallu — ce qui n'était pas facile — emporter le village de Saint-Laurent, avec ses amis, ses connaissances et l'église par-dessus le marché. Il était plus exigeant que François Campeau qui, lui, se serait contenté de transporter à Saint-Férol la colonne sud du jubé. Il s'y ennuyait donc à mourir, et ne put se résoudre à cet exil immérité puisqu'il n'avait commis aucun délit.

Il est évident que ce blond n'était pas destiné à transplanter — en cette région éloignée — un rameau de la famille Côté, et à devenir le père d'une nombreuse descendance. Il resta donc paroissien de Saint-Laurent, et célibataire comme son frère. Il était pourtant beaucoup moins froid, et je crois même qu'il aima plus d'une fois. Mais cette sentimentalité resta platonique jusqu'à la fin. Il lui était indifférent de ne compter que pour un zéro. Une preuve entre plusieurs autres. Les paroissiens, qui l'estimaient tous, s'avisèrent un jour de le faire asseoir dans le banc de l'Œuvre, après l'avoir élu marguillier bien entendu. Aucune influence ne put vaincre sa répugnance. Son élection était illégale puisqu'il n'était pas franc-tenancier. Mais cet amoureux de la paix à tout prix solutionna l'inci-

dent en disparaissant momentanément. Quelques jours après il préparait sa malle, montait à Québec et prenait pension chez Mme Lapierre, rue Saint-Pierre. N'étant plus un paroissien de Saint-Laurent, disait-il, j'ai cessé d'être marguillier, en supposant mon élection valide. Le raisonnement n'était pas mauvais. Mais la loi n'oblige pas de remplacer immédiatement un marguillier qui part pour d'autres cieux. Le conseil de fabrique l'eût donc "dangereusement embêté" s'il avait ajourné *sine die* une nouvelle élection. Pour lui, Québec était encore trop loin de Saint-Laurent pour ne pas s'y ennuyer. Comme les paroissiens n'avaient pas eu l'intention de le contrarier, ils ne tardèrent guère à le remplacer, et l'exilé volontaire reprit le chemin de sa patrie. Imaginez le beau tapage qui en serait résulté si les parties en cause eussent réclamé le *summum jus*. Ce bon paroissien put donc continuer jusqu'à sa mort de ne compter pour rien.

Cette branche de la famille Côté a pour premier ancêtre canadien, Jean, qui épousa à Québec, en 1635, Anne Martin. Elle n'a été, je crois, représentée à Saint-Laurent que par trois ou quatre générations. Sa disparition n'est donc pas aussi regrettable que celle d'une vieille famille dont cette paroisse était le berceau.

DEUXIÈME BRANCHE

Cette deuxième branche, représentée à Saint-Laurent par Joseph-Valère Côté, de 1856 à 1859, n'a fait que passer, pour ainsi dire.

Cet ancien instituteur, né à l'Île Verte, était fils de Paul et de Mathilde Gagnon, et descendait probablement du premier ancêtre de la première branche. Il épousa, à Saint-Laurent, en 1856, Philomène Noël, fille d'Augustin, et mourut en 1859, laissant un fils qui porte le même prénom, actuellement médecin pratiquant au Cap-Saint-Ignace, et marié à ma cousine-germaine, Olympe Lapierre.

COULOMBE

LE dictionnaire Tanguay écrit Colombe — nom primitif probable — et non pas Coulombe. Mais les descendants réalisant parfaitement que ce nom de famille et son sens étymologique n'ont aucune parenté, ont choisi Coulombe, consacré par l'usage. Personne ne saurait les en blâmer. Les différentes branches de la famille Coulombe, de Saint-Laurent, appartiennent au même arbre, et sont parentes à des degrés divers.

Le premier ancêtre canadien de cette famille s'appelait Louis. Il était fils de Jacques et de Noémie Drau, de Neufbourg, évêché d'Evreux, Normandie. Sa première station fut la paroisse de Sainte-Famille, où il épousa, en 1670, Jeanne-Marguerite Boucault, née sur la paroisse Saint-Germain, Paris. Il n'y séjourna pas très longtemps, car tous ses enfants — sauf les quatre premiers — ont été baptisés à Saint-Laurent où, en 1689, il était titulaire de la terre située entre celle du comte Saint-Laurent et le domaine de l'église. Lorsqu'il est mort, en 1720, il était le père de douze enfants. Il survécut vingt-quatre ans à sa femme trouvée gelée sur le pont de l'île et inhumée à Beauport, le 25 janvier 1696.

Louis, fils de Louis et de Jeanne-Marguerite Boucault, est le deuxième ancêtre de cette branche. Il épousa, en 1710, à Saint-Pierre, Hélène Paulet ou Poulet, car la première voyelle du nom est douteuse. Le nom authentique d'une mère de treize enfants mériterait pourtant d'être connu.

Né en 1683, Louis Coulombe a été inhumé le 7 octobre 1759, et sa femme le 7 mai 1756, à l'âge de soixante-trois ans.

Louis, fils de Louis et de Hélène Paulet, succéda à son père. Il épousa à Saint-Laurent, en 1757, Marie Audet-Lapointe. Il est né, il s'est marié, il a eu des enfants et il est mort. C'est ainsi que la Sainte Ecriture résume souvent une vie humaine. Je n'en puis dire davantage de ce paroissien de Saint-Laurent, baptisé en 1737.

Je n'en sais guère plus long sur son successeur, le quatrième Louis de la dynastie, qui épousa, en 1785, M.-Louise Carreau. Mais j'ai, du moins, connu la plupart de ses enfants : Angélique, mariée en premières noces avec François Godbout, en 1808, et en 1828, avec François Lajeunesse ; Marguerite mariée avec Joseph Pouliot ; Ambroise, qui fut le continuateur de son père, Charles et Joseph.

L'histoire des deux derniers n'est pas longue. Charles épousa, en 1831, Cécile Curodeau, et en 1849, Judith Bonneau. Son fils Charles, ferblantier, a longtemps résidé à Saint-Laurent, qu'il a quitté — je ne sais quand — pour aller se fixer à Québec, où il est mort. Il avait épousé Marie, fille d'Antoine Godbout, "chaloupiier."

Quant à son frère Joseph, tout ce que j'en sais, c'est qu'il épousa, en 1849, Elisabeth Bonneau, qui a passé ses dernières années et est décédée dans la famille de mon oncle J.-B. Gosselin. On a, sans doute, remarqué le prénom des quatre premiers ancêtres de cette branche de Coulombe. Si les prénoms n'étaient généralement choisis au petit bonheur, on serait tenté de croire que cette famille était royaliste dans l'âme et qu'en France, elle se fût battue et même fait tuer pour les Louis qui la gouvernaient à cette époque.

Louis quatre a été le dernier représentant nominal des anciens rois de France, et deux Ambroise vont maintenant succéder aux Louis.

PREMIÈRE BRANCHE

Ambroise aîné

Né en 1794 et décédé en 1879, on peut dire qu'il a vécu longuement puisqu'il n'est parti qu'à 85 ans. Il a donc supplanté son premier ancêtre qui — jusque-là — tenait la première place parmi les vieillards de la famille. Je n'en suis pas étonné, si j'en juge *per faciem et humanam apparentiam*, procédé que l'*Imitation* ne recommande guère. Il avait, je crois, le tempérament qui favorise sur une tête l'accumulation des années : pacifique, content de son sort, exempt de vaines inquiétudes, prenant *æquo animo* les incidents tristes ou heureux de la vie, se hâtant lentement.

comme s'il avait eu le pressentiment de mourir octogénaire. Par tempérament ou non, il a fait — contrairement à la *turba magna* — ce qu'il faut pour parvenir à cette limite d'âge. " Avec la Bible et l'Évangile, je crois fermement, écrit Mgr Baunard, que la sagesse, la chasteté, la tempérance, la sainteté de la vie de l'âme est la meilleure production de la santé du corps. " A ces facteurs de longévité je suis tenté d'ajouter la vie des champs. " Ne nous tuons pas, vivons de la vie du sage, afin de mériter ces quelques années de plus qui sont un don de surcroît. "

Ce représentant de la cinquième génération a été le premier titulaire de la terre qui — près d'un siècle — a été occupée par cette famille. Une de ses sœurs, mariée à un Godbout dont j'ignore le prénom, la lui céda après la mort de son mari. Ce bien de famille a donc changé de nom trois fois dans l'espace d'un siècle. Depuis janvier 1915, il s'appelle Frs-Michel Gosselin.

Cet Ambroise épousa, en 1824, Elisabeth Cinq-Mars, décédée en 1871, à l'âge de soixante-douze ans. Les enfants nés de son mariage sont : Eléonore, qui épousa, en 1850, Elie Ouimet; Elisabeth qui épousa, en 1850, Louis Langlois; Pélagie, Delphine, Ludivine, Ambroise, Pierre et François-Léopold.

Celui-ci, le plus jeune des garçons, s'appelle François dans les registres, et Léopold en famille. C'est pourquoi, pour éviter toute méprise, je réunis les deux prénoms et je l'appelle François-Léopold. Il épousa, en 1867, Vitaline Beaudoin, veuve de François Pouliot, noyé accidentellement, et en 1881, Philomène Turcot, de

la paroisse de Sainte-Famille. Cet ancien paroissien réside à Québec depuis au moins une trentaine d'années. Il est maintenant un septuagénaire authentique. Jeune, il semblait plus vieux que son âge, et à présent plus jeune en apparence que ceux de sa classe. C'est du moins l'impression qu'il m'a faite lorsque je l'ai rencontré il y a cinq ou six ans. Je ne serais même pas étonné s'il vivait les années de son père.

Pierre

Son père en fit d'abord un paroissien de Saint-François, I. O., où il épousa, en 1861, Cécile Giguère. Il y séjourna je ne sais combien d'années, puis il revint s'installer à Saint-Laurent, sur la terre de son cousin-germain, Jean Coulombe, voisine du moulin seigneurial. Les paroissiens ne l'appelaient jamais autrement que Pierre-à-cheval. Il n'abusait pourtant pas de ce mode de locomotion. Abstraction faite de son superbe dentier naturel, il n'était pas plus parent que les autres avec ce noble animal dont Buffon a fait un si bel éloge. Que signifiait donc ce peu poétique surnom ? Où et quand fut-il ainsi baptisé ? A Saint-François, m'a assuré l'un de ses parents, pour avoir tiré d'une fondrière une charretée de gerbes d'avoine en panne. Le propriétaire fouettait en vain son cheval qui n'en pouvait plus, lorsque survint son ami Coulombe. Courbé sous la charette, d'un coup d'épaule il sortit de l'ornière l'une des roues, puis sa sœur en-

suite, le plus aisément du monde, et le cheval — qui n'était pas le plus fort des deux — put continuer son chemin. Alors on commença d'appeler son libérateur Pierre-à-cheval. Cet exploit indique suffisamment qu'il était prodigieusement fort. Ainsi un sac de sel sur chaque épaule ne lui pesait guère. Un commis de Martin Dion, autrefois commerçant de gros, près du marché Champlain, l'apprit à ses dépens. Pierre Coulombe quittait, un jour, le magasin avec un sac de sel sur l'épaule, en route pour regagner la chaloupe amarrée au quai Finlay. Emmerveillé de le voir marcher aussi lestement que s'il eût porté un sac de plumes, il lui dit : je vous en donne un second pour rien, si l'autre épaule est capable d'en faire autant. Evidemment, il n'avait jamais entendu parler de Pierre-à-cheval. Aussitôt dit, aussitôt fait, et il part du même train. Aie ! clame le commis affolé, je voulais seulement plaisanter. Je n'en sais rien, répondit Coulombe, sans tourner la tête. Tout ce que je puis dire, c'est que je ne plaisante pas, et il alla déposer dans la chaloupe les deux sacs de sel. Le commis comprit qu'il était périlleux d'insister, car ce colosse pouvait le broser sans même faire descendre les jumeaux de sel, si je puis m'exprimer ainsi sans me rendre coupable de calembourg. Pour faciliter le transport d'une barre de fer de deux pouces sur cinq à six lignes, il piqua en terre l'un des bouts, et de sa barre de fer fit un cercle aussi aisément que si elle eût été une simple feuille de feuilard. Un dernier trait entre une foule d'autres. Un jour de boucherie dans son voisinage, il arriva qu'un

porc, presque l'égal en grosseur d'un jeune bœuf, pressentant sans doute qu'on voulait le transformer en boudin et en chair à pâté, terrorisait les assaillants et glissait entre leurs mains. Pierre-à-cheval les prenant en pitié, intervient et saisit la queue du matamore qu'il immobilisa aussi parfaitement que si le cœur avait cessé de battre. Ce grognard, en cette circonstance, se montra plus avisé que le commis de Martin Dion, car s'il n'avait capitulé il eût sûrement perdu sa queue à la bataille. Ce paroissien aurait pu se colleter avec le Samson de l'Écriture. Sans être le vainqueur, il eût fait honneur à sa race. S'il n'était pas son égal, il avait cependant sur lui un précieux avantage, car sa chevelure, coupée ou longue, ne comptait pas comme facteur de sa force. Le seul danger pour ce pacifique — comme tous les forts — était d'ignorer le don que tout le monde lui connaissait. Il est sûr que les hommes d'autrefois n'étaient pas les femmelettes d'aujourd'hui. Dans le bon vieux temps, ils n'étaient pas rares les cultivateurs qui ne prenaient pas la peine d'atteler pour transporter leur charrue chez le forgeron. Ils l'installaient purement sur leur épaule droite, et faisaient le trajet à pied. Cependant ils étaient plus matineux que leurs descendants, travaillaient plus dur, et ne jeûnaient pas à la moderne. Ce régime suppléait à la disette de médecins en ce temps-là, et favorise la santé plus que les médicaments. " Aujourd'hui, on ne meurt plus, on se tue. L'animalité tue l'homme. " On se tue non seulement par le boire, mais aussi par le manger. Ces excès font la fortune des

médecins qui ne manquent pourtant pas de les signaler chaque fois que s'en présente l'occasion.

Pierre Coulombe est représenté à Saint-Laurent par son fils Gédéon. J'oubliais de dire qu'il a donné au Bon-Pasteur une religieuse qui porte en religion le nom de sa paroisse natale.

Ambroise fils

Il succéda à son père sur le bien de famille. On m'a dit qu'il était passablement fort lui aussi, mais pas autant que son frère. Il avait à peu près la taille de Jacques Blais, ancien bully du Cap-Blanc : petit, trapu, solidement charpenté et un peu plus gros. Mais les deux caractères étaient tout à fait dissemblables. Jacques Blais était un boxeur-né, aimant la bataille à l'égal d'une partie de plaisir, surtout en temps d'élection, exultait s'il revenait, le buste nu jusqu'à la ceinture, ne craignait pas les coups que, d'ailleurs, il savait rendre avec bénéfice. Ambroise Coulombe, au contraire, comme tout bon cultivateur, était plus pacifique, presque un endormi. Mais à l'école de Jacques Blais et dans le même milieu, aguerri et assoupli, il eût fait merveille. Toutefois, en dehors du champ de bataille, il lui fut supérieur. En effet, de son mariage avec Sophie Langlois, en 1852, il lui est né dix enfants.

L'aînée, Sophie, née en 1853, est décédée en 1895. Eugène, époux d'Évangéline Gendreau, et décédé en 1912 à l'âge de cinquante-six ans, a laissé une famille

de six enfants. Il était manufacturier à Québec, et son fils Horace le remplace. René s'est noyé accidentellement en 1877, à l'âge de dix-neuf ans. Alphonse, ingénieur-mécanicien, épousa à Sainte-Anne-de-Beaupré, Malvina Morel, décédée en 1900, à l'âge de vingt-huit ans, et mère de six enfants. Didace, barbier-coiffeur à Montréal, épousa Exilia Mitchell. Sa famille compte douze enfants. François, barbier-coiffeur lui aussi, et célibataire, réside à Montréal, Joseph est décédé en 1908, à l'âge de trente-huit ans, Apolline vit à l'Hôpital-Général de Québec. Mathilda, après avoir enseigné dans sa paroisse natale pendant dix-huit ans, et dirigé l'école du village Bourg-Royal, Charlesbourg, réside aussi à l'Hôpital-Général. Pierre lui a succédé sur le bien de famille.

Cette nomenclature fait suffisamment l'éloge de ce paroissien de Saint-Laurent, décédé en 1872, âgé seulement de quarante ans. Sa femme n'est morte qu'en 1908, à l'âge de quatre-vingts ans.

Pierre

Il était l'aîné de ses frères, et désigné par là même à la succession de son père mort jeune. Six enfants lui sont nés de son mariage avec Delvina Lapointe : Aimé, Wenceslas, Ludger, Omer, Odina et Adrien. Seuls les trois premiers survivent. Le père et la mère, presque du même âge, sont décédés tous deux en 1913, le premier à l'âge de cinquante-huit ans, et la seconde à l'âge de soixante.

Aimé

Le règne de cet héritier sur le bien de famille n'a eu qu'une durée éphémère. On peut le résumer comme suit : prise officielle de possession en 1913, et cession en 1914. Il a donc été le dernier représentant de cette branche. S'il a déserté son poste, c'est pour de bonnes raisons, je crois. Tout de même, il est bien permis à la parenté de regretter de n'avoir plus à Saint-Laurent son pied-à-terre accoutumé.

DEUXIÈME BRANCHE

Olivier fils

Fils de Olivier et de Françoise Gonthier mariés en 1836, petit-fils de Antoine et de Catherine Lepage mariés en 1795 ; arrière-petit-fils de Louis et de Marie Audet-Lapointe, il était cousin issu de germain avec Ambroise fils, de la première branche. Par conséquent, la première et la seconde branche se sont séparées après la troisième génération.

Ce fils unique n'était encore qu'un bambin lorsqu'il perdit son père. Heureusement, il n'avait pas tout perdu puisque sa mère lui restait, et le bien de famille par-dessus le marché. Celle-ci se remaria, en 1841, avec un nommé Pierre Dugal. C'est pourquoi le jeune Olivier suivit sa mère à Saint-Michel, et ne revint à

Saint-Laurent que lorsqu'il fut en âge de prendre possession de la terre qui lui avait été léguée, et dont le titulaire actuel est F.-X. Labbé.

Ce paroissien épousa, en 1861, Françoise, fille de François Coulombe, et sa cousine-germaine. Un an à peine après son mariage il était veuf, et fut tellement secoué par cette mort prématurée qu'il songea sérieusement à se faire prêtre. Le fait n'est pas inouï, et les vocations tardives ne sont pas un mythe. Ainsi les abbés J. B. Plamondon, ancien avocat de Chicoutimi, et Polycarpe Dassylva, autrefois épiciier à Saint-Roch, Québec, que j'ai bien connus, sont devenus prêtres après avoir suivi cette filière. Mais ils avaient fait leur cours classique, et il leur suffisait d'être veufs pour entrer au Grand Séminaire. Le jeune Coulombe, qui n'avait fréquenté que l'école modèle de Saint-Michel, n'était pas dans des conditions également privilégiées. Il lui fallait suivre le chemin des écoliers, commencer par décliner *rosa, rosæ*, qui est la première entrée en matière d'une tâche presque surhumaine à un certain âge. Son premier professeur de latin, je crois, fut l'instituteur Lapierre. Compétent, il l'était, mais même avec la meilleure volonté du monde, que peut valoir une leçon privée après une journée de galérien dont la durée moyenne est de six heures ? Peut-on raisonnablement lui reprocher d'être fatigué et écœuré ? Il est évident que, dans ces conditions, l'apprentissage est dur et hérissé de difficultés. Néanmoins, l'élève tint bon près d'un an, mais il finit par regarder en arrière. C'était le commencement de la fin. D'ail-

leurs, qui sait si ses velléités cléricales ne s'amortissaient pas un peu, à mesure que le temps dissipait son chagrin, le rattachait aux fascinations du monde ? Il résolut donc, sagement, je crois, de se consacrer à l'art d'être grand-père, comme dit le vieil Hugo. Il ne faut, pour y réussir, ni latin, ni grec, ni études scientifiques. La bénédiction de Dieu suffit. Il resta donc fidèle à sa première vocation, se remaria, en 1865, avec M.-Anne Labrecque, fille de Clément, qui lui donna quinze enfants, et continua de cultiver. Si les Français, depuis un demi-siècle, eussent été aussi bons patriotes que ces deux canadiens-français, ils seraient rendus à Berlin depuis longtemps. Leur 75 fait sans doute des merveilles, mais il faut des bras pour le manœuvrer et l'aiguiller. La bravoure ne suffit pas pour vaincre, il faut des soldats pour remplacer ceux qui tombent au champ d'honneur.

Olivier Coulombe vécut — je ne sais combien d'années — sur sa terre, la céda ensuite à François-Xavier Labbé, père, quitta Saint-Laurent, et est devenu l'un des plus importants poissonniers de Québec. Il possède maintenant maison de ville et maison de campagne en plein village Saint-Michel, où il passe la saison d'été et où il a célébré ses noces d'or en 1915. Il est grand-père depuis longtemps, et compte un régiment de petits-enfants, heureux de vivre, et qui ne regrettent nullement que leur grand-papa ait fermé sa grammaire latine. Ils réalisent trop bien aujourd'hui à quel point elle risquait de compromettre leur avenir. Son fils Edouard, qui continue si bien son père, épousa

Clotilde Colfoltey. Père de dix-sept enfants, il a pris le moyen sûr d'être un jour grand-père, lui aussi. Ses filles à peine sorties du couvent se sont mariées, comme elles se le promettaient bien, et sont en train de tresser à leur père une belle couronne.

François

Cet oncle du neveu Olivier dont je viens de causer, était fils d'Antoine et de Catherine Lepage. Il a été le dernier titulaire de la terre sur laquelle, je crois, se sont succédé six générations de Coulombe. Actuellement, elle est la propriété du Principal de l'Ecole normale Laval.

Son sol n'est pas plus fertile mais, à cette époque, elle était plus richement boisée que les autres terres de Saint-Laurent. Antoine, père de François, un peu forgeron puisqu'il possédait enclume et marteau, desservait les cultivateurs de l'endroit. A part l'avantage de n'être qu'à un pas de la boutique, ils avaient celui de payer en bois de chauffage, plus commun que la monnaie à cette époque. La famille forestière vivait donc en paix pendant cet armistice, croissait et se multipliait sans être décimée par la hache du bûcheron. C'est le secret d'une superpopulation qui étonne au premier abord. J'en sais quelque chose, car mon père — une quinzaine d'années durant — s'est approvisionné dans cette réserve de chênes et de merisiers transformés ensuite en bois de chauffage.

Le banc de ce paroissien était — dans l'ancienne

église — le deuxième ou le troisième de la rangée nord, chapelle de la Sainte Vierge. Je l'avais constamment sous les yeux lorsque, durant les offices paroissiaux, j'étais assis sur l'une des deux marches du balustre. Sa figure a eu si bien le temps de se graver dans mes yeux d'enfant, que je la reproduirais exactement si je savais dessiner. Elle trahissait déjà, à cette époque, une santé délabrée, un corps malade, miné par une toux qui le faisait pencher avant de le coucher à terre. Même lorsqu'il endossait — en son temps — son buffalo, il semblait un peu frissonnant. Aussi il est parti jeune, sexagénaire à peine, si toutefois il l'était.

François Coulombe épousa, en 1831, Marie Gosselin, fille d'Antoine, et devint le père d'une nombreuse famille : sept à huit filles au moins, mais seulement deux garçons : François-Xavier et Antoine. Ni l'un ni l'autre ne se soucièrent d'accepter la place d'honneur laissée vacante par leur père, et le continuer sur le bien de famille. Le premier partit et ne revint plus. On présume que le navire sur lequel il naviguait sombra, car il n'a jamais été signalé. Le second, après avoir hésité sur le choix de l'un des points cardinaux, finit par gagner les Etats-Unis où résidait une de ses sœurs. Bon gré mal gré, la pauvre veuve dût donc prendre la direction de la barque, ramer et peiner le reste de sa vie. Du moins, elle avait le bonheur de vivre avec la plupart de ses filles, qui ne partirent — sauf celles qui se marièrent — qu'après la mort de leur mère. Si je me rappelle bien, Catherine épousa, en 1861, Georges Ruel ; Françoise épousa, en 1861,

Olivier Coulombe, son cousin-germain, et Adélaïde épousa, en 1865, Eugène Jalbert, de l'Anse-au-Griffon, pendant qu'il était de passage à Québec. Un an après, le jeune ménage était installé à Québec, qu'il quitta un peu plus tard pour les Etats-Unis. Ce qui s'est passé depuis leur exode de Saint-Laurent, je l'ignore, et personne ne songera à m'en faire un reproche. Le seul fait à rappeler en me séparant de cette famille, c'est qu'elle n'est plus représentée dans son ancienne paroisse.

Antoine

Il était le frère d'Olivier aîné et de François, cultivateur comme eux, et leur voisin, car les terres de ces trois frères étaient contiguës.

Ce paroissien épousa, en 1823, Françoise Denis ; vendit sa terre une trentaine d'années plus tard, puis il monta à Québec armes et bagage. Ces notes biographiques sont maigres, sans doute, mais il m'aurait fallu naître plus tôt pour faire sa connaissance, ou qu'il retardât son départ. Un dernier trait de ressemblance, c'est que cette trinité de Coulombe ne compte plus à Saint-Laurent, un seul descendant.

TROISIÈME BRANCHE

Jean

Fils de Louis, marié en 1812 avec Catherine Fontaine; petit-fils de Louis et de Josephte Dufresne mariés en

1780 ; arrière-petit-fils d'Antoine et de Geneviève Magnan mariés à Charlesbourg, en 1748, ses deux premiers ancêtres seuls sont les mêmes que ceux des autres branches. Il n'y a donc plus de parenté canonique entre elles.

Ce paroissien, qui avait plutôt l'apparence d'un capitaine au long cours, n'était qu'un simple pilote. Bien qu'il ne fût féminin ni de près ni de loin, on ne l'appelait jamais autrement que Jeanne. La transition de ce prénom au nom était évidemment facile, et suffit à expliquer le fait. Quoi qu'il en soit, Jeanne Coulombe était viril sans alliage. Très gros, du moins à l'époque où je l'ai connu, bronzé, physionomie sévère, voix brève et un peu rude ; plus ou moins malléable, — sauf pour son curé, — affectionnant particulièrement les monosyllabes oui et non. Ces deux mots, pour lui, étaient chose sacrée, et une fois formulés, la question était réglée *ex cathedrâ*. On le savait. D'ailleurs, son ton prévenait les moins avertis. C'est peut-être grâce à ce tempérament que sa carrière a été exempte d'accidents professionnels. Il mouillait son navire, lui commandait de reprendre sa course quand il jugeait le moment opportun. Son capitaine aurait perdu son latin s'il eût tenté de changer ses calculs. Avec du jugement et la maîtrise de ses nerfs, un caractère ainsi trempé réalise bien l'homme idéal, identique à celui que le latin seul est capable d'exprimer, et que préconise la Sainte Ecriture par les deux simples mots suivants : *esto vir*.

Six enfants lui sont nés de son mariage avec Mathilde

Gosselin en 1851 : Mathilde, mariée avec Jean Maranda, en 1875 ; Lumina, mariée avec Michel Gosselin, en 1878, décédée ; Marie, mariée avec Frédéric Bouffard pilote et décédée en 1887 ; Pierre, perdu dans je ne sais quelle région des États-Unis ; Sévérin, décédé célibataire, il y a une dizaine d'années, et Jean-Baptiste, titulaire de l'ancienne terre Mercier. Il est le seul, à Saint-Laurent, qui puisse perpétuer cette troisième branche.

Ne pouvant léguer sa terre à son fils Pierre, parti pour d'autres cieux, il la céda à Pierre-à-cheval, et s'installa près de l'église, dans l'ancienne maison de François, alias Michaud Cinq-Mars, dont la destinée semble devoir être de recueillir les rentiers qui veulent se reposer quelques années. C'est là que cet ancien pilote, qui sollicita au bon moment sa mise à la retraite, a attendu tranquillement la mort. On présume — sans crainte de se tromper — qu'elle n'a pas été un épouvantail pour ce caractère habitué à regarder en face. On prétend qu'il suffit de la bien regarder pour que le fantôme s'évanouisse. Je le crois volontiers, à condition qu'on ajoute : " avec la grâce. " Il était à peine septuagénaire lorsqu'il est décédé. Sa femme, bien que plus âgée, lui a survécu une dizaine d'années.

Lorsque j'ai inscrit le nom de la famille Coulombe pour en causer, je ne savais trop que dire. Cependant les feuillets se sont multipliés, au point que mon bavardage menaça de s'éterniser. Ce n'est pas ma faute. Le premier coupable est la famille Coulombe.

COUTURE

PREMIÈRE BRANCHE

BIEN que disparue depuis plus de soixante ans, je ne puis passer sous silence cette branche d'une ancienne famille de Saint-Laurent. Le rôle joué par son dernier représentant, le titre de bienfaiteur insigne auquel il a sûrement droit, m'imposent l'obligation de rappeler sa mémoire.

Joseph

Ce paroissien, contrairement à l'usage, on l'appelait M. Couture. Il est né dans le haut de la paroisse. La maison paternelle, cendre et poussière depuis une quarantaine d'années, était sur le même site, je crois, que la maison actuelle de la famille Onésime Couture. A cette époque comme aujourd'hui, le titulaire de cette terre était un Couture. Seulement, si les deux familles descendent du même ancêtre, Guillaume, qui épousa, en 1649, M.-Anne Aymard, la première appartient à la branche des Couture-Lamonde, et la seconde à celle des Couture-Bellerive.

Ce paroissien était fils de cultivateur, sachant à peine lire et écrire car, en ce temps-là, il n'y avait que des maîtres d'école ambulants, et seulement pendant la saison de l'hiver. Il n'y avait également, à Saint-Laurent, qu'un magasinnet dont le fonds de commerce pouvait aisément loger dans le panier d'un colporteur. Tel était le magasin d'une dame Fortier, locataire des seigneuses Drapeau, dans une maison que j'ai décrite au chapitre de la famille Plante, et que le couvent actuel a remplacée. Or cette veuve avait une fille unique. Le jeune Couture l'aima, ce qui est une question de droit naturel, et l'épousa. Ce début était un gros succès car, autrefois, les jeunes filles mordaient à l'hameçon prudemment et lentement. Il était en mesure de réaliser son programme. La maison importait peu, mais le site était d'or pour un homme intelligent et né avec la bosse du négoce. Il transforma vite le magasinnet, et finit par envahir et emplir en partie cette longue maison. Sous la baguette de ce commerçant avisé, il devint un magasin général qui dispensait les paroissiens d'aller faire leurs emplettes à Québec. La boule d'or, d'abord embryonnaire, prit bientôt une forme sensible et ne cessa de grossir. Elle s'arrondissait d'autant plus vite que le ménage était sans enfants et menait un train de vie modeste.

Lorsque ce paroissien est mort, il était propriétaire de l'immeuble et riche d'un capital qui, à la campagne du moins, est estimé l'équivalent d'une petite fortune. Son testament fut intelligent. Il légua à la paroisse sa boule d'or presque ronde, pour l'instruction

des jeunes gens. Ce n'est pas sa faute si ce legs s'est égaré quelque temps, et n'a consenti que difficilement à reprendre le chemin de Saint-Laurent. J'ai raconté ailleurs cet épisode argentin, qui fait maintenant partie du domaine de l'histoire. En attendant, grâce au curé Forgues, ce capital a bâti le couvent et permet aux petits paroissiens qui ont les aptitudes requises, de prendre en plus grand nombre le chemin du Petit Séminaire de Québec.

Ce fonds inaliénable, dont le curé est l'administrateur, explique le fait que la petite paroisse de Saint-Laurent compte un si grand nombre de prêtres et de professionnels.

Cet ancien marchand fort estimé est mort aux alentours de 1849. Sa dernière descente de Québec où il était monté pour subir un traitement, se fit en canot, à l'époque où le fleuve commence à charrier les glaces en abondance. Cette fois, le canot eut l'honneur d'entrer dans la maison. Des bras robustes le firent glisser, comme sur l'eau, sur la lisière de terrain qui sépare l'emplacement de l'anse de Antoine Noël. Cette canoterie était un mauvais présage. Entré chez lui immobile au fond d'un canot, il en sortait quelques mois plus tard couché sans vie dans un cercueil que ses voisins transportèrent à l'église, puis au cimetière.

Je l'ai déjà dit et je le répète, ce bienfaiteur devrait avoir sur la place du couvent un marbre qui le rappellerait à la mémoire des paroissiens.

DEUXIÈME BRANCHE

Onésime

Brun, trapu, agile et marchant comme l'Indien, figure sympathique, souvent épanouie par un bon gros rire auquel s'associait le buste, intelligent — le talent était le patrimoine de sa famille, — bienveillant, ce fondateur de la deuxième branche était un paroissien estimé et estimable. Il était né à Saint-Gervais, du mariage de Etienne et de Véronique Létang. Après avoir fait au Séminaire de Québec une partie de son cours classique, il remplaça en 1852, je crois, F.-X. Toussaint comme directeur de l'école du village de Saint-Laurent. Mon père, alors commissaire, négocia cet engagement, et le pensionna pendant les quinze jours qui précédèrent l'arrivée de sa sœur Georgiana qui vint tenir sa maison. C'est à cette époque que je fis connaissance avec le petit Wilbrod, un peu plus âgé que moi, qu'elle amena pour être l'élève de son frère, qui le traita comme les autres galopins de l'école. Quelques années après, il entra au Séminaire de Québec, et devint prêtre.

Il est mort subitement, en 1903, curé de Sainte-Claire. Lorsque sa sœur Georgiana quitta Saint-Laurent pour entrer à l'Hôpital-Général de Québec, où elle est morte novice, le jeune instituteur alla pensionner chez le marchand, Joseph Plante, dont il épousa la sœur en 1854. Ses confrères de classe venaient à peine

de terminer leurs études classiques. Ce nom est venu sous ma plume dans le chapitre que j'ai consacré aux instituteurs qui se sont succédé à l'école de mon village.

Quatre ans plus tard, il opta pour l'école du Sault Montmorency, puis il revint définitivement à Saint-Laurent, non pour enseigner mais pour s'installer sur une terre que sa femme devait à la générosité spontanée de sa mère, Mme Prisque Plante. C'était un cadeau de noces tardif, mais qu'il est toujours temps d'offrir et d'accepter. Sa mère désirant rapprocher d'elle sa fille Apolline lui offrit cette terre voisine de la maison paternelle. Doutant des aptitudes et de la vocation agricole de son mari, elle refusa le gâteau qu'on lui offrait et, à son retour de Saint-Laurent, elle lui relata l'incident. Alors, sans perdre une minute, il renoua la négociation et assura la donatrice qu'il serait enchanté d'accepter. Sans doute l'apprentissage lui manquait, peut-être aussi la vocation, mais il saurait les suppléer dans la mesure du nécessaire. Sa terre, il est vrai, ne ressembla jamais à une ferme modèle, n'en fit pas un richard, mais il eut le talent de la conserver indemne de toute hypothèque. C'est ainsi qu'il est devenu un paroissien de Saint-Laurent.

Le sénateur Landry pourrait aisément — et plus exactement que moi — dessiner cette maison dans laquelle je ne suis jamais entré, et reconstituer cet intérieur familial. Il y a fait, lors de ses débuts dans le monde, de fréquentes descentes pour le plaisir de voir la sœur de son ami, l'abbé Wilbrod, qu'il épousa en

premières noces. Contrairement à celui qu'on a appelé — malicieusement — Tarte le jeune et Tarte l'ancien, il n'a pas changé d'un iota. Alors comme aujourd'hui, il parlait peu, riait rarement, mais souriait assez volontiers, écoutait beaucoup et songeait encore plus.

Après les causeries ordinaires à l'arrivée, à table et au départ, le prétendant se plongeait dans la lecture de ses journaux, et repartait avec la certitude qu'on serait enchanté de le revoir.

Apolline Plante, l'épouse de Onésime Couture, est partie la première, le 29 août 1903. Pâle, frêle et délicate, cette femme ne semblait guère prédestinée à vivre longuement. Cependant elle était septuagénaire lorsqu'elle est décédée. Les tempéraments qui ont généralement la souplesse du roseau sont, en définitive, les plus enviables, et survivent souvent à ces chênes robustes qui semblent indéracinables en apparence. Elle s'éteignit sans maladie, exactement comme la mèche qui manque d'huile. Le soir de sa mort elle avait vaqué aux soins du ménage aussi aisément qu'à l'ordinaire. Soit inspiration ou pressentiment, à sa prière ordinaire faite à genoux, elle ajouta la récitation des litanies des Saints et la préparation à la mort. Sa piété était intelligente et aimable. Au moment de se lever ses forces la trahirent, et elle ne put seule se mettre au lit. Peu après on comprit l'urgence d'appeler le curé, puis elle expira à l'instant même où la voiture allait se mettre en route.

Quatre ans plus tard, le 18 décembre 1907, son mari — pourtant solidement bâti. — prit à son tour le

chemin du cimetière. La première génération de cette famille, installée à Saint-Laurent, avait vécu.

Son fils Paul fut son premier successeur, en fait sinon en droit. Malheureusement sa carrière fut de courte durée. Il est mort en 1897, laissant sept enfants nés de son mariage avec Marie Plante.

Le titulaire actuel est, je crois, son fils Onésime.

CURODEAU

TANGUAY écrit Curaudeau, mais Curodeau a prévalu. L'origine de cette famille ne se perd pas dans la nuit des temps, car son premier ancêtre canadien, Pierre, n'est venu s'échouer au Canada que sur la fin de la domination française.

Ce capitaine au long cours était fils de Jean et de Catherine Villain, de Saint-Firmin, ville de Marenne, Saintonge, située à trente milles de La Rochelle. Sa première épouse fut l'Ange-Gardien, où il épousa, en 1733, Françoise Huot, baptisée en 1711, et décédée en 1739. C'est dans cette paroisse qu'ont été baptisés tous les enfants nés de ce mariage. Il se remaria, en 1739, avec Marie Gosselin, à Saint-Jean, I. O., où ont été baptisés tous les enfants nés de son second mariage. Évidemment, il avait définitivement quitté l'Ange-Gardien, et opté pour Saint-Jean, paroisse plus séduisante pour un ancien marin.

Il eut pour successeur son fils Pierre, qui épousa à Saint-Jean, en 1754, Marguerite Gosselin, fille de Joseph et de Françoise Godbout, et arrière-petite-fille de Gabriel, premier ancêtre canadien de la famille Gosselin. Fils d'un loup de mer, il est naturel que la mer l'ait

fasciné dès l'enfance, et que rien n'ait pu le retenir au rivage. Poussé par une irrésistible vocation, il commença — encore adolescent — le noviciat au bout duquel il espérait devenir capitaine d'un navire dont il serait le maître. Alors, pensait-il, la fortune me viendra par surcroît. Son rêve devait se réaliser à la lettre. Malheureusement la mort le guettait au moment où il allait entrer dans la Terre promise qu'il entrevoyait presque.

Après avoir — je ne sais combien d'années — navigué entre les Antilles et les principaux ports maritimes de France, il put enfin acquérir le brigantin qui n'avait cessé d'être son objectif. Ce que l'on peut, quand on sait vouloir ! Ce marin, légitimement ambitieux, sobre et bien équilibré, était enfin propriétaire sur eau comme sur terre. Il ne lui manquait plus que la fortune limitée qu'il convoitait, et elle ne tarda pas à lui sourire. L'itinéraire de ses croisières resta à peu près le même : courir des Antilles à la France, et de la France aux Antilles.

Au cours de l'un de ces voyages, pendant que son petit navire était mouillé dans le port de La Rochelle, il y rencontra un créole du Fort Saint-Pierre, Martinique, du nom de Lambert Cohornon, propriétaire, lui aussi, d'un brigantin dont il était le capitaine.

Les deux mathurins sympathisèrent si bien qu'ils montèrent ensemble à Québec. Puis, sur l'invitation de Curodeau, son ami Cohornon, et non pas Cornon, comme disent les paroissiens de Saint-Jean, passa l'hiver avec lui. Ce fils de Pierre Cohornon et de Anne

d'Anty, disent les registres consultés à notre demande par le curé Rainville, ne perdit pas son temps car, en février 1753, il y épousa Marie-Françoise Gosselin, sœur de Marguerite, que Curodeau épousa l'année suivante. Son mariage en fit définitivement un paroissien de Saint-Jean, et le futur beau-frère de son ami.

Ces intermèdes ne leur firent pas oublier les brigantins qui portaient leur fortune. Ils les grèèrent et appareillèrent à la même époque de la saison. Je ne saurais dire combien de fois ils partirent et revinrent mouiller dans les eaux de la paroisse de Saint-Jean, leur pèlerinage terminé. Tout ce que je puis affirmer, c'est qu'un printemps de je ne sais quelle année, Curodeau, vieilli et usé, enrichi par ses pérégrinations, indépendant sous le rapport de la fortune, comme disait mon ancien ami Tarte, quitta Saint-Jean, avec l'intention bien arrêtée de vendre son brigantin. Rendu à La Rochelle, il trouva un acquéreur, et reprit le chemin de Québec à bord du brigantin de son beau-frère, avec un enfant de quatorze ans qu'il avait emmené.

Partis de La Rochelle sur la fin de l'hiver, favorisés par le bon vent, à la mi-avril ils étaient déjà dans les parages de Terre-neuve. Le capitaine se mit alors en tête de venir planter le mai à Québec, fait inouï dans les annales de la navigation. Curodeau, sachant bien que le golfe, à cette époque de l'année, n'est qu'un immense champ de glaces, conseillait, au contraire, de tenir la course sud. Ce fut peine perdue. Vaniteux et présomptueux, Cohornon s'entêta, et comme il était le maître en cette circonstance, il ordonna de mettre

le cap au nord, au grand désespoir de son beau-frère. Lorsqu'il reconnut son erreur, le brigantin était emprisonné, serré comme dans un étau, la manœuvre était devenue impossible, et la tempête faisait rage. Un premier malheur — prélude de la catastrophe finale — était déjà arrivé. La conviction que tout était fini, la vision de sa famille qui l'attendait, la fosse mobile creusée sous ses pieds et prête à l'engloutir avaient embrumé le cerveau de Curodeau. Son enfant, affolé, supplie son père de l'enfermer dans un coffre imperméable. Il y consent, et sans être aperçu, il le lance à l'eau. Hypnotisé, pour ainsi dire, il refuse de suivre l'équipage descendu sur la glace et cherchant à gagner terre. Debout sur le pont, impassible comme une statue de marbre, il glisse dans l'abîme avec le brigantin démâté. Rendus au rivage, le capitaine et ses matelots reconnaissent qu'ils étaient sur l'une des îles Madeleine. Ils y passèrent trois à quatre semaines, et en furent rapatriés par un navire en route pour l'Europe, qui avait aperçu les signaux de détresse des naufragés. Six matelots sur sept étaient morts intoxiqués. Il ne restait plus que le capitaine et Lachance, natif de Saint-Jean comme Curodeau. Grâce à sa vigueur et à sa jeunesse, il se préserva des engelures et sauva même son capitaine temporairement du moins. Une fois en Europe, Cohornon fut installé dans un hôpital, où jambes et mains furent amputées. L'opération était facile, avait réussi — comme toujours — mais il trépassa quelques mois après et Lachance revint seul à Saint-Jean. Avant de mourir, dit Turcotte, il raconta

minutieusement ce drame de mer. L'opuscule intitulé : *Histoire de l'île d'Orléans*, relate très longuement ce naufrage, mais avec quelques erreurs secondaires que je me permets de rectifier. Ainsi il écrit Cornon, pour Cohornon ; Angélique, fille de Gabriel, au lieu de Marguerite, fille de Joseph ; fixe le naufrage en l'année 1657, trois ans seulement après le mariage de Curodeau. Or, ce dernier était le père de huit enfants lorsqu'il est péri, sans compter celui qui l'accompagnait. En ce temps-là comme aujourd'hui, il est sûr pourtant que les enfants naissaient après et non avant le mariage. Ces inexactitudes cependant n'infirmement en rien la vérité historique de la tragédie.

Mme Cohornon épousa, en secondes noces, un allemand, colonel dans l'armée régulière de Québec, et qui retourna plus tard en Allemagne, d'où elle correspondait avec sa famille. S'il était un bavarois, *transeat* ; mais s'il était un prussien pur sang, elle était plus à plaindre qu'à blâmer, car, en le mariant, elle ne savait guère ce qu'elle faisait.

La veuve Curodeau convola, elle aussi, en secondes noces, avec Antoine Hurtin, cultivateur de Verchères. Ces deux notes, je les emprunte à Turcot, mais je ne veux pas en garantir l'exactitude, bien qu'elles lui aient été données par M. Antoine Gosselin, ancien curé de Saint-Jean, qui avait personnellement connu l'unique fille, si on l'en croit, du naufragé Pierre Curodeau.

François, fils de Pierre et de Marguerite Gosselin, est le troisième ancêtre de cette branche. Il épousa, en 1787, à Saint-Jean, Euphrosine Delisle, et fut sur-

tout riche d'enfants. L'un d'eux, Pierre, a été à Saint-Laurent, le premier représentant de la famille Curodeau.

Pierre aîné

Je ne connais ce paroissien que par les registres, qui ne parlent naturellement que des grands événements de sa vie. Il n'est pas impossible que je l'aie entrevu, mais je n'en ai aucun souvenir. Comme ses ascendants, il épousa à Saint-Jean, en 1815, Angèle Labrecque. Le fils, le petit-fils et l'arrière-petit-fils, qui lui ont succédé sur le bien de famille, ont aussi pris femme dans les paroisses voisines. Jusqu'à présent, cette famille n'a donc pas été une pourvoyeuse de maris pour les jeunes filles de Saint-Laurent. C'est le cas de dire que le Saint-Esprit souffle où il veut. D'ailleurs, pour de bonnes raisons, l'Eglise n'aime pas les alliances matrimoniales entre personnes plus ou moins parentes, comme il arrive généralement dans les petites paroisses. Ainsi, toutes les vieilles familles de Saint-Laurent ont quelques gouttes du même sang. Il suffit de parcourir leur arbre généalogique pour s'en convaincre.

La famille de Pierre Curodeau comptait sept enfants : Léocadie, mariée à Jean Pichet, Québec, et mère du curé actuel de l'Enfant-Jésus ; Angèle, qui compte parmi les anciennes sacristines de Saint-Jean ; Monique, dont le prénom était donné autrefois à la dame de pique par les joueurs de Saint-Laurent, qui prétendaient que la ressemblance était frappante ; Narcisse,

que je n'ai pas connu ; Jean-Honoré, que les paroissiens appelaient couramment Jeannor ; François, et Pierre qui succéda à son père.

Jeannor, puisqu'il faut l'appeler ainsi pour être bien compris, n'a jamais quitté Saint-Laurent. Quand j'étais enfant, je pensais que ce surnom — corruption des prénoms Jean-Honoré — lui avait été donné à raison de la coquetterie qui lui faisait porter des anneaux d'or, aux oreilles bien entendu. Il imitait, en cela, son contemporain Alexandre Gendreau. A cette époque, il comptait même parmi les dudes de Saint-Laurent, et rien ne laissait soupçonner sa vocation au célibat. Il est, en effet, mort célibataire, il y a une vingtaine d'années. Les circonstances probablement, plutôt que le conseil de saint Paul, qui n'oblige personne et qu'il ignorait peut-être, ne lui ont pas permis de faire le pas décisif. Je présume qu'il vieillissait avec l'intention, au moins habituelle, de se marier, et que ce temporisateur n'a pas eu la chance de ceux qui se marient juste à temps pour faire soigner leurs rhumatismes.

François alla tenter fortune à Québec, où il a fait sa carrière. Si j'ai bonne souvenance de ce paroissien d'origine, dont la silhouette est encore dans mes yeux, c'est parce qu'il figurait au chœur chaque fois qu'il passait un dimanche à Saint-Laurent. Autrefois du moins, on aurait cru être impoli en ignorant un chanteur étranger de passage dans la paroisse. L'assistance était toujours enchantée d'entendre ce superbe baryton qui, de plus, n'exécutait pas le plain-chant au petit bonheur. Il avait suffisamment fréquenté l'école de

Marcoux, pour comprendre qu'il faut bien prononcer et accentuer, ne pas hurler — comme ce batelier qui, aux alentours de 1860, était venu chanter un *libera* à Saint-Roch de Québec, — respecter la notation ; en un mot, chanter avec intelligence. Il débuta à Saint-Laurent, lors du service de mon frère aîné, en septembre 1866, et s'en tira avec honneur. Ce fut une révélation pour sa famille et, en particulier, pour l'une de ses sœurs — je ne sais laquelle — qui faillit s'évanouir en le voyant apparaître au coin nord de l'autel, en surplis, et s'installer avec les autres chantres. Heureusement, son énervement ne dura qu'un instant. Les premiers échos de cette voix la rassurèrent immédiatement, et lui apprirent que son frère avait un beau gosier.

François Curodeau eut d'abord l'ambition de compter un jour parmi les maîtres-boulangers. Mais l'apprentissage lui fit vite comprendre qu'il n'était pas né pour ce métier de galérien. Il choisit micux et aussi payant. Il devint négociant en vaisselle. Il avait frappé la bonne veine, et lorsqu'il mourut, en 1882, il occupait le même poste, sur la rue Saint-Jean. Sara Gaulin, qu'il épousa, en 1873, lui survit ainsi que trois enfants sur quatre qu'il laissa.

Pierre fils

Il a été le continuateur de la dynastie des Curodeau, de Saint-Laurent. Ce descendant d'un ancien capitaine au long cours était pilote, et, je crois, plus amoureux de

la mer que de la charrue. D'ailleurs, il est pratiquement impossible de bien servir deux maîtres à la fois. Avant tout, pour y réussir, il aurait fallu le don d'ubiquité. Tout de même, si une terre enrichit rarement un propriétaire pilote, elle n'en est pas moins un legs enviable pour les héritiers. Ce navigateur est mort à son poste, en 1877, foudroyé par une syncope, à bord du navire qu'il pilotait. Sa veuve, Agnès Lachance, qu'il épousa à Saint-Jean, en 1846, a pu longtemps pleurer la perte de son mari, puisqu'elle n'est décédée qu'en 1914.

La famille de ce paroissien comptait neuf enfants : Odile, Sara, Virginie, Eugénie, Adéla, Alma, mariées à des québécois, et Pierre, Joseph, Eugène, maintenant décédés.

Eugène

Ce représentant de la sixième génération des Curodeau succéda à son père sur le bien de famille, qui le fit vivre dans l'aisance, plus peut-être que s'il avait cumulé les besognes de cultivateur et de pilote. Suivant la tradition familiale, il alla chercher une femme à Saint-Jean, où il épousa Céline Lachance. Des enfants nés de ce mariage, les seuls survivants sont Rosaire et Emile.

Eugène Curodeau s'est noyé accidentellement, en 1903, à quelques pieds du quai de Saint-Laurent. La chaloupe qui fait le service entre cette paroisse et Québec, manœuvrait pour accoster lorsque la voile passant de babord à tribord le précipita à l'eau. Il

fut probablement à demi assommé par le coup, car il ne reparut pas à la surface, et son corps ne surnagea que huit ou neuf jours plus tard. Il causait avec un ami lorsque les passagers furent mis en garde par le conducteur de la chaloupe, mais, soit distraction ou imprudence, il ne tint pas compte de l'avertissement.

Emile

Il continua l'œuvre de son père, et ne fait qu'écrire la première page de son histoire, qui commence par son mariage, je ne sais en quelle année, avec Marie Labbé, de Saint-François, île d'Orléans.

DALLAIRE

LES familles Allaire et Dallaire auraient tort de se regarder comme chiens de faïence, car — généalogiquement parlant — elles ne sont qu'une seule et même famille. Elles descendent toutes deux du même ancêtre, et ne se différencient que par l'orthographe du nom, modifiée je ne sais à quelle époque. Bien qu'elles le sachent, il n'est peut-être pas inutile de le rappeler.

Charles, le premier ancêtre canadien de la famille Allaire-Dallaire, baptisé en 1635, était fils de Sébastien Hébert, évêché de Luçon. Il épousa en 1663, à Québec, Catherine Lefebvre. Son premier-né a été baptisé au Château-Richer, et la plupart de ses autres enfants, à Saint-François et à Sainte-Famille. Il est donc difficile de préciser, mais il était, je crois, un paroissien de la première de ces deux paroisses.

Charles, fils de Charles, est le deuxième ancêtre de la branche de Saint-Laurent. Il épousa en 1691, Marie Bidet.

Ses autres ancêtres directs sont : Joseph, fils de Charles, qui épousa, en 1736, Anne Gagnon ; Etienne,

fil de Joseph, qui épousa à Saint-François, en 1766, Marie-Josephte Boissonneault ; puis François, fils d'Etienne, qui épousa à Saint-Jean, en 1809, Josephte Turcot. De son mariage naquirent une douzaine d'enfants, dont plus de la moitié sont devenus des paroissiens de Saint-Laurent. Ses filles, justement appréciées pour leurs bons offices, s'y marièrent à tour de rôle. Ainsi, Catherine, épousa Edouard Lajeunesse, en 1835 ; Madelcine épousa, en 1841, Frs Martineau ; M.-Louise épousa, en 1847, François Gosselin ; M.-Luce épousa, en 1848, Pierre Dion ; Henriette épousa, en 1851, Antoine Hélie ; Josephte épousa, en 1853, Magloire Blouin ; Justine, après avoir longtemps attendu son tour, finit par devenir une paroissienne de Saint-Sylvestre. Jusqu'à son mariage, elle résida avec son frère François, puis, elle fut remplacée par sa sœur Ursule, morte célibataire. A part celles que je viens de mentionner, il y en avait une autre dont j'ignore le nom, morte pendant qu'elle était en service dans la famille Amable Gosselin. Ses deux frères, qui ont vécu et sont morts à Saint-Laurent, portaient le même prénom à peu de différence près : l'un s'appelait simplement François, et l'autre François-Xavier.

François a été toute sa vie un journalier consciencieux, travaillant pour les autres comme pour lui, bien que les salaires de cette époque fussent maigres. Ce célibataire était propriétaire de la maison voisine — à l'est — de celle de Pierre Lapierre, et dont le titulaire actuel est Thomas Labbé.

François-Xavier

Grand, gros, solide comme tous les Dallaire de cette branche, et causeur par-dessus le marché, aussi original que Alexandre Gendreau dont je rappelle ailleurs le souvenir. Il avait beaucoup voyagé ; donc il avait beaucoup vu. Je supprime la conclusion. Le mercilleux semblait guetter son passage, en être prévenu même, et surgissait à chaque pas qu'il faisait. Ses yeux, comme le microscope, grossissaient les objets. Ses compatriotes n'étaient que des enfants, comparés aux géants qu'il avait coudoyés ; aux chevaux, il ne manquait que la trompe pour être de vrais éléphants. Lorsqu'il voyageait, il se faisait la barbe, disait-il, sans miroir, sans savonnette et sans rasoir même. On peut, sans être sorcier, se passer d'un miroir, mais il faut bien l'être un peu pour se barbifier sans rasoir. Bien plus, il prétendait que, de cette façon, l'opération était plus instantanée. La mention de ces particularités indique suffisamment le genre plaisant et inoffensif qu'il cultivait. Il causait sans mystifier personne malgré son accent de conviction et de sincérité.

Aussi s'il n'avait pas eu des compagnons d'infortune pour le corroborer, le récit d'un naufrage qui faillit lui être fatal eût été classé parmi les légendes. Cette fois, le drame vécu pouvait difficilement être amplifié et augmenté. Le jeune Dallaire s'était embarqué — sur la fin de l'automne de je ne sais quelle année — sur un navire en partance pour Liverpool.

En ce temps-là aussi bien qu'aujourd'hui, les apprentis de pilotes étaient tenus à trois ou quatre pèlerinages en Angleterre, pour mieux s'initier aux secrets de l'art nautique. Le départ de Québec ne lui coûta guère, car l'équipage comptait à part lui, deux autres matelots canadiens-français : Pitre Lapierre, de Lévis, et un deuxième dont je n'ai pu me procurer le nom. Le voilier cheminait lentement mais heureusement lorsque, rendu au milieu de l'Atlantique, il fut assailli par une formidable tempête et complètement désemparé. L'équipage, sauf Dallaire, Pitre Lapierre, de Lévis, et leur compagnon qui s'étaient solidement attachés, fut balayé et lancé à la mer. Les captifs passèrent ainsi quatre à cinq jours sans manger ni boire. Sans la carcasse d'un rat noyé que les vagues leur poussèrent à portée de la main, et qu'ils se partagèrent fraternellement, ils fussent certainement morts d'inanition. Puis, les convulsions de l'océan apaisées, leurs signaux de détresse furent aperçus par un navire en route pour la même destination, et qui les repêcha plus morts que vifs. La bonne sainte Anne, que ces trois canadiens connaissaient et aimaient, avait probablement été leur salut. En tout cas, ils avaient eu le loisir de la supplier, et ils n'y avaient pas manqué. Ils étaient tellement exténués que leur sauveteur dut les traiter comme des convalescents. Plusieurs jours durant, il leur refusa toute nourriture solide, se contentant de leur donner — d'heure en heure — une cuillerée de liquide. Grâce à ces soins intelligents, ils se rétablirent parfaitement, et revinrent à Québec aussi bien portants qu'à

leur départ. On conçoit qu'il était difficile de broder sur pareil canevas. Dallaire et Lapière avaient si bien la vocation qu'ils continuèrent de naviguer et devinrent pilotes tous deux.

Ce brave homme était marié et père de famille lorsqu'il est devenu un paroissien de Saint-Laurent. Il compta longtemps parmi les locataires, et résida d'abord dans l'ancienne maison Couture, là où est maintenant le couvent. Les maisons à vendre étaient rares à cette époque. Aussi il ne manqua pas l'occasion d'acquérir celle de Pierre Roberge, du moment qu'elle fut vide. C'est là qu'il a vécu ses dernières années, et qu'il est mort octogénaire, je crois¹.

Les enfants nés de son mariage avec Catherine Picard, ceux du moins que j'ai connus, sont : Malvina, épouse de Jean, alias Johnny Noël, Céline, célibataire et héritière de la maison paternelle, Gaudias, organiste, et Napoléon.

Napoléon

Pilote comme son père, propriétaire de l'ancienne maison de Charles Pouliot, père de quatre ou cinq enfants nés de son mariage avec Emma Roberge, fille d'Ignace, il comptait bien, lui aussi, fournir une longue carrière. Cependant la fin vint vite. Ses cheveux grisonnants bien avant l'âge le laissaient présumer. Au bout d'une dizaine d'années de mariage, il était pré-

1. Reçu pilote en 1841.

maturément enlevé à sa jeune famille, qui monta résider à Québec un peu plus tard. Les seuls représentants, à Saint-Laurent, de ce nom de famille, sont Malvina et Céline.

DELIŞLE

LA Pointe-aux-Trembles est le berceau primitif de cette famille, où elle est encore représentée.

Son premier ancêtre canadien, Louis, épousa à Québec, en 1669, Louise des Granges. Il était fils de Charles et de Marguerite Petit, de Dompierre, évêché de Rouen. Un rameau de la quatrième génération donna naissance à la branche de Saint-Jean, I. O. Puis, Jean-Baptiste, un rejeton de la sixième génération, préféra à Saint-Jean la paroisse de Saint-Laurent, où il a été le premier représentant de cette branche.

Il était fils de Louis-Abraham, qui se maria trois fois : en 1787, avec Marie Curodeau ; en 1802, avec Marie Bouffard ; en 1811, avec Marie Noël. On m'a dit que les trois groupes d'enfants issus de ces mariages vivaient en parfaite harmonie, même avec les belles-mères qui se succédaient. Jean-Baptiste n'était que frère de père avec Marguerite, femme de France Maranda. Elle était née du deuxième mariage, tandis que ce frère avait attendu le troisième.

Ce nouveau paroissien était forgeron. Son apprentissage terminé, il alla s'installer à l'extrémité ouest du village, presque au pied du côté du Fillion. Ce site lui

assurait immédiatement la clientèle de la majeure partie du haut de la paroisse. C'est là que ce colosse de six pieds et plus, a vécu, toujours sur la brèche, grâce à une constitution qu'il n'a pourtant jamais ménagée. Sans se préoccuper le moins du monde des prescriptions que la science médicale prétend être un gage de longévité, vivant plutôt en marge de ce qu'il estimait puéril, il a cependant réussi à mourir octogénaire, et sans maladie organique.

Les enfants nés de son mariage avec Marie Godbout, en 1839, sont : Joseph, Désiré, Ismaël, Onésime, Zéphirin, Angélique, Delphine, épouse de François Grenier, et décédée à Escanaba, Marie et deux autres filles, je crois.

Joseph, l'aîné, son stage à l'Ecole normale Laval terminé, à la carrière de l'enseignement préféra celle d'officier municipal dans le service extérieur. Il entra donc dans la gendarmerie civique de Québec, et grâce à son instruction il conquit vite le grade de sergent. Cette promotion n'en fit pas un invulnérable. Un jour, aux alentours de 1880, à l'heure où dînait le clergé de la cure de Saint-Roch, Québec, un policier arrive en tempête, soufflant comme une balcine, et réclame un prêtre instantané. Le sergent Delisle venait de recevoir dans l'abdomen une balle égarée. Il était au poste du marché Jacques-Cartier causant revolvers avec ses confrères, lorsque le bijou que l'on examinait et que l'on se passait de main en main partit soudainement. On crut naturellement que le blessé l'était mortellement : Heureusement, il en fut quitte pour

quelques semaines d'inaction. La balle avait fait son chemin avec intelligence, sans perforer les organes vitaux. Une fois entrée, elle se capitonna si bien que les médecins ne purent ni la localiser ni la déloger. Malgré leurs recherches, elle resta introuvable. On a prétendu qu'elle avait abrégé ses jours. C'est possible. Mais enfin, elle ne l'a pas tué raide, puisqu'il n'est mort que vingt ans plus tard, en 1903. Mon paroissien, Pierre Trudel, a été encore plus chanceux. Depuis quatre ans, il fait bon ménage avec l'une des deux balles dont il fut atteint sur les bords du lac Saint-Joseph, et qui n'a jamais voulu sortir de sa retraite. Toutefois, ces chances je préfère les laisser à un autre. S'il vivait encore, le sergent Delisle serait un vieillard de soixante-quinze ans.

Ismaël demeure à Escanaba, et Onésime est cordonnier dans son petit village, à proximité de la maison paternelle. Le premier épousa, en 1870, Démerise Roberge, mais j'ignore le nom de la compagne du second.

Zéphirin, forgeron lui aussi, succéda à son père bien qu'il ne fut ni le plus vieux ni le plus jeune de sa famille. S'il m'avait, à cette époque, demandé de tirer son horoscope, je l'eus assuré sans hésitation qu'il forgerait encore en 1919. Cependant il est parti en 1903, huit mois seulement après son père, et sept ans avant sa mère décédée en 1910. Evidemment ses parents ne lui ont pas légué la longévité avec la maison et les dépendances. Des enfants nés de son mariage avec Dina Duchesne, en 1876, et décédée en 1883, le seul que je connaisse, l'abbé Léon, est actuellement vicaire à Saint-Jean-Baptiste, Québec.

DUFRESNE

LA famille Dufresne, qui n'est plus représentée à Saint-Laurent, comptait parmi les plus vieilles de cette paroisse. Son nom apparaît sur les listes officielles des censitaires primitifs, et son premier ancêtre canadien, d'après Tanguay, y est mort subitement en 1687. Il occupait la terre dont Etienne Royer est devenu le propriétaire en 1820, par son mariage avec Josephte Dufresne. Jusque-là, ce bien de famille, dont le titulaire actuel est Jean Vaillancourt, n'avait pas changé de nom.

Malgré leurs dissemblances, les deux familles Dufresne que comptait Saint-Laurent il y a un demi-siècle, descendaient probablement de la même souche. Je n'ose cependant l'affirmer, car je n'ai pu reconstruire en entier l'arbre généalogique de Jean Dufresne. Il lui manque un chaînon qu'il serait cependant facile de retrouver. Mais ne sachant où il s'est marié, j'ignore le prénom de son père, et les prénoms et nom de sa mère. Quant à Marc, dont je parlerai en second lieu, il était fils de Marc et de Louise Carrier, de je ne sais quelle paroisse.

Jean

Jusqu'à son départ pour Québec, en 1845, il résida dans l'ancienne maison de Joseph Lapierre, presque vis-à-vis celle de mon père. Cette bonne vieille hospitalière, tant qu'elle est restée debout a vu défilér chez elle presque tous les jeunes ménages sans pied à terre au lendemain des noces.

Malgré son court séjour à Saint-Laurent, je mentionne ce paroissien dont le nom revenait souvent sur les lèvres de ses contemporains. Cinquante ans plus tard, il n'était pas encore oublié. Ce fait assez rare vaut bien la peine d'être noté. D'ailleurs, je l'ai suffisamment connu, pendant mon séjour à Saint-Roch, pour n'en être pas étonné. Cet homme de mise soignée, intelligent, causant bien, jovial et réservé en même temps, le cœur sur la main, les amis ne lui manquaient pas. Il était peut-être trop modeste — défaut rare, plutôt aimable — en tout cas, aisé à pardonner.

Jean Dufresne passait aussi pour l'un des pilotes les plus expérimentés et les plus chanceux. Je ne sache pas qu'il ait jamais échoué l'un des nombreux vaisseaux qu'il a été chargé de conduire. Pourtant, en ce temps-là, la route du Saint-Laurent n'était guère balisée. La flotte qui, chaque été, visitait Québec, ne comptait, il est vrai, que des voiliers d'un moyen tonnage, mais il fallait louvoyer si le vent était contraire, courir d'une rive à l'autre, virer de bord en son temps, manœuvre qui n'était pas sans périls. Quel beau spec-

tacle pour les yeux, lorsqu'ils apparaissaient entre le haut de l'île d'Orléans et la Pointe Lévis, par grappes de dix à douze, s'avançant majestueusement sous la poussée d'une bonne brise de nord-est. Les vapeurs qui les ont supplantés peuvent s'enorgueillir de leur taille opulente, se moquer des lenteurs de leurs devanciers, des marées passées sans bouger plus qu'une tortue. N'empêche qu'ils étaient plus gracieux sous leurs blanches voiles bombées par le vent, leurs évolutions, plus variées et plus captivantes. Leurs courses étaient, dans une certaine mesure, scientifiques, tandis que le passage des géants actuels ressemble à la flèche qui, une fois lancée, ne dévie ni à droite ni à gauche, fend l'air avec la vitesse imprimée. Ils voguent, eux aussi, sur l'onde, mais leur marche est plutôt banale, trop uniforme pour attirer longtemps les regards. On jurerait qu'ils vont seuls, par leur propre puissance, et l'illusion dure tant qu'on ne les voit pas prendre le rivage pour le chenal, même sous les feux d'un phare, comme, en 1912, le Royal Georges échoué sur la pointe Cinq-Mars, et le Gladstone entrant presque dans le bassin de radoub Fillion, à deux arpents du quai de Saint-Laurent. Sans le voir, on est alors sûr qu'il y a un pilote sur la dunette. J'entendais dire, un jour, par plaisanterie sans doute, que les bouées et phares si dru semés ne servaient qu'à multiplier les erreurs de jugement. La conclusion ne découle pas nécessairement des prémisses, mais il est certain que les pilotes seraient moins téméraires, n'avanceraient qu'à petite vitesse en temps de brume épaisse et lorsque les nuits

sont noires, si le fleuve était moins bien balisé. Les pilotes d'aujourd'hui ne sont pas, je crois, inférieurs à ceux d'autrefois, et si les accidents sont plus fréquents, c'est peut-être qu'ils comptent trop aveuglément sur les sentinelles disséminées sur le parcours du fleuve et oublient qu'elles sont muettes.

Les pilotes de l'ancien temps faisaient, sur de grandes chaloupes, la chasse aux voiliers qu'ils allaient relancer jusque dans le golfe Saint-Laurent. Ces courses sur le fleuve, délicieuses certains jours, maussades souvent, périlleuses parfois, ne réussissaient pas à tous également. Pour arriver bon premier au vaisseau dont le pavillon réclamait un pilote, il fallait d'abord le deviner à l'horizon, puis piquer droit, toutes voiles déployées, et foncer sur sa proie sans perdre une seconde. Le pilote Dufresne était, paraît-il, passé maître en ce genre d'escrime. Vif, alerte, la main aux écoutes en même temps qu'il donnait le coup de barre opportun, il manœuvrait sa chaloupe aussi prestement qu'une toupie. Il lui faisait si bien fendre les vagues, que la vitesse n'était même pas ralentie, et que ceux qui étaient à son bord n'avaient pas à redouter les douches.¹

Ce que je viens de rappeler est incomplet et ne met en lumière que le marin. Les grandes lignes de cette sympathique figure, je les ai indiquées au commencement. Elles sont exactes, garanties par le témoignage des contemporains, mais le cadre que j'aurais tant aimé remplir reste nécessairement presque vide.

1. Reçu pilote en 1837.

Je le regrette d'autant plus qu'une foule de détails auraient intéressé et fait ressortir davantage la beauté de ce caractère.

Jean Dufresne est décédé entre les années 1880 et 1882, à Saint-Roch de Québec, sans laisser d'autres enfants qu'une nièce adoptive, Mlle Villeneuve, mariée en première nocces à un M. Genest, peintre ; en secondes nocces à un M. Deguise, et décédée à Détroit, il y a un an ou deux.

Les ascendants directs de Jean Dufresne sont : Pierre, marié en 1657, à Anne Polin ; Guillaume, marié en 1792, à Saint-Laurent, à Geneviève Ruel ; Joseph, marié en 1753, à Saint-Laurent, à Josephite Leclerc ; Guillaume, marié en 1791, à Saint-Laurent, à Josephite Létourneau ; Jean, marié à Victoire Létourneau.

Marc

Ce paroissien habitait une petite maison en bois assise sur le bord du rivage, quelques perches à l'est du havre connu sous le nom poétique de "Trou Saint-Patrice." C'est là qu'il a passé sa vie, isolé de la masse des paroissiens, presque en ermite, n'ayant qu'un seul voisin, Pitre Brousseau. Ces deux maisons, maintenant rasées, n'étaient accessibles que par un chemin de grève bordé de vignes sauvages, longeant les sinuosités de la rive, et soudé au chemin public par l'avenue qui conduit à l'hôtel Fillion. De cette route, inondée par les hautes marées du printemps et de l'automne,

seulement fréquentée par les voyageurs forcés de relâcher au Trou Saint-Patrice, il ne reste plus aucun vestige. Que les hivers, surtout pour les jeunes, devaient être longs et ennuyeux dans ce cul-de-sac. On pouvait, il est vrai, escalader la côte et aller se dégourdir dans les familles échelonnées sur le haut des côteaux. Mais le sentier qui y conduisait, mal battu et souvent impraticable, ne favorisait ces excursions que les soirs de clair de lune. En revanche, le séjour en cet endroit, pendant les mois de l'été, était vraiment délicieux. En face, le Saint-Laurent dont on ne se rassasie jamais ; en arrière, la colline boisée dont les arbres embaument l'air et tamisent les feux du soleil ; à droite, le Trou Saint-Patrice encaissé, à l'est, à l'ouest et au nord, entre de hauts contreforts embroussaillés, et dont le sable fin qui tapisse ses rives favorise les ébats des baigneurs. Dans cette solitude dont le silence n'est rompu que par le chant des oiseaux et le murmure des ondes annonçant aux riverains qu'un vapeur passe, on se croirait à cent lieues du monde habité. Avant longtemps, probablement, cette bordure de terrain qui, de l'hôtel Fillion au Trou Saint-Patrice, côtoie les anses du fleuve sera peuplée de villas remplies de citadins préférant ce séjour à celui des plages d'eau, brumeuses et froides du bas Saint-Laurent. Alors je l'espère, on modifiera le nom inexact et inélégant de "Trou Saint-Patrice," et on le rebaptisera sous celui de Baie Saint-Patrice. Si la définition des géographes est encore la même qu'autrefois, il n'est pas autre chose qu'une jolie petite baie, remplie à pleins

bords au cours de chaque marée montante. Cela fait, le député du comté obtiendra du gouvernement la construction d'un quai, à mi-chemin entre le village de l'église et la petite Baie Saint-Patrice, que desservira le vapeur qui voyage entre Québec et la Pointe-Saint-Laurent.

Brun, barbe courte et clairsemée, visage bien sculpté, taille délicate et au-dessous de la moyenne, démarche souple, Marc Dufresne compta, paraît-il, parmi les beaux jeunes gens de la paroisse, et même parmi ceux dont la mise était impeccable. Je le crois, parce que ma mère me l'a assuré. A tout autre, j'aurais irrévérencieusement répliqué : Pardonnez mon incrédulité, mais je ne puis croire à moins de voir, en chair et en os, un Marc semblable à celui que vous me dépeignez. Celui que j'ai connu ne ressemblait en rien au Marc primitif. Plus vieux que son âge, portant le signe sensible d'un enragé mâcheur de tabac, d'une négligence de mise proverbiale, indépendant de tout respect humain, il avait complètement dépouillé le jeune homme qu'il était autrefois, mais sans cesser d'être un brave citoyen. Baigné, pommadé et tout de neuf habillé à l'insu des paroissiens, il les eût mystifiés au point qu'ils l'eussent pris pour un sous-ministre. Cette seconde nature — un peu trop humaine — était-elle, chez lui, vertu ou insouciance ? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, il la confessa publiquement, un jour, au grand amusement des voisins qui l'entendirent. Les paroissiens de Saint-Laurent étaient au dernier jour d'une retraite prêchée, en 1864, par le R. P. Lagier,

O. M. I. Avant le *Te Deum* de la clôture, cet orateur populaire qui les avait profondément remués précisément parce qu'il causait simplement avec son auditoire, monta en chaire une dernière fois, et dicta une profession de fidélité à certains engagements, que toutes les voix répétaient tout haut. Or, cette profession contenait les mots : " Soldat de Jésus-Christ, " qui furent la pierre d'achoppement de Marc. Soit distraction, soit paresse de l'oreille, il comprit mal le prédicateur, changea le préambule de la formule orale, et, de la meilleure foi du monde, avec la sincérité d'un retraitant conscient d'avoir bien fait les exercices spirituels, au mot " soldat " il substitua " salop, " qui n'est son synonyme, ni de près ni de loin. Naturellement, ce *quiproquo* ne passa pas inaperçu, fut commenté, et moins vite oublié que les instructions entendues. Après une retraite de huit jours, il est aisé de comprendre que la paroisse s'ennuyait d'avoir été aussi longtemps sans rire. . . Pour moi, cet incident est plutôt une présomption qu'il avait fait sa retraite comme s'il eût été seul, peut-être mieux que les rieurs. En tout cas, il est bien sûr que Dieu l'aimait tel qu'il était, autant que les autres paroissiens.

Ce brave homme, que je n'ai jamais qu'entrevu, est décédé il y a plus d'une trentaine d'années, sans laisser d'enfants de son mariage, en 1848, avec Constance Noël, sœur d'Augustin et d'Antoine.

DUMAS

ON comptait à Saint-Laurent, il y a cinquante ans, trois familles Dumas : celles de Laurent, Nicolas et François. Elles y sont encore représentées, sauf la dernière. Ces familles, parentes à des degrés divers, ont pour ancêtre commun : François, fils de Charles et de Anne Lemaire, de la paroisse Saint-Sauveur, Paris.

Laurent

Il était cordonnier de bottes sauvages. Nos campagnes n'en comptaient guère d'autres à cette époque, car la botte française — comme l'on disait — était encore une chaussure de luxe. On l'importait de Québec ; on la chaussait seulement le dimanche, s'il faisait beau, ou à l'occasion d'un mariage, d'un baptême et d'une sépulture. Par coquetterie sans doute, la botte française, à nulle autre pareille, était celle qui à chaque pas craquait légèrement, comme pour solliciter les regards. Aujourd'hui le crac n'est plus dans les bottes, mais dans les têtes. On n'a donc rien gagné à son déplacement. Depuis longtemps la botte française chausse presque

tout le monde. La manufacture, le carton, et que sais-je ? l'ont mise à la portée de toutes les bourses.

Ce paroissien était un type accompli de l'ancien cordonnier canadien, qu'on ne rencontre guère plus que le notaire de l'ancien temps. Il portait, du matin au soir, le tablier de cuir obligatoire. Sauf le dimanche, ils prenaient place à table et sortaient ensemble. C'est ainsi qu'il m'est resté dans les yeux. Je le voyais pourtant endimanché une fois par semaine, et, caprice de la mémoire, je présume, il ne m'en est resté aucun souvenir. Lorsqu'il m'apparaît, c'est toujours avec son tablier de cuir, se dirigeant vers le magasin du village, prenant le temps de causer avec ceux qu'il croisait sur le chemin, le lundi surtout. Comme tout cordonnier qui est bien dans sa vocation, ce voyage de quinze minutes prenait sa matinée en partie.

Laurent Dumas était propriétaire d'un emplacement minuscule, sur le chemin du roi, coin nord-est de la terre de Ignace Bouffard. Sa maison, l'une des plus petites et des plus modestes de la paroisse, est démolie depuis vingt-cinq à trente ans. Il dût souvent rêver à son agrandissement, mais il était si mal payé ! Actuellement, l'emplacement agrandi, sur lequel est installée une belle et grande maison, a pour titulaire Mme Bruno Pelletier. C'est là qu'il a tenu boutique et élevé les cinq enfants nés de son mariage avec une paroissienne de Saint-Pierre, Josephite Roberge, en 1816.

L'aînée de la famille, Marie, épousa en 1855, Jean Forgues. Joséphine, dont la vie fut moins tapageuse que celle de la fameuse Louise Michel, est morte céli-

bataire, ainsi que son frère Narcisse. Eloi avait évidemment plus de vocation puisqu'il se maria deux fois. Il épousa d'abord, en 1849, à Saint-Féréol, Félicité Racine ; puis, je ne sais en quelle année, Marie Disputeau dit Grosleau. Son langage, m'a-t-on dit, était émaillé d'expressions peu académiques, mais elle l'émonda sans pitié, une fois devenue paroissienne de Saint-Laurent. Ses bras, en revanche, valaient bien la dot qui lui manquait, car ils ne cessèrent — presque seuls — d'alimenter le ménage, et permirent même à son mari de mener presque la vie d'un rentier. Cependant il avait rêvé mieux, car il faisait partie du contingent de colons qui, aux alentours de 1849, quitta Saint-Laurent pour monter à l'assaut pacifique de Saint-Féréol. Lorsque les montagnards de cette région virent ce futur paroissien, à la démarche indécise et empesée, ils ne furent pas lents à le juger, et l'avenir démontra la justesse de leur coup d'œil. Il ne devait pas révolutionner les méthodes agricoles en usage dans ce pli des Laurentides. Les saisons allaient leur train accoutumé, se succédaient sans le consulter ; et, pour lui s'évanouissaient toujours trop tôt. Il était, d'ailleurs, si peu débrouillard, qu'il ne put jamais retrouver sa hache perdue, un jour, en bûchant. Elle n'était pourtant pas à cent lieues puisque le manche lui était resté en mains. S'il avait des déficits, il avait au moins reçu le don de persévérance, car rien ne pût le déraciner. Lorsqu'il redevint un paroissien de Saint-Laurent, vingt ou vingt-cinq ans plus tard, ce fut pour remplacer son frère Didier auprès de ses vieux parents. Sans

cette raison majeure, il n'eût pas changé de milieu. L'action de la Providence, toujours en éveil sans qu'on le remarque assez, est admirable dans ses voies. Dieu savait le nombre de talents qu'il lui avait confiés, aussi il n'oublia point les compensations. Aussi riche de santé et de cœur que laide, sa seconde femme se dépensa héroïquement pour lui et les siens. Lorsqu'elle disparut, Damase, l'unique fils né de son mariage et qui avait conquis l'aisance, installa chez lui son père, auquel il fournit bon gîte et bonne table. Puis, l'heure des infirmités arrivée, il le confia à l'hôpital où les soins spirituels et corporels ne manquent à personne. Dieu ne s'est-il pas montré pour lui un vrai père, et que pouvait-il faire de plus ?

Sans être un malin proprement dit, ce *rusticus ex rustico*, pour employer une expression de saint Augustin, l'était plus que son apparence ne le laissait présumer. Il avait parfois des ripostes amusantes. Ainsi un matin de Pâques, coiffé d'un haut de forme, il rencontra un paroissien qui avait oublié de faire honneur à la promesse de lui apporter un cordon de bois de chauffage. Celui-ci lui dit en le saluant : Il paraît que tu chauffes fort ce matin ! — Oui, répliqua Eloi Dumas, mais pas avec le bois que tu m'as promis. On aurait pu dire de lui assez exactement : “ Qui s'y frotte, s'y pique. ” Beaucoup l'apprirent à leurs dépens.

Olivier, sur les registres, et Didier pour sa famille et les paroissiens, n'était pas plus socialiste ni plus révolutionnaire que son frère Eloi, et mena à peu près le même train de vie. Lorsque son frère vint le remplacer

à la maison paternelle il se construisit, sur le chemin des Côteaux, une maisonnette dont le site suppléait à tout le reste.

Il épousa, en 1866, Zoé Vien, alors au service de la famille Michel Campeau. C'était presque une recommandation. Il n'y monta qu'une fois et redescendit avec une promesse en bonne et due forme. Preuve que les fréquentations prolongées ne sont pas indispensables. La cérémonie du mariage fut réduite à sa plus simple expression, et les nouveaux époux prirent à peine une journée de congé. Le bon Dieu seul fit ce mariage et donna à Didier, comme à son frère Eloi, une femme qui compensait complètement ses déficits. Le mariage fut heureux, béni trois ou quatre fois, et assura l'avenir de cette branche.

Jean

Ce fils de Didier ne ressemble à son père sous aucun rapport, mais il est passablement l'image physique de son grand-père. C'est du moins cette figure qu'il m'a rappelée, la première fois que je l'ai vu de près. Agent d'assurances, titulaire de la maison de François Leclair, aîné, et père de plusieurs enfants, il n'aurait donc pas raison d'être mécontent de son sort. Son père — comme tous les disparus de sa génération — est mort avant l'apparition des automobiles. S'il rencontrait son fils visitant ses clients en auto, il serait peut-être pris de peur, et ne le reconnaîtrait probablement pas.

Le premier ancêtre canadien des familles Dumas, de

Saint-Laurent, François, né à Paris, en 1636, épousa à Québec, en 1668, Marguerite Foy. Tanguay le mentionne comme interprète des Iroquois. Bien qu'il ait été inhumé à Saint-Laurent, le 14 février 1714, on peut sûrement le classer parmi les censitaires de Sainte-Famille, puisque tous ses enfants — sauf un — ont été baptisés en cette paroisse.

François

Les cinq ancêtres de Laurent, dont j'ai parlé tout à l'heure, portent tous le même prénom que le premier.

Ce fils de François et de Marguerite Foy, né en 1669, épousa, en 1690, M.-Françoise Gervais, et en 1717, Jeanne Rouleau, veuve de Nicolas Baillargeon. Ces deux mariages le rendirent père de dix-huit ou dix-neuf enfants. On peut donc le regarder, jusqu'à un certain point, comme un fondateur. Après avoir été un paroissien de Saint-Jean, il émigra à Saint-Laurent, aux alentours de 1700, je crois. En 1701, il y faisait baptiser un premier enfant, et tous ceux qui le suivirent ont été baptisés en cette paroisse. C'est aussi à Saint-Laurent que ce patriarche a été inhumé, le 5 avril 1733. J'ai lieu de croire qu'il y a été le premier représentant de la famille Dumas.

Quoi qu'il en soit, le nom de la famille Dumas est mentionné pour la première fois par le recensement de 1725. Pierre et son fils François y sont désignés comme titulaires des terres numéros sept et huit.

Les trois ancêtres suivants sont : François, fils de François et de Marie-Françoise Gervais, qui épousa, en 1717, Marguerite Rouleau ; François, fils de François et de Marguerite Rouleau, qui épousa en 1747, Françoise Ruel ; puis François, fils de François et de Françoise Ruel, qui épousa en 1773, Thérèse Rousseau. C'est de ce mariage qu'est né Laurent.

DEUXIÈME BRANCHE

Francis

Il a bel et bien été baptisé sous le nom de François, mais les paroissiens l'appelaient invariablement Francis. Pourquoi ? Je l'ignore. Il n'était pas, en tout cas, le seul François transformé en Francis. Ainsi, on comptait autrefois dans ma paroisse : Francis Dallaire, Francis Grenier, Francis Hains, et d'autres dont les noms m'échappent. Sans approuver cette manie, je crois devoir l'appeler comme tout le monde.

Fils de François et de Marie Langlois, mariés en 1808, et petit-fils de François et de Thérèse Rousseau, mariés en 1773, il était donc le neveu de Laurent Dumas, dont j'ai parlé plus haut. Louis Lapointe est le titulaire actuel de sa terre, acquise d'abord de la succession Dumas par Magloire, fils de Jean-Baptiste Gosselin. Il épousa en 1832, à Saint-Jean, Adéline Blouin.

Les enfants nés de son mariage sont : Eléonore, qui épousa, en 1859, Pierre Langlois, cultivateur de Sainte-Croix ; Marcelline, qui épousa, en 1860, F.-A. Terrien,

de Saint-Jean ; Marie, qui épousa Jean Leclair, en 1869 ; Philomène, qui épousa Narcisse Dumas, de l'Ange-Gardien, en 1875, et Olive que sa santé délicate empêcha de suivre l'exemple de ses sœurs. La famille eût été complète si le bon Dieu lui avait donné un héritier. Il était donc écrit d'avance que sa terre changerait de nom.

Cette maison a été — une quinzaine d'années — l'une des plus populaires de cet arrondissement. La liste de ceux qu'elle a vus défilier serait longue et intéressante, mais je n'ai en mémoire que les plus en vue. On devine aisément que l'attraction des jeunes gens n'était pas l'effet du magnétisme du père de ces filles. Une preuve, s'il était permis de démontrer ce qui est évident, c'est que le désert se fit du moment qu'elles se marièrent. Comme il arrive souvent, elles épousèrent les prétendants de la dernière heure.

Après la mort de Francis Dumas sa femme alla résider chez son gendre, Jean Leclair, puis, lors de l'incendie de la maison, elle se fixa à l'Ange-Gardien, chez sa fille. Cette branche ne compte donc plus aucun représentant à Saint-Laurent.

TROISIÈME BRANCHE

Nicolas

Fils de Nicolas et de Geneviève Charcest, mariés en 1807 ; petit-fils d'Alexis et de Françoise Audet, mariés en 1770, et arrière petit-fils de Charles et de Ursule Gaulin, il n'était plus qu'un parent du quatrième degré

avec Laurent Dumas. Les deux premiers ancêtres seuls leur sont communs.

L'emplacement de ce paroissien n'a pas changé de nom, mais sa physionomie s'est modifiée. Disparu — depuis longtemps — le beau quai qui était comme le péristyle du hangar, à demi noyé sur la fin de chaque marée montante, et qui le protégeait contre les vagues en courroux lorsque le nord-est faisait rage. Il était le lit naturel des chaloupes fraîchement peinturées et attendant l'heure d'être lancées à la mer. Ce quai, autour et à l'intérieur duquel s'amusaient les enfants du village, j'en savais par cœur tous les coins et recoins. Disparue, la vieille maison à l'extrémité nord de l'emplacement. Disparue aussi celle que le successeur de Nicolas éleva sur le site de l'ancienne ! Le feu l'a réduite en cendres en juillet 1912. En résumé, le vieux hangar est la seule relique de cette époque lointaine.

Nicolas Dumas ou, pour parler le langage populaire, le bonhomme Colas, était l'un des "chaloupiers" en vogue. Les chaloupes à voiles sorties de sa boutique étaient remarquables de vitesse et d'élégance. Il a même construit une goélette qui avait vraiment bonne mine, à l'ancre ou sous voiles. Après une ou deux saisons de cabotage sur la côte nord, sous la direction de Paul Dal-laire, elle fut cédée à un homme du métier.

Si je me rappelle bien, ce paroissien n'était ni expansif ni communicatif. Bien que résidant en plein village, il vivait presque en ermite ; allant de sa maison à sa boutique et de celle-ci à sa maison. Le dimanche, il passait régulièrement au dernier coup de la messe et repassait

l'un des premiers — sinon le premier — la messe finie. On ne le remarquait jamais dans les groupes qui — avant et après les offices — causaient sur la place de l'église, il restait étranger, je crois, aux affaires paroissiales. Une fois cependant il sortit de son rôle négatif. La loi scolaire de 1842 venait d'entrer en force. C'était une révolution pacifique et nécessaire qui compta dans presque toutes nos paroisses quelques adversaires. Nicolas Dumas se rangea dans l'opposition, et pour mieux accentuer son dissentiment ses enfants — au début du moins — ne fréquentèrent guère l'école du village. J'aime à dire que ceux-ci ne rendirent pas à leurs enfants le même mauvais service.

Les enfants nés de son mariage avec Thérèse Pouliot, en 1834, sont : Angèle, Nicolas, Célestin et Napoléon.

Angèle, morte célibataire, n'a jamais quitté ses parents et ne sortait guère que pour aller à l'église. Nicolas est décédé dépassant à peine la vingtaine. Il comptait parmi les jeunes gens dont la mise était impeccable. Il m'était facile de le constater, car le banc de sa famille, dernier de la deuxième rangée, chapelle de la sainte Vierge, n'était qu'à sept ou huit pieds du balustre. Napoléon ou Napol, comme disent les gens, "chaloupié" d'abord et charretier depuis, demeure tout près de la maison paternelle, sur un emplacement détaché de la terre de Ignace Bouffard. — Il épousa, en 1864, Geneviève Godbout. Des nombreux enfants qui composent sa famille, je n'en connais que deux : Ovide, veuf de Delphine Lapointe, que j'ai remarié, le 31 janvier 1911, avec Asilda Guilbault, de Charlesbourg, et Marie-Al-

phonsine, née en 1880, et aujourd'hui religieuse à l'Hôpital-Général, sous le nom de sœur Saint-Bruno.

Célestin

Ce grand blond continua son père. Ce privilège lui appartenait par droit d'aînesse, depuis la mort du jeune Nicolas. Il était "chaloupier" comme son père, mais plus moderniste, je crois. La maison qu'il a construite en remplacement de la première prouve qu'il aimait faire beau et grand. Sa mentalité cependant était un peu celle de son père, auquel il ne ressemblait guère que sous ce rapport. Absorbé par ses affaires et ses projets, il ne se pressa pas d'entrer en ménage, et dépassait la trentaine lorsqu'il épousa, en 1872, Marie-Arzélie Roberge, fille de Pierre. Je ne saurais mentionner les prénoms de ses enfants, qui sont nés et ont grandi depuis que je ne fais plus que de rares et courtes apparitions au village natal. Je sais seulement que celui qui le remplace s'appelle Oscar, qu'il n'a pas appris le métier de son père, et qu'il compte actuellement parmi les jeunes veufs. L'une de ses filles, dont j'ai oublié le prénom, a aussi fait l'école au Cap-Santé pendant que j'étais curé de cette paroisse. Elle démissionna avant la fin de son année pour cause de maladie, et s'en alla mourir chez son père, qui la suivait au cimetière quelques années après. Il semblait pourtant — plus que son frère Napol — prédestiné à devenir un vieillard. Sa fille, dont je viens de parler, était le portrait de sa mère à l'époque où elle fréquentait — comme moi — l'école du village.

ÉMOND

Joseph

CE descendant d'une vieille famille dont on retrace le premier ancêtre canadien à Saint-François, I. O., est né à Saint-Jean ; s'est marié à Saint-Laurent où il s'est fixé plus tard ; est décédé en 1912, à l'âge de 75 ans environ, dans la maison qu'il s'était bâtie sur l'emplacement de Joseph Lapointe, son second beau-père. Bien qu'il n'y ait laissé personne pour perpétuer son nom, je ne puis passer sous silence ce paroissien qui ne fut qu'un marin, mais un marin de renom.

Sa famille descend de Jean et Jeanne Charié, de Saint-Martin, fle de Rhé.

En 1663 René, fils de Jean, épousa, à Québec, Marie LaFay.

En 1694 Robert, fils de René, épousa, à Saint-François, Catherine Dompierre.

En 1727 François, fils de Robert, épousa, à Saint-François, Françoise Asselin.

En 1761 Jean-Marie, fils de François, épousa, à Saint-Jean, Angèle Asselin.

En 1799 Joseph, fils de Jean-Marie, épousa, à Saint-Jean, Angé. Cauchon.

En 1835 Joseph, fils de Joseph, épousa à Saint-Jean, Elisabeth Faucher.

En 1858 Joseph, fils de Joseph, épousa, à Saint-Laurent, Eulalie Pelletier ; et en 1871, Marguerite Lapointe.

Deux filles et un garçon lui sont nés de son premier mariage. L'une est restée célibataire, et l'autre, Georgiana, a épousé, en 1889, Michel Gosselin, frère de Frs - Horace, alors propriétaire du bien de Nicolas Lapierre, son grand-père maternel. Elle mourut après quelques années de mariage, laissant deux filles en bas âge : Amélia et Adèle. Le fils qui porte le même prénom que son père, réside à Québec, et occupe une position au bureau de poste.

De son second mariage il n'a pas eu d'enfants.

Il était si bien né marin qu'il fut dispensé de chercher sa voie. Son enfance se passa sur le rivage de sa paroisse et le reste de sa vie en chaloupe ou en yacht. Sa première communion à peine faite, il débuta dans le cabotage, et quelques années après, il était pilote d'une de ces grandes chaloupes à quatre voiles, autrefois si nombreuses, aujourd'hui si rares. Il naviguait pour un maître-boucher. En ce temps-là, le port de Québec, du printemps à l'automne, était rempli de voiliers de toutes dimensions. Pour faire la pêche à cette clientèle, les commerçants n'attendaient pas qu'elle fût à la portée de l'hameçon, mais ils enrôlaient des éclaireurs qui allaient la relancer jusqu'à la Grosse Ile. Lorsque la

tempête se déchaînait, ils se réfugiaient dans les petits hâvres de la côte sud de l'île d'Orléans, et piquaient bravement au large s'ils voyaient poindre une voile. Aborder un navire en pareille circonstance était chose périlleuse et difficile, excepté pour Emond. Il fallait du coup d'œil pour coller une chaloupe au flanc du navire qui filait à pleines voiles. Cependant il ne manquait jamais l'abordage, même du premier coup. Il valait la peine de le regarder manœuvrer sa chaloupe aussi aisément que s'il eût tenu en mains une coquille. Lorsque la vapeur supprima les voiliers, qu'il était si intéressant de voir louvoyer, le port de Québec fut déserté, redevint presque ce qu'il était au temps de Champlain, et ce qu'il est encore. Les vapeurs passent, mais sans presque jamais s'arrêter, ralentissant seulement leur vitesse pour happer un pilote. Les bouchers perdirent donc les clients qui faisaient leur fortune, et les chaloupiers cessèrent en même temps leurs croisières sur le fleuve.

Sans perdre de temps, Emond sauta sur l'un de ces jolis yachts qui émergent à peine de l'eau et dont on n'aperçoit que la blanche voilure. Il ne devait en débarquer qu'une couple d'années avant sa mort.

Un pilote de yacht n'est pas un captif à plaindre. Son air et son teint indiquent suffisamment qu'il a bon gîte, bonne table, sans compter "force reliefs de toutes façons," surabondance d'air pur et frais. Il marche rarement de nuit, il vit souvent en joyeuse compagnie, et les intervalles entre chaque excursion équivalent à des vacances. Bref, il serait le plus heu-

reux des mortels, sans l'institution des régates, avec un programme déterminé. Ce jour-là, sa réputation, celle du yacht, et surtout la gloriole du maître sont en jeu. Tout est sauvé s'il arrive bon premier. On lui pardonnera peut-être d'avoir perdu la coupe ou le prix, mais seulement s'il n'a pas commis d'erreurs de jugement. C'est donc en somme, pour les pilotes de yachts, une journée critique. Pour Emond cependant, elle n'était qu'une fête de plus. Québec était le point de départ, et la bouée de l'île Madame, — dont on devait faire le tour, — le terminus. Or, cette zone lui était aussi familière que le damier qui l'amusait l'hiver. Il pouvait avec des chances de succès la parcourir les yeux bandés. Il en connaissait parfaitement les anses, les pointes, les courants, les remous, le point précis où il fallait virer de bord, les endroits où il était le plus aisé de pincer le vent. A une stratégie impeccable, ajoutez les ruses de guerre qui en sont le complément et qui dépistaient invariablement ses concurrents. Grâce à ces deux facteurs et à un équipage qu'il se réservait le privilège de choisir, la fortune ne l'a jamais trahi, et il était toujours le premier rendu au point de départ.

Une course restée légendaire est celle qu'il fit — il y a bien une quarantaine d'années — en compagnie de sir Réal Angers qui, pour la première fois, fut tenté d'avoir peur et regretta l'ordre donné à Emond d'appareiller et de lâcher les amarres. Notre nord-est canadien hurlait comme un damné, pourchassant les nuages, secouant le fleuve, et poussant ses vagues vers le ciel.

C'est sur une mer ainsi démontée que la "Mouette" fit sa tournée. Comme l'oiseau battu par la tempête et qui ne sait plus où poser le pied, elle apparaissait quelques secondes sur une cime qu'elle redescendait aussitôt avec l'allure d'un voilier qui coule à pic. Lorsqu'elle fut en vue du village de Saint-Laurent, la femme du pilote courut à l'église et n'en sortit qu'au retour du yacht. Sa longue prière avait peut-être ramené les téméraires sains et saufs.

Cette chevauchée me remet en mémoire la descente — de Québec au quai de Saint-Laurent — que je fis en avril 1878 sur le yacht de Zéphirin Lapierre. Cette fois encore, notre fameux nord-est, bénin au départ, soufflait presque en tempête lorsque nous doublâmes la pointe de Saint-Joseph de Lévis.

La prudence conseillait de prendre des ris, pour soustraire à l'action du vent une voile dont la surface d'ailleurs n'était pas proportionnée à celle du bateau. Lapierre le savait bien, puisque les douches d'eau glacée nous arrivaient dru comme grêle et que la quille, par instants, émergeait de l'eau presque en entier. Il se déclarait prêt à en tenir compte si j'exprimais un désir, et je crois qu'il était sincère. Bien qu'inquiet et mal à l'aise, je préfèrai laisser faire, sachant que je lui serais plus agréable. C'était, en effet, pendant la tourmente électorale qui suivit le renvoi du ministère de Boucherville, et la lutte était vive, surtout dans Montmorency, qui avait l'honneur d'être représenté par M. Angers. Conservateur pour la première fois, fervent comme tous les convertis à la vraie foi, notre

pilote voulait, coûte que coûte, accoster le quai avant la chaloupe qui nous suivait, gouvernée par Emond, alors libéral et qui, cette fois encore, nous devança de quelques minutes. C'était la grave raison de cette folle équipée qui, heureusement, ne finit pas tragiquement. Une fois arrivés, je ne fus pas lent à débarquer, ainsi que mes compagnons de voyage : MM. J. A. Charlebois, notaire, L. N. Asselin, avocat de Rimouski, et F. X. Gosselin, le protonotaire actuel de Chicoutimi.

L'été suivant, je crois, le même yacht en villégiature à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, noyait cinq ou six personnes, mais Lapierre n'était pas le timonier.

Il semble étrange qu'un loup de mer comme Emond soit resté soixante ans simple pilote de chaloupes et de yachts. Des circonstances indépendantes de sa volonté l'ont empêché, je crois, de monter plus haut. L'unique frère que le bon Dieu lui avait donné, et qui était le soutien de sa mère, étant péri en route pour l'Angleterre, il dût le remplacer et renoncer au rêve légitime d'être capitaine au long cours ou pilote de transatlantiques. Cet acte de piété filiale, auquel, d'ailleurs, il ne pouvait se dérober, semble lui avoir porté chance, car il a passé soixante ans sur l'eau, indemne du moindre accident.

BILLION

LE fondateur de la branche de Saint-Laurent est le sixième descendant du premier ancêtre de cette famille. Un simple coup d'œil sur son arbre généalogique permet de le constater :

Michel, fils de André et de Gabrielle Senler, de Saint-Germain l'Auxerrois, Paris, épousa, en secondes noces, à Québec, en 1667, Anne d'Anneville. Il était notaire royal et mourut en 1689. Le dictionnaire Tanguay le fait naître en 1663, et le marie la première fois en 1661. L'erreur du millésime crève les yeux.

Jean, fils de Michel, épousa, en 1695, à Québec, Françoise Senat.

Jean, fils de Jean, épousa, en 1729, à Saint-Joachim, Marie-Anne Bolduc.

Zacharie, fils de Jean, épousa, à la Baie-Saint-Paul, en 1764, Suzanne-Ursule Gauthier.

Frédéric, fils de Zacharie, épousa vers 1800, Angélique Verreault.

Benjamin, fils de Frédéric, épousa, en 1838, à la Baie-Saint-Paul, Lucie Gosselin. Philéas, fils de Benjamin, épousa, en 1866, à Saint-Jean, île d'Orléans, Luce Pepin-Lachance, fille de Ovide, pilote.

Ce n'est pas la première fois que vient au bout de

ma plume le nom de cette famille Lachance, qui a été une pépinière de pilotes et de navigateurs. Ses branches sont presque innombrables, et il n'y a pas, je crois, dix familles des paroisses du sud de l'île d'Orléans, qui ne sont pas ses alliées à des degrés divers. Barthélemi a toujours été un prénom populaire dans cette famille. Chaque branche, à Saint-Jean du moins, compte un Barthélemi. Ainsi Ovide avait un frère qui s'appelait Barthélemi. Leur père, leur grand-père et leur aïeul portaient également ce prénom, probablement encore populaire. Une preuve, c'est que l'un de ses enfants, pilote ainsi que ses frères Nestor et Paul, s'appelle, lui aussi, Barthélemi.

On me permettra bien d'ajouter que le père des trois pilotes est en même temps le père de trois religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec : Sœurs Saint-André, Saint-Eugène et Marie du Carmel, cette dernière décédée il y a quelques années.

Philéas

Ses descendants n'auront qu'à consulter l'arbre généalogique que je viens de mentionner, s'ils sont soucieux de connaître les étapes de leur branche après son départ de Québec.

En 1861, ce représentant de la septième génération, imberbe encore, frêle et délicat comme un enfant, guère plus grand que Zachée, mais l'œil vif et intelligent, sans malle ni un sou en poche, quittait la Baie-Saint-Paul, avec l'espérance sans doute de revenir

s'y fixer. Après avoir fait l'ascension des côtes Saint-Antoine, dont l'altitude est presque égale à celle du Cap Tourmente, il enfila le chemin des Caps, dont le terminus est Saint-Joachim, et s'arrêta à Château-Richer. L'exploitation sucrière tentée par son frère n'ayant vécu qu'un printemps, il résolut de se rendre à Québec, qu'il apercevait dans le lointain.

Quelques jours après il commençait l'apprentissage du métier de charron, chez Marceau, le carrossier en vogue de l'époque, là où réside actuellement Germain Lépine. Son apprentissage terminé, il devint contre-maître d'un frère de son patron, carrossier lui-même, à Saint-Jean, I. O. Toutes les voitures de luxe, sur l'île d'Orléans, sortaient de cette boutique. La calèche de la famille Chabot, la première à Saint-Laurent, si je me rappelle bien, et qui fit sensation au début, était l'œuvre de cet ouvrier. L'ancien petit paroissien de la Baie-Saint-Paul était trop débrouillard et trop légitimement ambitieux pour passer sa vie en tutelle. Aussi, après avoir bâclé un mariage qui fut le meilleur de ses coups de filet, il quitta Saint-Jean en novembre 1866, et vint ouvrir boutique de charron à Saint-Laurent.

J'ignore si sa femme était jolie, ce qui est secondaire, mais je sais qu'elle était intelligente, bonne chrétienne et sachant gouverner sa maison. Une preuve, c'est qu'elle devint mère de trois prêtres et deux religieuses, sans compter un orphelin, neveu de son mari, qu'elle adopta à l'âge de sept ans, et qui, lui aussi, est devenu prêtre. Les familles peu fortunées ont des audaces dont sont incapables celles qui sont riches.

Le choix de Saint-Laurent par un carrossier qui sait son métier étonne à bon droit. Un carrossier dans un milieu isolé, où les cabriolets à deux roues étaient en honneur, et qui ne compte guère plus qu'une cinquantaine de cultivateurs ! Une manufacture de parasols, à une époque où ce bijou féminin prenait sa place au soleil, eut bien mieux fait son affaire. L'étonnement avait sa raison d'être, et cependant ce débutant dans la vie n'avait pas tort. Il était évidemment poussé par un conseiller invisible. Son histoire le démontre.

Ses débuts furent modestes. Il loua une moitié de la longue maison de Edouard Labrecque, pilote. C'est là qu'est né son premier enfant, actuellement secrétaire de l'Université Laval. Un coin du grand hangar était sa boutique et suffisait amplement à sa besogne. Le dicton : " Qui va doucement, va loin," était sa boussole.

L'année suivante il faisait l'acquisition d'une maison embryonnaire, juste au pied des " Côteaux," d'un nommé Jean Chamberland, en partance pour Saint-Prime du Lac Saint-Jean.

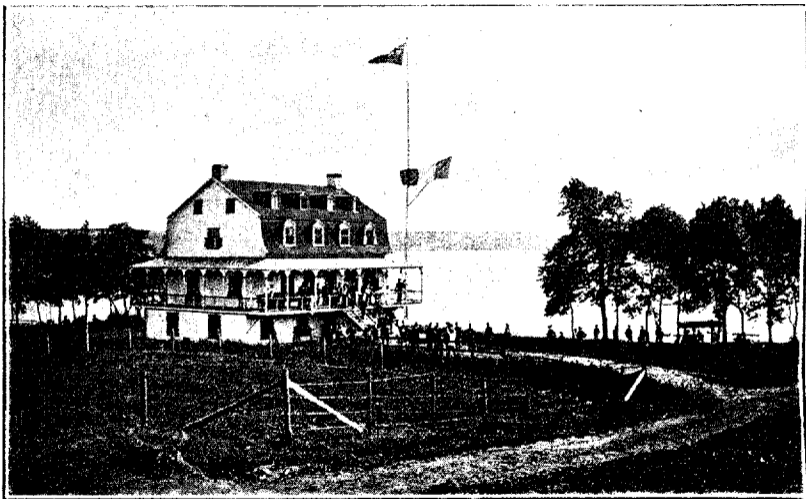
Ce paroissien temporaire de Saint-Laurent se réveilla un bon matin avec la vocation irrésistible de colon, et vendit les quatre pans de sa maison avec le mobilier. Il avait épousé, en 1861, une vieille fille, couturière ambulante, que tout le monde estimait. On l'appelait Agathe tout court, et les plus savants disaient : Agathe Lallemand. Elle était, paraît-il, d'origine allemande, comme le laisse présumer son nom de famille Muller. Mais personne n'eut osé l'appeler

la blonde allemande, car elle était couleur de terre humide. Le fils unique de cet heureux ménage doit avoir fait souche à Saint-Prime. Il était sans doute né avec la dent de sagesse, car son père commença de le consulter dès qu'il eut l'âge de raison.

Sous son nouveau propriétaire la physionomie de l'ancienne maison Chamberland a notablement changé. Elle a grandi en même temps que son petit peuple. Elle s'est embellie, et il n'y en a plus qu'une ou deux dans son village qui puissent se vanter de l'éclipser.

Sans s'inquiéter du nombre de carrosses et de voitures qui sortaient de la boutique, un nouveau-né, suivant la tradition canadienne-française, venait frapper à la porte tous les ans. Comme les affaires n'augmentaient pas proportionnellement, et qu'il fallait des prodiges d'économie pour joindre les deux bouts, le jeune Fillion, — comme beaucoup d'autres paroissiens de Saint-Laurent, — succomba à la tentation de monter à Chicago en 1871. Les circonstances étaient séduisantes puisque la reine de l'Ouest n'était plus qu'un monceau de cendres, et qu'elle entendait renaître immédiatement et se faire encore plus belle. Il lui fallait donc une armée d'ouvriers qu'elle payait princièrement. Parti seul, sa famille le suivit l'année suivante. C'est là qu'est née sa fille Mary-Louise-Anaïs. Le premier prénom indique qu'après un séjour de deux ans on commençait déjà à s'américaniser. Tout allait bien, mais les parents comprirent bientôt que cette Babylone n'était pas un milieu favorable à l'éducation chrétienne de leurs enfants.

Ils revinrent donc à Saint-Laurent en 1875 et s'ins-



VILLA DES BOSQUETS

tallèrent dans leur maison, avec la résolution bien arrêtée de ne plus la quitter que pour le cimetière. Je viens d'écrire qu'ils " revinrent " à Saint-Laurent, mais il serait plus exact de dire qu'ils y furent ramenés. La Providence escomptait dans cette famille cinq vocations religieuses qui n'avaient pas chance de mûrir ailleurs. Bien plus, cette famille, dans l'ouest américain, eut été américanisée dès la troisième génération, comme tant d'autres.

Si cette migration faillit orienter les enfants vers un autre idéal, en revanche, elle ne fut pas sans compensations pour le chef de la famille. Il était revenu mieux argenté, plus confiant en soi-même, et riche d'un capital d'expérience qu'il n'avait pas au départ. Aussi, à son retour, le métier originaire fut relégué à l'arrière-plan, et il se lança dans les entreprises. La transition lui fut facile car il comprenait intuitivement et très vite les plans et devis d'une maison ou d'une construction quelconque. J'ai pu le constater en 1887, lorsqu'il a transformé et annexé à la maison paternelle l'ancienne boutique de mon père, qui ne diffère de la première que par les dimensions. Il a été chargé par le gouvernement de l'époque de prolonger le quai de Saint-Laurent jusqu'à l'endroit où est érigé le nouveau phare. C'est lui également à qui la Cie Poupard confia la construction du quai de Saint-François, I. O., refuge de la flotille de cabotage de la côte Nord, si le vent souffle en tempête. Les villas Decazes et des Quatre Vents, dont le propriétaire est M. Antoine Gobeil, l'ancien sous-ministre des Travaux publics, sont aussi

son œuvre. Il faut être fils de pilote pour aller se percher à une hauteur qui dépasse celle où est perché le coq du clocher de l'église, et qui serait bien le site naturel du phare. En tout cas, le panorama y est incomparable, et le nom de baptême de cette villa est parfaitement symbolique. S'il suffisait, pour être immortel, de vivre "aux quatre vents," ce pensionnaire de l'Etat finirait par lui coûter cher.

Philéas Fillion transforma l'ancienne maison Louis Godbout, où mon premier curé, M. Naud, est mort, et que son propriétaire actuel, M. F.X. Garneau, a baptisée sous le nom de "Villa au Soleil." Puis, comme couronnement, il a bâti, pour son fils Ovide, la "Villa des Bosquets," qui se remplit de québécois en juillet et août.

De plus il a monopolisé avec son associé François Leclerc les restaurations successives de l'intérieur de l'église.

A part ces travaux, car son activité était inlassable, il s'est aussi occupé de pêcheries. Cette industrie le paya amplement. Il tendit sa première pêche en 1885, près de la pointe où est actuellement celle de Michel Gosselin. A cette époque, entre le quai de Saint-Laurent et celui du bout de l'Ile, on ne comptait qu'une seule pêche, celle de la famille Guay, sur la terre Maranda. On pourrait donc dire qu'elle est en quelque sorte une *prima primaria*. *Exempla trahunt*: aujourd'hui, de la rivière Maheu au bout de l'Ile, il y a presque autant de pêches que de cultivateurs. Les deux principales espèces de poissons qui abondent dans ces parages sont l'alose et l'anguille.

Ce paroissien était apte à toutes les besognes. Pendant la saison d'hiver il mettait en chantier chaloupes et yachts qui avaient fort belle mine. Ce métier, il l'avait appris en causant et regardant faire les autres "chaloupiers". C'est la caractéristique de quiconque est né ouvrier ; il n'a pas besoin d'apprentissage.

En attendant un acquéreur, il les faisait circuler pour son avantage, ou les louait à ceux qui étaient un peu marins.

On se rappelle la noyade des deux arpenteurs Lachaine et du pilote Vézina, en août 1887. Partis le samedi après-midi pour l'île aux-Grues, à bord d'une chaloupe louée par Fillion, ils sombrèrent en route. Les circonstances de ce drame tragique ne seront jamais connues, puisque les morts ne parlent plus. Les trois cadavres furent retrouvés quelques jours plus tard, mais la chaloupe, bien lestée, semble bien être restée au fond de l'eau. Cette catastrophe fut une perte nette pour son propriétaire, mais les victimes perdirent davantage.

Philéas Fillion est décédé en 1909, à l'âge de 68 ans, d'une maladie du cœur. Le surmenage n'est pas un facteur de vieillesse. Cependant il pouvait partir sans graves inconvénients, car il avait eu le temps de pourvoir à l'avenir de sa famille. Trois ans après, en 1912, l'épouse qui l'avait si bien secondé, partait à son tour pour le cimetière.

S'il eut construit autant de villas qu'il a eu d'enfants, ce paroissien fut mort presque riche. Mais un capital d'enfants vaut infiniment mieux que l'or et l'argent. En voici maintenant la liste complète par ordre de naissance :

Philéas, né en 1868 ; ordonné à Saint-Laurent en 1893 ; séjourne un an à Paris, de 1895 à 1896, pour études préparatoires au cours de chimie ; professeur de chimie à Laval en 1896 ; secrétaire de l'Université, depuis 1899. Depuis 1908 il cumule en même temps les fonctions de desservant de la mission Villeroy. Il eut été, j'en suis sûr, un excellent curé.

Ovide, né en 1869 ; marié en 1891 à Léa Pouliot, fille de Damase ; veuf en 1908 avec, par surcroît, cinq orphelins ; remarié en 1909 avec Léonie Pepin-Lachance, fille de Louis, ancien navigateur de Saint-Jean, I. O. ; propriétaire de la " Villa des Bosquets " ; fondateur, en 1908, du " Bassin de radoub de Saint-Laurent, " organisé en 1911 en compagnie sous le nom de " Chantier maritime de Saint-Laurent, Ltée " et dont il est le président et le gérant.

Evidemment il était trop homme d'affaires pour être portier et servant de table au presbytère de Saint-Roch, Québec. Il ne s'y attarda guère, et fit bien. Quand je le revois, je suis tenté de lui dire : *Quantum mutatus ab illo*. Aux alentours de 1880, cet adolescent grassouillet, blanc et blond comme les Lachance en général, avait presque l'apparence d'un chérubin. Aujourd'hui, vieilli par le surmenage, deux rainures verticales ont creusé ses joues sans compter les parallèles du front. Il pense, comme son père, que le pouvoir de la machine humaine est illimité.

Alphonse, né en 1871, et décédé en 1892.

Mary-Louise-Anaïs, née à Chicago en 1872 ; professe au Bon-Pasteur de Québec en 1894.

Joseph-Adélard, né en 1875 ; associé et gérant de la compagnie J. E. Lemieux, quincailliers, marié en 1902 avec Eugénie Tremblay, fille de Pierre, marchand de Sainte-Luce.

Joseph-Hector, né en 1877 ; ordonné en 1903 ; professeur au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

M.-Georgiana-Amélia, née en 1878 ; entrée au Bon-Pasteur de Québec en 1895 ; professe en 1898 ; actuellement supérieure du couvent de Fraserville.

Joseph-Ulric-Dieudonné, né en 1881 ; entré au postulat des Pères Blancs de Québec en 1901, au noviciat d'Alger en 1902 ; ordonné à Carthage en 1906 : missionnaire depuis cette époque à Rubaga, Ouganda, dans le Nyanza septentrional, et professeur en même temps dans une école fondée pour la culture des nègres.

Marie-Anne-Imelda, née en 1884, mariée en 1904 avec Emile Tremblay de Sainte-Luce.

Marie-Paule-Lucienne, née en 1891, décédée à l'âge de treize ans ; Marie-Eva, décédée à l'âge de quatre jours.

Cette liste, il semble, est assez éloquente pour me dispenser de tout commentaire. Mais elle serait incomplète jusqu'à un certain point si je n'ajoutais un douzième nom, celui de l'orphelin Amédée Fillion. En réalité son adoption en a fait un frère de ses cousins.

Amédée, né à la Baie-Saint-Paul en 1886, du mariage de Onésime Fillion et de Flamme Berthiaume ; ordonné en 1913 ; vicaire à Giffard en 1916, à Jacques-Cartier en 1918.

FOURNIER

ILS sont clairsemés les paroissiens de Saint-Laurent qui se rappellent les deux frères Guillaume et Amable Fournier. Ils ont pourtant séjourné en cette paroisse bon nombre d'années, mais ils en sont partis depuis un demi-siècle. Ce laps de temps est plus que suffisant pour transformer presque complètement la figure d'une paroisse.

On peut suivre la marche de cette famille en consultant son arbre généalogique. Guillaume, fils de Jacques, épousa à Saint-Laurent, en 1840, M.-Louise Labrecque, et Amable épousa, en 1854, Louise Laliberté.

Jacques, fils d'Alexandre, épousa à Beaumont, en 1802, Geneviève Roy; Alexandre, fils de Jacques, épousa à Saint-Joseph, Lévis, en 1761, Marie Turgeon; Jacques, fils de Nicolas, épousa à Beaumont, en 1708, Marie Blanchon; Nicolas, premier ancêtre canadien de cette famille, fils de Hugues et de Jeanne Huguet, de Saint-Etienne de Marans, évêché de La Rochelle, épousa à Québec, en 1670, Marie Hubert.

Nicolas, baptisé à Saint-Etienne de Marans, en 1652, est mort jeune puisqu'il a été inhumé à Charlesbourg, le 1^{er} novembre 1687. Son épouse, née à Paris, dans le

quartier Saint-Sulpice, où elle a été baptisée en 1655, épousa, le 25 février 1691, à Charlesbourg, Jean Gachet.

Guillaume

Ce gros courtaud était pilote. Locataire tout le temps qu'il a vécu à Saint-Laurent, il lui était facile de déménager quand il le jugerait bon. C'est ce qu'il fit lorsque l'avenir de ses garçons le lui conseilla. Il acheta une terre dans les Bois-Francs qui, à cette époque étaient la zone de colonisation à l'ordre du jour. Cependant il ne cessa pas de piloter. Son rêve était beau et patriotique, mais il devait avorter. Soit manque de vocation ou par suite des circonstances, aucun de ses enfants ne s'est fait cultivateur ou, du moins, n'a persévéré s'il a commencé. Quelques-uns même partirent pour les Etats-Unis, et je doute aussi que, dans cette région des Bois-Francs, on compte actuellement un seul descendant de cette famille.¹

Amable

Il était pilote² comme son frère Guillaume, et propriétaire de la maison dont François Leclair est actuellement le titulaire.

Manquait-il de sang-froid, d'une paire de bons yeux, ou même de vocation ? Je ne sais. Mais il fut un pilote

1. Reçu pilote en 1837.

2. Reçu pilote en 1846.

généralement malchanceux. Entre autres accidents, si je me rappelle bien, il échoua sur les rives de sa paroisse, deux gros voiliers : l'un en plein Trou Saint-Patrice, et l'autre dans l'anse où est installé le bassin de radoub Fillion. Ce pauvre vaisseau s'était évidemment égaré sur la fin du montant, car son beaupré dominait les vignes sauvages qui bordaient l'ancien chemin de grève. Un peu plus, il montait sur les Côtéaux, à l'instar du " Sainte-Croix " qu'un ancien journaliste fit monter, dans une circonstance solennelle, jusqu'à l'Université Laval. Il était si haut monté que sa coque était complètement à sec lorsque la marée était basse. Il fit donc sensation à Saint-Laurent autant que le " Great Eastern " lorsqu'il vint mouiller, dans la rade de Québec il y a un demi-siècle environ. Le dimanche qui suivit la nuit de l'accident, presque tous les paroissiens défilèrent autour du navire immobilisé, qui, lorsqu'il était à sec avait l'apparence d'un géant. De midi au soir, ce fut une procession ininterrompue de visiteurs. Les enfants du village, plus que les autres, piqués par la nouveauté du spectacle, ne remirent pas à l'après-midi leur visite. Ils y coururent avant la grand'messe, l'examinèrent à satiété, et les Mathurins en herbes, parmi eux, n'hésitèrent pas à grimper sur le pont. Les yeux de cet âge savent si bien regarder et tout voir qu'on pouvait, au retour, faire une description détaillée et exacte de cette baleine en bois. D'ailleurs, on y retourna tous les jours, tant que ce trois-mâts ne fut pas renfloué. Le pilote ne devait pourtant pas être gai. Cependant, loin de le plain-

dre, les enfants avaient plutôt la tentation de le complimenter et de le remercier de leur avoir procuré cette distraction.

Après avoir forcément pris des vacances, Amable Fournier recommença de piloter, car il fallait vivre. Mais comme la malchance s'acharnait à le poursuivre, le guettait sans cesse, il descendit définitivement à terre et renonça à son métier. Il était pourtant digne d'un meilleur sort ! Il quitta bientôt Saint-Laurent pour Québec ; puis, une couple d'années après, cet ancien paroissien prit le chemin des Etats-Unis.

GENDREAU

POUR me conformer à la vérité historique, j'aurais dû intituler cette page-ci : " Famille Gendron, " et non pas Gendreau. C'est du moins la prétention de Tanguay, et je crois qu'il a raison. Puisqu'il indique le berceau du premier représentant canadien de cette famille, il a pu lire, sur les registres de Saint-David d'Olléron, évêché de Xaintes, l'acte de baptême de ce petit français, et constater qu'il s'appelait bel et bien Gendron. On ne peut, il me semble, raisonnablement soupçonner ses grosses lunettes d'or d'avoir mal lu. Quoi qu'il en soit, Gendreau peut, en toute sûreté de conscience, plaider prescription contre Gendron. Il est trop tard pour s'insurger contre le fait accompli ; et ressusciter, coûte que coûte, le nom primitif, aurait pratiquement de graves inconvénients. Ils sont communs les noms de famille altérés ou complètement changés. Ainsi, deux cas viennent au bout de ma plume au moment où j'écris ces lignes. Les Grenier étaient originairement des Garnier, tout comme Jeanne Garnier, épouse du premier Gendreau. Les Magnan, dont le berceau est à Charlesbourg, ont pour premier ancêtre Jacques Mignier. C'est bien sous ce

nom que son mariage a été publié et qu'il a signé au registre.

Le prénom Julien a toujours été populaire dans la famille Gendreau. En effet, sur les sept générations qui, jusqu'à présent, se sont succédées à Saint-Laurent, l'arbre généalogique de cette famille mentionne six Julien. Pierre épousa en 1663, à Château-Richer, Jeanne Garnier ; Jacques, fils de Pierre, épousa en 1691, à Saint-Pierre, I. O., M.-Anne Delaret ; Julien, fils de Jacques, épousa en 1728, à Saint-Laurent, I. O., M.-Anne Chabot ; Julien, fils de Julien, épousa en 1765, à Saint-Laurent, Marguerite Leclair ; Julien, fils de Julien, épousa en 1791, à Saint-Pierre, Angélique Pichet ; Julien, fils de Julien, épousa en 1823, à Saint-Jean, Marie Pouliot ; Julien, fils de Julien, épousa en 1854, à Saint-Laurent, Eugénie Leclair ; Julien, fils de Julien, épousa en 1881, à Saint-Laurent, Desneiges Plante.

Cet arbre généalogique, avec la mention du lieu des mariages, laisse présumer l'itinéraire suivi par la famille Gendreau et indique à quelle époque l'un de ses membres est devenu paroissien de Saint-Laurent. Les alliances ont toujours été un puissant facteur d'émigration, et décident souvent le mari à quitter sa paroisse natale pour adopter celle de sa femme. Rien n'est fort comme l'amour !

Le berceau de cette famille Gendreau est à Château-Richer. C'est là que son fondateur, maçon, s'est fixé peu après son arrivée à Québec. Il était sûr que dans cette belle paroisse, si riche en

calcaire, la matière première ne lui manquerait pas. C'est là aussi que la première génération a été baptisée, mais elle ne tarda pas à essaimer, et il y a longtemps, je crois, que la race des Gendreau est éteinte à Château-Richer : Jacques, fils de Pierre, battit la marche, traversa à l'île d'Orléans, s'arrêta à Saint-Pierre pour s'y marier, devint paroissien de Saint-Laurent où tous ses enfants ont été baptisés, et où il a été inhumé en 1730, ainsi que son épouse décédée avant lui. La famille Gendreau est donc une des plus vieilles de cette paroisse. Si elle ne compte pas parmi les médaillées de 1908, c'est qu'elle n'était pas titulaire du bien actuel depuis deux cents ans, ou qu'elle s'est peut-être désintéressée en cette circonstance. Julien, l'aîné des fils de Jacques, épousa M.-Anne Chabot, nièce du premier curé de Sainte-Anne-de-Beaupré et tante de Geneviève Chabot, mère de Mgr Cazcau, née là où réside actuellement la famille Gendreau.

Julien

Sans causer plus longuement des cinq premières générations, je passe immédiatement à Julien IV, grand-père du représentant actuel de cette famille. Il n'était connu que sous le nom de "Gros Gendreau." C'est pourquoi j'ai longtemps ignoré son prénom.

Il est aisé de soupçonner l'origine de ce surnom en harmonie avec la forte et solide carrure de celui qui le portait. Ce Julien descendait, je crois, du même ancêtre que le notaire Gendreau, qui exerçait encore

sa profession à Montmagny, en 1872. En tout cas, la ressemblance était frappante : même teint, même stature et surtout même carrure. Cette manie des surnoms, trop répandue dans nos campagnes, n'est pas à encourager. Si, parfois, le qualificatif peint assez bien l'homme, il est souvent impropre, ridicule même et, pratiquement, sujet à une foule d'inconvénients.

La mode des mêmes prénoms, dans les familles qui portent le même nom, est encore plus agaçante et plus ennuyeuse. Ainsi, par exemple, Charlesbourg compte au moins trois Arthur et trois Cléophas Bédard. Grâce à cela, le destinataire d'une lettre aura, plus souvent qu'il ne le désire, le plaisir de la recevoir décachée, et de la lire après tous ceux qui, comme lui, s'appellent Arthur ou Cléophas Bédard. Cette famille n'est pas la seule à abuser des prénoms similaires, il y en a d'autres à Charlesbourg, et ailleurs aussi. La famille Gosselin de Saint-Laurent, très nombreuse également, a cette mode en honneur. Elle a compté jusqu'à six François, contemporains sans être du même âge ; deux François, fils de deux François ; François, fils de Magloire ; François, fils de Michel ; François, fils d'Antoine ; François, fils de Jean-Baptiste. Heureusement, à Charlesbourg du moins, la réaction est commencée depuis que cette prodigalité a été dénoncée. Sans doute, les paroissiens n'en souffrent pas parce qu'ils se connaissent parfaitement, mais elle ahurit et embête les étrangers.

J'ai mentionné plus haut le nom de l'épouse du capitaine Gendreau. J'ignore si elle était une ména-

gère de la trempe de ses contemporaines Geneviève Ruel, épouse de Prisque Plante, et Reine Gosselin, épouse de Michel Gosselin ; mais ce que je sais parfaitement, c'est qu'elle était une sainte. Celui qui remplit bien ses devoirs d'état est un saint, du moins au sens large du mot. Or, sans négliger sa besogne quotidienne, cette femme de cultivateur, mère de famille en même temps, trouvait le temps de réciter double rosaire chaque jour. Comment pouvait-elle concilier cette pratique de piété avec une position que l'on sait n'être pas une sinécure ? Le bon Dieu, en retour de l'amour qu'elle lui témoignait, facilitait sans doute sa tâche, lui suscitait des auxiliaires, et démontrait qu'on n'est jamais en retard pour avoir causé avec lui.

Qu'elle récitât double rosaire, on le conçoit sans trop de peine, puisque l'on peut prier en vaquant à ses occupations ; mais l'assistance à la messe, sur semaine, lorsqu'on réside à deux milles et demi de l'église, a lieu d'étonner un peu plus. Cependant, cet acte presque héroïque, cette femme l'a accompli, une partie de sa vie, le plus naturellement du monde ; lorsque le temps et les chemins le lui permettaient.

Ce trajet de quatre milles, aller et retour, elle le faisait à pied et ne le discontinua que sur la fin de sa vie. Quelle leçon pour tant de chrétiens qui, bien qu'à deux pas de l'église, n'assistent presque jamais à la messe ! Evidemment ils ignorent ce que vaut une seule messe. Si cette chrétienne ne faisait pas la communion fréquente ou quotidienne, c'est qu'elle n'était pas dans les mœurs de cette époque.

Le "Gros Gendreau," pour parler comme les paroissiens de Saint-Laurent, qui se fussent montrés plus avisés en l'appelant le capitaine Gendreau, puisqu'il avait cet honneur, est décédé, il y a cinquante ans à peu près, et a été inhumé le Vendredi-Saint. Le souvenir du jour de sa sépulture et l'oubli de l'année semblent, à première vue, un bizarre caprice de la mémoire. Il n'en est rien cependant. Si le jour est resté ineffaçable, c'est simplement parce qu'il tombait le Vendredi-Saint et que la sépulture fut marquée par un incident inoubliable. On sait que les Grecs et les Romains sculptaient des chiens sur les tombeaux comme symbole de la fidélité. Si trop souvent, le symbole n'était qu'un ornement, il n'en est pas moins vrai que l'emblème de la fidélité était admirablement choisi. Or, les chiens du temps présent, malgré les divagations évolutionnistes, ressemblent sous tous les rapports à ceux de l'antiquité. Celui de Julien Gendreau, en tout cas, le démontra en son temps. Lorsqu'il vit son maître, muet, impassible, emprisonné dans son cercueil, il soupçonna ce qu'il ne pouvait comprendre. Inquiet et triste, ses yeux et ses gestes semblaient solliciter la clef de ce qui lui était un mystère. L'heure arrivée des funérailles, il partit avec son maître, comme il avait accoutumé de le faire, suivit le convoi jusqu'à l'église, et entra dans le cimetière. Puis, il se campa sur le bord de la fosse, regarda silencieusement descendre le cercueil, grogna, puis, en voyant tomber les premières pelletées de terre, fit entendre un grognement suivi bientôt d'une exhibition de canines, qui

signifiait vraiment que la besogne n'irait pas plus loin. Il se fit menaçant au point que le bedeau, justement apeuré, dût suspendre le travail commencé, et appeler un paroissien qui, à force de caresses, réussit à l'entraîner hors du cimetière. Alors seulement, le fossoyeur put combler le trou béant. Ce fidèle ami de l'homme, comme tous ceux de son espèce, retourna au cimetière plusieurs jours consécutifs, et sembla ne jamais oublier son ancien maître.

La famille du capitaine Gendreau comprenait les enfants suivants : Marie, mariée en 1847, à Jean Goulet, et en secondes noces, à F.-X. Hudon ; Rose, mariée en 1855, à Pierre Brousseau ; Cécile, mariée en 1865, à Théophile Leclair ; Julien, marié en 1854, à Eugénie Leclair, cousine-germaine de Théophile ; Pierre, marié en 1857, à Saint-Jean, I. O., à Marie Pouliot ; Alexandre, marié à Delphine Hamel, et Joseph.

Alexandre, lorsque je l'ai connu, était un grand gail-
lard, — un peu plus petit cependant que son frère
Julien, — robuste comme un chêne, droit comme une
tige métallique, portant fièrement, à chaque lobe des
oreilles, un anneau d'or.

On le voyait rarement pendant la saison de l'été, qu'il passait en partie sur l'eau, à bord d'un bateau plat dont il était le propriétaire. Ces bateaux, plus nombreux autrefois, ont un faible tirant d'eau, et peuvent porter d'énormes cargaisons. Si, par exemple, ils transportent une matière légère comme le foin, on peut même les charger jusqu'à mi-mât. Leur aménagement et leur grément ont aussi l'avantage

de ne coûter presque rien. A l'avant, une cabine qui sert à la fois de dortoir, de cuisine et de salle à manger, une ancre, un gouvernail, et une grande voile carrée qui, au besoin, fait l'office d'un foc et d'une misaine, telles sont les seules choses indispensables.

Cependant le bateau d'Alexandre, si on l'en croit, tout en ressemblant à ses frères — les bateaux plats — les éclipsait tous par une vitesse inimaginable. Ainsi lorsqu'il remontait le Saint-Laurent par une forte brise de nord-est, il lui fallait jeter l'ancre à l'eau, entre les deux églises, comme disent encore les Orléanais, sinon son bateau passait devant Québec sans pouvoir être arrêté. Il oubliait qu'il lui aurait suffi, pour contrôler ce voilier affolé, de carguer la voile. Il le savait bien : mais ce moyen, usité par tous les marins lui semblait trop banal. L'ancre, qu'il n'a jamais jetée à l'eau sans arrêter son bateau net, parlant davantage aux yeux, était une manière plus originale de mettre en évidence sa vitesse fictive. Lorsque son auditoire était respectueux et faisait semblant de le croire, il renchérisait et racontait que son bateau filait tellement vite qu'il prenait feu s'il lui arrivait de frôler un banc de rochers, et qu'il continuait à voguer comme en eau profonde. Si vous ne me croyez pas, ajoutait-il ordinairement, demandez à "Petit-Gros" ce qui en est. Il savait bien que ce frère l'aimait trop pour laisser suspecter sa véracité. Il eût d'ailleurs rendu le même service à "Petit-Gros," si celui-ci avait invoqué son témoignage.

Ses récits passionnaient les enfants du village de

l'église. Aussi, lorsqu'ils le voyaient enjamber les marches du grand escalier qui conduisait au magasin Plante, ils prenaient leur vol dans cette direction, et faisaient cercle autour de lui. Alexandre Gendreau, pour eux, était presque un Jules Verne. Ses romans verbaux, — car il savait à peine signer son nom, — dans un style qui leur était familier, les intéressaient vivement. Cet âge, surtout, raffole des aventures merveilleuses, fictives ou réelles, possibles ou impossibles, il n'importe ! Il se laisse fasciner par un conteur qui cause comme s'il avait vécu les scènes qu'il relate, ou accompli les voyages dont il fait le récit. Or, ce rôle, Alex comme disaient les paroissiens, le jouait merveilleusement bien, avec un sérieux imperturbable, avec un accent de conviction qu'il n'était pas aisé de surpasser. Le comparer à Jules Verne serait sûrement ridicule et blasphématoire. Mais, passionné pour la mer et les flots, imaginatif au superlatif, original, qui sait si, élevé dans le milieu de Jules Verne, aussi cultivé et instruit, entouré de livres et d'auxiliaires comme lui, il n'eût pas été un romancier populaire !

Ce marseillais canadien a vécu la seconde moitié de sa vie à Lotbinière, où il est décédé en 1871. Il a dû faire acte d'héroïsme pour se faire cultivateur et se séparer de son bateau, auquel il ne manquait que le don des langues.

Les enfants de "Gros-Gendreau," sont tous disparus, sauf Pierre, maintenant âgé de 84 ans, et Joseph. Celui-ci est doublement le benjamin de la famille, parce qu'il est le dernier-né, et de dix ans au moins

plus jeune que celui qui le précède. C'est dire qu'il a fait son entrée dans le monde à la surprise générale. Ce retardataire n'en fut pas moins bien accueilli et choyé. Ce caprice de la nature ne fut pas le seul. Elle se permit aussi de le gratifier d'une belle chevelure multicolore. Il réside actuellement dans la province d'Ontario.

Julien

Comme son père, auquel il succéda, il hérita aussi d'un surnom. Afin que personne ne pût ignorer qu'il était bien le fils aîné de "Gros-Gendreau," on ne l'appelait jamais autrement que le "petit-Gros-Gendreau." Or, comme question de fait, il n'était ni petit ni gros. Au contraire, il ressemblait plutôt à un cierge pascal sur un haut pied emmanché. Il était aussi grand, au moins, que cet ancien fonctionnaire public qu'un journaliste appelait invariablement "le grand niais de six pieds quatre pouces." Sa primauté, sous le rapport de sa stature, était incontestable et incontestée, bien que tout le monde l'appelât "le petit-Gros-Gendreau." Une haute stature ne déprécie personne, ni physiquement ni intellectuellement. S'en moquer ou la reprocher à quelqu'un, est une sottise qu'un bedeau même ne voudrait pas commettre. En pareil cas, tout au plus réclamera-t-il un "extra," si le tarif ordinaire ne l'indemnise pas suffisamment. Cette exigence n'était pas à redouter avec les bedeaux qui, de père en fils, ont desservi l'église de Saint-Laurent depuis cent

cinquante ans bientôt. Le contraste entre ce géant et le jeune fille — de taille au-dessous de la moyenne — qui était à son bras le jour de son mariage semblait, dit-on, le grandir encore davantage.

Julien Gendreau, je crois, aurait préféré manœuvrer une chaloupe, être caboteur, plutôt que tenir les mancherons d'une charrue. Le fait, du moins, qu'il a été longtemps propriétaire d'une grande chaloupe à voiles me porte à le croire. Cependant il ne cultivait pas plus mal que la plupart de ses contemporains. Il n'a jamais sollicité de sa terre que l'aisance qui suffisait à son bonheur, et la faveur de la transmettre, telle qu'il l'avait reçue, au sixième Julien qui devait lui succéder.

Lors de son décès, en 1873, sa famille comptait trois garçons et six filles : Julien, Pierre, Joseph, Marie, Delphine, Auxilia, Rose, Caroline et Belzémire.

Julien

Ce dernier, physiquement du moins, ne ressemble ni à son père ni à son grand-père. Il est de taille moyenne, ni petit, ni grand, ni gros. Il est plutôt un Leclair, comme sa mère. Il ne porte ni surnom ni son prénom. On l'appelle simplement Jules, bien qu'il soit un Julien authentique. Pourquoi ? Je l'ignore. Julien est pourtant aussi court, aussi coulant que Jules, sans compter qu'il est surtout familial pour un Gendreau.

Quand Julien ou Jules, si l'on préfère, se désintéressera des affaires humaines et s'inscrira sur la liste des rentiers, il n'aura que l'embarras du choix d'un héri-

tier. Son fils aîné, Wilfrid, il est vrai, lui a été accidentellement ravi en 1911, écrasé sous un traîneau chargé de bois qu'il conduisait au village, mais, grâce à Dieu, il lui reste d'autres enfants. Seulement, son successeur sur le bien de famille ne sera probablement pas un Julien. Le prénom, en soi, importe peu sans doute ; néanmoins lorsqu'il a été porté sans interruption par six héritiers successifs, il est bien naturel de regretter le changement. Il est des traditions de famille qu'il faut respecter et ne jamais sacrifier volontairement.

DEUXIÈME BRANCHE

Alexandre

Ce voisin de Julien est en même temps son cousin du troisième degré. Tous deux, en effet, descendent de Julien, fils de Julien, marié en 1791 à Angélique Pichet. Louis, fils de Julien, épousa à Saint-Laurent, en 1825, Ursule Leclair ; Louis, fils de Louis, épousa à Saint-François, en 1855, Louise Campagna ; Alexandre, fils de Louis, épousa à Saint-Pierre, en 1885, Georgiana Lapointe, et son successeur probable, sur le bien de famille, sera Adjutor, marié en 1912 à Eva Goulet.

Le premier Louis, grand-père d'Alexandre, survécut à son héritier décédé avant d'être un vieillard. Il me semble encore le voir entrer dans le village de l'église

à l'heure de la grand'messe paroissiale, suivant un cérémonial immuable : debout dans sa voiture, le buste renversé en arrière, serrant fortement les guides, impuissant, en apparence, à maîtriser son cheval. Avait-il le monopole des coursiers fougueux, infatigables ; ou bien, ce qui n'est pas improbable, son fouet, en temps opportun, transformait-il un simple cheval-avoine en un cheval-vapeur ? Je l'ignore. Toujours est-il, qu'il arrivait invariablement sur le même train et dans la même attitude. Cependant, plus chanceux que d'autres, il n'a jamais culbuté aucun piéton.

Je pense bien que la vie de ce paroissien a été aussi simple que celle de ses contemporains, qu'elle intéresserait dans une certaine mesure, mais pour en parler il me faudrait la connaître. Or, le fait — peu important — que je viens de relater, est le seul que je connaisse. Je n'ai jamais parlé à ce vieillard que j'entrevois quelques minutes lorsqu'il arrivait à l'église, et je n'ai pas, non plus, souvenir d'en avoir entendu parler ni en bien ni en mal.

Le second Louis m'est autant inconnu. Tout ce que je sais de lui, c'est qu'il est mort relativement jeune, et qu'il a donné au Bon-Pasteur de Québec une religieuse entrée au noviciat le 26 août 1879, qui a fait profession en août 1880, sous le nom de sœur Saint-Elzéar, et est décédée en septembre de la même année, à l'âge de vingt-trois ans seulement. Comme religieuse, on peut dire qu'elle a vécu ce que vivent les roses. Elle n'en a pas moins le mérite de s'être consacrée à Dieu.

GODBOUT

LES familles Godbout, de la paroisse de Saint-Laurent, descendent de Nicolas, pilote. Il était fils de Michel et de Colette Caron, du bourg de Bernevalle-le-Grand, près Dieppe. Il épousa à Québec, en 1662, Marie-Marthe Bourgeois, du diocèse de Paris. Tous ses enfants, sauf un, ont été baptisés à Québec, mais ses filles se sont mariées à Saint-Laurent. C'est la preuve qu'il ne tarda guère à se fixer dans cette paroisse. En tout cas, le recensement de 1689 le mentionne parmi les censitaires de Saint-Laurent et titulaire d'une habitation — comme l'on disait alors — voisine ouest de l'église. A part une fille qui épousa Jean Baillargeon, il laissa trois fils, Nicolas, Antoine et Joseph qui ont fait souche. Le premier a même marié huit filles et six garçons. C'est de ce triumvirat que descendent les sept ou huit familles Godbout que comptait Saint-Laurent il y a un demi-siècle, actuellement réduites à quatre seulement : celles des frères François et David, de leur cousin Joachim, et de Laurent, natif de Saint-Jean.

PREMIÈRE BRANCHE

Le second ancêtre de celle-ci, Joseph, fils de Nicolas, épousa, en 1700, Marguerite Manseau ; Jean, fils de Joseph, épousa, en 1735, Marie Pouliot ; François, fils de Jean, épousa, en 1778, Louise Campeau ; François, fils de François, épousa, en 1810, Madeleine Noël ; François, fils de François, épousa, en 1838, Geneviève Lapointe ; François-Xavier, fils de François, épousa, en 1864, Martine Leclair, et son frère David épousa, en 1869, Délima Leclair, cousine-germaine de Martine.

Louis

Ce fils de François et de Marie-Louise Campeau, était "chaloupier," comme la plupart des Godbout, de Saint-Laurent. Je mentionne ce célibataire en premier lieu, parce qu'il a été l'une des principales figures de cette famille, et qu'il a laissé à sa paroisse un témoignage de sa foi et de sa générosité. Sa maison maintenant transformée en château, appartient à M. F.-X. Garneau, qui l'occupe pendant les mois d'été. Située à cinq minutes de l'église et à dix du quai, isolée autant que le presbytère, elle ne manquera jamais de courtisans lorsqu'on la mettra sur le marché. Je pourrais ajouter qu'il n'y a pas dans Saint-Laurent une maison plus chaude et plus solide. Arrivé presque à la limite de la vie il se décida de construire cette maison, pour éviter cette corvée aux deux vieilles demoiselles qu'il

avait fait rentières. Il ne songeait guère, à ce moment-là, que son vieil ami, M. Naud, ancien curé de Saint-Laurent, lui succéderait, et y passerait ses trente dernières années. C'est là, en effet, qu'il est décédé en 1889, à l'âge de quatre-vingt-sept ans et dix mois.

Sans être un palais, elle contrastait singulièrement avec la chapelle des processions, branlante, vieillotte et menaçant de s'affaisser. Aussi son installation terminée, il sollicita l'autorisation de la raser, et d'en ériger, à ses frais, une autre qui ferait plus honneur à la paroisse. Elle est bien son œuvre, quoique le fronton ne porte ni nom ni date. Cependant, je sais son âge approximatif, et je la crois âgée de soixante ans environ. Combien passent et repassent devant cette chapelle sans penser à ce bienfaiteur dont ils n'ont peut-être jamais entendu parler ! C'est pourquoi je suis heureux de rappeler son souvenir.

J'ignore s'il était célibataire par goût, ou par suite des circonstances ; mais il ne l'était certainement pas par égoïsme. Il protégea d'abord deux sœurs, qui moururent chez lui. Il leur associa aussi les deux Mlles Lapointe, ses parentes également, et les institua même ses héritières. Je puis dire qu'il en fut récompensé sur la terre, en attendant le complément qui l'attendait au ciel. Elles le soignèrent avec dévouement et le préparèrent à la mort lorsque Dieu le rappela à lui. Les mêmes services elles les rendirent à M. Naud, leur ancien curé. Comme disait spirituellement l'abbé Adrien Papineau, après être sorti du noviciat des Jésuites, elles avaient toutes les qualités requises pour faire de bonnes

religieuses ; il ne leur manquait que les défauts.

Ce paroissien n'était pas seulement un sobre, mais aussi un abstinent, depuis la fameuse retraite prêchée à Saint-Laurent, vers 1849, par l'abbé Mailloux. En réalité, il prêchait plutôt l'abstinence que la tempérance, et il avait raison. Pratiquement, la première est plus aisée que la seconde. En tout cas, elle est plus généreuse. Une preuve qu'il était bel et bien un abstinent, privément comme publiquement, c'est le fait qu'après cette retraite il remit à son curé une petite bouteille de jamaïque qui a vieilli intacte dans sa cave. Cette relique, je l'ai vue chez M. Blais, ancien curé de Saint-Laurent, auquel Mlle Lapointe en fit cadeau avant son départ pour l'Hôtel-Dieu de Lévis. Tout insignifiant qu'il soit, ce fait corrobore ce que j'ai dit plus haut.

Ce représentant de la cinquième génération est décédé — plein de jours — peu d'années après avoir fait construire la petite chapelle. Pendant sa dernière maladie, il était sous les soins du docteur Lachance, de Saint-Jean, qui le visitait régulièrement tous les deux jours.

François

Fils de François et de Madeleine Noël, et petit-fils de François et de Marie-Louise Campeau, il était un neveu du paroissien dont je viens de causer, et comme lui, un "chaloupier."

Son emplacement, contigu à celui de Romuald Pelletier, avec maison au nord du chemin et boutique au sud, porte encore le même nom. Seulement, au lieu

d'une maison, il en compte deux occupées l'une par David et l'autre par son fils Herménégilde.

Ce représentant de la sixième génération tenta, lui aussi, d'être cultivateur en même temps que chaloupier. Il fit donc l'acquisition de la terre dont son emplacement est un démembrement. Mais après en avoir été le titulaire quinze à vingt ans, il la céda à Paul Pouliot qui l'annexa à la sienne.

Les enfants nés de son mariage avec Geneviève Lapointe, sont : Geneviève, mariée avec Napoléon Dumas, en 1864 ; Delphine, mariée avec Pierre Leclair, en 1868 ; Belzémire, mariée avec Théophile Leclair ; Bruno, marié avec Marie Brousseau et fixé à Escanaba ; David, marié avec Délima Leclair, en 1869 ; Frs-Xavier, marié avec Martine Leclair, en 1864, et Marie célibataire. Sauf deux, tous les membres de cette famille se sont alliés aux Leclair.

François-Xavier

Il est "chaloupier." Après avoir longtemps résidé sur les bords du Trou Saint-Patrice, isolé comme un ermite, il s'est réconcilié avec la civilisation. Depuis cette époque, il réside en plein village de l'église dans une maison qu'il s'est construite.

David

Héritier de la maison paternelle qu'il n'a jamais quittée, il exerce, lui aussi, le même métier que son frère

ainé, Frs-Xavier. Ces deux frères sont grand-pères tous deux, et ne manqueront pas de continuateurs.

Louis

Ce frère de François était le voisin de son oncle Louis, et "chaloupier," lui aussi. Il se maria deux fois : en 1857, avec Apolline Fournier ; en 1865, avec Cécile Roy, encore en parfaite santé, malgré ses quatre-vingts ans. Les trois enfants nés de son premier mariage ont tous quitté Saint-Laurent. Son second mariage le rendit surtout riche d'enfants. A trois reprises, je crois, ils se présentèrent deux à la fois. Personne n'eut à s'en plaindre, car la maison était grande et la table bien garnie. Une famille riche aurait pris peur, mais celles qui ne le sont pas ne craignent guère ces accidents.

Outre son frère Marc, qui est allé faire souche dans les Bois-Francs, peu après son mariage, il en comptait un autre que les paroissiens — suivant leur manie — appelaient Pitre. Il faisait, pour ainsi dire, partie de sa famille et c'est chez lui qu'il est mort. Jusqu'à la fin, il sembla chercher sa voie. Il fut l'un des premiers élèves de l'Ecole d'Allemagne, comme disait la mère Laurent Dumas, mais il ne fit jamais l'école. Plus tard, il installa un petit magasin dans l'ancienne maison Couture, après le départ de J. Plante. Malheureusement pour lui, ce dernier ne lui laissa qu'une maison sans clientèle. C'était lui couper l'herbe sous pied. Aussi le magasin vécut ce que vivent les roses. Il avait pourtant — comme tout homme venant en ce

monde — reçu un talent au moins. Il était né tailleur et parfait couturier. Une preuve, c'est que sans apprentissage, il était au moins l'égal de ceux qui avaient suivi la filière accoutumée. Le fait qu'il arriva un jour, à ses ciseaux, de tailler de façon que l'envers du drap était à l'extérieur, importe peu. Gaucherie et incompétence ne sont pas synonymes. D'ailleurs, qui sait si l'accident était purement involontaire ! La victime n'en douta point, et comme l'habit lui allait à merveille, sa mauvaise humeur ne dura guère. Cette méprise me rappelle celle d'un ancien tailleur de Saint-Roch de Québec. Un de mes amis lui avait commandé un pantalon, sur mesure, bien entendu. Il le reçut bien en son temps, mais tellement démesuré, qu'il le reporta à son tailleur en s'excusant de ne l'avoir pas prévenu qu'il n'enfilait jamais les deux jambes dans la même jambière. Le couturier goûta la boutade, et répara l'erreur sans se faire prier.

Joachim

Ce fils de Louis et de Cécile Roy est le continuateur de son père, qui lui a tout légué, même son métier. Il pourra, lui aussi, en temps et lieu, se choisir un héritier, car de son mariage avec Auxilia Gosselin, fille de François et de Délina Gosselin, il lui est né plusieurs enfants.

Pierre aîné

Comme le célibataire dont j'ai parlé en commençant, il était fils de François et de M.-Louise Campeau.

Il appartient donc à la première branche, au même titre que les oncles et cousins que j'ai déjà mentionnés.

De son mariage avec Françoise Labrecque en 1818, il lui est né trois enfants : Françoise, qui, en 1848, épousa Edouard Labrecque, pilote ; Angélique qui épousa Isidore Labrecque, en 1855, et Pierre. Ils sont, du moins, les seuls que j'ai connus.

Pierre fils

Il succéda à son père. Sa terre est maintenant annexée à celle de Louis Huot, dont le titulaire actuel est Joseph Gosselin. La maison de cet ancien paroissien, cultivateur et "chaloupier" à la fois, est rasée depuis longtemps.

Il épousa, en 1850, Rosalie Langlois qui, pour lui, on le conçoit sans étonnement, était Rose tout court. En réalité, les deux prénoms se valent et sont presque synonymes. D'ailleurs, il ne faisait qu'user d'un droit légitime.

Des sept ou huit enfants nés de son mariage, il n'en reste aucun à Saint-Laurent. Je ne les ai guère connus, sauf Jean, tailleur, à Saint-Roch de Québec, et décédé il y a vingt-cinq ou trente ans. Son client le plus original, il a pu le constater une fois au moins, était sûrement l'ami Narcisse Proulx. L'une de ses sœurs, dont j'ignore le nom, est l'épouse d'un M. Laflamme, boulanger de Saint-Roch, dont le père, en 1860, était le boulanger du Séminaire de Québec, maintenant desservi par l'un de ses fils. Ça fait donc

au moins soixante ans que la berline Laflamme fait la navette entre la boulangerie et l'antique cuisine du Séminaire. La plupart des autres enfants, je crois, résident aux Etats-Unis. Il est difficile de les localiser avec cette vague indication, mais je ne puis préciser davantage.

DEUXIÈME BRANCHE

Son premier ancêtre est bien Nicolas, mais elle s'est séparée de la première branche dès la deuxième génération. Son arbre généalogique se lit comme suit : Antoine, fils d'Antoine, épousa, en 1721, Geneviève Rouleau ; Louis, fils d'Antoine, épousa, en 1757, Madeleine Dufresne ; Antoine, fils de Louis, épousa, en 1804, Geneviève Lapierre. C'est de ce mariage que sont nés : Marie-Josephte, mariée en 1832, avec Magloire Blouin ; Scholastique, mariée en 1846 avec Gilbert Pouliot, Louis, Jacques, Antoine et Laurent.

Louis

Il était "chaloupier" et propriétaire de l'emplacement qui appartient à la succession David Bouffard. Il lui céda en échange de celui qui, jusqu'à dernièrement, était la propriété de la famille Ignace Roberge. Il y a bien soixante ans que ce paroissien est parti de Saint-Laurent pour Lévis où il est mort. Les deux survivants de la famille, Antoine et Ombéline, résident à

Détroit, Cléophas, Théophile, et Marie, mariée avec Charles Coulombe sont morts.

Louis Godbout épousa, en 1835, Marie Pouliot, et en 1853, Judith Bonneau.

Jacques

Ce paroissien était le propriétaire de la terre dont le titulaire actuel est Cyprien Pouliot. Bien qu'il aimât la culture et s'y donnât tout entier, il vivait plutôt qu'il ne vivait. Il espérait toutefois avoir le temps d'élever les enfants nés de son mariage avec Julie Terrien, qu'il avait épousée en 1849, lorsque Dieu la réclama soudainement. Ce malheur précipita la débâcle. La famille se dispersa ; le bien fut vendu peu après, et le pauvre veuf monta courir sa chance à Québec. La Providence arrangea si bien les choses que l'avenir de ces orphelins ne fut pas compromis. Ainsi, Elisa, élevée par mon oncle François Gosselin, après son cours au couvent de Saint-Laurent épousa un M. Samson, instituteur, et neveu de l'ancien curé Blais. Emma épousa Joseph Dussault, maître-imprimeur sur la rue Garneau, lorsqu'il est décédé en 1914. Il eût même l'ambition de siéger au parlement provincial, comme député de Montmorency. Les électeurs, qui sont juges en pareille matière, lui préférèrent M. Georges Desjardins, et l'empêchèrent de réaliser son rêve. Je ne connais guère l'histoire des autres enfants, mais je crois qu'ils n'eurent pas à se plaindre de leur sort. Quant au père, il se remaria avec une veuve Mackay,

dont j'ignore le nom de famille, et maîtresse de pension à Québec.

Antoine

Il était "chaloupier", lui aussi. Sa maison, maintenant démolie, était bâtie sur un emplacement détaché de la terre de son frère Jacques et borné par le fleuve.

Je ne connais de lui que ses trois mariages. Il épousa, en 1844, Henriette Dumas ; en 1848, Thérèse Goulet, et, aux alentours de 1860, Elisabeth Théberge, de Saint-Raphaël. Bien qu'il fût le père de plusieurs enfants, cette famille n'en compte aucun à Saint-Laurent.

Laurent

Ce frère de Louis, Jacques et Antoine était pilote. Après son mariage avec Marie Lapointe, en 1841, il devint un paroissien de Saint-Jean, où il a passé sa vie.

Il est représenté à Saint-Laurent, depuis une vingtaine d'années, par son fils Laurent, pilote en retraite, et propriétaire de la maison de J.-B. Gosselin, ancien marchand. Ce paroissien, décédé en mars 1919, était à Saint-Laurent, l'unique rejeton de la deuxième branche de la famille Godbout.

TROISIÈME BRANCHE

Les ancêtres de la deuxième et de la troisième branches sont les mêmes jusqu'à la troisième génération inclu-

SAINT-JEAN
SAINT-JEAN
SAINT-JEAN

sivement. Leur troisième ancêtre commun est Antoine époux de Geneviève Rouleau. Le quatrième ancêtre de la troisième branche est Antoine, fils d'Antoine, qui épousa en 1750, M.-Anne Leclair ; le cinquième, Jean, fils d'Antoine, qui épousa, en 1789, Françoise Bouffard, et qui donna aux Ursulines des Trois-Rivières une religieuse, sœur Sainte-Françoise, née en 1796 et décédée en 1867 ; puis, le sixième Antoine, que les paroissiens appelaient "Toine-à-Jeannotte." C'est pourquoi j'ai longtemps ignoré son nom de famille.

Antoine

Il comptait parmi les cultivateurs à l'aise et les plus respectables. Bien qu'il se soit marié trois fois, il ne laissa qu'une fille: Virginie, née de son mariage avec Thérèse Langlois en 1838 ; entrée au Bon-Pasteur de Québec, en 1863 ; professe en 1866, sous le nom de Sainte-Dosithée, et décédée en 1867. Il épousa, en 1848, Marie Lainé, de Saint-Jean, et en 1859, Reine Lavertu.

Gaudiose Vaillancourt est le titulaire actuel de sa terre.

TABLE DES MATIÈRES

DU

PREMIER VOLUME

	Pages
IMPRIMATUR	VI
DÉDICACE	VII
OUVRAGES DU MÊME AUTEUR	VIII
INTRODUCTION	XI
Saint-Laurent à vol d'oiseau	1
M. le Curé Naud	7
“ “ “ Bonneau	19
“ “ “ Forgues	25
“ “ “ Blais	37
<i>Titulaires de l'école du village de Saint-Laurent :</i>	
Professeurs ambulants	41
“ titulaires	44
Professeur Toussaint	46
“ Couture	52
“ Côté	55
“ Lapierre	56
“ Pelletier	60
<i>Galerie historique des familles de Saint-Laurent :</i>	
Baillargeon	67
Bonneau	73
Boucher	78
Bouffard	84
Brousseau	116
Campeau	118
Chabot	132
Cinq-Mars	156

Civadier.....	200
Côté.....	207
Coulombe.....	212
Couture.....	229
Curodeau.....	236
Dallaire.....	246
Delisle.....	252
Dufresne.....	255
Dumas.....	263
Emond.....	274
Fillion.....	280
Fournier.....	290
Gendreau.....	294
Godbout.....	307

25 avril 1919.

ERRATA

Page	17,	<i>ligne</i>	1,	<i>lire</i>	trente	<i>au lieu de</i>	quarante
"	17,	"	6,	"	trente	"	quarante
"	63,	"	2,	"	1892	"	1872
"	116,	"	13,	"	dirimer	"	dessiner
"	171,	"	14,	"	se ramasser	"	le ramasser
"	240,	"	7,	"	1757	"	1657
"	243,	"	3,	"	1880	"	1860
"	253,	"	24,	"	instanter	"	instantané